

b2495429 (E)
b2495430 (F)

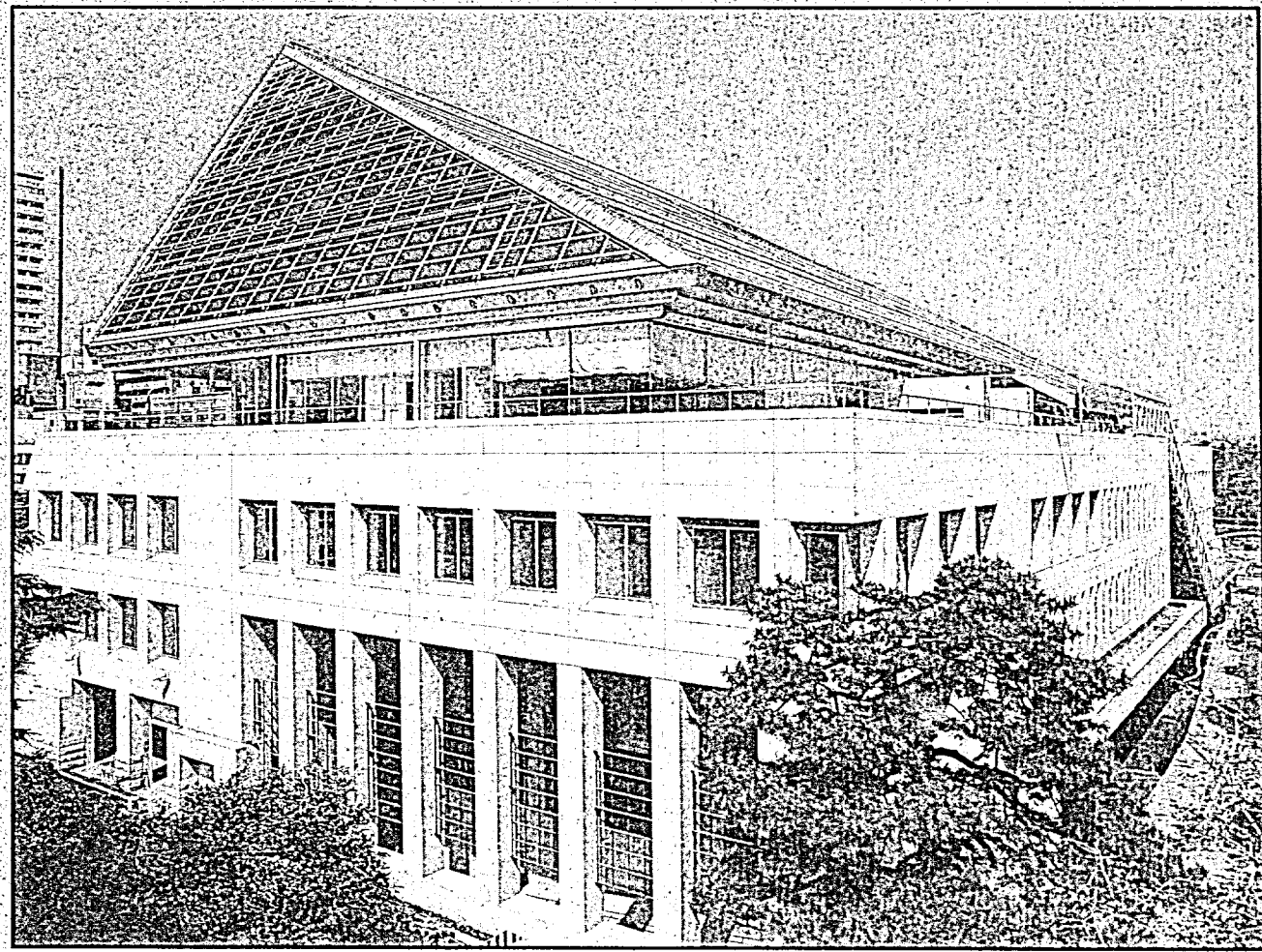
doc
CA1
EA511
93T52
EXF

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

JULY 7-9, 1993

7-9 JUILLET 1993



CANADA

Cover photo: Canadian embassy in Tokyo
Photo de couverture: Ambassade du Canada à Tokyo

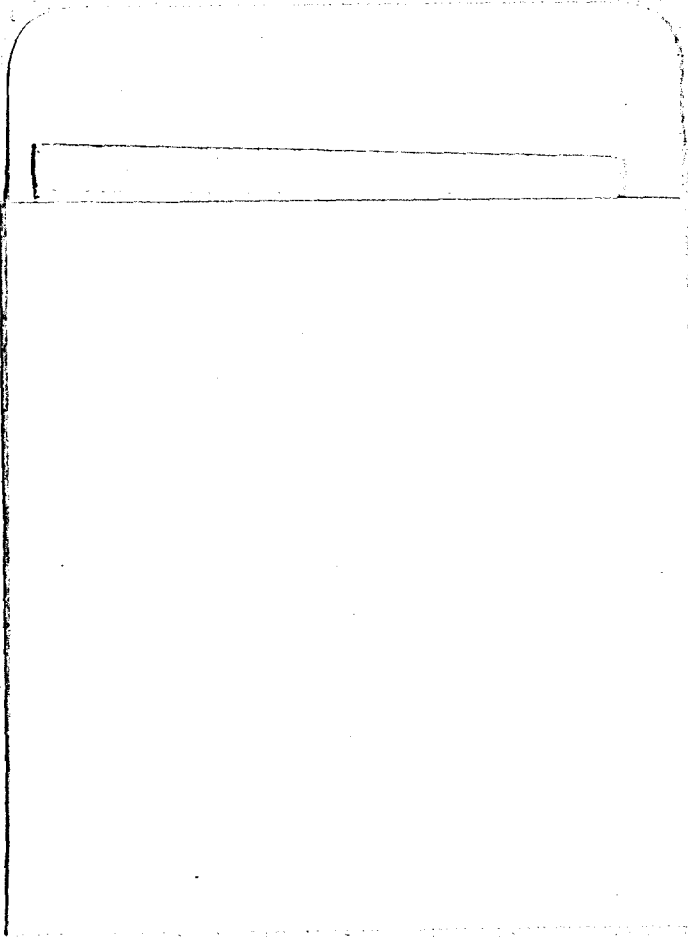
Printed on
recycled paper



Imprimé sur du
papier recyclé

Printed in Canada
Imprimé au Canada

LIBRARY E / BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20013424 8

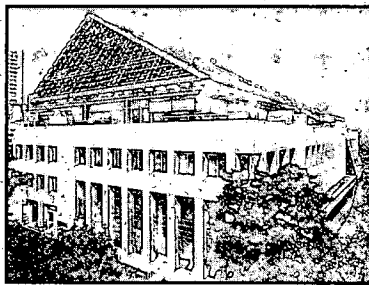


43-265-464 62495429
43-265-465-465 62495430

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
AUG 9 1993
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

CANADA AND THE URUGUAY ROUND OF MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS

The General Agreement on Tariffs and Trade is the basic rule book for world trade. It is this rule book that the Uruguay Round is seeking to improve. GATT rests on the principle that the fewer trade barriers there are among countries and regions, the more prosperous those countries will become. Over the past 45 years, GATT has cut world tariffs from an average of 40 per cent in 1947 to about 5 per cent today, contributing to a 12-fold surge in world trade.

The Uruguay Round involves more than 100 countries in the largest, most complex set of trade negotiations ever undertaken. While it includes many countries with widely different interests, it has one purpose: strengthening an open, rules-based system to govern trade around the world.

Since it was launched in Punta del Este, Uruguay, in September 1986, the current round of multilateral trade negotiations has faced many uncertainties. Complex issues, missed deadlines and a variety of national priorities and pressures have made it difficult to conclude a far-reaching, comprehensive agreement. Resolving the outstanding issues, particularly access to markets for goods and services, is Canada's highest international trade priority.

Canada is a medium-sized nation that depends on trade for one in three jobs. Canada needs an up-to-date global trading framework based on clear, internationally agreed rules. A Uruguay Round agreement — together with the Canada-U.S. Free Trade Agreement and the proposed North American Free Trade Agreement — would strengthen and improve the rules that govern all of Canada's exports and imports of both goods and services.

The gains that a successful Uruguay Round will bring to the world economy are conservatively estimated at between US\$200 billion and US\$300 billion annually. Canada's share of that growth could be well over \$10 billion in direct benefits.

Concluding the round is crucial for Canada, for world leadership, for economic growth, and for providing assurance that the G-7 can exercise leadership on key issues when it is needed.

While Canada is pleased with the progress made to date, there is much to be done. A milestone was reached in November 1992 when the United States and the European Community reached agreement on key elements of the multilateral trade negotiation agricultural agreement. The resulting Blair House accord, Canada believes, is a major step in the right direction.

However, success will not be possible without commitment by the highest levels of governments. To harness this political will, Canada took the lead in a process that brought trade ministers from the United States, Japan, the European Community and Canada together, in Toronto on May 14 and later in Paris and Tokyo, to advance the key market access issues and lay the foundation for resumption of negotiations on the Uruguay Round in Geneva as soon as possible.

These preparatory meetings and the Tokyo Summit itself are intended to provide the impetus needed to bring all Uruguay Round partners back to the negotiating table in Geneva and to complete the Uruguay Round negotiations by December 15, 1993.



CANADA

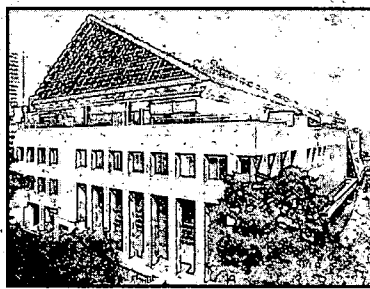
For Canada, a successful round will provide export opportunities for agriculture, wood and paper products, non-ferrous metals, chemicals, farm equipment, financial and other commercial and professional services, and many other goods and services. It will also provide more security to Canadian exporters through better dispute settlement mechanisms.

After the Tokyo Summit, Uruguay Round participants will again address agricultural trade questions, which have been the most notable obstacles to conclusion of the Uruguay Round. Canada remains committed to a strong supply management sector. The government is pressing for a strengthened Article XI in support of our supply management system.

In their closing statement at the Paris meeting of the Organization for Economic Co-operation and Development, ministers agreed to do their "utmost, individually and collectively, to ensure the rapid achievement of a substantial, comprehensive and balanced outcome of the Round, using the Draft Final Act of December 1991 as a basis for final agreement, including a substantial market access result on goods and services." Their statement added that it "is realistic not only to hope but to expect that the Uruguay Round will conclude by the end of the year."

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

CANADA'S ECONOMIC SITUATION AND OUTLOOK

HIGHLIGHTS

- Growth is picking up in Canada, boosted by dramatic improvements in our competitiveness.
- Low inflation, supported by an impressive cost performance, is allowing steady declines in interest rates.
- Major international forecasters expect Canada to lead the G-7 in growth of both output and employment in 1993 and 1994.

ECONOMIC SITUATION

- Real GDP growth strengthened to 3.8 per cent (at annual rates) in the first quarter of this year from 2.6 per cent growth in the fourth quarter of last year. Real GDP in Canada was only slightly below its pre-recession peak in the first quarter and will surpass that peak by mid-year.
- The recovery has been led by external demand. This reflects the strengthening U.S. economy and the dramatic improvement in Canada's competitiveness due to a slowdown in the rate of growth of unit labour costs and a depreciation of our dollar.
- Domestic demand growth has been weak. Restructuring and downsizing in the private and public sectors have slowed employment growth and dampened confidence in the short term. However, robust gains in productivity are providing a solid foundation for future growth and job creation. Productivity growth averaged 1.6 per cent (at annual rates) from the second quarter of 1991 to the first

quarter of this year. This is well above the 0.5 per cent average annual rate of productivity growth over the previous six years.

- Canada's inflation and underlying cost performance continues to be remarkable.
 - Inflation as shown by the consumer price index was 1.5 per cent in 1992, the lowest in the G-7 economies. The rate rose only marginally, to 1.8 per cent on a year-over-year basis in May, despite a significant decline in the value of the Canadian dollar over the past year.
 - Private sector wage settlements were below 1 per cent on average over the first four months of this year.
- Moderate wage growth and improved productivity performance have reduced unit labour cost growth to below 1 per cent in the last two quarters. These domestic cost improvements will provide a lasting boost to the competitiveness of our exports.
- Low inflation pressures have allowed interest rates to decline substantially, which should lead to a strengthening in domestic demand growth in the near term. Despite the volatility in financial markets in late 1992, short-term interest rates have returned to the 20-year lows reached last September.
- Recent data indicate that Canada is moving in the right direction — healthy growth without inflation. This performance should bolster confidence in the Canadian economy among Canadian and foreign investors.



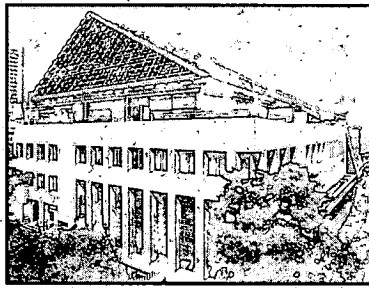
CANADA

THE OUTLOOK

- In the April 1993 budget, the government forecast 2.9 per cent real growth in 1993. Exports are expected to be the main source of growth, reflecting increased economic activity in the U.S. and improvement in Canada's cost competitiveness. Further declines in interest rates are expected to boost growth in demand.
- This outlook is broadly consistent with the private-sector consensus and with the latest Organization for Economic Co-operation and Development and International Monetary Fund projections. Both the IMF and the OECD project that Canada will lead the G-7 for growth in output and employment in 1993 and 1994.
- With the recovery gathering momentum, employment is expected to grow strongly. However, this will encourage a rebound in labour force participation. As a result, the unemployment rate will fall slowly.
- With continued wage restraint and strong productivity growth, Canada will meet the inflation targets of 2.5 per cent for the middle of 1994 and 2 per cent for the end of 1995.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

CANADIAN ASSISTANCE TO ECONOMIES IN TRANSITION

Since the dramatic transformation in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union began in 1989, Canada has provided assistance to the countries of the region through technical and humanitarian assistance programs, multilateral and regional initiatives, commercial credits, debt forgiveness and the Canadian Nuclear Safety Initiative.

TECHNICAL ASSISTANCE

Canada's technical assistance program is designed to:

- promote democracy;
- support the transition to market-based economies; and
- increase Canadian trade and investment links with the region.

Started as a modest \$1 million program of economic cooperation with Hungary and Poland in 1989, the technical assistance program is now working in 14 countries, with more than 500 projects valued at \$150 million. In each case, Canadian expertise is matched with priority needs identified in consultation with the recipient government. Priority sectors common to the region include management training, privatization, macroeconomic reform, agriculture, energy and legal reform.

The program emphasizes practical, hands-on training and the transfer of skills and know-how. It stresses people-to-people-links and grass-roots projects that can have an impact on the lives of citizens. The program draws extensively on the diverse language skills and cultural ties of ethnic communities in Canada. Assistance funds are used as a catalyst; matching contributions from recipient organizations and countries have produced a

program substantially larger than Canadian government funding alone could sustain.

Canada's private sector is particularly active in the program, through contracts to carry out assistance projects and through Renaissance Eastern Europe, a cost-sharing program that helps Canadian firms develop joint ventures and trade and investment opportunities.

The technical assistance program and the humanitarian assistance program are administered by the Bureau of Assistance for Central and Eastern Europe within External Affairs and International Trade Canada.

FORMER SOVIET UNION

RUSSIA

Prime Minister Mulroney launched the Canadian technical assistance program with Russia at the London Economic Summit in July 1991. In the first two years, some 125 projects valued at approximately \$16 million have been approved.

At the Vancouver Summit, April 3-4, 1993, the Prime Minister announced that Canada's technical assistance program to Russia would increase to \$150 million over the next five years. The program has six priorities:

1. **Energy:** Canadian assistance in the energy sector focuses on regulatory and legislative advice, energy business management, opportunities for oil exploration and development, and improvement of electricity sector utility management. A new three-year, \$15-million strategy, announced in Vancouver,



CANADA

will provide additional assistance to Russia in modernizing its oil and gas sector, encourage foreign investment and lead to creation of skilled jobs.

2. **Private Sector Support:** A \$20-million, three-year package will support the emerging Russian private sector, with emphasis on management training and financial services for entrepreneurs. It is designed to foster trade and investment links between Canadian and Russian entrepreneurs.

An \$8-million private sector management-training network called Enterprise Russia will provide specially tailored economic and business training to an estimated 1,000 Russian entrepreneurs. In addition, Canada will contribute \$3 million to the Russian Project Finance Bank, which provides financing to entrepreneurs.

Canada's Renaissance Eastern Europe program, designed to promote trade and investment between Canada and Russia and to support the private sector in Russia, will be expanded to \$10 million over three years.

3. **Agriculture:** An \$8-million, three-year program will assist with the reform and modernization of Russia's agriculture sector, focusing on grain handling and distribution systems and establishment of rural co-operatives.
4. **Democratic Development and Good Governance:** Activities under this theme focus on parliamentary assistance, human rights training, legal and judicial reform, electoral reform, federalism, civic education and women's issues.

As well, a special \$20-million Yeltsin Democracy Fellowships Program brings Russian public sector officials to Canada for a combination of training and working internships with government agencies and departments. The fellowship was launched in February with the first group of six Yeltsin Fellows.

5. **Northern Development:** A three-year, \$10-million northern development strategy will focus on aboriginal economic and social development, and environmental issues unique to the North.
6. **Security Issues:** Security issues are being addressed through defence conversion, participation in the founding of the Moscow International Science and Technology Centre, and the Canadian Nuclear Safety Initiative.

In April, Canada joined its G-7 partners at the Joint Ministerial Meeting in Tokyo to develop a comprehensive package of multilateral and bilateral assistance for Russia. Recognizing that the Russian people bear the primary responsibility for reform, the package is based on the principles of partnership and self-help.

The package includes assistance through an International Monetary Fund Systemic Transformation Facility, an IMF Stabilization Fund, World Bank Structural Lending, a European Bank for Reconstruction and Development small and medium-sized enterprise fund, Paris Club debt restructuring, and new credit through export credit agencies. There were also discussions on privatization and private sector development.

Canada's assistance through debt rescheduling, export credits, and technical and humanitarian assistance mirrors the framework for assistance set out in Tokyo. Canada will play its part in the multilateral initiatives.

UKRAINE

Canada's three-year, \$30-million technical assistance program with Ukraine is designed to support political and economic reforms and to match Ukrainian priority needs with Canadian capabilities. Some 44 projects valued at over \$13 million have been approved since the program was established in 1991. Ukrainian participants benefit from Canadian skills and expertise in the priority areas of public administration, agriculture, health, finance, and law and justice.

KAZAKHSTAN

Canada is developing a program of technical assistance for Kazakhstan focusing on projects in the agriculture and oil and gas sectors.

CENTRAL AND EASTERN EUROPE

POLAND

The technical assistance program for Poland began after the first non-communist government in post-war Poland was established in the fall of 1989. More than 80 projects have been approved, with over \$12.5 million in Canadian contributions. An additional \$13 million in food aid was donated in 1989-90. Key sectors of the Poland program include agriculture, management training, privatization, heavy industry, institutional development, trade and investment.

HUNGARY

Canada initiated a technical assistance program with Hungary in 1989, making it the second country in the region, after Poland, to receive such assistance. Approximately 104 projects have been approved, with a total value of over \$8 million. Canadian expertise has been carefully matched with Hungarian needs in economic reform and democratic development, focusing on the priority sectors of banking and financial institutions, trade and investment, law and justice, curriculum development and management training.

Canadian business has shown a strong interest in investing in Hungary. Under the Renaissance Eastern Europe program, 28 projects worth close to \$1 million have been approved, putting it among the most dynamic programs in the region.

CZECH REPUBLIC AND SLOVAKIA

The Canadian program of technical assistance to the Czech and Slovak Federal Republic (CSFR) was established in August 1990. Approximately 125 projects have been approved in priority sectors including agriculture, the environment, energy, transport, telecommunications, justice and democratization, with total Canadian government funding of \$7.8 million.

Following the dissolution of the CSFR and the creation of two separate republics on January 1, 1993, Canadian projects originally planned for the former federal territory are being brought to a conclusion. New projects will be handled by two distinct technical assistance programs, one for the Czech Republic and one for Slovakia.

ROMANIA

Since the Canadian technical assistance program was established in Romania in May 1991, approximately 40 projects worth \$2.5 million have been approved. Priority sectors are privatization, small business development, agro-food development, the development of financial institutions, investment counselling and management training. Given the importance of the Canadian investment in nuclear energy in Romania, nuclear safety and regulatory assistance have also been supported by the program.

THE BALTIC STATES

Since September 1991, the Canadian government has committed more than \$7 million in technical assistance to Estonia, Latvia and Lithuania. This sum represents more than 55 projects, mainly in priority sectors such as agriculture, education, health and public administration. There is an emphasis on business and management training in all the projects. The largest technical assistance initiative is a three-year, \$2.7-million dairy farm management and veterinary training program.

HUMANITARIAN ASSISTANCE

Canada's humanitarian assistance to the region totalled \$51.6 million for fiscal year 1992-93. Most of this assistance went to the former Yugoslavia (over \$34 million) through international aid agencies.

At the Vancouver Summit, the Prime Minister announced a \$10-million program of humanitarian assistance to Russia. The package included \$4.8 million to the Canadian Red Cross for the delivery of medical supplies and medicines, \$4.5 million to the United Nations Children's Fund for basic vaccines, medical supplies and milk products for infants and mothers, and

\$700,000 to the Red Cross Visiting Nurses Program. Previous humanitarian assistance to Russia consisted of \$8 million in medical supplies and medicines.

REGIONAL PROJECTS

Canada's technical assistance program includes a number of regional projects, designed to address needs common to the region while taking advantage of economies of scale in delivery. To the end of fiscal year 1992-93, over \$15 million had been spent, including contributions to multilateral organizations.

The Volunteer Consultant Program is an example of a regional project. Under the program, consultants from the Canadian Executive Service Organization work as advisors or consultants, or provide training and management expertise to private and public economic and service sectors in the region.

MULTILATERAL ASSISTANCE

The International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), the International Monetary Fund (IMF) and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) are providing investment programs as well as economic and technical assistance to Russia.

Canada is participating in the programs by co-financing projects and activities, and providing Canadian expertise. The following Canadian trust funds have been established:

- The Canadian Technical Co-operation Fund at the EBRD allows the bank to hire Canadian consultants for bank projects. The trust fund received \$1 million in 1992.

- The Canadian Technical Co-operation Fund at the IBRD was established in June 1992 to allow the bank to hire Canadian consultants for short-term missions related to bank projects. The contribution is \$1 million a year.
- A separate \$1-million oil and gas fund with the IBRD is designed to support Canadian participation in bank projects in the oil and gas sector in the former Soviet Union.
- Contributions totalling \$800,000 have been made in support of the activities of the OECD's Centre for Co-operation with European Economies in Transition since January 1992.

FINANCIAL ASSISTANCE AND COMMERCIAL CREDITS

Through the Export Development Corporation (EDC) and the Canadian Wheat Board (CWB), Canada has extended lines of credit to the countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union to purchase a variety of goods and services. As well, Canada has made commitments for balance of payments support under the aegis of the G-24, and taken other economic assistance initiatives.

RUSSIA

- CWB US\$1.5-billion line of credit.
- EDC \$150-million line of credit to buy food other than wheat.
- EDC \$100-million line of credit to buy Canadian goods and services.
- A new \$30-million line of credit, announced at the Vancouver Summit, to buy medical, health and educational equipment and services for children and young people.

UKRAINE

- EDC \$50-million line of credit.

KAZAKHSTAN

- EDC \$20-million line of credit.

THE BALTIC STATES

- EDC \$10-million lines of credit have been extended to Estonia, Latvia and Lithuania.

POLAND

- A \$40-million EDC capital goods and services line of credit.
- EDC \$20-million short-term insurance credits.

HUNGARY

- EDC \$15-million short-term insurance credits.
- Loan guarantees for balance of payments support (disbursements pending) of \$13.5 million.

CZECH REPUBLIC AND SLOVAKIA

- EDC \$25-million short-term insurance credits.
- Loan guarantees for balance of payments support (disbursements pending) of \$27 million.

(Prior to Jan 1, 1993, these credits were extended to the Czech and Slovak Federal Republic.)

ROMANIA

- EDC \$10-million short-term insurance credits.
- Loan guarantees for balance of payments support (disbursements pending) of \$24 million.
- EDC credits of \$319 million for the Chernavoda project.

BULGARIA

- Loan guarantees for balance of payments support (disbursements pending) of \$10 million.

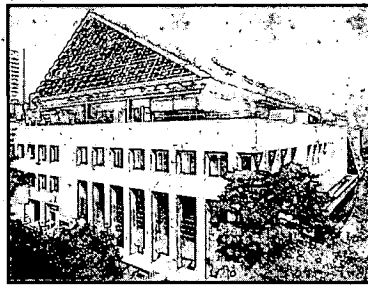
CANADIAN NUCLEAR SAFETY INITIATIVE

The Canadian Nuclear Safety Initiative was announced by the Prime Minister in June 1992. Canada has allocated \$30 million over three years to the initiative, for both bilateral and multilateral activity. Along with other countries, Canada is playing a part in attempting to improve the security of Soviet-designed nuclear reactors in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union. A nuclear safety account has been established at the EBRD to fund projects that are not covered under individual bilateral programs. Canada has contributed \$7.5 million to this account.

Canadian bilateral funds will be spent in three sectors: nuclear safety, regulatory assistance, and utility management. Funding will be focused on Russia, Ukraine and Lithuania, which operate older, Soviet-designed RBMK-type reactors similar to those used at Chernobyl.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

DEVELOPMENT ASSISTANCE: CANADA'S RECORD

Canada is a leader in both quantity and quality of aid.

During the past 40 years, Canada's aid budget has grown from \$33 million to more than \$2.5 billion a year, making Canada the world's seventh largest donor in absolute terms. In terms of percentage of gross national product and per capita assistance, Canada is second in the G-7.

Canada is known for the high quality of its aid. We rank second in the G-7 (behind the U.K.) in grant aid as a percentage of official development assistance (ODA). For instance, the Canadian International Development Agency operates only grant programs, rather than a mixture of loans and grants.

In terms of providing aid to the poorest countries and most disadvantaged:

- Canada ranks second in the G-7 in the percentage of ODA allocated to the least developed countries.
- Canada is first in the G-7 in the proportion of aid allocated to disaster and humanitarian relief.
- Canada ranks first in the G-7 for providing aid through non-governmental organizations (NGOs), an important channel for reaching the poorest people.

In policy talks with bilateral partners and multilateral institutions, Canada has been a leader in raising social issues, e.g., women in development, the human dimension of economic reform, poverty alleviation, food security, and environmentally sound programming. We have also demonstrated our commitment to human rights, democratic development, and good governance in

our international assistance programs in a variety of ways. As examples, because of our concerns for human rights, we suspended new aid projects in Indonesia, all aid (except humanitarian assistance) to Haiti, and aid pledges to Kenya. We have also supported human rights development through initiatives such as the \$1 million electoral observation fund; support for human rights institutions in the Commonwealth, La Francophonie and the Organization of American States; and support for judicial and legal systems in developing countries.

Canada is undergoing a period of budgetary restraint as we fight our deficit. All levels of government are sharing in this exercise. However, despite reductions, Canada's development assistance budget will be \$2.5 billion in 1993-94.

Canada has demonstrated its continued commitment to the quality of its aid program by protecting famine relief programs and programs geared to children and to humanitarian concerns. The major share of Canada's international assistance budget continues to be targeted to the poorest countries, and poorest peoples.

Aid is but one instrument contributing to development. Canada's leadership in other areas, such as debt relief, private sector development and continuing policy dialogue has been recognized internationally and appreciated by developing countries. As examples, we have forgiven official development assistance debt in Sub-Saharan Africa and the Commonwealth Caribbean; we have launched an industrial co-operation program (\$73 million); and we have established private sector development programs in Thailand, Malaysia and the Maghreb.



CANADA

Canada will continue to promote the overall welfare of developing countries on a range of economic issues. Also, Canada has urged that the Tokyo Summit communiqué reiterate the G-7's commitment to international assistance.

QUALITY & QUANTITY OF AID

CANADA

Canada consistently scores high among G-7 nations (first or second) in 7 of the 9 indicators below.

CANADIAN RANKINGS AMONG G-7	
INDICATOR	CANADIAN RANK
Net ODA Disbursed - 1992 (\$ billions)	7
ODA as % of GNP - 1992	2
Per Capita ODA - 1990-91 (\$)	3
Grant Equivalent as % of GNP - 1991	2
Grants as % of Bilateral ODA - 1990-91	2
Contributions to NGOs as % of GNP - 1989 ^a	1
Humanitarian Assistance as % of Total ODA Commitments - 1990 ^b	1
Aid to LLDCs as % of Total ODA - 1991 ^c	2
Aid to LLDCs as % of GNP - 1991 ^c	2

^a Data was incomplete for 1990-91; latest year available with complete data was 1989

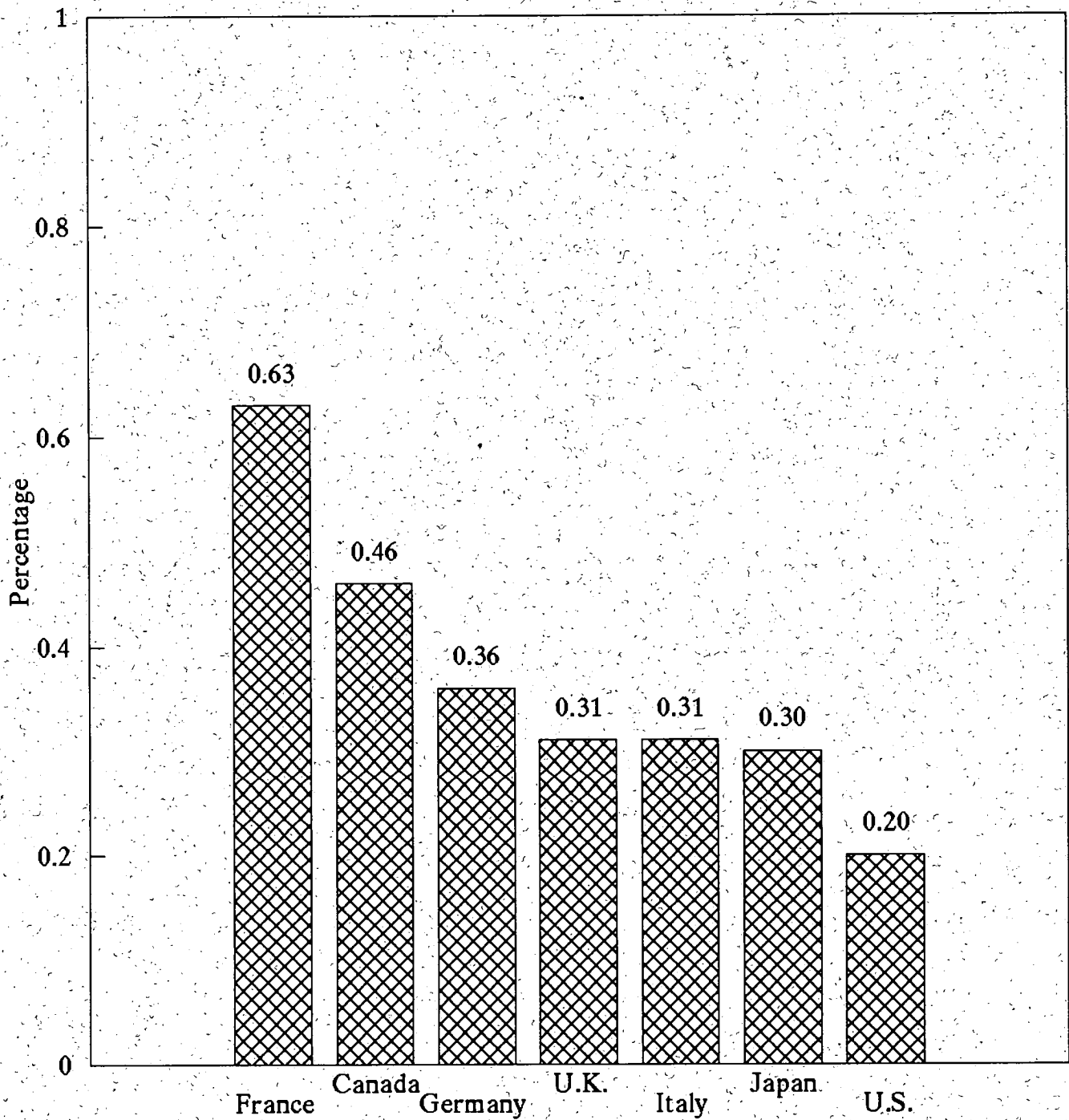
^b Humanitarian Assistance consists of food aid and emergency aid

^c LLDC: Least Developed Countries

Note: ODA: Official Development Assistance

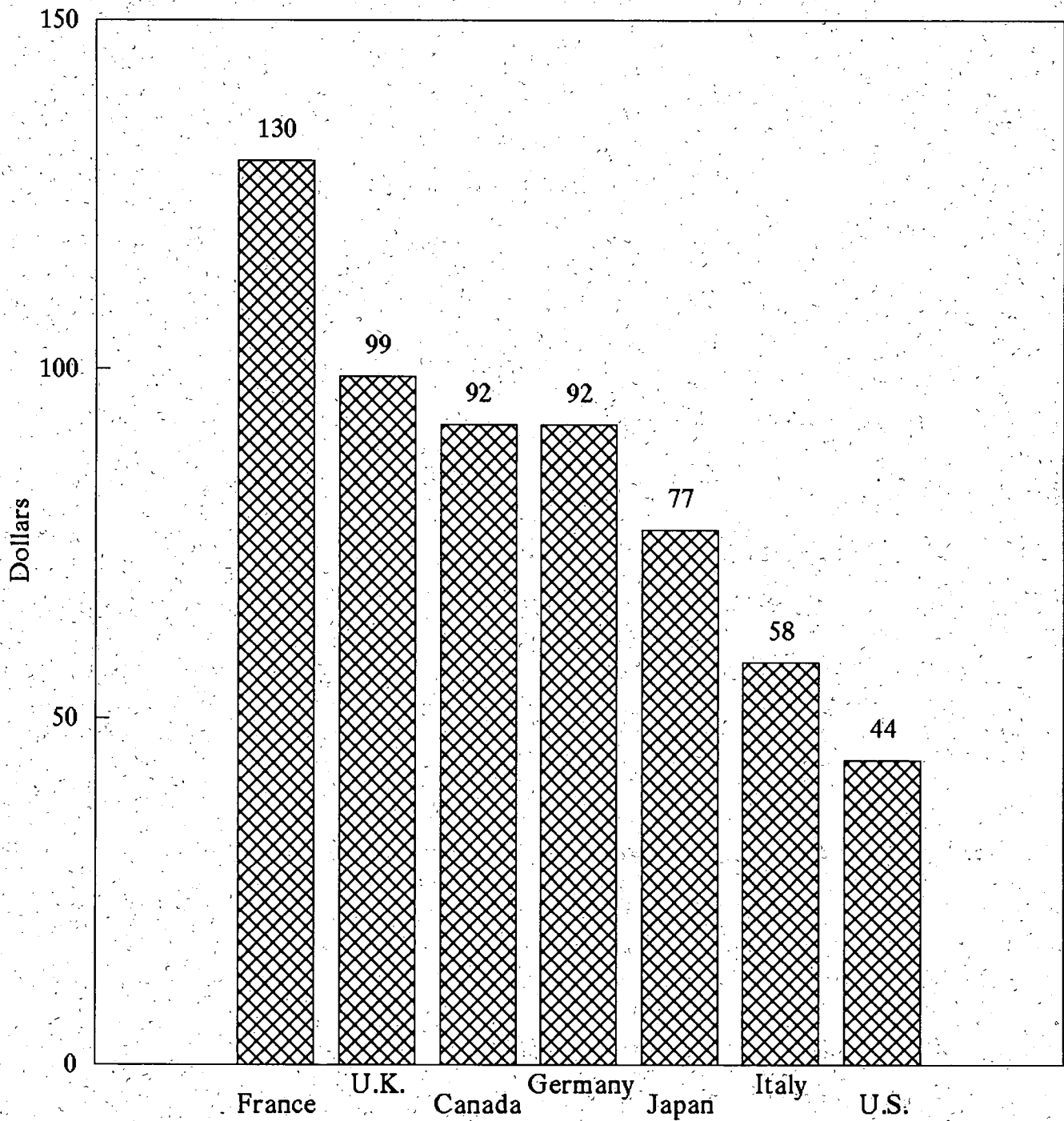
Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

ODA as % of GNP – 1992 (G-7)



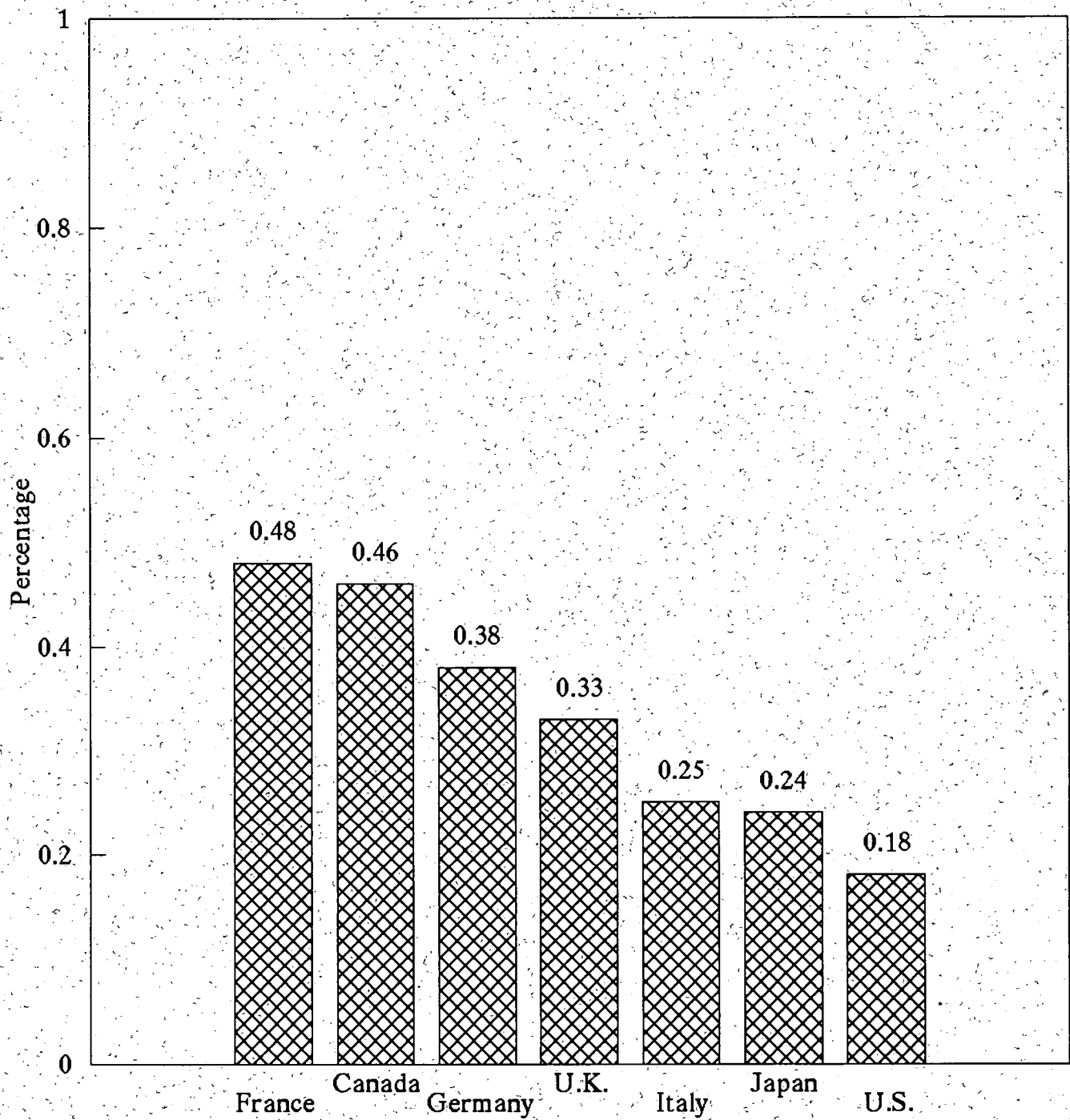
Source: OECD, Press Release June 1993

Per Capita ODA – 1990–91 (\$) (G-7)



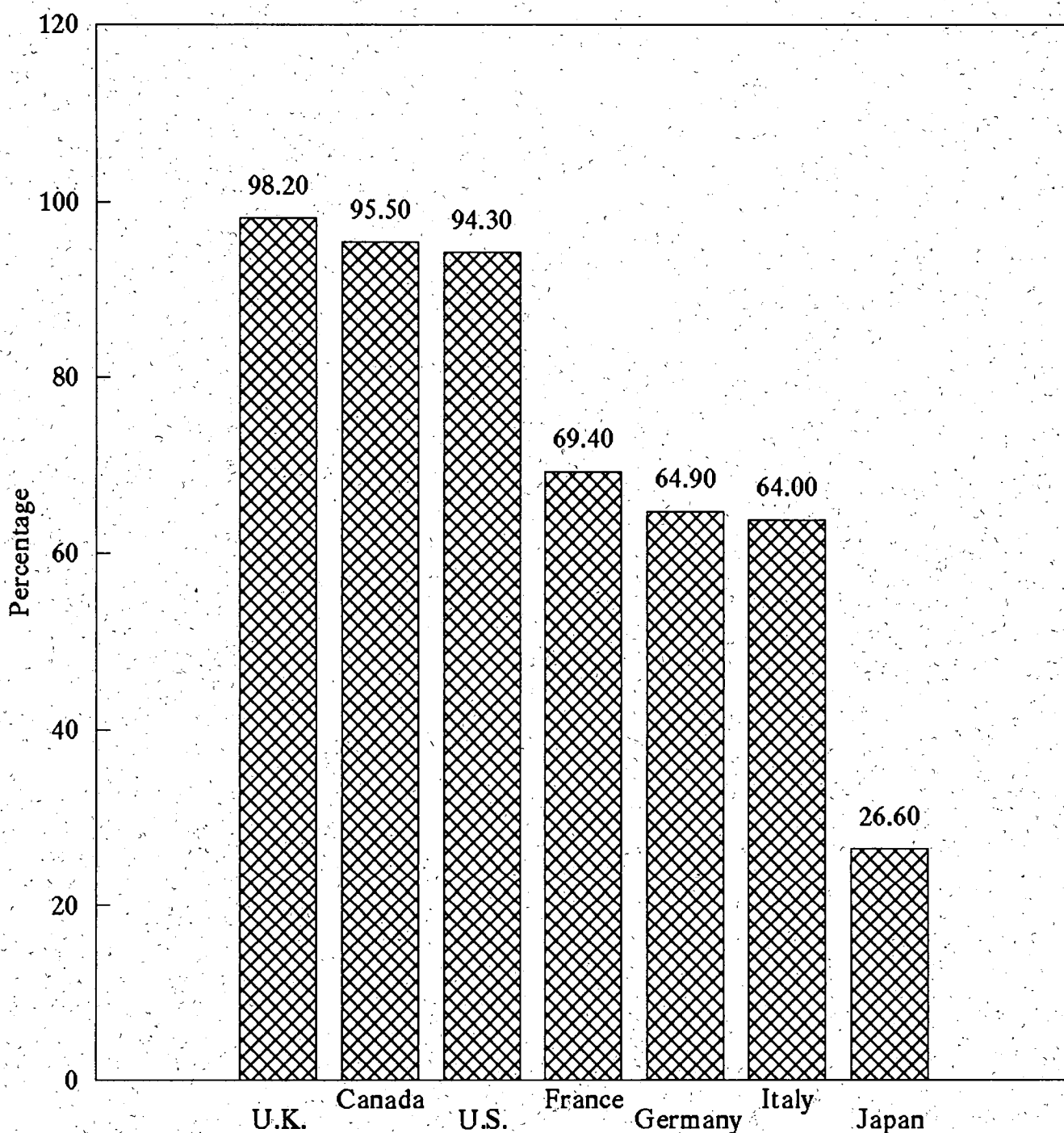
Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

Grant Equivalent as % of GNP – 1991 (G-7)



Source: OECD, Press Release April 1993

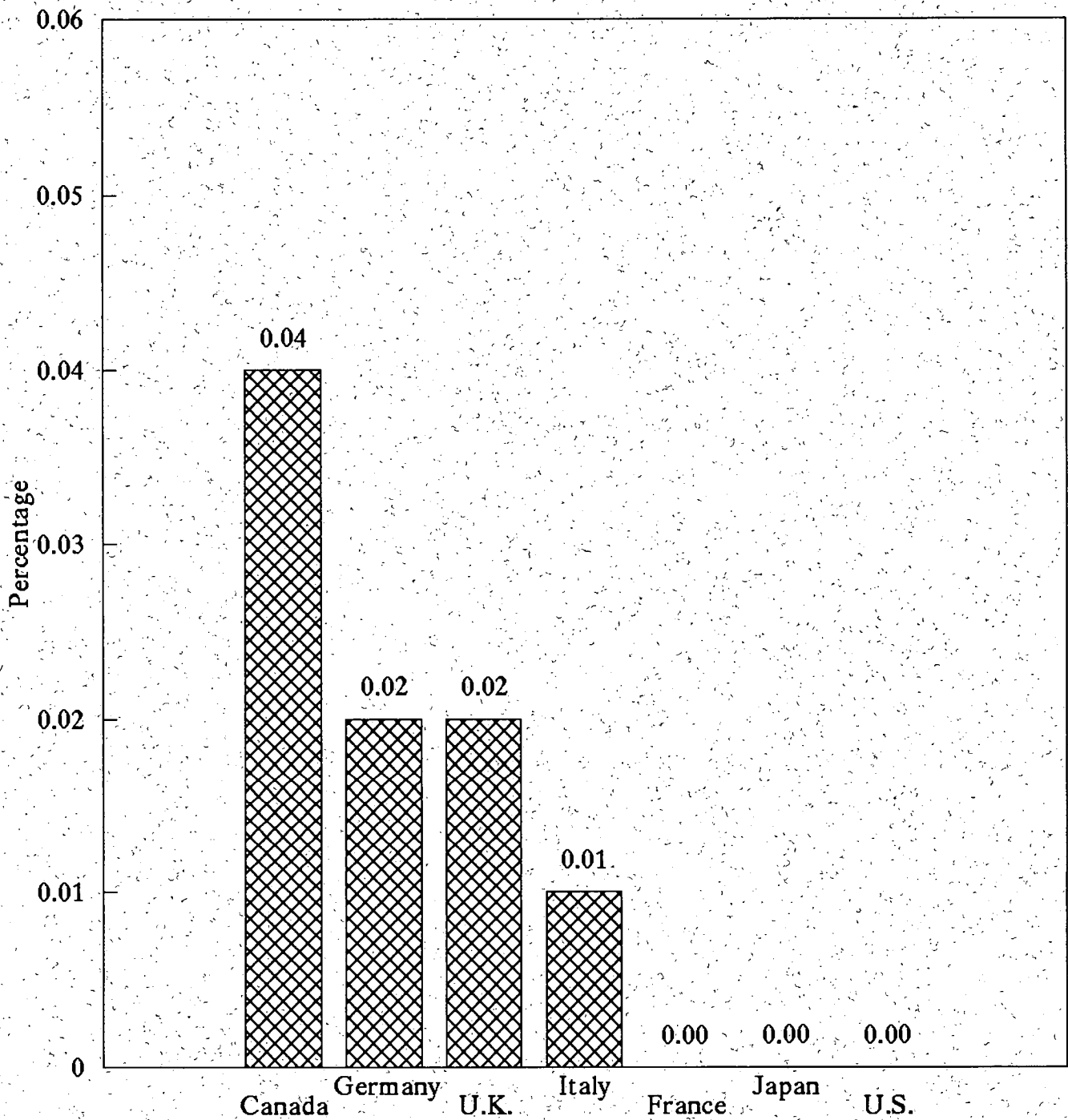
Grants as % of Bilateral ODA – 1990–91 (G-7)



Note: This chart covers the bilateral portion of Official Development Assistance
All other charts are for total ODA

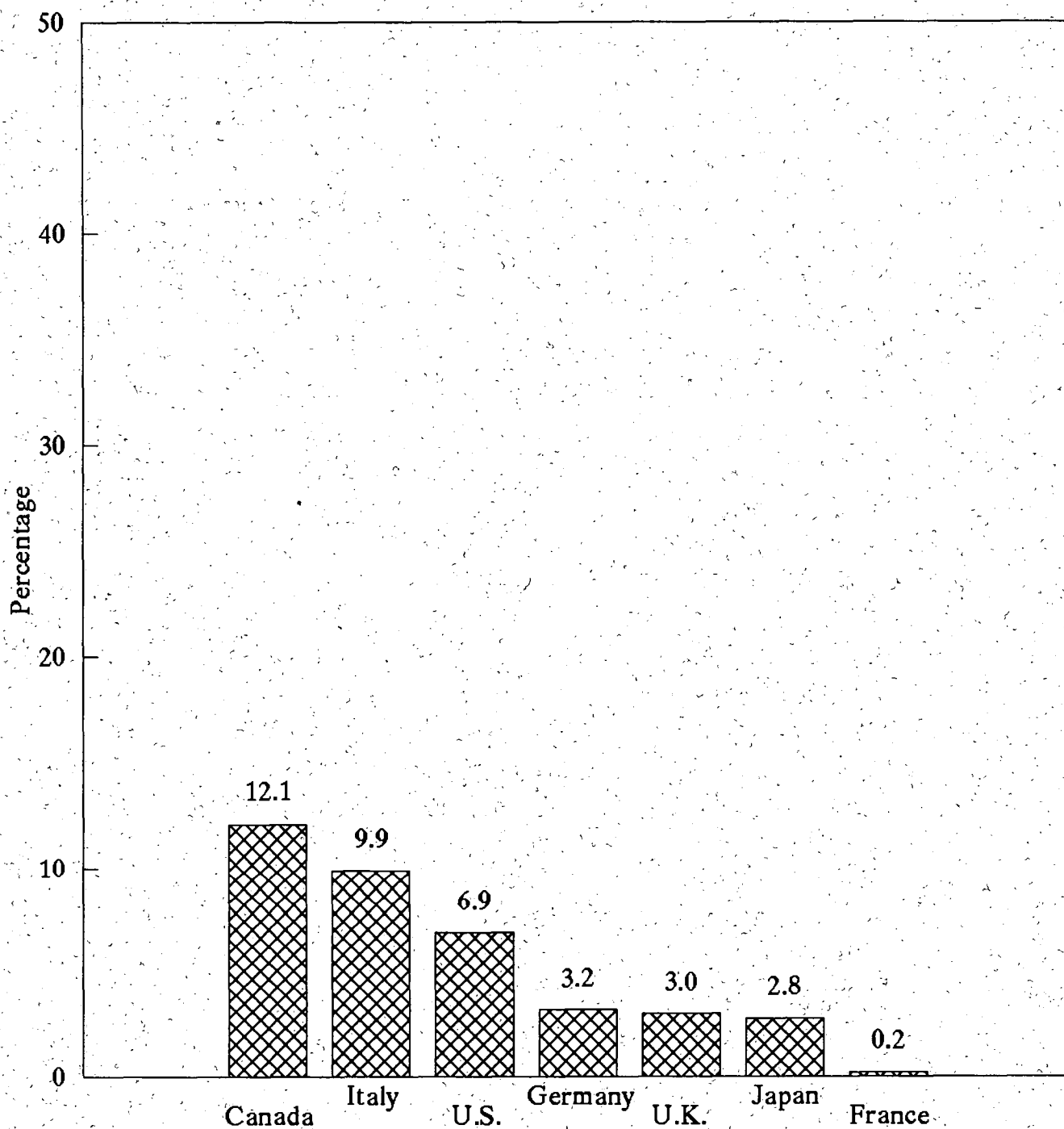
Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

Contributions to NGOs as % of GNP – 1989 (G-7)



Source: OECD, Development Cooperation Report 1991

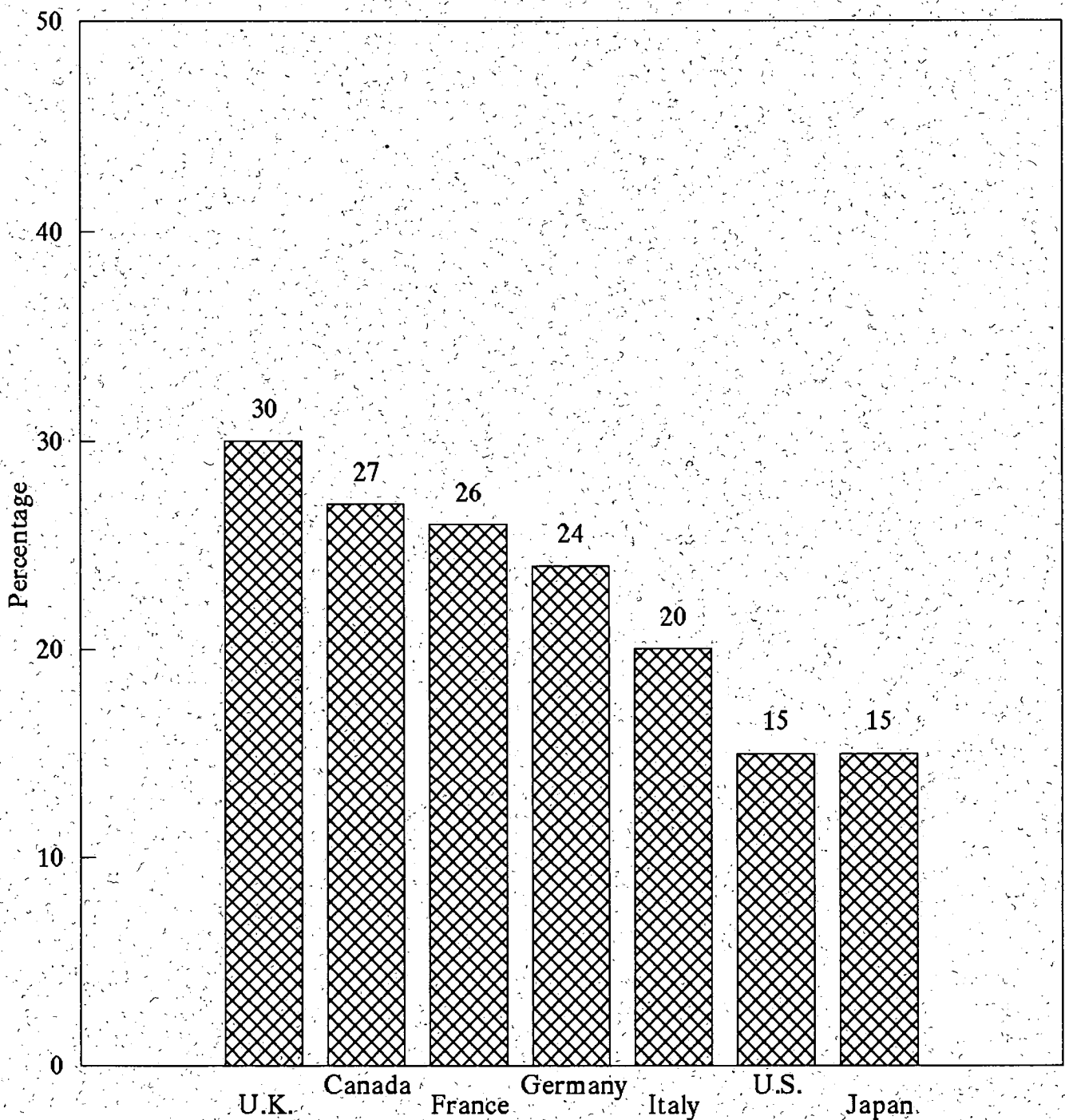
Humanitarian Assistance as % of Total ODA Commitments – 1990 (G-7)



Note: Humanitarian Assistance consists of food aid and emergency aid

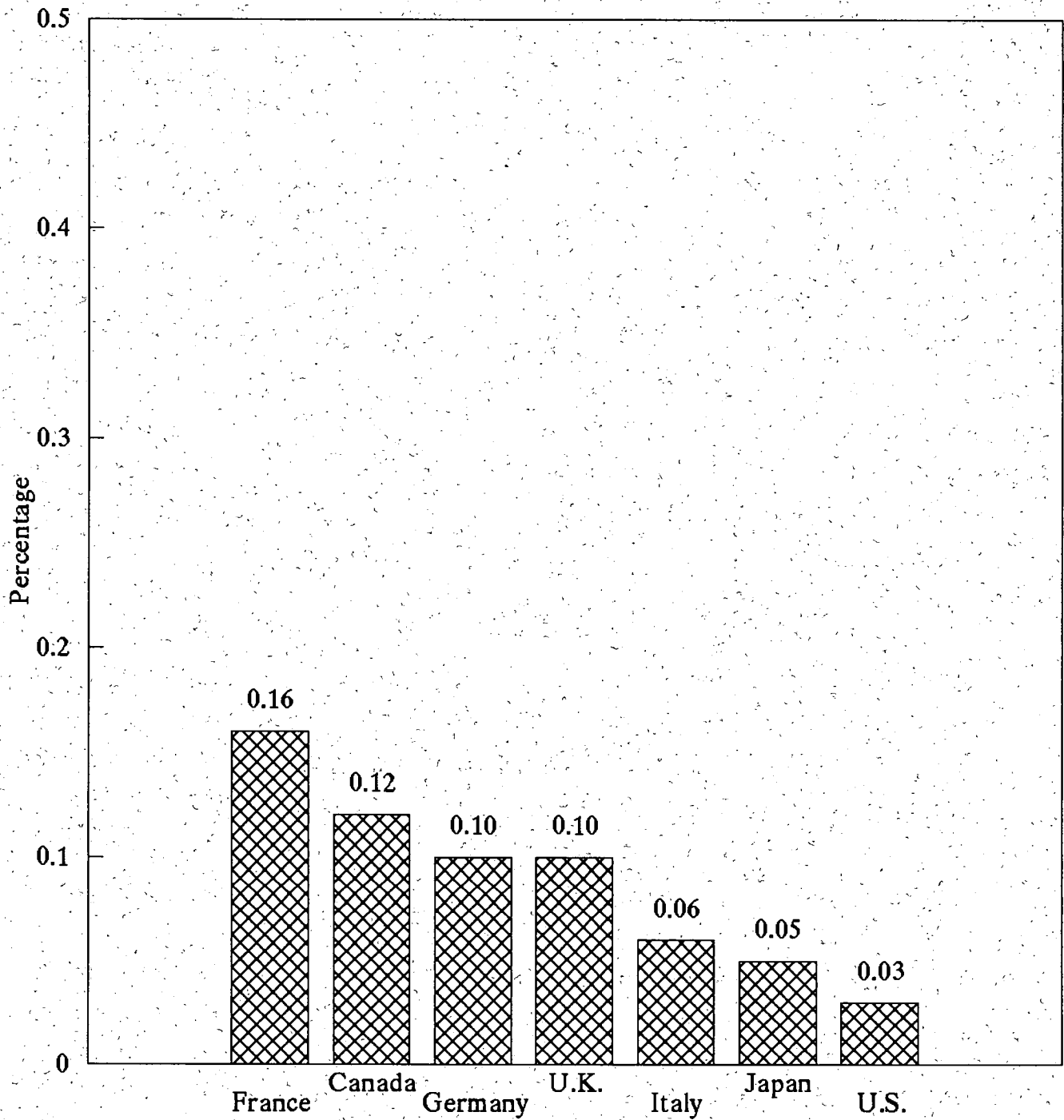
Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

Aid to Least Developed Countries as % of Total ODA – 1991 (G-7)



Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

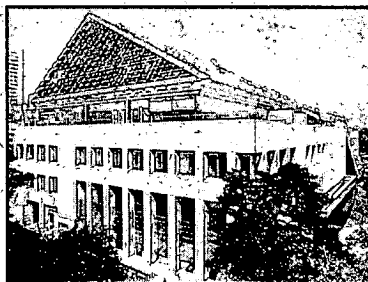
Aid to Least Developed Countries as % of GNP – 1991 (G-7)



Source: OECD, Development Cooperation Report 1992

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

THE FORMER YUGOSLAVIA

The past year has offered no relief from devastation and death in the former Yugoslavia. The concern expressed in the "Declaration on Former Yugoslavia" issued in July 1992 at the end of the Munich Summit could be equally valid today, but for the even more tragic and horrifying examples of inhumanity and wanton destruction seen over the past year.

Intense fighting, most particularly in Bosnia and Hercegovina, has resulted in countless violations of the most basic human rights by all parties to this conflict, although the majority of violations have been committed by the Serbian side.

There is support for the work being done by the International Conference on the Former Yugoslavia, first led by Lord Carrington, then by Lord Owen for the European Community and by Cyrus Vance, and now by Thorvald Stoltenberg for the United Nations. Long rounds of negotiations in Europe and New York have led to some progress, but peace remains elusive. Many cease-fires and agreements have not been respected. Sanctions and similar non-violent forms of coercion have been established through the United Nations Security Council and implemented by individual countries and by multinational groups.

The lifting of the siege of Sarajevo airport, carried out by Canadian troops as members of the United Nations Protection Force (Unprofor), has done much to ease the crisis in that city. Canada has continued to provide humanitarian assistance to the victims of violence in the former Yugoslavia, including \$9.5 million in humanitarian relief and a further \$1.75 million this year

for victims of sexual violence. Canadian humanitarian contributions since the fall of 1991 total more than \$36 million.

Canada has also provided Canadian Forces aircraft to carry supplies into Sarajevo. Over 6,000 tonnes of food and medical supplies have been transported on more than 450 flights. The UN secretary general appointed a Canadian specialist in international humanitarian law to a commission of experts investigating war crimes in the former Yugoslavia.

One positive element over recent months has been the development of a complex peace plan by Lord Owen and Mr. Vance. While recognized as less than perfect, it attempts to be equitable and calls for compromise on all sides. It consists of an interrelated set of constitutional principles, ceasefire arrangements and a map dividing the country into 10 provinces based primarily, but not exclusively, on ethnicity. The Croatian and Muslim leadership in Bosnia accepted the peace plan, but the Bosnian Serb assembly and population rejected it in a referendum.

Canada strongly supports efforts to reach a peaceful outcome to this conflict. The peace-overseeing mandate for Unprofor I (related to the UN-protected areas in Croatia) was up for renewal in June. Canada remains committed to Unprofor II, which has a mandate to protect the delivery of humanitarian assistance in Bosnia, but Canada recognizes the difficulties which our troops and others face. Sanctions have been agreed to and implemented, and international efforts continue to ensure their most effective enforcement.



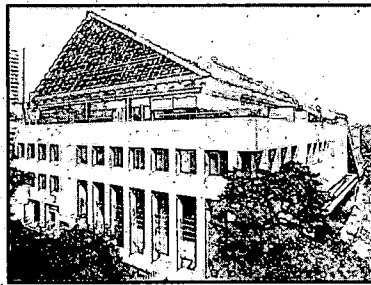
CANADA

The recently declared intention of the Serbian government to enforce sanctions against Bosnian Serbs is welcome. To be effective, this requires international monitoring of the Bosnia-Serbia border. Safe areas are also a way to improve security. Discussions are under way to increase their number and the level of security. While some countries support lifting the arms embargo against the Bosnian government, others believe this would not improve prospects for peace.

These issues will be of concern in the lead-up to the summit. The Vance-Owen peace plan remains the most promising foundation upon which to build a durable peace.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

PRIME MINISTER KIM CAMPBELL

Born in Port Alberni, British Columbia, and raised in Vancouver, Ms. Campbell earned a degree in political science from the University of British Columbia and pursued doctoral studies in Soviet government at the London School of Economics. She lectured in political science from 1975 to 1981 at the University of British Columbia and at Vancouver Community College.

After receiving a law degree at UBC, Ms. Campbell worked as a lawyer until 1985, when she was named executive director for the office of British Columbia Premier Bill Bennett.

Ms. Campbell began her political career with the Vancouver School Board, where she served from 1981 to 1984. She ran for the leadership of British Columbia's Social Credit Party in July 1986; and in October of that year she was elected member of the legislative assembly for Vancouver-Point Grey.

In the B.C. legislature, Ms. Campbell chaired the Select Standing Committee on Labour, Justice and Intergovernmental Relations. She also served on a number of other committees, including the Heritage Reform Committee.

Ms. Campbell was elected to the House of Commons as the member for Vancouver Centre in November 1988. In 1989, she was named Minister of State for Indian Affairs and Northern Development. From 1990 to 1992, she served as Minister of Justice and Attorney General of Canada.

In January 1993, Ms. Campbell was appointed Minister of National Defence and Minister of Veterans Affairs and became a member of the Cabinet Committee on Priorities and Planning.

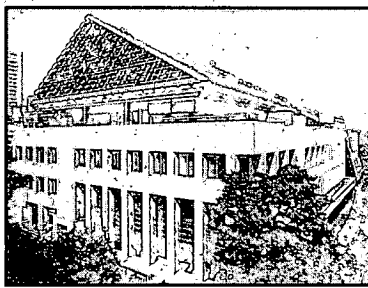
Ms. Campbell was elected Leader of the Progressive Conservative Party of Canada on June 13, 1993, and was sworn in as Canada's 19th prime minister on June 25, 1993.



CANADA

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

UNEMPLOYMENT IN G-7 COUNTRIES

Unemployment is expected to be a key issue at the 1993 economic summit in Tokyo. Governments of the seven major industrialized democracies (the G-7 countries) have already begun to put in place the key macroeconomic elements to support durable growth and job creation: deficit reduction in North America, lower interest rates in Europe and fiscal stimulus in Japan. There is a consensus that traditional macroeconomic policies need to be accompanied by structural reforms designed to make labour markets more flexible and individuals better prepared to adapt to changing economic conditions.

Over the past year, G-7 finance ministers have examined the problem of unemployment in the context of preparing a report on obstacles to growth and employment that leaders of G-7 governments requested at the Munich Summit in 1992. The report, focusing both on macroeconomic and structural policies, will be presented to leaders at this year's summit.

KEY FACTS AND ISSUES

In 1992, the average unemployment rate in the G-7 rose to 7.2 per cent, up sharply from 5.7 per cent only two years earlier (Table 1). The number of unemployed in G-7 countries was close to 24 million.

Much of the increase in unemployment over the past two years is due to the weak state of the global economy. Governments, however, are increasingly concerned that unemployment will remain a problem even when economic growth strengthens. This is because unemployment is at least partially a "structural" problem, explained by impediments to an efficient matching of supply and demand in the labour market.

One fact that suggests a structural problem is the upward trend in the G-7 unemployment rate since 1960 (Chart 1).

The Organization for Economic Co-operation and Development forecasts that the average unemployment rate in G-7 countries will peak at 7.6 per cent in the second half of this year, then start to decline slowly over the next year. For Canada, the OECD projects a gradual reduction in the unemployment rate, from 11.3 per cent in 1992 to 10.5 per cent by 1994.

The Canadian labour market is comparatively dynamic. In 1992, only 7 per cent of the unemployed in Canada were without a job for more than a year, compared with 46 per cent in the European Community. Correspondingly, the flows in and out of unemployment are relatively large in Canada. In 1988, a typical year before the onset of the last recession, 4.6 million Canadians — almost 40 per cent of our labour force — separated from their jobs, while 5 million found new jobs.

Furthermore, Canada has a solid record of job creation, having led the G-7 in employment growth over the past 30 years. Since 1960, the number of jobs in Canada has doubled. Over the same period, employment in the major European countries increased only 10 per cent (Chart 2). According to the International Monetary Fund and the OECD, Canada is expected to lead the G-7 in employment growth in 1993 and 1994.

Unemployment among youth is a subject of particular concern. In Canada, the youth unemployment rate, at 18 per cent, is considerably higher than the average rate among adults. In Germany, where apprenticeship



CANADA

programs in industry are highly developed, the youth unemployment rate is below 10 per cent and only slightly higher than among adults. This suggests that summit countries can learn by sharing their experiences in designing and implementing effective labour market policies.

THE OECD STUDY ON EMPLOYMENT AND UNEMPLOYMENT

Unemployment is currently the subject of a major study by the OECD. This two-year research project is intended to provide specific policy recommendations to governments. OECD Secretary General Jean-Claude Paye presented an interim report to OECD ministers on June 2 and 3.

The report provides policy suggestions that will help countries benefit from and cope with the changing demands of the workplace, including technological change and globalization. It poses three challenges for governments: first, to put in place macroeconomic policies aimed at achieving a sound, stable, predictable economic environment; second, to adopt structural policies that support the process of adjustment to change and the transition to more skill-intensive economies; and third, to design social assistance programs that achieve social objectives without inadvertently affecting the functioning of labour markets.

On macroeconomic policy, the report recommends that governments reduce budget deficits. This will exert downward pressure on long-term interest rates and create conditions that are favourable to stronger investment and higher employment. Improving the efficiency and effectiveness of public sector spending and taxation is also recommended.

The report views structural reforms as an essential complement to sound macroeconomic policies. Training, retraining, and education are recommended to prepare individuals for high-wage, high-productivity jobs. These, and other reforms to make labour markets function more smoothly, are intended to improve the "adaptive capacities" of economies.

The report also recommends that social assistance programs and taxation be re-examined. It warns that social benefits, in conjunction with high effective marginal tax rates, tend to create "dependency traps."

POLICY MEASURES IN CANADA

Canada has put in place the appropriate medium-term macroeconomic policies. Substantial and sustained declines in inflation, combined with a firm commitment by governments at all levels to reduce budget deficits, are helping to bring down interest rates. This, in turn, will stimulate growth and investment.

The Canadian government has also taken a broad range of actions to increase Canada's global competitiveness, including deregulation, tax reform, the Canada-U.S. Free Trade Agreement, the negotiation of the North American Free Trade Agreement and increased support for science and technology. Gains in productivity and competitiveness, together with improved access to foreign markets, have supported a strong export performance. This is providing a solid foundation for growth and job creation.

Initiatives have also been undertaken to enhance the efficiency of labour markets and to ensure that individuals are equipped to succeed in a more competitive environment. The federal government is progressively shifting resources from income maintenance to training, retraining and other active measures. As a result, the federal government has committed more funds to worker training and adjustment. The amount allocated in fiscal year 1993-94, \$3.8 billion, is 60 per cent more than in 1990-91.

Steps are also being taken to develop a "training culture" in the private sector. The government is encouraging sectoral partnerships between labour and business to develop effective training strategies. Moreover, the federal government and the provinces are working together to improve the incentives for work and training in federal and provincial income support programs.

Table 1
Unemployment in the G-7

	<u>Average</u> <u>1983-90</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>Latest Month</u>
Unemployment rate⁽¹⁾					
(per cent)					
United States	6.7	5.5	6.7	7.4	6.9 (May)
Canada	9.4	8.1	10.3	11.3	11.4 (May)
Japan	2.6	2.1	2.1	2.2	2.3 (Apr.)
Germany*	8.6	6.2	6.7	7.7	9.4 (Apr.)
France	9.7	8.9	9.5	10.2	10.9 (Apr.)
United Kingdom	9.6	5.9	8.3	10.1	10.5 (Apr.)
Italy	11.1	11.0	10.7	10.6	9.5 (1st quarter)
G-7**	6.8	5.7	6.6	7.2	7.0
Number of Unemployed⁽²⁾					
(millions)					
United States	---	6.9	8.4	9.4	8.9 (May)
Canada	---	1.1	1.4	1.6	1.6 (May)
Japan	---	1.3	1.4	1.4	1.6 (Apr.)
Germany*	---	1.9	2.6	3.0	3.1 (Apr.)
France	---	2.5	2.7	2.9	3.1 (Apr.)
United Kingdom	---	1.7	2.3	2.8	2.9 (Apr.)
Italy	---	2.8	2.7	2.6	2.2 (1st quarter)
G-7	---	18.4	21.5	23.7	23.3

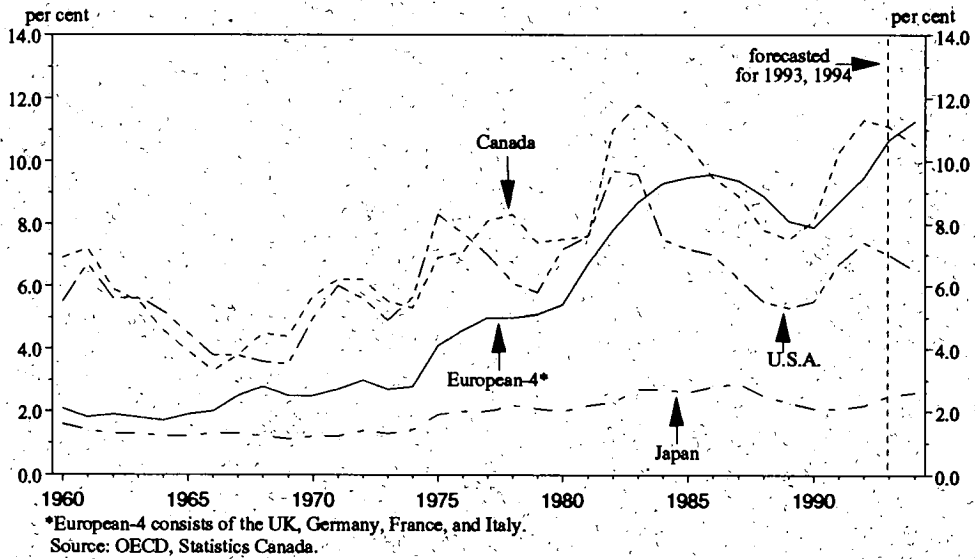
* Western Germany up to 1990, total Germany for 1991 to 1993

** Weighted average

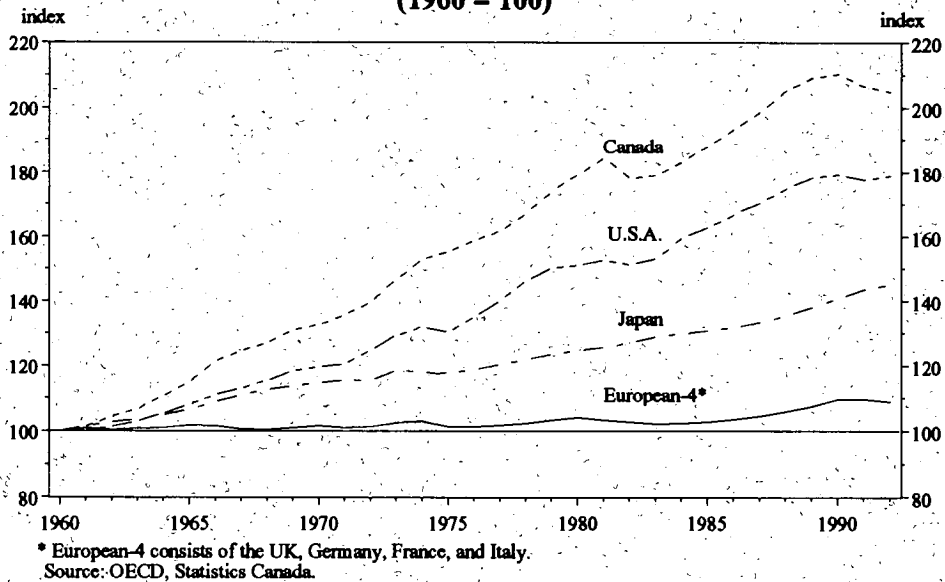
(1) Source: OECD and Statistics Canada

(2) Source: Data Resources Incorporated and Statistics Canada

**Chart 1
Unemployment Rates**



**Chart 2
Employment
(1960 = 100)**

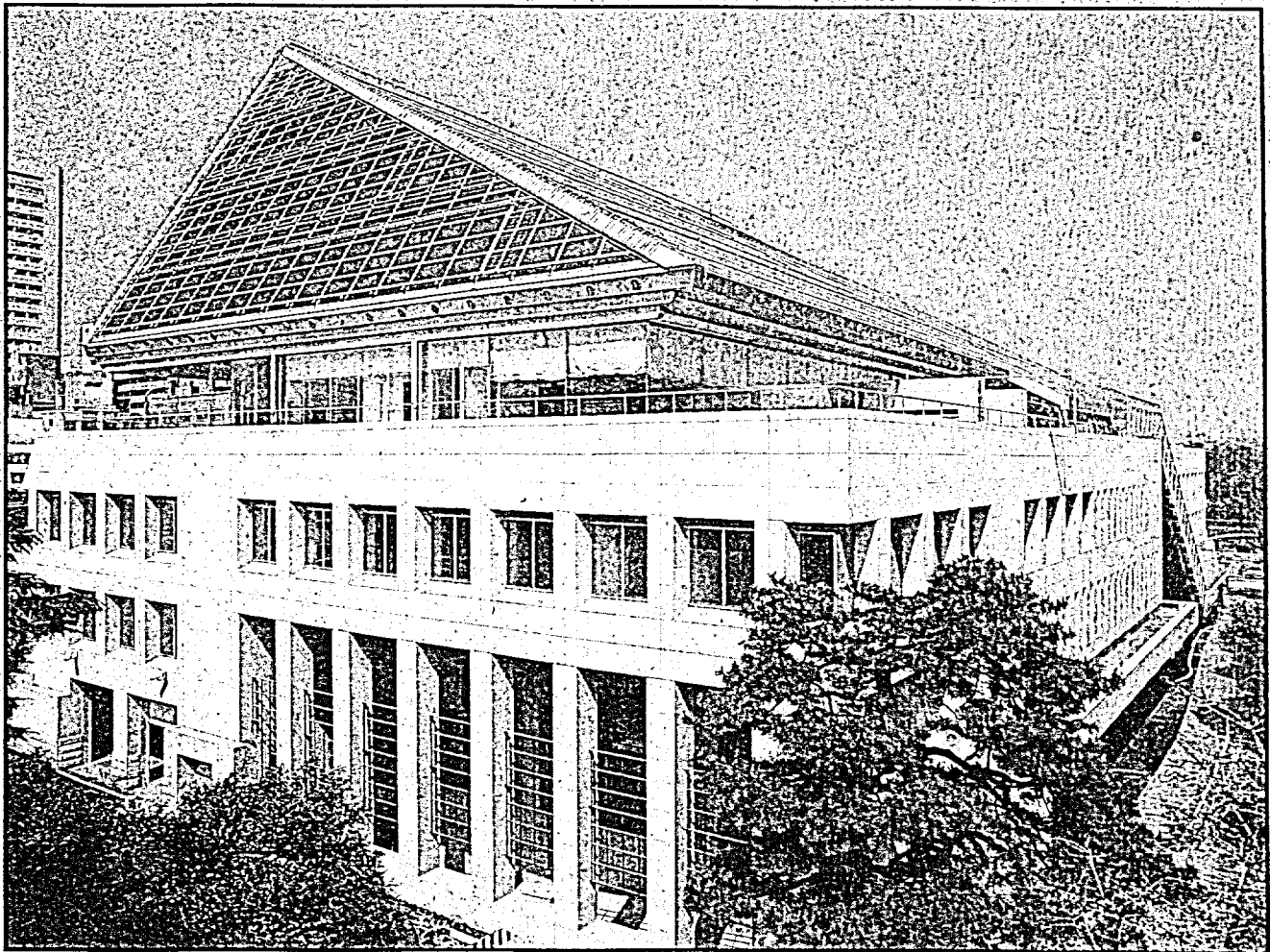


b2495729 (E)
b 2495430 (F)

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993

BACKGROUND INFORMATION



CANADA

Cover photo: Canadian embassy in Tokyo

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993

BACKGROUND INFORMATION

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

AUG 9 1993
AOUT

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada



Printed in  Canada

TABLE OF CONTENTS

The Tokyo Economic Summit	1
Canada and Economic Summits	3
The Global Economic Setting	6
Economic Relations with Developing Countries	8
The Environment	10
Nuclear Safety	12
Strengthening Multilateral Institutions	13
Nuclear Proliferation	14
Peacekeeping	16
Statistical Summary by Country	18
Comparative Economic Charts	19
Canada-Germany Relations	25
Canada-United States Relations	26
Canada-Japan Relations	27
Canada-France Relations	28
Canada-Italy Relations	29
Canada-United Kingdom Relations	30
Canada-European Community Relations	31
International Economic Organizations and Institutions	32
Munich Summit Declarations	38

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

This year's economic summit, the 19th annual meeting of leaders of the seven major industrialized democracies (the G-7 countries) and the president of the Commission of the European Communities, will take place in Tokyo, Japan, from July 7 to 9. It will be the first G-7 summit for the two North American leaders, President Clinton of the United States and Prime Minister Kim Campbell, Canada's new prime minister. Russian President Yeltsin will join the leaders for discussions at the conclusion of the summit.

Key economic issues likely to take a prominent place in the leaders' discussions include growth and employment, international trade and the Uruguay Round of GATT negotiations, economic and political relations with Russia, and relations with developing countries. The political agenda includes such issues as strengthening international co-operation through the United Nations, improving peacekeeping, and preventing nuclear proliferation. Relations with Central and Eastern Europe, nuclear power plant safety and management of nuclear waste, environment issues, and the major political issues dominating international attention will also be addressed.

Economic recovery in the G-7 countries will be on the minds of leaders and finance ministers. The performance of the G-7 economies has been uneven over the past year. While they are in different phases of the business cycle, the challenge faced by the G-7 countries is the same: how to achieve sustainable, non-inflationary growth and, with the notable exception of Japan, how to deal effectively with unemployment levels that remain unacceptably high. Both cyclical and structural causes of these problems are likely to be discussed.

The further liberalization of international trade continues to be important to global economic growth. Leaders are expected to discuss progress in the multilateral trade negotiations and ways to bring the Uruguay Round to a successful conclu-

sion by the end of the year. Discussions at this year's summit will focus on achieving a comprehensive and balanced package of commitments to market access for goods and services.

In anticipation of discussions in Tokyo, trade ministers from Canada, Japan, the United States and the European Community met in Toronto on May 14 to raise critical issues of market access. Trade ministers also met at the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) ministerial meeting in Paris June 2 and 3 to discuss these issues. The momentum from these meetings is expected to carry forward to summit discussions.

The Uruguay Round of trade negotiations cannot succeed without political will at the highest levels of governments. Preparation for the summit and the summit itself can reinforce efforts within the G-7 countries to bring the Uruguay Round to a successful conclusion before the end of the year.

The economic and political stability of Russia, Ukraine and other newly independent countries of the former Soviet Union and Central and Eastern Europe continues to be a matter of interest and concern. The summit countries, through international financial institutions, are committing substantial financial and technical support to these countries to ease their transition to market-based economies.

Summit leaders will meet with President Yeltsin to discuss his reform efforts. They are likely to review the progress made in implementing the assistance package agreed to at the April G-7 joint ministerial meeting in Tokyo. The leaders will also discuss co-operation on political issues.

Varying rates of economic growth, globalization of manufacturing and investment, and liberalization of trade are likely to be discussed, as is the impact of these factors on relations between developed and developing countries. No longer

limited to official development assistance, economic ties with developing countries increasingly encompass trade, investment and dialogue through a variety of multilateral political and economic institutions. Leaders may discuss ways to continue to build on these ties. The importance of good governance, respect for human rights, democratic development, and implementation of sound economic policies are also expected to be emphasized.

Another important area of discussion will be assessment of progress on the agenda that emerged from the United Nations Conference on Environment and Development, held in Rio de Janeiro last year.

A number of issues on the political agenda will receive considerable attention from leaders and foreign ministers. There is wide agreement that the United Nations needs to reform its operations to improve efficiency and cost-effectiveness.

Leaders are likely to discuss institutional reform within the UN system and may call on the UN to re-evaluate its operations.

Nuclear proliferation continues to be a major international security concern as a result of the political and economic situation in much of the former Soviet Union. Attempts by Iraq and North Korea to develop nuclear weapons capabilities have created additional concern.

The continuing conflict in the former Yugoslavia continues to be an important issue for the G-7 leaders. With the enormous expansion of international peacekeeping, the leaders are expected to review peacekeeping practices and discuss ways to make better use of resources to meet demands in the former Yugoslavia and elsewhere. This issue is of particular interest to Canada since the Canadian Forces are involved in all of the United Nations' current peacekeeping efforts.

CANADA AND ECONOMIC SUMMITS

SUMMIT HISTORY

The annual economic summit is the most visible element of an extensive, continuing process of consultation and co-operation among the seven leading industrialized democracies. Discussions held during the summits and the meetings of the Group of Seven finance ministers three or four times a year are closely linked to work being done in other international fora, including GATT (the General Agreement on Tariffs and Trade), the International Monetary Fund, the World Bank, and the Organization for Economic Co-operation and Development. Through these meetings and institutions, governments seek to manage an increasingly interdependent world economy.

The 1993 Tokyo Summit is the culmination of a year-long process. The issues on the summit agenda were reviewed during five advance meetings of the "Sherpas," the personal representatives of summit leaders. Through their preparatory meetings, the Sherpas look for areas of agreement that may lead to a summit consensus on the main issues. Prime Minister Campbell's personal representative is Under-Secretary of State for External Affairs Reid Morden.

The first economic summit, an initiative of French President Valéry Giscard d'Estaing, was held in Rambouillet in 1975. Around this first meeting table were gathered leaders of the United States, the United Kingdom, the Federal Republic of Germany, Japan and Italy to discuss the principal economic issues of the day in an informal and relatively unstructured environment. At the invitation of the U.S. president, Canada's prime minister joined the other leaders at the Puerto Rico Summit in 1976. The European Community was granted observer status at the 1977 London Summit.

The first summits focused on economic recovery. The heads of state and government agreed on measures to support stable economic expansion

and reduce high levels of unemployment, without increasing inflationary pressures. At these summits, the leaders recognized that structural changes had to be made in national economies to cope with rising oil prices and new economic realities.

In the early 1980s, containing inflation became a primary concern. The leaders agreed on the need to restrain public borrowing and limit growth of the money supply. They then sought to harmonize their policies to expand, reinforce and maintain the recovery that followed the 1981-1982 recession. Since then, the effort to ensure continued economic stability and prosperity by reducing inflation, interest rates and budget deficits has remained a top priority at economic summits.

After the 1986 Tokyo Summit, the growing emphasis by summit countries on co-ordinating economic policies saw the Canadian and Italian finance ministers joining the ministers of the United States, France, the United Kingdom, Germany and Japan to form the Group of Seven.

Ministers, central bank governors and senior officials of the G-7 meet between economic summits to discuss the economic performance and policies of their countries, further strengthening economic and monetary co-operation. After the downturn in western economies in 1990, emphasis was placed on policies likely to strengthen and sustain global recovery. In 1992, high unemployment rates and the need to adjust labour markets in all G-7 countries prompted governments to address this problem.

Summit leaders regularly discuss matters related to international trade. Canada, with its partners, seeks progressive and steady liberalization of international markets for goods and services.

At the 1986 Tokyo Summit, on the initiative of Canada and with the support of the United States,

the leaders for the first time expressed their concern over subsidy practices and protectionist measures that are distorting world agricultural markets.

Agriculture became one of the main issues of the Uruguay Round of multilateral trade negotiations launched in 1986. Agriculture is only part of a very broad negotiation agenda, which includes trade in goods and services, new trade rules, and the creation of a multilateral trade organization to manage the outcome of the negotiations.

While macroeconomic and trade issues have traditionally been uppermost on the agenda, other global issues have gained prominence over the years. Summit statements on such international problems as terrorism, narcotics and human rights abuse focus international attention and frequently lead to action. At the 1981 Ottawa Summit, for example, the focus on relations between developed and developing countries led to the North-South Summit in Cancun, Mexico. Growing awareness of environmental concerns since the Toronto Summit of 1988 has made linking economic development and environmental protection an international priority, and shaped the outcome of the UN Conference on Environment and Development in Rio in 1992.

Recent summits have addressed the issue of reconstruction in Central and Eastern Europe. In 1989, leaders asked the Commission of the European Communities to take the steps necessary to co-ordinate assistance to support reforms in Poland and Hungary. Since then, co-ordinated assistance through the 24 member countries of the OECD, the G-24, has been extended to all the countries of the region.

In 1989 Soviet President Mikhail Gorbachev first wrote to summit leaders outlining his objective of integrating the Soviet Union into the international economic system. At the Houston Summit in 1990, leaders asked four organizations — the International Monetary Fund, the International Bank for Reconstruction and Development, the Organization for Economic Co-operation and Development, and the European Bank for Reconstruction and Development — to complete a joint study of the Soviet economy and recommend reforms. The next year, immediately after the London Summit, leaders met with President Gorbachev to review his reform plans. In 1992,

leaders met with Russian President Boris Yeltsin after the Munich Summit to consider developments in his country and announce a comprehensive assistance package for Russia.

The first objective of summits is providing the opportunity for G-7 leaders to discuss among themselves the economic and political issues of the day, from their individual perspectives as heads of government and national political leaders. At the centre of the event are the private meetings of elected leaders whose task is to balance national interests with the need for collective response to issues. Most recommendations for summit reform are aimed at improving the leaders' opportunities for such discussions.

On some issues, summit leaders agree that joint action must supplement measures their governments are taking individually. This may be a major initiative that captures public attention — the collective response to assistance for Russia and Eastern Europe falls into this category — or one that goes relatively unnoticed, like the establishment of a \$150 million nuclear safety fund agreed upon at the Munich Summit.

CANADA'S PLACE AT THE ECONOMIC SUMMIT

Canada joined the economic summit process in 1976 during a time of instability and change. Oil price shocks, instability in financial markets, and economic uncertainty all underlined the need for expanded dialogue and greater policy coherence among the leading industrial democracies.

Canada is the world's seventh largest industrialized economy. Its wealth of natural resources was important to western countries during a time of uncertain supplies of energy and raw material. As a nation dependent on international trade, Canada has consistently favoured progressive trade liberalization. Any action on exchange rates is critically important to Canada. Accordingly, it is important for Canada to be at the table where such courses of action are set.

Canada's lack of a colonialist past, clear commitment to multilateralism — in particular its support for the United Nations and the UN's peacekeeping operations — and status as a major

donor country have allowed it to assume a valuable role as intermediary between the major industrial powers and the less-developed countries. Canada has used the summits to promote a number of initiatives that benefit less-developed countries, such as the more favourable treatment of debt agreed to at the Toronto Summit in 1988.

The importance of summit participation for Canada has, if anything, increased since the mid-1970s. The globalization of finance, trade and information during the 1980s and 1990s, along with the need to respond to the collapse of the Soviet bloc, has increased the need for international economic co-operation.

Canada's prosperity and security is directly related to its ability to influence the direction of international affairs, and its role in the economic summits will continue to be critical. Canada's recognized commitment to the development of a rule-based international system adds credibility to its participation in the summit process.

The most valuable outcome of the economic summits may be the role they play in setting a common framework for G-7 economic policies. They demonstrate to the world that the leaders of the

seven largest industrial economies can agree on a collective approach to economic growth. In doing so, they send a message of confidence to businesses, governments and consumers around the world.

Summits can also contribute to resolving political issues important to Canada. G-7 action in support of reforms in the former Soviet Union and in Central and Eastern Europe promotes global security and assures a greater sharing of burdens among contributors. Successful institutional and economic transition in these countries, in turn, can create opportunities for Canadian exporters and investors.

Canada can use the summit process to raise issues of particular concern to Canadians. At the 1991 London Summit, for example, Canada obtained a particularly strong declaration urging protection of living marine resources and compliance with regimes established by regional fisheries organizations.

Canada's participation in economic summits serves both its domestic and international interests at a time when the distinction between the two is increasingly blurred.

THE GLOBAL ECONOMIC SETTING

The pace of growth in the major industrialized countries has been uneven over the past year. The North American economies have been gaining momentum and the United Kingdom has begun to emerge from its prolonged recession. However, growth is weak in Japan, and the continental European economies have entered a recession. Although economic growth has differed, all these economies share unacceptably high unemployment.

In North America, the pace of recovery was unusually slow and employment failed to expand as rapidly as it has in past recoveries. In Japan, past asset price deflation continued to have profound effects in the financial and non-financial sectors of the economy. European growth, by contrast, was constrained by high interest rates. In Germany, the reaction of monetary policy to the unification-related boom led to higher interest rates, which were transmitted to the rest of Europe. Although European interest rates have fallen considerably so far this year, signs of renewed growth on the continent may not be seen until late in the year.

Growth in the developing countries varied substantially from region to region. The Middle East showed the fastest growth last year as oil production in Iraq and Kuwait returned to normal levels and efforts to rebuild these countries generated increased investment. Asia's growth was boosted by the fast-growing eastern Asian economies, including China and Korea.

In the Western Hemisphere, growth in the developing countries was less than half that of developing countries in Asia. On average, African countries posted the lowest rates of growth, in part because of severe drought but also because of some slippage in their reform efforts.

The former centrally planned economies continued to struggle last year with the transition to market economies. Output is estimated to have

declined sharply throughout the former Soviet Union and the countries of Central and Eastern Europe.

Inflation in the major industrialized countries fell to 3.1 per cent in 1992 from 4.4 per cent in 1991. Canada's inflation rate in 1992, 1.5 per cent, was the lowest among G-7 members. Inflation continued to be a problem in the developing countries, especially in South America and Russia.

European financial markets experienced a great deal of turbulence last year. In September, speculative pressures on the British pound and the Italian lira forced the U.K. and Italy to withdraw from the exchange rate mechanism (ERM) of the European monetary system, and other currencies were devalued within the ERM.

These developments have left the Deutschmark stronger against other European currencies. However, the Deutschmark has weakened somewhat against the U.S. dollar since the autumn, reflecting a narrowing of the German-U.S. interest-rate differential. At the same time, the yen has strengthened against North American and European currencies. The Canadian dollar has been broadly stable over the last six months, ranging from 78 to 81 cents American.

Current account imbalances in the major industrial economies were a greater source of attention over the past year. The most noteworthy change was a sharp widening of Japan's current account surplus, in line with weak domestic growth and a pickup in U.S. demand.

The volume of world trade is expected to expand by more than 5 per cent this year, according to projections by the International Monetary Fund (IMF). A successful conclusion to the Uruguay Round of multilateral trade negotiations would stimulate even greater output growth and a strong expansion of global trade over the medium term.

Strengthening prospects for growth and enhancing employment opportunities are the primary macroeconomic policy objectives of the G-7 countries. To meet these objectives, the G-7 governments are putting in place sound domestic policies and reforms that form the basis of a co-operative growth agenda.

Japan is taking advantage of its room to manoeuvre on the fiscal side. Its stimulus package, containing measures to increase government spending and stimulate private sector borrowing, is a welcome initiative. If it is implemented promptly, it will help to reinvigorate Japan's domestic economy and stimulate imports.

Germany is lowering its interest rates from the restrictive highs reached last summer. Reduction of underlying price pressures and a commitment to deficit reduction have made this easing possible and in turn set the stage for a progressive easing of monetary conditions throughout Europe.

The U.S. administration is committed to reducing its budget deficit over the medium term. This commitment has helped to ensure a decline in long-term interest rates and laid the foundation for stronger investment.

Canada is also contributing to the growth agenda. Sound monetary policy has permitted a steady reduction of inflation and thus a lowering of short-term interest rates. The policy is complemented by a firm commitment to fiscal consolidation, which contributes to lower long-term interest rates as well.

The governments of the G-7 countries are undertaking reforms that will improve market functioning and make their economies better able to adapt to changing conditions. At last year's summit, G-7 leaders asked finance ministers to examine obstacles to growth and report on them in Tokyo. In this context, Canada has emphasized the importance of reforms to make labour markets more flexible. Training is being given high priority to ensure that Canadian workers are prepared for the changing demands of the workplace.

Co-operative efforts in the G-7 will lay the foundation for more robust and durable global growth. According to the IMF's *World Economic Outlook*, real growth in the G-7 is expected to rise to 3 per cent next year from just under 2 per cent this year. Other industrial countries together are projected to grow at a comparable pace. An even stronger performance should be seen in the developing countries, where real growth is projected to be around 5 per cent. The former centrally-planned economies, taken together, are expected to contract further before reaping the benefits of their reform efforts. Assistance from industrial countries and international financial institutions will be most effective in countries that pursue sound macroeconomic and structural policies.

There is a consensus among forecasters, including the IMF, that Canada will lead the G-7 in growth and employment creation in 1994. According to the IMF, Canada's real GDP growth is expected to be 3.2 per cent in 1993, rising to 4.4 per cent in 1994. Canada's inflation rate will remain among the lowest for G-7 members.

ECONOMIC RELATIONS WITH DEVELOPING COUNTRIES

THE CHANGING WORLD SCENE

Global development has been marked by diverging trends. From 1960 to 1990, average life expectancy increased from 47 to 63 years and under-five mortality rates were halved. In the 1980s alone, average incomes rose almost 50 per cent. Economic growth has been exceptionally strong in East and Southeast Asia. However, poverty remains a problem in many areas of the developing world, where almost a billion people in Africa and Asia face sub-standard living conditions.

Technological change, globalization of products and markets, and the growing influence of environmental considerations have affected both developing and developed countries. The success of many Asian countries in world trade shows that long-term investment in education and infrastructure and openness to innovation can dramatically raise productive capacity and standards of living. There are positive developments in Latin America as well, where increasing investment is pushing up growth rates and reducing the region's debt burden.

The least-developed countries, especially those in Africa, have not fully shared in this economic progress. The continent continues to suffer from declining terms of trade, dependence on basic commodities and heavy debt burdens.

CANADA AND DEVELOPING COUNTRIES

The fight against global poverty remains the central objective of Canada's development assistance. In absolute terms, Canada was the world's seventh largest donor in 1992. In 1993-94, Canada's development assistance budget will reach \$2.51 billion.

As a member of the United Nations, the Commonwealth, La Francophonie and the Organization of American States, Canada is in a unique position to discuss the concerns of developing countries at economic summits. Although the issues are varied and complex, all point to an increasing interdependence among developing and developed countries.

Canada has sought to encourage the growth of developing countries through trade liberalization. This policy has been reinforced through our membership in GATT and our negotiations with Mexico on the North American Free Trade Agreement.

ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT

One year after the UN Conference on Environment and Development, much remains to be done to give meaning to our expressed desire to achieve sustainable development. Population pressures, resource depletion and environmental degradation are barriers to development, undermining the quality of life. Environmental issues have no borders. Developed and developing countries share a common interest in global environmental concerns. These concerns are a key component of Canadian bilateral development programs.

Canada contributes to multilateral environmental initiatives, such as the Montreal Protocol Multilateral Fund which helps developing countries combat ozone depletion, and to the Global Environment Facility. Canada has pressed to have protection of the environment made a criterion for funding by multilateral development banks.

GOOD GOVERNANCE

Good governance, respect for human rights and sound management of resources are essential if

developing countries are to realize the full benefits of development assistance and economic growth. Accordingly, Canada has made good governance, democratic development, and sound and transparent economic management key elements of our development assistance policy. Canada has also given increased weight to human rights in its decisions on funding for development assistance.

QUALITY OF AID

In an era of resource constraint in the industrialized countries, the quality of aid becomes more important. Among G-7 countries, Canada ranks first in humanitarian aid as a percentage of total aid expenditures, and second in aid to least-developed countries as a percentage of total aid. Canada is also the second most generous G-7 country in per capita provision of official development assistance (ODA) and in grants as a percentage of bilateral assistance. Canada is taking steps to make its aid more effective, to promote donor co-ordination and to ensure that resources have maximum impact.

DEBTS OF DEVELOPING COUNTRIES

Economic summits have contributed to the development of strategies to relieve the debt burden of developing countries. Canada has provided considerable debt relief to the poorer developing countries, and has forgiven all of its official development assistance loans to the least-developed countries, to the francophone and Commonwealth countries of Sub-Saharan Africa, and to the Commonwealth countries of the Caribbean. The total value of the loans forgiven is \$1.2 billion.

Canada played a key role in achieving consensus on debt concessions at the 1988 Toronto Summit. The adoption of "enhanced Toronto terms" by major creditors in 1991 improved the debt rescheduling terms available for low-income developing countries. The 1992 Munich Summit called for extending similar concessions to certain "lower middle-income" countries. Although the return to economic growth and renewed private investment have reduced the debt burden for some middle-income countries, especially those in Latin America, international debt remains a major obstacle to development in Africa.

THE ENVIRONMENT

In just 20 years, environmental issues have become top priorities on the international agenda. Once perceived as primarily local, environmental problems are now recognized as having global impact. Climate change, ozone depletion, transboundary air pollution, deforestation, desertification, mismanagement of marine resources and other global environment issues have forced the international community to respond.

The 1972 Stockholm Conference on the Human Environment placed environmental concerns firmly on the international agenda for the first time. The United Nations Environment Program was established as a result of the conference, to promote and co-ordinate action on environmental issues within the United Nations system.

In April 1987, the Report of the World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission), a watershed in international environmental discussions, introduced the term "sustainable development" to the international lexicon. The report emphasized that the environment and economic growth are not only compatible but interdependent.

Recent economic summits have increasingly addressed environmental concerns. At the 1988 Toronto Summit, a substantive discussion on the environment led to an endorsement of sustainable development.

The 1989 Paris Summit communiqué called for action in such areas as climate change, the integration of economic and environmental policies, sustainable forestry and sound management of the world's oceans. Leaders agreed that economic incentives, including ODA debt forgiveness and debt-for-nature swaps, could encourage developing countries to adopt environmentally sound policies.

Leaders at the 1990 Houston Summit urged that negotiations on climate change and forestry be

completed, and that a strategy on land-based sources of marine pollution be developed. They underlined the need to conserve and protect living marine resources, respect conservation regimes and strengthen regional fisheries organizations. The importance of preserving biodiversity (the wealth and variety of genetic material, species and ecosystems) was also noted.

The Houston Summit endorsed the continuing work of the Organization for Economic Co-operation and Development on environment-economy links, market-oriented approaches and environmental indicators. When OECD environment ministers met in January 1991, they developed an environmental strategy for the 1990s which included four Canadian initiatives: reviews of countries' environmental policy; good environment practices for governments; an examination of the relationship between trade and the environment; and the continuation of OECD work on environmental indicators. Ministers also encouraged the OECD to intensify its work on economic instruments, including "green taxes" and realistic resource pricing.

Further support for environmental co-operation was provided during the London Summit in 1991, where emphasis was placed on the role of market economies and democratic systems in mobilizing adequate resources and ensuring accountability. Protection of living marine resources, a Canadian priority, received particular attention.

The high priority attached to environmental issues by summit leaders, the groundwork provided by the Stockholm Conference and the Brundtland Commission, and the efforts of many other international bodies culminated in the 1992 United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) held in Rio de Janeiro, Brazil. Hosted by the UN and attended by leaders from more than 120 countries, UNCED's aim was to develop an international environmental agenda

for the 21st century, and to foster a global understanding of the interdependence of environment and development.

The aim of the conference was to make progress on a broad spectrum of environmental issues ranging from climate change and forest management to the protection of biodiversity and marine resources. The conference saw the adoption of the Rio Declaration, the Statement of Principles on Forests, and Agenda 21, a blueprint for sustainable development into the 21st century. In addition, framework conventions on biological diversity and climate change were signed by more than 150 governments. Canada has ratified both conventions. The 1992 Munich Summit pressed for action to follow up and implement the achievements of UNCED, urging other countries to join in establishing the UN Sustainable Development Commission.

In concert with multilateral efforts at UNCED and the economic summits, Canada made sustainable

development a top domestic priority. Following extensive public consultations on environmental problems, it unveiled the "Green Plan" in 1990. The Green Plan is a comprehensive policy framework and action plan for sustainable development in Canada. It establishes targets and schedules for a range of domestic and international environmental issues. The plan is based on the principle of partnership among stakeholders, including federal and provincial governments, business, labour, indigenous groups and non-governmental organizations. As a result of extensive consultations with all of these groups, and because they were included in Canada's delegation, Canada was able to play a more practical and substantial role in the deliberations at UNCED in Rio.

Growing public awareness and the sheer magnitude of the problems will ensure that the environment and sustainable development remain key domestic and international agenda items in the future.

NUCLEAR SAFETY

An energy source that does not create greenhouse gases or contribute to global warming, nuclear power will be increasingly important in the future. In Canada, nuclear power plants supply 16 per cent of the nation's electricity needs, with Ontario relying on nuclear power for 50 per cent of its needs.

In the former Soviet Union and Central and Eastern Europe, nuclear power also plays an important role in producing energy. The countries of the former Soviet Union rely on nuclear power for about 12 per cent of their electricity requirements, while those of Central and Eastern Europe use nuclear energy to supply 25 to 50 per cent of their electricity needs.

Since the 1986 disaster at Chernobyl, there have been rising concerns about the safety of Soviet-designed RBMK and older VVER nuclear reactors. These power plants continue to operate in the former Soviet Union and Central and Eastern Europe. As the Chernobyl accident illustrated, the potential risks posed by these plants affect many nations in Europe and beyond.

Concerns over reactor design, safety and operating procedures, and lack of effective regulation pointed to the need for co-ordinated action by the G-7 countries. At the 1992 Munich Summit, Germany spearheaded efforts to improve reactor safety. The Group of 24 was chosen as the nuclear safety assistance co-ordinating body for Central and Eastern Europe and the former Soviet Union.

Nuclear safety and control measures are a top priority for Canada. Canada's Candu reactor technology, with its pressurized fuel channels, has significant applications to the Soviet-designed RBMK reactors. For this reason, Canada is uniquely placed to help improve the safety of these reactors until replacement electrical power is available.

The focus of Canada's efforts has been the \$30 million Canadian Nuclear Safety Initiative announced by Prime Minister Mulroney in 1992 during the visit to Canada by Russian President Yeltsin. The funds are being used for both bilateral and multilateral activities.

The bilateral funds will be spent in three areas: nuclear safety, regulatory assistance, and utility management. Atomic Energy of Canada Ltd. has prepared a nuclear safety and engineering program, which will see Canadian nuclear experts in Moscow and Sosnovy Bor working directly with employees and management. AECB officials recently went to Russia and Ukraine to find out what kind of assistance program is needed to help create effective nuclear regulatory agencies there.

G-7 multilateral efforts include establishment of the Nuclear Safety Account being administered by the European Bank for Reconstruction and Development. Canada has contributed \$7.5 million to the account, which will fund projects not covered by various bilateral programs. The account is expected to begin funding projects in mid-1993.

In response to a request by the G-7 leaders, the World Bank and the International Atomic Energy Agency have collaborated on a report on electricity supply and demand issues facing countries of the former Soviet Union and Central and Eastern Europe. The study, which will be reviewed by G-7 leaders, outlines options for closing and replacing higher-risk reactors.

The Tokyo Summit will give leaders an opportunity to review progress made over the past year, and recommend further steps to improve the safety of the higher-risk Soviet-designed nuclear power reactors.

STRENGTHENING MULTILATERAL INSTITUTIONS

Over the last five decades, the international community has constructed a broad network of institutions to foster co-operation. While the Cold War largely prevented the close collaboration envisioned in the United Nations charter, the end of that era has seen new opportunities opening up.

Many of the institutions developed at the height of ideological conflict during the Cold War are no longer adequate to meet current challenges. Canada, which has been an ardent supporter of multilateral co-operation, believes it is time to consider reforming many of these international institutions, particularly the United Nations and its related agencies.

The economic summit provides an opportunity to look at the effectiveness of international co-operation and existing institutions. It is also an opportunity to review priorities and propose reform. In Canada's view, what is needed is not new organizations for international co-operation but more effective performance by existing institutions.

There are many problems associated with the present international consultative and decision-making arrangements. Growing interdependence and the weight of new issues have triggered many of these problems, especially those related to mandate, resources and management. The UN secretary general is pursuing fundamental reforms in the United Nations system, but new tasks, especially in the field of peacekeeping, are outstripping both the capacity of the UN to respond and the willingness of member states to pay assessed contributions.

In his *Agenda for Peace* the secretary general provided a range of options that allow the UN to

work more effectively to improve the international security atmosphere. Specifically, he outlined a set of proposals to improve the UN's ability to cope with a growing list of peacekeeping demands. These include several possible ways to investigate and resolve disputes before they become full-fledged conflicts, and military action from preventive deployment to enforcement. Other proposals are focused on the post-conflict period: tribunals for war crimes, repatriation of refugees, humanitarian relief operations, election monitoring, civil administration and economic reconstruction. Some of these elements are already in play in Bosnia, Cambodia and Somalia. Canada supports the thrust of the UN secretary general's proposals.

Problems of mandate, administration and leadership continue to hamper effective international co-operation. In the UN system, co-ordination among competing agencies tends to be weak. Without clear priorities, these agencies cannot effectively address core policy issues or provide adequate levels of funding. As the number of new international organizations has increased, many of them regional, struggles over mandates have led to duplication of effort rather than effective co-operation.

As a middle power deeply involved in promoting peace and security, Canada believes it is essential that G-7 countries commit themselves to revitalizing existing multilateral institutions for political and economic co-operation. One way they can do this is by supporting the proposals of the UN secretary general in his *Agenda for Peace*.

NUCLEAR PROLIFERATION

Nuclear proliferation remains the most critical security issue facing the world. The disintegration of the Soviet Union has increased the number of potential nuclear weapons states as well as the sources of proliferation. In May 1992, Prime Minister Mulroney outlined a seven-point policy to prevent nuclear proliferation. Several elements of this policy were endorsed at the Munich Summit in 1992:

- strengthen the Non-Proliferation Treaty (NPT) by its indefinite extension in 1995 and by universal adherence to it;
- strengthen International Atomic Energy Agency (IAEA) safeguards and increase funding for their implementation;
- tighten controls on the export of nuclear weapons and technology;
- curtail the potential sale of nuclear expertise to pariah states;
- encourage security co-operation in regions of tension.

Ukraine and Kazakhstan have not yet acceded to the NPT or ratified the Lisbon Protocol, in which they agreed to eliminate strategic nuclear weapons. North Korea recently expressed its intention to withdraw from the NPT. This development could represent a serious setback in efforts to strengthen and extend the NPT and could weaken the overall regime.

It is imperative that the G-7 countries continue the efforts undertaken at the Munich Summit to curb and prevent the proliferation of nuclear weapons.

First and foremost, Canada believes that the international community must work toward achieving universal accession to the Nuclear Non-Proliferation Treaty and its indefinite extension at the NPT

Extension Conference in 1995. Ratified by 157 countries, this treaty is the main international instrument for curbing nuclear proliferation. There are still several countries with nuclear programs or nuclear weapons on their territory which have not yet signed the treaty.

The significant reductions in the nuclear arsenal of the United States and the former Soviet Union achieved in the last year should help to pave the way for a successful conclusion of the 1995 Extension Conference, but other nuclear weapons states should also do their part. The conclusion of a comprehensive test ban treaty among the nuclear weapons states would be the surest way to prevent a new nuclear arms race. A universal and extended moratorium by all nuclear weapons states would maintain the momentum toward negotiation.

These recent accomplishments should allay the suspicions of a number of countries that the nuclear non-proliferation regime is perpetuating a system of unequal responsibility and security. Undermining the NPT would create greater risks and instability. The best guarantee against nuclear adventurism is an indefinite extension of the treaty. Canada will work with its G-7 partners and other like-minded countries to achieve a successful conclusion to the NPT Extension Conference.

It should be recognized that adhering to the Nuclear Non-Proliferation Treaty in itself may not prevent clandestine nuclear programs. North Korea and Iraq are cases in point. Stronger measures are needed to deter violation. The case of North Korea has demonstrated the need for a coherent system to manage non-compliance and has proven the usefulness of giving the International Atomic Energy Agency the power to carry out safeguards inspections at any installations at any time. Canada will continue to work with the major UN contributing countries to strengthen the IAEA.

Another element of the Canadian approach to nuclear non-proliferation is to fulfil the stipulation of the NPT for co-operation and assistance in peaceful nuclear technology. Canada supports an expanded program of technical co-operation within the IAEA. Progress on this front would provide another building block toward our long-term goal.

A major problem concerns the potential movement of expertise and technology from the countries of the former Soviet Union to countries that aspire to produce nuclear weapons. The creation of two international science and technology centres, in Russia and Ukraine, should help to alleviate the problem by creating jobs for the scientists

in these countries. Canada is contributing to both centres and is assuming leadership in implementing the second centre in Kiev.

At the same time, regional security concerns, which are at the root of proliferation, should be addressed. The Middle East peace process, the convening of a five-power conference in South Asia, and the range of activities carried out through the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) and the North Atlantic Co-operation Council, should alleviate fears and reduce incentives to acquire nuclear weapons.

PEACEKEEPING

Canada is proud of its record in preserving world peace and fostering global security. Since 1956, when Lester Pearson, then Canada's secretary of state for external affairs, proposed the idea of a UN peacekeeping force to help resolve the Suez crisis, Canada has participated in virtually every UN peacekeeping operation.

In the last two or three years, however, the number, cost and risk of peacekeeping operations under the United Nations have increased dramatically. Canada has increased its contribution accordingly.

The resources of the UN and participating states have become dangerously stretched in the last three years as the requirement for peacekeepers grew sixfold. Cambodia will cost the UN \$2 billion and the current operations in the former Yugoslavia will require \$1 billion. Implementing a UN-brokered peace plan in the former Yugoslavia will entail significantly higher costs. Over the next two or three years, the financial needs of the UN to cover the costs associated with current and predictable peacekeeping operations might grow by well over \$3 billion.

The strain put on UN resources and management capabilities has started to show. Canada believes that the UN still provides the most effective means of achieving global peace and security. That is why Canada has endorsed the thrust of the secretary general's report, *Agenda for Peace*.

The proposals in the secretary general's report capture the complex reality of the post-Cold War era and put forward a broad spectrum of instruments — peacekeeping, peacemaking, enforcement, preventive diplomacy and peacebuilding — and resources to prevent, manage and

solve conflicts. Providing the financial and human resources to support the proposals in a zero-growth budget environment would require a collective effort and a willingness to share the burden equitably. In this endeavour, the secretary general will need the full support of the main contributors, particularly the G-7 countries, who collectively provide 65 per cent of the assessed contributions to the UN.

In addition to its participation in current peacekeeping missions, Canada has already taken steps to address the secretary general's concerns. We have provided an expert to assist the Secretariat in developing a stand-by program and we are discussing with the UN a proposal for providing stand-by forces, which would be available for duty on very short notice after a decision by the UN Security Council. Canada is also sponsoring a program to develop the UN's capacity to provide logistical support for peacekeeping operations.

Canada believes that other measures are needed to address urgent needs both at UN headquarters and in the field to ensure professional operation: establishment of a clear command structure, standard procedures to avoid waste of time and resources in each new mission, a greater degree of inter-operability among national forces, and the possible creation of a UN staff college.

One of Canada's aims is to ensure that the UN can be relatively certain of the forces and resources at its disposal at any time, to improve planning and provide for quick preventive actions. In the same vein, Canada believes that early-warning and crisis-prevention measures

should be set down, so that situations can be resolved before armed conflict breaks out.

Canada will continue to contribute its fair share in any UN peacekeeping action, but the complexity,

scope and number of predictable operations will require greater participation by other member countries as well.

STATISTICAL SUMMARY BY COUNTRY

		Canada	U.S.	Japan	Germany ¹	France	U.K.	Italy	G-7
Population (millions)	1991	27.3	252.7	123.9	80.1	57.0	57.6	57.8	655.7
Share of world population (%)	1991	0.5	4.7	2.3	1.5	1.1	1.1	1.1	12.3
Share of world GDP² (%)	1990	2.2	22.5	7.6	4.3	3.5	3.5	3.4	46.9
Real GDP/GNP (% change)	1991	-1.7	-1.2	4.0	1.0	1.1	-2.2	1.3	0.2
	1992	0.9	2.1	1.3	2.0	1.8	-0.6	0.9	1.6
Unemployment rate (%)	1991	10.3	6.7	2.1	6.7	9.9	8.1	10.9	6.6
	1992	11.3	7.4	2.2	7.7	10.3	9.8	11.1	7.2
Consumer price inflation (% change)	1991	5.6	4.2	3.3	4.8	3.1	5.9	6.3	4.4
	1992	1.5	3.0	1.7	4.5	2.8	3.7	5.5	3.1
Current account balance (billions US\$)	1991	-25.5	-3.7	73.0	-20.0	-6.0	-11.0	-21.0	-15.0
	1992	-23.7	-62.4	118.0	-25.0	3.0	-21.0	-25.0	-37.0
Merchandise trade balance (billions US\$)	1991	5.0	-73.4	103.0	40.3	-10.0	-18.2	-0.7	30.0
	1992	7.8	-95.2	132.6	49.9	1.7	-24.3	4.9	58.4
Export volume growth (% change)	1992	9.0	6.9	0.7	-0.1	5.5	2.8	3.7	NA
Import volume growth (% change)	1992	7.0	11.6	-0.7	1.3	0.9	5.9	3.2	NA
Canada's trade with G-7 (billions C\$)	1992								
Exports to		—	118.4	7.4	2.2	1.3	3.0	1.1	133.4
Imports from		—	96.4	10.8	3.5	2.7	4.1	1.7	119.2
Trade balance		—	22.0	-3.3	-1.4	-1.4	1.1	-0.7	14.2
Exports to as % of total		—	77.0	4.8	1.4	0.9	2.0	0.7	86.8
Imports from as % of total		—	65.2	7.3	2.4	1.8	2.8	1.2	80.6
Official development assistance³									
% GDP/GNP	1991	0.45	0.20	0.32	0.40	0.62	0.32	0.30	0.3
Per capita (US\$)	1991	96.0	44.6	88.4	86.0	129.0	56.0	58.7	69.7
Assistance to Russia since 1989 as of April 14, 1992									
Per capita commitments (US\$)		79.0	40.4	37.8	486.0	43.0	23.0	49.0	96.0
Per capita disbursements (US\$)		69.0	31.0	6.0	343.0	35.0	1.0	30.0	63.0
Central government financial balance as % of GDP/GNP⁴	1991	-4.4	-3.7	-1.2	-1.9	-1.8	-2.5	-9.7	-3.4
	1992	-3.8	-5.0	-1.8	-1.4	-2.5	-6.3	-10.6	-4.4
Short-term interest rates (%) (as of Dec. 31)	1991	7.1	4.3	5.7	9.6	10.3	11.0	12.4	—
	1992	6.9	3.4	3.8	8.7	12.0	7.1	13.1	—
Long-term interest rates (%) (as of Dec. 31)	1991	8.1	7.1	5.8	8.2	8.7	9.6	NA	—
	1992	7.9	6.7	4.7	7.2	8.1	8.3	13.5	—
Exchange rate									
Domestic currency units per US\$ (as of Dec. 31)	1991	1.156	1.30	124.9	1.52	5.20	1.866	1151	—
	1992	1.27	1.21	124.9	1.62	5.53	1.51	1475	—

Sources: Department of Finance Canada; IMF *World Economic Outlook*, May 1993; OECD *Economic Outlook* 52, December 1992; OECD *Main Economic Indicators*, April 1993.

Note: "NA" means not available.

¹ All data refer to unified Germany.

² GDP shares are based on the purchasing power parity valuation of country GDPs, as per IMF *World Economic Outlook*, May 1993.

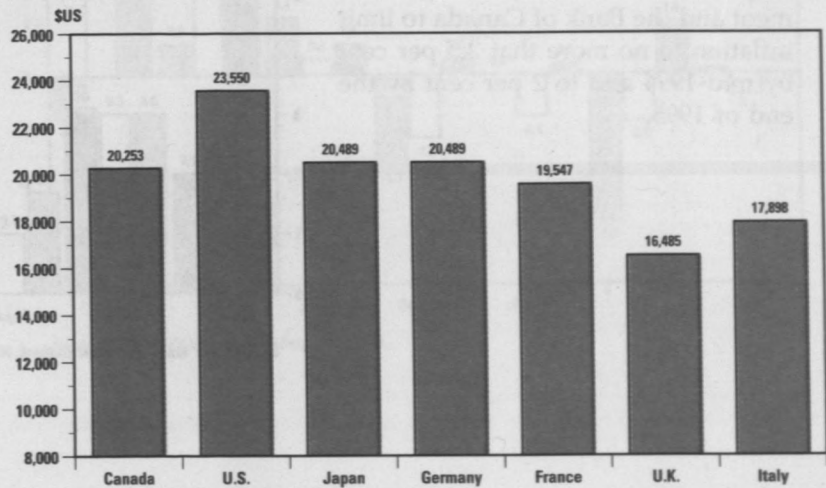
³ Official development assistance data for France excludes transfers to the overseas departments and territories. It includes forgiveness of non-ODA debt by the United States, the United Kingdom and Japan.

⁴ On a national accounts basis.

COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

CHART 1
GROSS DOMESTIC PRODUCT PER CAPITA, 1992

Gross domestic product (GDP) per capita is often used to compare standards of living across countries. To ensure comparability, it is best calculated in a common currency (e.g., U.S. dollars), using exchange rates that reflect the relative purchasing powers of the different currencies. On this basis, the United States had the highest GDP per capita in 1992, followed by Japan and Germany (tied for second), and Canada in third place.



Sources: OECD and Department of Finance Canada.

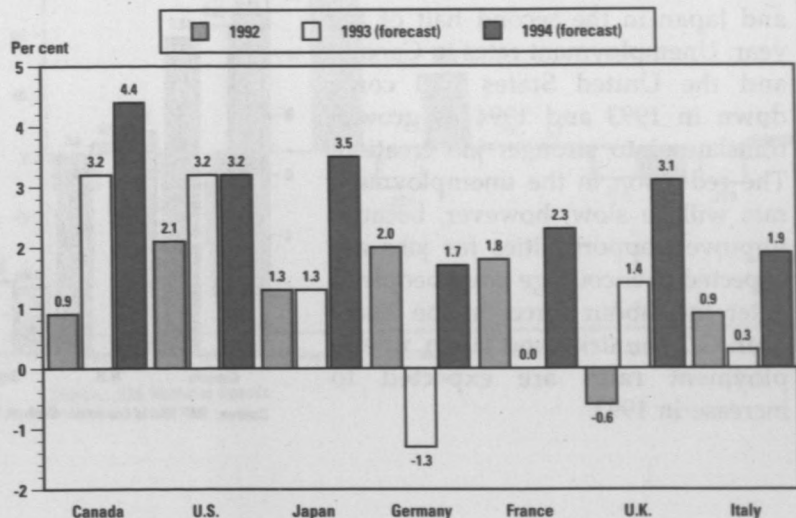
CHART 2
REAL GDP GROWTH, 1992-1994

In 1992, G-7 growth was modest. In the U.S. and Canada, weak activity firmed up as recovery from the 1990-91 recession took hold. In the U.K., real GDP continued to contract.

In other European countries, high interest rates and faltering confidence dampened growth. In Japan, real GDP growth slowed as falling asset prices and waning confidence depressed demand.

In 1993, as North American economies expand and recovery in the U.K. gains momentum, Germany is in a severe recession that has halted growth elsewhere on the Continent.

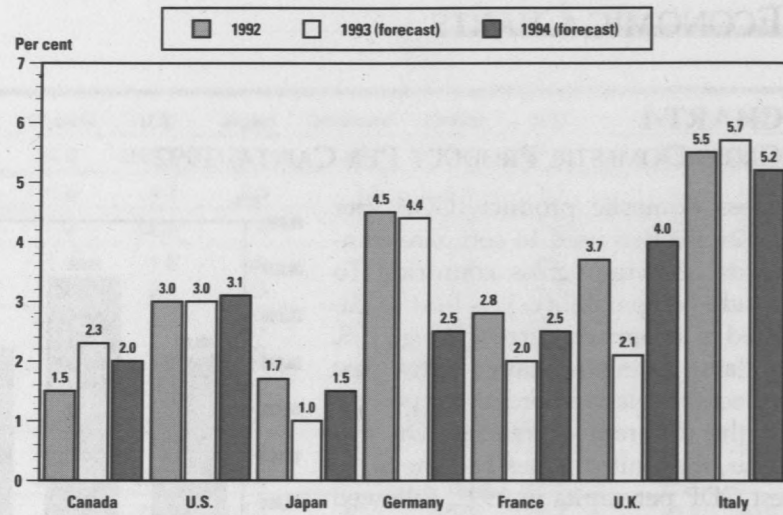
The IMF predicts that Canada and the U.S. will lead the G-7 in real GDP growth in 1993, and Canada will have the strongest growth in 1994.



Source: IMF World Economic Outlook, May 1993.

CHART 3 CONSUMER PRICE INFLATION, 1992-1994

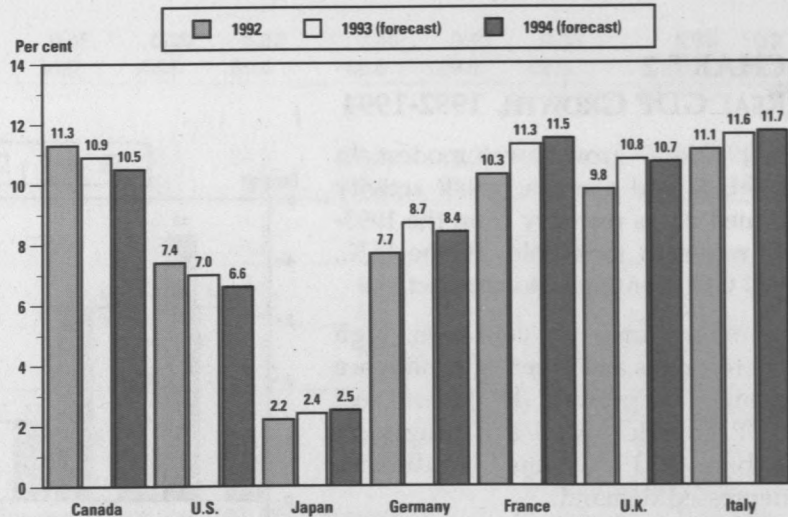
In 1992, Canada achieved the lowest rate of inflation of all the G-7 countries. In 1993 and 1994, Canada will remain one of the low-inflation G-7 countries. This will be in line with the targets established by the government and the Bank of Canada to limit inflation to no more than 2.5 per cent by mid-1994 and to 2 per cent by the end of 1995.



Source: IMF World Economic Outlook, May 1993.

CHART 4 UNEMPLOYMENT RATES, 1992-1994

The rate of unemployment rose in all G-7 countries in 1992 because of the subdued North American recovery and economic weakness in Europe and Japan in the second half of the year. Unemployment rates in Canada and the United States will come down in 1993 and 1994 as growth translates into stronger job creation. The reduction in the unemployment rate will be slow, however, because improved opportunities for jobs are expected to encourage more people to enter the labour force. In the European G-7 countries and Japan, unemployment rates are expected to increase in 1993.

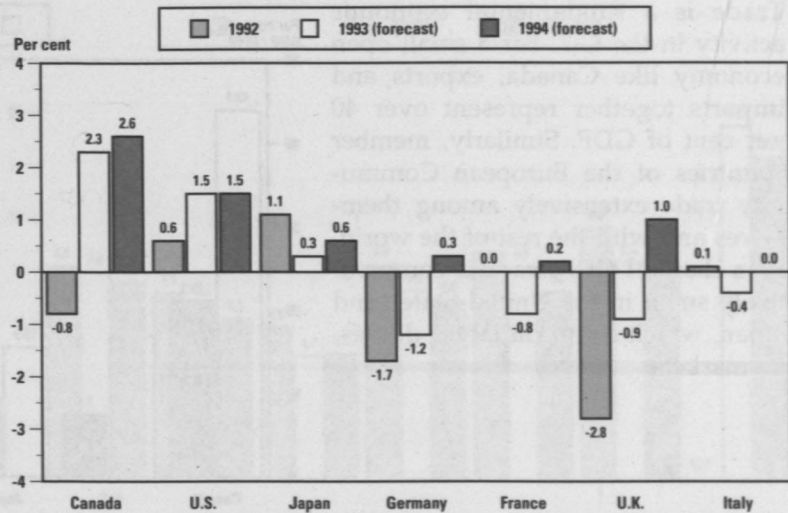


Source: IMF World Economic Outlook, May 1993.

CHART 5 GROWTH OF EMPLOYMENT, 1992-1994

Japan experienced the strongest employment growth in 1992, followed by the United States and Italy. In Canada, net job losses continued, despite the recovery in GDP that was under way.

For 1993 and 1994, the IMF projects that Canada will have the strongest employment growth in the G-7. Job growth in the United States is also expected to be robust.

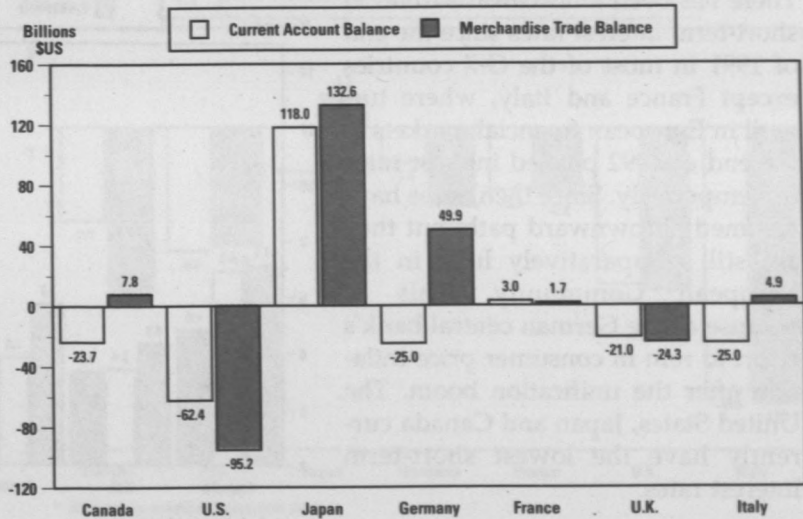


Source: IMF World Economic Outlook, May 1993.

CHART 6 CURRENT ACCOUNT AND TRADE BALANCES, 1992

G-7 current account imbalances increased in 1992. Japan's surplus reached a record level in U.S. dollar terms. This reflected a sharp increase in its merchandise trade surplus — due partly to weak demand for imports and to the yen's appreciation, which raised the dollar value of exports. Other G-7 countries, except France, ran deficits.

Canada's deficit was slightly lower than in 1991, due to a modest improvement in the merchandise trade balance. Sustained gains in productivity and competitiveness should bring more progress.

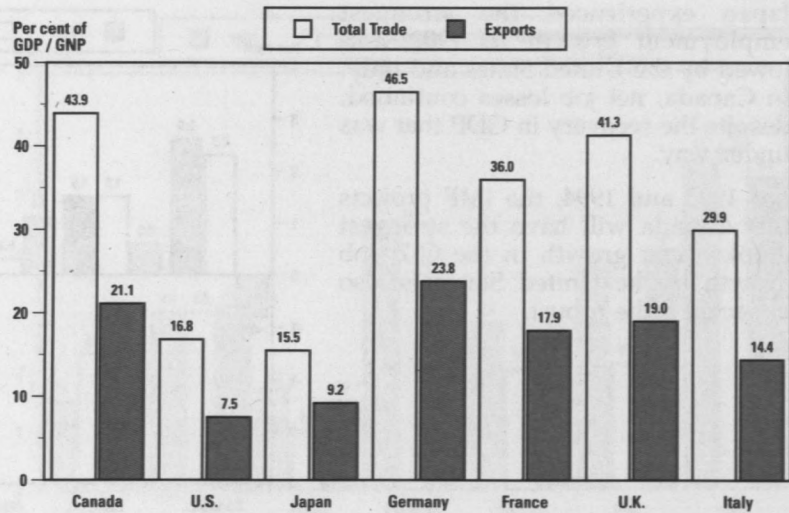


Sources: IMF, Statistics Canada.

CHART 7

TRADE IN GOODS AND SERVICES AS A SHARE OF GDP, 1992

Trade is a fundamental economic activity in the G-7. For a small open economy like Canada, exports and imports together represent over 40 per cent of GDP. Similarly, member countries of the European Community trade extensively among themselves and with the rest of the world. As a share of GDP, trade is comparatively small in the United States and Japan, which count on larger domestic markets.

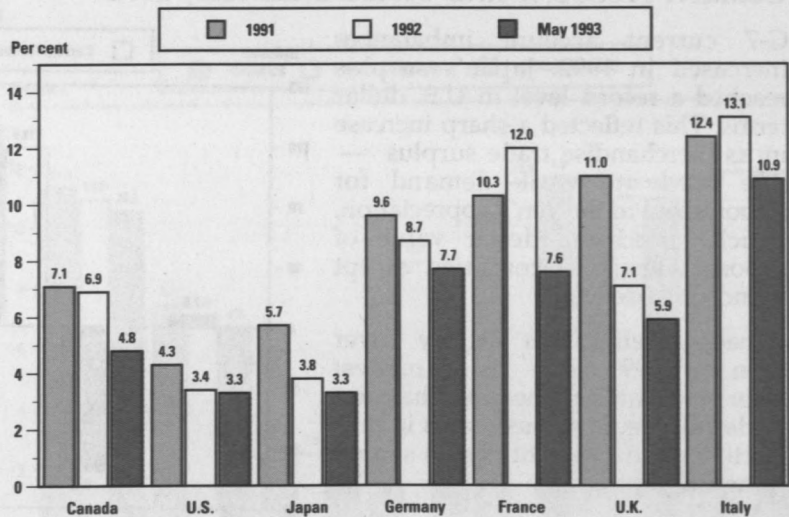


Source: IMF.

CHART 8

SHORT-TERM INTEREST RATES, 1991 TO MAY 1993*

There has been a downward trend in short-term interest rates since the end of 1991 in most of the G-7 countries except France and Italy, where turmoil in European financial markets at the end of 1992 pushed interest rates up temporarily. Since then, rates have resumed a downward path, but they are still comparatively high in the European Community. This is because of the German central bank's effort to rein in consumer price inflation after the unification boom. The United States, Japan and Canada currently have the lowest short-term interest rates.



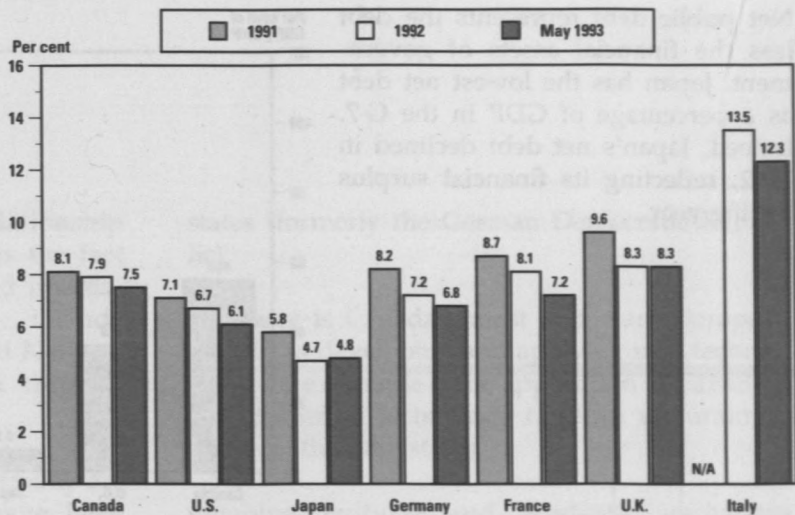
* End of period levels.

Source: Department of Finance Canada.

CHART 9

LONG-TERM INTEREST RATES, 1991 TO MAY 1993*

There has been a downward trend in long-term interest rates in all G-7 countries since 1991, but they remain above short-term rates in all of these countries except Germany and France. A vigorous effort to reduce government deficits and debt, and a credible commitment to price stability, are important to bringing down long-term rates and creating a favourable climate for long-term investment in the G-7 economies. Currently, long-term interest rates are lowest in Japan, which has the soundest fiscal position in the G-7 and a solid record on containing inflation. They are highest in Italy.



* End of period levels.

Source: Department of Finance Canada.

CHART 10

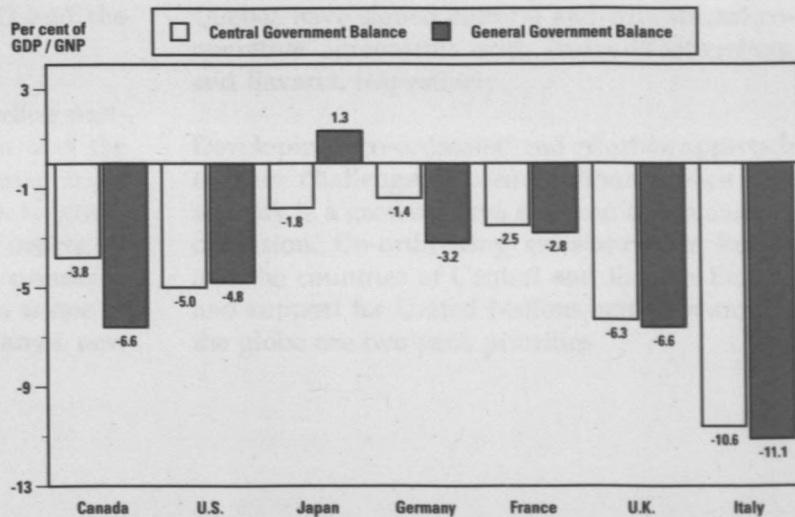
CENTRAL AND GENERAL GOVERNMENT FINANCIAL BALANCES, 1992*

The general government financial balance — revenues less expenditures of central, provincial/state and local governments — deteriorated in all G-7 countries. Weak growth eroded tax revenue and put upward pressure on such expenditures as unemployment insurance and social assistance. Japan was the only G-7 country with a general government surplus.

Italy recorded the largest general government deficit as a share of GDP in the G-7. Canada tied with the United Kingdom for second largest deficit.

The Canadian deficit, as a share of GDP, declined as measures were adopted to contain spending. Provincial deficits, which have increased in recent years, accounted for about 40 per cent of the general government deficit.

Canada is the only G-7 country which aims to eliminate new borrowing within five years.

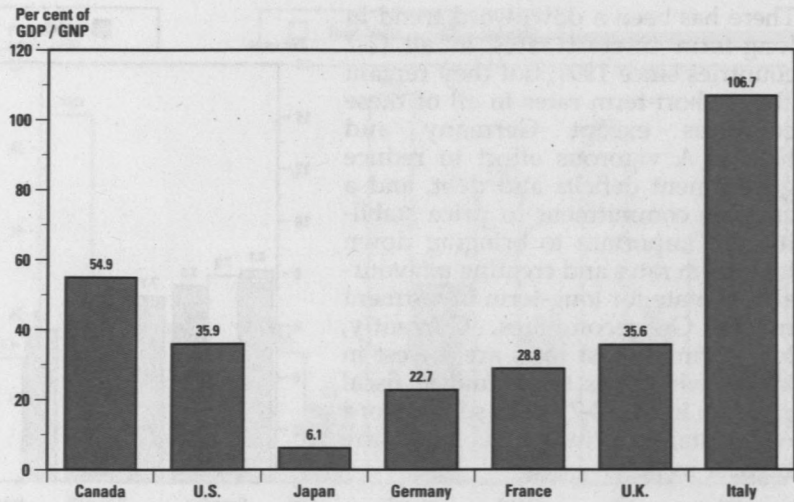


* Data are on a national accounts basis.

Sources: OECD and Department of Finance Canada.

CHART 11 NET PUBLIC DEBT OF THE GENERAL GOVERNMENT, 1992*

Net public debt represents the debt less the financial assets of government. Japan has the lowest net debt as a percentage of GDP in the G-7. Indeed, Japan's net debt declined in 1992, reflecting its financial surplus for the year.



* Data are on a national accounts basis.

Source: OECD.

CANADA-GERMANY RELATIONS

Many factors explain the close relationship between Canada and Germany. One is the fact that we share many foreign policy and international trade objectives. Examples include reforming and strengthening the United Nations, and the multilateral trading system through GATT.

As members of NATO, Canada and Germany are also defence partners. These ties have been strengthened by the presence of Canadian military personnel in Germany, by the training of members of the German armed forces in Canada and, most recently, by discussions on peacekeeping questions.

Heads of government, ministers and officials of both countries meet frequently through activities in the G-7, the United Nations, NATO and the CSCE.

Germany is Canada's fourth largest trading partner — after the United States, Japan and the United Kingdom. The value of two-way trade was \$5.8 billion in 1992 and continues to grow. Germany is Canada's second largest source of direct foreign investment among EC countries, following the United Kingdom. Canada is one of the leading country investors in Germany's new

states (formerly the German Democratic Republic).

Germany is Canada's most important European partner in developing and applying new technologies. One example is the application of Canadian environmental technology to clean up uranium waste in the new states.

Ongoing cultural and academic exchanges deepen understanding between the two countries. Non-governmental links have been particularly well developed by universities and organizations such as the Atlantic Brücke and the Canadian Institute for International Affairs.

There are contacts at the provincial level and between parliamentarians, as well. Ontario and Quebec have signed cultural and educational cooperative agreements with Baden-Württemberg and Bavaria, respectively.

Developing a co-ordinated and effective approach to new challenges to international peace and security is a growing area of consultation and cooperation. Co-ordinating assistance for Russia and the countries of Central and Eastern Europe and support for United Nations activities around the globe are two such priorities.

CANADA-UNITED STATES RELATIONS

Canada and the United States are partners in the world's largest trading relationship and are allies in the defence of North America and Europe. We also share responsibility for preserving the environment. Trade, defence and environment are the three traditional pillars of the relationship.

Canada and the United States are each other's most important trading partners. In fact, more than 15 per cent of Canada's gross domestic product is generated directly by exports to the United States. The Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA), currently in its fifth year, has contributed significantly to the economic growth of both countries.

In 1992, Canada exported a record \$122.3 billion worth of goods to the United States, an increase of \$14.7 billion from 1991. Two-way merchandise trade was valued at \$226.9 billion. There have been five rounds of tariff elimination talks between the two countries, and a number of important trade disputes have been resolved under the FTA dispute settlement mechanism.

Ratification of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) is a priority for Canada. Signed on December 17, 1992, NAFTA is scheduled to come into force on January 1, 1994, following ratification by Canada, the United States and Mexico.

Canada and the United States also co-operate on peace and security issues through a number of multilateral fora, as well as through the North American Aerospace Defence Command. The NORAD agreement, renewed every five years, has been modified to permit surveillance and tracking of aircraft suspected of carrying drugs illegally into North American airspace.

Since the signing of the 1909 Boundary Waters Treaty, Canada and the United States have co-operated to protect the environment they share. Issues include transboundary air and water quality, wildlife management, and the cleanup of the Great Lakes.

CANADA-JAPAN RELATIONS

While Canada's diplomatic relationship with Japan spans more than 60 years, its commercial relations have been alive for more than a century. There are 26 consultative mechanisms for expanding political, economic and cultural relations.

In Tokyo in 1991, Prime Minister Brian Mulroney officially opened the new Canadian chancery — an embassy building that has come to symbolize the importance of our relationship. The new facility is a showcase for Canadian products and achievements. It attracts more than 4,000 visitors a month.

As well as the Canadian embassy in Tokyo and the consulate general in Osaka, there are regional trade offices in Fukuoka and Nagoya. Honourary commercial representatives have been named in Hiroshima, Sendai and Sapporo.

Japanese investment in Canada has been significant; and science and technology collaboration has been increasing dramatically. In Japan in 1991, Prime Minister Mulroney and Japan's then prime minister Toshiki Kaifu announced the creation of a binational panel, Forum 2000: Partnership Across the Pacific. With the help of a group of Canadian and Japanese advisors, both governments are carrying out the forum's December 1992 recommendations on political, economic, and multilateral co-operation and cultural enhancement.

Japan is Canada's second largest trading partner, after the United States. Two-way trade was valued at \$18.2 billion in 1992. The composition of Canadian exports is diversifying, and exports of manufactured products, particularly in niche markets, are growing. While the trading relationship is generally harmonious, a troubled

Japan-U.S. economic relationship could have an effect on Canada.

In March 1992, Japanese portfolio investors held about \$49 billion in Canadian bonds and securities. Japanese portfolio investment in Canada started with a small borrowing by Quebec in the Tokyo financial market in 1972. Now Japanese investors hold about 20 per cent of Canadian bonds held by non-residents. These include federal, provincial, Crown corporation, municipal and corporate bonds. The bulk of Japanese portfolio investment has been in government and Crown corporation bonds, with modest investments in Canadian equities.

Japanese direct investment in Canada continues to grow, reaching a cumulative total of \$6.4 billion in 1992, more than three times the 1985 level. During the past decade, Japan moved from eighth largest foreign investor in Canada to third, behind the United States and the United Kingdom. The three most important sectors for Japanese investment are pulp and paper, automotive, and mining. Some 48,000 Canadians are employed in Japanese-affiliated companies.

While domestic financial difficulties have forced some Japanese financial institutions to reduce their foreign presence, four life insurance companies, 10 banks and four investment dealers have branch operations in Canada.

A science and technology consultative process has been in place since the mid-1970s. After an agreement formalizing this relationship was signed in May 1986, Canada set up the Japan Science and Technology Fund. More than 140 projects have been approved under the program.

CANADA-FRANCE RELATIONS

Bilateral relations between Canada and France are friendly and productive.

In 1992, the value of trade between our two countries reached nearly \$4.5 billion. From 1980 through 1991 the value of French investments in Canada increased from about \$1.3 billion to \$4 billion, placing France third among European Community countries with investments in Canada.

In 1972, Canada and France signed an agreement on fisheries in the northeast Atlantic, giving each country reciprocal access to Canadian and French waters. No agreement was reached, however, on delimiting the maritime boundary between Canada and France (i.e., Saint-Pierre et Miquelon). A 1989 agreement set up an arbitration tribunal to deal with this question. In June 1992, the tribunal recognized Canada's jurisdiction over most of the disputed zone. Canada and France then began discussions to set fishing quotas for French ships in the Canadian exclusive economic zone. These discussions failed and, on October 9, 1992, Canada set what it felt were equitable and reasonable quotas for France.

Canadian investment in France has also increased noticeably over the past decade. This trend should continue through 1993 with such major

initiatives as Northern Telecom's significant capital investment in Matra Communication; capital investment in the Carnaud Metalbox packaging group by Parfinance (a French holding company owned jointly by Belgian interests and by Power Corporation); construction of a plant to build pre-fabricated houses in Rumingham, northern France; the establishment of a subcontracting plant in Tours; and the purchase of a fruit juice manufacturer by the agri-food giant McCain France. In all, some 100 French companies depend on Canadian capital to some extent.

Cultural co-operation between France and Canada operates through government structures (i.e., a 1965 cultural agreement and numerous exchange programs) and through the energetic activities of artists and the spread of their works in the two countries.

Especially effective in promoting an understanding of Canada among the French are the 15 Canadian Studies Centres located throughout France. As well, France and Canada are working closely in the audiovisual field through co-production agreements and joint participation in TV-5. This partnership involves major economic interests, with more than \$300 million invested in joint productions since 1986.

CANADA-ITALY RELATIONS

Canada and Italy share strong cultural, trade and industrial ties, enhanced by the fact that Canada is home to more than one million people of Italian origin. Overall relations between Canada and Italy continue to be mutually beneficial and highly diversified.

Canada-Italy trade in 1992 was valued at \$2.9 billion, little changed from 1991. Canadian exports rose slightly and imports from Italy fell, somewhat narrowing the trade balance. Italy is the 11th largest market for Canadian goods and is Canada's eighth most important supplier. In recent years, Italy has enjoyed a trade surplus with Canada. In 1991, this reached nearly \$800 million, falling to \$700 million in 1992.

To strengthen and diversify co-operation between Canada and Italy, and in particular to promote trade and investment, an economic and industrial co-operation agreement was signed in 1988. The agreement has provided the framework for exchanges between the Canadian Manufacturers

Association and Confindustria, the federation of Italian industrial associations. Major Canadian firms doing business in Italy include Alcan Aluminium, Seagram Company, Bata Industries and John Labatt.

Canadian provinces have also been active in Italy. Ontario has been working since June 1990 with the "four motors of Europe," major areas of industrial concentration in Spain, France, Italy and Germany. The Italian "motor" is located in the Lombardy region of northern Italy, centering on the key city of Milan.

Italian investment in Canada would be further enhanced by the removal of Italy's restrictions on the movement of capital and the elimination of currency controls. In addition, both Italy and Canada would greatly benefit from joint ventures and strategic partnerships in the nearby markets of Central and Eastern Europe and in the United States.

CANADA-UNITED KINGDOM RELATIONS

Canada's relationship with the United Kingdom is, by almost every measure, the most extensive Canada has in Europe. While the tendency has been to focus on family and historical connections and a shared institutional heritage, the relationship between governments has always been broadly based and includes co-operative ventures in a variety of sectors in many parts of the world.

As suggested by the large number of both formal and informal exchanges with the U.K., our relationship remains one of Canada's most important. More than 100 Canadian departments and agencies have exchanges and co-operative activities with their British counterparts, ranging from participation in international conferences to peacekeeping operations.

Every year for the past 11 years, the Canada-U.K. Colloquium, sponsored by the two governments, has explored an area of public policy. The colloquium brings together people from the private and public sectors in Britain and Canada to exchange information, ideas and experience in areas of mutual concern, and to foster contacts and relations between the two countries. The next colloquium, on health care provision, will be held in the U.K. in November.

During the last year, there were more than 100 official visits, including meetings of ministers and deputy ministers. In London in May 1993, the two prime ministers discussed several foreign policy and trade issues. International conferences provide a setting for the two foreign ministers to meet on various issues.

During the past 25 years, Canada and Britain have begun to focus more on pursuing their interests within their respective regions. Britain's entry

into the European Community in 1973, the Canada-U.S. Free Trade Agreement in 1988, the North American Free Trade Agreement in 1992, and the growing importance to Canada of the Pacific Rim, have been milestones in this process.

Canadian business regards the United Kingdom as the gateway to establishing a presence in the European Community. By the end of 1991, Canadian firms had directly invested \$12 billion in the United Kingdom, more than tripling the 1984 year-end level. British business continues to find Canada a rewarding country for investment. British direct investment in Canada reached \$18 billion at the end of 1991.

Among European states, the U.K. is by far the largest investor in Canada. It holds 51 per cent of European investment, followed by Germany at 14 per cent. In addition, U.K. investors hold \$23 billion worth of Canadian bonds, compared to \$7 billion in 1987.

The U.K. is Canada's third largest trading partner, after the United States and Japan. It is a major market for Canadian primary products and, increasingly, for manufactured goods. Two-way trade in 1992 was valued at \$7.2 billion, up slightly from 1991.

The two governments currently have few policy disagreements. Differences on economic issues are, for the most part, in areas where policy is determined by the European Community.

Like Canada, the United Kingdom is supporting greater EC political co-operation, is seeking a successful outcome to the GATT multilateral trade negotiations, and is strengthening links with Central and Eastern Europe.

CANADA-EUROPEAN COMMUNITY RELATIONS

Canada has always attached a high priority to its relations with the European Community and its 12 member-states, which, taken together, represent Canada's second-largest trading partner.

Trade is a major component of Canada's relations with the EC. In 1992, the EC accounted for 8.4 per cent of Canada's global trade. Two-way trade in 1992 was valued at \$25.4 billion, slipping slightly from \$25.8 billion in 1991. Canada has had a trade deficit with the EC since 1983.

Canadian direct investment in the EC totalled \$18.6 billion in 1991 or 20 per cent of the total Canadian direct investment abroad. EC direct investment in Canada totalled \$30.8 billion or 24 per cent of total foreign direct investment in Canada.

In 1976, the EC and Canada signed a framework agreement to develop, promote and diversify trade and economic interchange. Ministers meet once a year to review and promote economic activity. In 1988, Canada and the EC agreed to hold semi-annual consultations on important questions of foreign policy at the level of ministers and senior officials.

In November 1990, a turning point was reached in political relations between Canada, the EC and its member-states, when the Declaration on Relations between Canada and the EC (the Transatlantic Declaration) was signed. In this declaration, the parties undertook to work together on a broad range of bilateral and international issues.

The mechanisms for political consultation were also reinforced to include consultation between Canada's prime minister and the presidents of the European Council and of the Commission of the European Communities. Most recent consultations took place in Ottawa in December 1992. The United Kingdom held the presidency of the European Council at that time.

In 1992, Canada and the EC resolved a longstanding dispute on overfishing in the North Atlantic. Under the agreement, the EC will abide by the quotas set by the North Atlantic Fisheries Organization, and Canada will reopen its ports to EC fishing vessels. The agreement must still receive final approval from the EC Council of Ministers.

INTERNATIONAL ECONOMIC ORGANIZATIONS AND INSTITUTIONS

CAIRNS GROUP

The Cairns Group consists of 13 small and medium-sized countries that export agricultural products and mutually aim to promote trade reform in agriculture. The countries are Argentina, Australia, Brazil, Canada, Chile, Colombia, Hungary, Indonesia, Malaysia, New Zealand, the Philippines, Thailand and Uruguay. The Cairns Group was named after Cairns, Australia, the site of its first ministerial-level meeting in 1986.

CONFERENCE ON SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (CSCE)

The Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) was created in 1975 by the Helsinki Final Act. It links Canada, the United States and 51 European countries in a series of politically binding commitments covering all aspects of security — from military confidence-building measures to human rights, environmental issues, democratic development and the transition to market-based economies. Japan is a non-participating state with observer status.

The CSCE is evolving to meet the challenges of a Europe in transition. In 1990, the CSCE began its transformation from a process to an institution by establishing a small secretariat in Prague, a conflict prevention centre in Vienna, and an office for democratic institutions and human rights in Warsaw. As well, the Council of Foreign Ministers and the Committee of Senior Officials was established. The CSCE has established the posts of CSCE secretary general and CSCE high commissioner on national minorities. CSCE representatives meet regularly in Vienna.

The CSCE is focusing much of its efforts on conflict prevention and management in Europe by dealing with root causes — through increased

emphasis on democratic development and human rights issues, and with symptoms — through missions. CSCE fact-finding, conciliation, sanctions assistance and conflict prevention missions are deployed throughout Europe — in Estonia, Moldova, Tajikistan, Georgia and the former Yugoslavia. Canadians are participating in several of these missions.

EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)

The European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) was set up in 1991 with headquarters in London. Its job is to foster a transition towards open market-oriented economies and to promote private and entrepreneurial initiative in the countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union that are committed to multi-party democracy, pluralism and market economics.

Canada, a founding member, has a 3.4 per cent share of the EBRD's capital base. The Canadian finance minister is the bank's governor for Canada.

At the request of G-7 leaders at the 1992 Munich Summit, the bank established a nuclear safety account to channel grants for urgently required equipment and materials for short-term improvements to higher-risk nuclear power plants in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union. Canada has contributed \$7.5 million to the account.

At the Tokyo ministerial meeting in April 1993, the EBRD was asked to establish a fund, in co-operation with the G-7, to promote small and medium-sized enterprises in Russia.

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE (GATT)

Since 1948, the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) has been the principal international body concerned with liberalizing world trade and negotiating the reduction of trade restrictions and other measures that distort trade. Though Russia and the People's Republic of China have not yet joined, more than 100 countries, responsible for more than 90 per cent of world trade, are GATT members. While GATT sets rules governing international trade only in goods, Gatt's Uruguay Round of negotiations seeks to bring investment, services, intellectual property, and trade in textiles and clothing under GATT discipline.

One of the major functions of GATT is to provide a framework for resolving international trade disputes between governments. When informal talks fail, countries may turn to the GATT dispute settlement process for formal consultation. Ultimately, there is recourse to a GATT panel.

Prior to the current Uruguay Round, there have been seven rounds of multilateral trade negotiations. The most recent, the Tokyo Round, ran from 1973 to 1979 and resulted in several important international agreements. In addition to significant tariff cuts, the Tokyo Round brought greater discipline to the use of non-tariff barriers such as import licensing, government subsidies, customs valuations, technical standards and government purchasing policies. The Uruguay Round is considered by many to be the most ambitious round of trade negotiations ever held under GATT.

The GATT Secretariat has its headquarters in Geneva. The director general is Arthur Dunkel (Switzerland).

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF)

The Global Environment Facility (GEF) was established in November 1990 as a three-year pilot project to provide financing to developing countries for environmental projects of global benefit in four areas: climate change; biodiversity; international water; and ozone depletion. (Countries eligible for Montreal Protocol Multilateral Fund

financial assistance are not included.) The World Bank, UNEP and UNDP are implementing agencies. Canada's contribution to the pilot phase, including core funding and co-financing, is \$25.2 million.

The GEF is the interim financial mechanism for the climate change and biodiversity conventions. GEF restructuring discussions are to be completed by the end of 1993, in part to meet the conventions' requirements for a financial mechanism with universal membership and a balanced, democratic, equitable and transparent control structure. Discussions on replenishing the GEF for 1994-96 will also be completed in 1993.

GROUP OF SEVEN (G-7)

The Group of Seven (G-7) was created at the 1986 Tokyo Economic Summit. It consists of the finance ministers of the summit countries (Canada, Germany, France, Italy, Japan, the United Kingdom and the United States), and was formed to enhance the surveillance and co-ordination of international economic policies, with a view to improving the economic performance of member countries.

The G-7 meets regularly, often with the participation of the managing director of the IMF.

GROUP OF 15 (G-15)

On the margins of the 1989 Non-Aligned Movement Summit in Belgrade, 15 developing countries decided to hold a summit on economic issues and co-operation among developing nations, or the "South." The first meeting of the G-15, the "Summit Level Group for South-South Consultation and Co-operation," was held in Kuala Lumpur, Malaysia, in June 1990. The second was held in Caracas, Venezuela, in November 1991 and the third in Dakar, Senegal, in November 1992. The presidency of the group rotates, with India currently in the chair. Members are: Algeria, Argentina, Brazil, Egypt, India, Indonesia, Jamaica, Malaysia, Mexico, Nigeria, Peru, Senegal, Venezuela, Yugoslavia (Serbia and Montenegro) and Zimbabwe.

GROUP OF 24 (G-24)

At the 1989 Paris Economic Summit, G-7 leaders decided to extend economic assistance to Poland and Hungary. They asked the Commission of the European Communities to co-ordinate this assistance. The commission responded by inviting 24 countries, all of them OECD members, to exchange information, establish priorities and review progress. Chaired by the EC, this group meets in Brussels and calls itself the G-24. It is also extending co-ordinated economic assistance to the Czech Republic, the Slovak Republic, Bulgaria, Romania, Albania, Latvia, Lithuania, Estonia and Slovenia. The mandate of the G-24 does not extend to the countries of the former Soviet Union, except on the issue of nuclear safety.

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)

The International Atomic Energy Agency (IAEA) was founded in 1957. Headquartered in Vienna, it is concerned with technical co-operation on a range of nuclear issues, including nuclear power, nuclear safety, radiation protection, waste management and non-nuclear power applications. In addition, it has established a program of on-site inspections, audits and inventory controls, known collectively as "safeguards," to deter countries from diverting nuclear materials from peaceful to military use. Attempts by some adherents to the Non-Proliferation Treaty, notably Iraq and North Korea, to develop clandestine nuclear weapons programs have led many of the 118 IAEA member states to conclude that their safeguards need to be strengthened.

INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION (IDA)

The International Development Association (IDA) is the concessional financing arm of the World Bank. IDA loans are concentrated in poor developing countries and are issued at no interest, with long grace and repayment periods. The IDA obtains its funding mainly from voluntary contributions by donor countries. Replenishments are arranged every three years through negotiations among the IDA's donors. Negotiations on the

10th replenishment were completed in December 1992.

Canada, the seventh largest contributor, committed \$829 million over eight years, beginning in 1994-95, to the 10th replenishment.

INTERNATIONAL MONETARY FUND

The International Monetary Fund (IMF) was established in 1945 to promote international monetary co-operation and international trade by enhancing the openness and stability of the international payments system. The IMF provides financing to member countries in balance-of-payments difficulties and helps them improve their economic management. It also oversees the functioning of the international monetary system.

The IMF has 177 member states, including Canada. The managing director is Michel Camdessus (France). Canada's finance minister is the governor for Canada, and Canada has a seat on the Executive Board.

NON-ALIGNED MOVEMENT (NAM)

The Non-Aligned Movement (NAM) was established after a series of increasingly structured meetings beginning in Bandung, Indonesia, in 1955. Created during the Cold War, it professed non-alignment with either of the two superpowers. Its mandate also included a search for solutions to world economic problems, particularly disparities in the level of global development. NAM currently consists of 110 diverse states, the majority from the developing world. A number of countries including Canada, as well as a variety of international and multilateral organizations, maintain observer status. Indonesia currently holds the chair.

NORTHWEST ATLANTIC FISHERIES ORGANIZATION (NAFO)

The Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) is the international body responsible for managing fish stocks in the northwest Atlantic outside Canada's 200-mile limit. NAFO is made up of 11 contracting parties: Canada, the European Community, Bulgaria, Cuba, Denmark (for

the Faroe Islands and Greenland), Iceland, Japan, Norway, Poland, Romania and Russia. Through consultation and co-operation, NAFO aims to contribute to the optimum use, rational management and conservation of fishery resources.

ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD)

The Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) was founded in 1961. It replaced the Organization for European Economic Co-operation, established in 1948 to co-ordinate European requests for assistance under the Marshall Plan. Canada was one of the founding members.

The OECD, which has its headquarters in Paris, is the forum where governments of the industrialized democracies share information on their domestic economies and consult on approaches to international economic and trade issues. Members also discuss issues affected by international and domestic policy. These include employment, the environment, social policies and the interactions between international trade and competition, investment and other domestic policies.

Reflecting the growing integration of the world economy, the OECD has entered into discussions with a number of non-member countries, most notably Mexico and South Korea. It also maintains an informal dialogue with dynamic non-member economies, including Hong Kong, Singapore, Taiwan, Malaysia, Thailand, Brazil, Argentina and Chile. Through the Centre for Co-operation with the European Economies in Transition, the OECD also carries out a comprehensive program of technical assistance involving public policy advice with the countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union.

The OECD Council, comprising all 24 member states, including Canada, meets once a year at the ministerial level. The last ministerial meeting took place June 2-3, 1993. The secretary general is Jean-Claude Paye (France).

OECD NUCLEAR ENERGY AGENCY (NEA)

The Nuclear Energy Agency (NEA) was created in 1956 as the European Nuclear Energy Agency. When Japan joined in 1972, the agency became the OECD Nuclear Energy Agency. Canada and the United States joined in 1976. The NEA, a subsidiary body of the OECD, aims to further the production and uses of nuclear energy, including applications of ionizing radiation, for peaceful purposes.

PARIS CLUB

The Paris Club is an informal group of representatives of official creditors who meet under the chairmanship of the French Treasury. They reschedule direct government credits and government-guaranteed commercial credits provided to other countries. While the club was created in the 1950s, it began to meet regularly only in the early 1980s with the onset of widespread debt-servicing difficulties among developing countries.

Terms for rescheduling vary according to the level of economic development of the debtor country. For lower-middle-income countries, the Paris Club stretches a country's debt service payments over 15 to 20 years. In 1988, the Paris Club agreed on more favourable treatment for the poorest countries ("Toronto terms"). The Toronto terms provided a reduction of debt obligations in net present value terms of about 33 per cent. This level was increased to 50 per cent with the adoption of the "enhanced Toronto terms" in 1991, which also allowed for future rescheduling of the entire debt.

Paris Club debt relief is conditional on the debtor country adopting an IMF-supported program of economic reform to improve its economic and financial situation so that the country will be able to service its external obligations. In April 1993, Paris Club creditors made a significant contribution to the economic reform effort in the former Soviet Union by rescheduling more than \$15 billion of its debt.

UNITED NATIONS COMMISSION ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT (CSD)

The newly established United Nations Commission on Sustainable Development (CSD) is responsible for guiding the follow-up to the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED), held in Rio de Janeiro, Brazil, in June 1992. The CSD also encourages dialogue with non-governmental and independent sector groups, and works with other UN agencies to integrate principles of sustainability throughout the UN system. The CSD Secretariat is based in New York City, where the CSD held its first annual meeting June 14-25, 1993. Arthur Campeau, Canada's ambassador for environment and sustainable development, has been elected a vice-chair of the commission's bureau.

UNITED NATIONS CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (UNCED)

The 12-day United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) was held in Rio de Janeiro, Brazil, in June 1992. UNCED brought together heads of government and heads of state from all over the world to discuss the integration of environment and development strategies on a global scale.

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD)

The United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) meets every four years at the ministerial level to consider international economic questions that affect the development plans and prospects of developing countries. It has a permanent secretariat and several bodies and committees that meet regularly in Geneva. UNCTAD VIII, held in February 1992, resulted in agreement to implement fundamental reforms that focus on policy research and analysis for the international community.

Canada supports UNCTAD financially through its annual assessed contribution to the UN budget. The secretary general is Kenneth Dadzie (Ghana).

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAM (UNEP)

The United Nations Environment Program (UNEP) was created in 1972 as a result of the UN Stockholm Conference on the Human Environment. The first executive director was Maurice Strong, the Canadian chairperson of both the Stockholm Conference and UNCED. In December 1992, the UN General Assembly endorsed Secretary General Boutros Boutros-Ghali's appointment of Elizabeth Dowdeswell, a senior official of Environment Canada, as the new executive director, replacing Dr. Mostafa Tolba of Egypt. UNEP is based in Nairobi, Kenya. Its mandate is to promote international co-operation and monitor the environment around the world. Canada has been a consistent supporter of the program, and doubled its annual contribution in 1992 to \$2.2 million. UNEP relies on a voluntary fund to carry out its duties.

WORLD ASSOCIATION OF NUCLEAR OPERATORS (WANO)

The World Association of Nuclear Operators (WANO) was created in 1989. Membership is open to any nuclear power plant operator who supports WANO's commitment to responsible power plant operations and collective responsibility for informing and assisting other nuclear operators. Canadian members are Atomic Energy of Canada Limited, New Brunswick Power, Ontario Hydro and Hydro Quebec.

WORLD BANK

The World Bank is a group of four institutions: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD); the International Development Association (IDA); the International Finance

Corporation (IFC); and the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA). The four institutions help raise standards of living in developing countries by channelling financial resources from developed countries.

More than 150 nations, including Canada, are IBRD members. The president is Lewis Preston

(U.S.). Canada's minister of finance is the IBRD governor for Canada. The sixth largest contributor to the bank, Canada has provided US\$318.7 million in capital.

MUNICH SUMMIT DECLARATIONS JULY 8, 1992

WORKING TOGETHER FOR GROWTH AND A SAFER WORLD

1. We, the Heads of State and Government of seven major industrial nations and the President of the Commission of the European Community, have met in Munich for our eighteenth annual Summit.

2. The international community is at the threshold of a new era, freed from the burden of the East-West conflict. Rarely have conditions been so favourable for shaping a permanent peace, guaranteeing respect for human rights, carrying through the principles of democracy, ensuring free markets, overcoming poverty and safeguarding the environment.

3. We are resolved, by taking action in a spirit of partnership, to seize the unique opportunities now available. While fundamental change entails risk, we place our trust in the creativity, effort and dedication of people as the true sources of economic and social progress. The global dimension of the challenges and the mutual dependencies call for world-wide cooperation. The close coordination of our policies as part of this cooperation is now more important than ever.

World Economy

4. Strong world economic growth is the prerequisite for solving a variety of challenges we face in the post-Cold War world. Increasingly, there are signs of global economic recovery. But we will not take it for granted and will act together to assure the recovery gathers strength and growth picks up.

5. Too many people are out of work. The potential strength of people, factories and resources is not being fully employed. We are particularly concerned about the hardship unemployment creates.

6. Each of us faces somewhat different economic situations. But we all would gain greatly from stronger, sustainable non-inflationary growth.

7. Higher growth will help other countries, too. Growth generates trade. More trade will give a boost to developing nations and to the new democracies seeking to transform command economies into productive participation within the global marketplace. Their economic success is in our common interest.

8. A successful Uruguay Round will be a significant contribution to the future of the world economy. An early conclusion of the negotiations will reinforce our economies, promote the process of reform in Eastern Europe and give new opportunities for the well-being of other nations, including in particular the developing countries.

We regret the slow pace of the negotiations since we met in London last year. But there has been progress in recent months. Therefore we are convinced that a balanced agreement is within reach.

We welcome the reform of the European Community's Common Agricultural Policy which has just been adopted and which should facilitate the settlement of outstanding issues.

Progress has been made on the issue of internal support in a way which is consistent with the reform of the Common Agricultural Policy, on dealing with the volume of subsidised exports and on avoiding future disputes. These topics require further work. In addition, parties still have concerns in the areas of market access and trade in cereal substitutes that they seek to address.

We reaffirm that the negotiations should lead to a globally balanced result. An accord must create more open markets for goods and services and

will require comparable efforts from all negotiating partners.

On this basis we expect that an agreement can be reached before the end of 1992.

9. We are committed, through coordinated and individual actions, to build confidence for investors, savers, and consumers: confidence that hard work will lead to a better quality of life; confidence that investments will be profitable; confidence that savings will be rewarded and that price stability will not be put at risk.

10. We pledge to adopt policies aimed at creating jobs and growth. We will seek to take the appropriate steps, recognising our individual circumstances, to establish sound macroeconomic policies to spur stronger sustainable growth. With this in mind we have agreed on the following guidelines:

- to continue to pursue sound monetary and financial policies to support the upturn without rekindling inflation;
- to create the scope for lower interest rates through the reduction of excessive public deficits and the promotion of savings;
- to curb excessive public deficits above all by limiting public spending. Taxpayers' money should be used more economically and more effectively;
- to integrate more closely our environmental and growth objectives, by encouraging market incentives and technological innovation to promote environmentally sound consumption and production.

As the risk of inflation recedes as a result of our policies, it will be increasingly possible for interest rates to come down. This will help promote new investment and therefore stronger growth and more jobs.

11. But good macroeconomic policies are not enough. All our economies are burdened by structural rigidities that constrain our potential growth rates. We need to encourage competition. We need to create a more hospitable environment for

private initiative. We need to cut back excess regulation, which suppresses innovation, enterprise and creativity. We will strengthen employment opportunities through better training, education, and enhanced mobility. We will strengthen the basis for long-term growth through improvements in infrastructure and greater attention to research and development. We are urging these kinds of reforms for new democracies in the transition to market economies. We cannot demand less of ourselves.

12. The coordination of economic and financial policies is a central element in our common strategy for sustained, non-inflationary growth. We request our Finance Ministers to strengthen their cooperation on the basis of our agreed guidelines and to intensify their work to reduce obstacles to growth and therefore foster employment. We ask them to report to our meeting in Japan in 1993.

United Nations Conference on Environment and Development (UNCED)

13. The Earth Summit has been a landmark in heightening the consciousness of the global environmental challenges, and in giving new impetus to the process of creating a world-wide partnership on development and the environment. Rapid and concrete action is required to follow through on our commitments on climate change, to protect forests and oceans, to preserve marine resources, and to maintain biodiversity. We therefore urge all countries, developed and developing, to direct their policies and resources towards sustainable development which safeguards the interests of both present and future generations.

14. To carry forward the momentum of the Rio Conference, we urge other countries to join us:

- in seeking to ratify the Climate Change Convention by the end of 1993,
- in drawing up and publishing national action plans, as foreseen at UNCED, by the end of 1993,
- in working to protect species and the habitats on which they depend,
- in giving additional financial and technical support to developing countries for

sustainable development through official development assistance (ODA), in particular by replenishment of IDA, and for actions of global benefit through the Global Environment Facility (GEF) with a view to its being established as a permanent funding mechanism,

- in establishing at the 1992 UN General Assembly the Sustainable Development Commission which will have a vital role to play in monitoring the implementation of Agenda 21,
- in establishing an international review process for the forest principles, in an early dialogue, on the basis of the implementation of these principles, on possible appropriate internationally agreed arrangements, and in increased international assistance,
- in further improving monitoring of the global environment, including through better utilisation of data from satellite and other earth observation programmes,
- in the promotion of the development and diffusion of energy and environment technologies, including proposals for innovative technology programmes,
- by ensuring the international conference on straddling fish stocks and highly migratory fish stocks in the oceans is convened as soon as possible.

Developing Countries

15. We welcome the economic and political progress which many developing countries have made, particularly in East and South-East Asia, but also in Latin America and in some parts of Africa. However, many countries throughout the world are still struggling against poverty. Sub-Saharan Africa, above all, gives cause for concern.

16. We are committed to dialogue and partnership founded on shared responsibility and a growing consensus on fundamental political and economic principles. Global challenges such as population growth and the environment can only

be met through cooperative efforts by all countries. Reforming the economic and social sector of the UN system will be an important step to this end.

17. We welcome the growing acceptance of the principles of good governance. Economic and social progress can only be assured if countries mobilise their own potential, all segments of the population are involved and human rights are respected. Regional cooperation among developing countries enhances development and can contribute to stability, peaceful relations and reduced arms spending.

18. The industrial countries bear a special responsibility for a sound global economy. We shall pay regard to the effects of our policies on the developing countries. We will continue our best efforts to increase the quantity and quality of official development assistance in accordance with our commitments. We shall direct official development assistance more towards the poorest countries. Poverty, population policy, education, health, the role of women and the well-being of children merit special attention. We shall support in particular those countries that undertake credible efforts to help themselves. The more prosperous developing countries are invited to contribute to international assistance.

19. We underline the importance for developing countries of trade, foreign direct investment and an active private sector. Poor developing countries should be offered technical assistance to establish a more diversified export base especially in manufactured goods.

20. Negotiations on a substantial replenishment of IDA funds should be concluded before the end of 1992. The IMF should continue to provide concessional financing to support the reform programmes for the poorest countries. We call for an early decision by the IMF on the extension for one year of the Enhanced Structural Adjustment Facility and for the full examination of options for the subsequent period, including a renewal of the facility.

21. We are deeply concerned about the unprecedented drought in southern Africa. Two thirds of the Drought Appeal target has been met. But much remains to be done. We call on all countries to assist.

22. We welcome the progress achieved by many developing countries in overcoming the debt problems and regaining their creditworthiness. Initiatives of previous Summits have contributed to this. Nevertheless, many developing countries are still in a difficult situation.

23. We confirm the validity of the international debt strategy. We welcome the enhanced debt relief extended to the poorest countries by the Paris Club. We note that the Paris Club has agreed to consider the stock of debt approach, under certain conditions, after a period of three or four years, for the poorest countries that are prepared to adjust, and we encourage it to recognise the special situation of some highly indebted lower-middle-income countries on a case by case basis. We attach great importance to the enhanced use of voluntary debt conversions, including debt conversions for environmental protection.

Central and eastern Europe

24. We welcome the progress of the democracies in central and eastern Europe including the Baltic states (CEECs) towards political and economic reform and integration into the world economy. The reform must be pursued vigorously. Great efforts and even sacrifices are still required from their people. They have our continuing support.

25. We welcome the substantial multilateral and bilateral assistance in support of reform in the CEECs. Financing provided by the EBRD is playing a useful role. Since 1989, total assistance and commitments, in the form of grants, loans and credit guarantees by the Group of 24 and the international financial institutions, amounts to \$52 billion. We call upon the Group of 24 to continue its coordination activity and to adapt it to the requirements of each reforming country. We reaffirm our readiness to make fair contributions.

26. We support the idea of working with Poland to reallocate, on the basis of existing arrangements, funds from the currency stabilisation fund, upon agreement on an IMF programme, towards new uses in support of Poland's market reform effort, in particular by strengthening the competitiveness of Poland's business enterprises.

27. The industrial countries have granted substantial trade concessions to the CEECs in order to ensure that their reform efforts will succeed.

But all countries should open their markets further. The agreements of the EC and EFTA countries aiming at the establishment of free trade areas with these countries are a significant contribution. We shall continue to offer the CEECs technical assistance in enhancing their export capacity.

28. We urge all CEECs to develop their economic relations with each other, with the new independent States of the former Soviet Union as well as more widely on a market-oriented basis and consistent with GATT principles. As a step in this direction we welcome the special cooperation among the CSFR, Poland and Hungary, and hope that free trade among them will soon be possible.

29. Investment from abroad should be welcomed. It is important for the development of the full economic potential of the CEECs. We urge the CEECs to focus their policies on the creation of attractive and reliable investment conditions for private capital. We are providing our bilateral credit insurance and guarantee instruments to promote foreign investment when these conditions, including servicing of debt, are met. We call upon enterprises in the industrial countries to avail themselves of investment opportunities in the CEECs.

New independent States of the former Soviet Union

30. The far-reaching changes in the former Soviet Union offer an historic opportunity to make the world a better place: more secure, more democratic and more prosperous. Under President Yeltsin's leadership the Russian government has embarked on a difficult reform process. We look forward to our meeting with him to discuss our cooperation in support of these reforms. We are prepared to work with the leaders of all new States pursuing reforms. The success is in the interest of the international community.

31. We are aware that the transition will involve painful adjustments. We offer the new States our help for their self-help. Our cooperation will be comprehensive and will be tailored to their reform progress and internationally responsible behaviour, including further reductions in military spending and fulfilment of obligations already undertaken.

32. We encourage the new States to adopt sound economic policies, above all by bringing down budget deficits and inflation. Working with the IMF can bring experience to this task and lend credibility to the efforts being made. Macroeconomic stabilisation should not be delayed. It will only succeed if at the same time the building blocks of a market economy are also put into place, through privatisation, land reform, measures to promote investment and competition and appropriate social safeguards for the population.
33. Creditworthiness and the establishment of a dependable legal framework are essential if private investors are to be attracted. The creditworthiness of the new States will in particular be assessed by the way in which they discharge their financial obligations.
34. Private capital and entrepreneurial commitment must play a decisive and increasing part in economic reconstruction. We urge the new States to develop an efficient private business sector, in particular the body of small and medium-sized private companies which is indispensable for a market-economy.
35. Rapid progress is particularly urgent and attainable in two sectors: agriculture and energy. These sectors are of decisive importance in improving the supply situation and increasing foreign exchange revenue. Trade and industry in our countries are prepared to cooperate. Valuable time has already been lost because barriers to investment remain in place. For energy, we note the importance of the European Energy Charter for encouraging production and ensuring the security of supply. We urge rapid conclusion of the preparatory work.
36. All Summit participants have shown solidarity in a critical situation by providing extensive food aid, credits and medical assistance. They also have committed technical assistance. A broad inflow of know-how and experience to the new States is needed to help them realise their own potential. Both private and public sectors can contribute to this. What is needed most of all is concrete advice on the spot and practical assistance. The emphasis should be on projects selected for their value as a model or their strategic importance for the reform process. Partnerships and management assistance at corporate level can be particularly effective.
37. We stress the need for the further opening of international markets to products from the new States. Most-favoured-nation treatment should be applied to trade with the new States and consideration given to further preferential access. The new States should not impede reconstruction by setting up barriers to trade between themselves. It is in their own interest to cooperate on economic and monetary policy.
38. We want to help the new States to preserve their highly-developed scientific and technological skills and to make use of them in building up their economies. We call upon industry and science in the industrial countries to promote cooperation and exchange with the new States. By establishing International Science and Technology Centres we are helping to redirect the expertise of scientists and engineers who have sensitive knowledge in the manufacture of weapons of mass destruction towards peaceful purposes. We will continue our efforts to enable highly-qualified civil scientists to remain in the new States and to promote research cooperation with western industrial countries.
39. We welcome the membership of the new States in the international financial institutions. This will allow them to work out economic reform programmes in collaboration with these institutions and on this basis to make use of their substantial financial resources. Disbursements of these funds should be linked to progress in implementing reforms.
40. We support the phased strategy of cooperation between the Russian Government and the IMF. This will allow the IMF to disburse a first credit tranche in support of the most urgent stabilisation measures within the next few weeks while continuing to negotiate a comprehensive reform programme with Russia. This will pave the way for the full utilisation of the \$24 billion support package announced in April. Out of this, \$6 billion earmarked for a rouble stabilisation fund will be released when the necessary macro-economic conditions are in place.
41. We suggest that country consultative groups should be set up for the new States, when appropriate, in order to foster close cooperation among the States concerned, international institutions and partners. The task of these groups would be to encourage structural reforms and to coordinate technical assistance.

Safety of nuclear power plants in the new independent States of the former Soviet Union and in central and eastern Europe

42. While we recognise the important role nuclear power plays in global energy supplies, the safety of Soviet-design nuclear power plants gives cause for great concern. Each State, through its safety authorities and plant operators, is itself responsible for the safety of its nuclear power plants. The new States concerned of the former Soviet Union and the countries of central and eastern Europe must give high priority to eliminating this danger. These efforts should be part of a market-oriented reform of energy policies encouraging commercial financing for the development of the energy sector.

43. A special effort should be made to improve the safety of these plants. We offer the States concerned our support within the framework of a multilateral programme of action. We look to them to cooperate fully. We call upon other interested States to contribute as well.

44. The programme of action should comprise immediate measures in the following areas:

- operational safety improvements;
- near-term technical improvements to plants based on safety assessments;
- enhancing regulatory regimes.

Such measures can achieve early and significant safety gains.

45. In addition, the programme of action is to create the basis for longer-term safety improvements by the examination of

- the scope for replacing less safe plants by the development of alternative energy sources and the more efficient use of energy,
- the potential for upgrading plants of more recent design.

Complementary to this, we will pursue the early completion of a convention on nuclear safety.

46. The programme of action should develop clear priorities, provide coherence to the measures and ensure their earliest implementation. To implement the immediate measures, the existing G-24 coordination mandate on nuclear safety should be extended to the new States concerned of the former Soviet Union and at the same time made more effective. We all are prepared to strengthen our bilateral assistance.

In addition, we support the setting up of a supplementary multilateral mechanism, as appropriate, to address immediate operational safety and technical safety improvement measures not covered by bilateral programmes. We invite the international community to contribute to the funding. The fund would take account of bilateral funding, be administered by a steering body of donors on the basis of consensus, and be coordinated with and assisted by the G-24 and the EBRD.

47. Decisions on upgrading nuclear power plants of more recent design will require prior clarification of issues concerning plant safety, energy policy, alternative energy sources and financing. To establish a suitable basis on which such decisions can be made, we consider the following measures necessary:

- The necessary safety studies should be presented without delay.
- Together with the competent international organisations, in particular the IEA, the World Bank should prepare the required energy studies including replacement sources of energy and the cost implications. Based on these studies the World Bank and the EBRD should report as expeditiously as possible on potential financing requirements.

48. We shall review the progress made in this action programme at our meeting in 1993.

49. We take note of the representation that we received from various Heads of State or Government and organisations, and we will study them with interest.

Next meeting

50. We welcome and have accepted Prime Minister Miyazawa's invitation to Tokyo in July 1993.

CHAIRMAN'S STATEMENT

1. Nagorny Karabakh, Moldova, Ossetia

We deplore the continued fighting in Nagorny Karabakh. We urge the parties to the conflict to cease hostilities immediately and appeal to them to allow additional measures to be carried out such as a troop disengagement and the return of refugees to their native areas. We emphasize that we shall on no account recognize faits accomplis brought about by force. We appeal to all parties to the conflict to participate in the negotiations in Rome and later in Minsk with a view to finding a just and lasting political settlement in line with CSCE principles.

We observe with deep concern the escalation of the conflict on the left bank of the Dniestr in the Republic of Moldova. We urgently appeal to all parties concerned to cease hostilities at once and to refrain from any attacks.

We support the efforts to achieve a peaceful settlement made by the Presidents of the Republic of Moldova, Romania, the Russian Federation and Ukraine at the summit meeting of littoral states of the Black Sea in Istanbul on 25 June 1992, and support their appeal to the CSCE to help find a solution.

We appeal to all countries to allow no steps which might serve, politically or materially, to sustain the fighting.

We are pleased to note that the ceasefire in southern Ossetia is being largely observed and appeal to all parties concerned to do everything in their power to expedite a peaceful settlement of the conflict in Georgia. The political leaders in southern and northern Ossetia are again urged to sign and abide by the ceasefire agreement negotiated between the Presidents of the Russian Federation and Georgia. We call upon the parties concerned to quickly bring about a peaceful settlement of the dispute on the basis of CSCE principles, and to respect the territorial integrity of the states affected and the rights of the minority populations living there.

2. The Baltic States

Equal treatment of all minorities in the Baltic states is a basic ingredient of peace and stability in the area.

We understand the concern of the Baltic states about the deadlocked negotiations with Russia on the withdrawal of former Soviet forces. We are also aware of the practical problems facing Russia in removing them. However, these problems must not be allowed to hinder the application of the principle of international law to the effect that military forces may not be stationed on the territory of another state without its consent. It is therefore important to quickly reach agreement in the current negotiations on a timetable for the withdrawal of the troops.

3. Middle East

We reaffirm our unqualified support for the Middle East peace process initiated by the Madrid peace conference. We express the hope that the direct bilateral negotiations between the parties to the conflict, as well as the multilateral negotiations on regional issues, will lead to a just, lasting and comprehensive peace settlement based on Security Council resolutions 242 and 338.

We welcome the progress made by all five multilateral working groups at their recent first meetings. These talks are a major part of the efforts to promote confidence-building between the nations affected on the road to peace in the Middle East. We appeal to all sides to create an atmosphere of confidence and trust.

4. Iraq

We note that Iraq still refuses to comply with all resolutions of the Security Council without reservation. We shall continue to demand the elimination of all Iraqi weapons of mass destruction and the release of all prisoners. We warn the Iraqi regime against repressive actions against all the peoples of Iraq in violation of UN Security Council resolution 688.

Iraq must accept the responsibility for the well-being of its citizens and for the equal treatment of its minorities. It is essential for Baghdad to comply with Security Council resolutions 706 and 712 so that food and medical supplies can be distributed on an equitable basis. We condemn any use of

force against those who provide help to the population.

5. Korea

We welcome the progress achieved in the dialogue between North and South Korea. It gives us reason to hope for a further reduction of tension.

We are concerned about North Korea's suspected nuclear weapons programme. The IAEA Safeguards Agreement must be fully implemented and an effective bilateral inspection regime must be put into practice.

6. China

The recent developments towards economic reform in the People's Republic of China are encouraging. We also want to see China making greater efforts towards political reform. The situation with regard to human rights calls for considerable further improvement. We welcome China's accession to the Non-Proliferation Treaty and her application of the guidelines and parameters of the Missile Technology Control Regime. We hope that China will play a more constructive role in the international sphere.

7. The Mediterranean

We consider it necessary to devote more attention to developments in the Mediterranean. Our aim must be to launch joint efforts to enable the countries concerned to develop in a way that will both maintain peace and security and at the same time promote understanding of the principles of democracy and ensure greater respect for human rights.

We support the recent efforts of the Secretary General of the United Nations to find a solution to the Cyprus conflict. We call on all sides to cooperate with the Secretary General to seize the present opportunity to negotiate a settlement to this long-standing and tragic problem along the lines of Security Council resolution 750.

8. Africa

In Africa respect for basic human rights, political pluralism and market economy systems are gaining ground. We will continue to support this process of political and economic reform.

Substantial progress towards the complete dismantling of apartheid in South Africa has been interrupted by another instance of brutal violence. We call on all sides to resume negotiations as soon as possible and make greater efforts to prevent violence. We appeal to all parties concerned to continue through negotiations on the path to democracy devoid of racial barriers. Sustainable economic growth is essential for an enduring solution of South Africa's problems.

The situation in the Horn of Africa is still alarming. Ethnic strife in Ethiopia continues even after the controversial elections.

The ending of anarchy, chaos, violence and hunger in Somalia still depends on the willingness of numerous local groupings to allow the United Nations, the International Committee of the Red Cross and other organizations to bring in food and medical supplies for the people. We welcome and support the UN peace mission for Somalia, UNOSOM.

9. Latin America

We appreciate the progress achieved in consolidating democracy and market economy structures in Latin America.

In this connection we welcome the efforts of the OAS — including sanctions — to secure Haiti's return to constitutional order.

We also look forward to Peru's return to constitutional order.

We welcome the signing of the peace agreement for El Salvador and the efforts of both parties to implement it quickly.

We encourage efforts in other countries of the region to settle ongoing conflicts.

There is growing recognition in the region that the mastering of global challenges such as environmental protection and drug trafficking, calls for close international cooperation. We are prepared to participate in and support cooperation in the region. The growing links between terrorist organizations and drug traffickers fill us with concern.

The steps Argentina and Brazil have taken to allow full inspection of their nuclear activities and their decision to give effect to the Treaty of Tlatelolco and to consider signing the comprehensive safeguards agreement with the IAEA, will be conducive to cooperation in this sphere as well.

10. Drugs

Through our initiatives of recent years we have considerably strengthened international cooperation to combat drug trafficking. Meanwhile well over twenty countries, as well as the European Community and various international organizations, including the UN International Drug Control Programme, are involved in the work of the Financial Action Task Force to investigate the laundering of drug money, and of the Chemical Action Task Force to prevent chemicals being diverted to the illicit manufacture of drugs. The fight against drugs remains a major challenge. In order to meet this challenge effectively we shall continue our efforts to achieve broad international cooperation. In this context we attach special importance to the role of the United Nations, especially its Drug Control Programme.

11. Terrorism

We condemn terrorism in all its forms and reaffirm our resolve to cooperate in combatting it. We call upon all countries involved to renounce support for terrorism, including financial support, and to take effective action to deny the use of their territory to terrorist organizations.

We denounce equally strongly the taking of hostages. We welcome the recent release of two hostages in Lebanon. We call again for the immediate and unconditional release of all hostages who may still be held and for an accounting for all persons taken hostages who may have died while being held.

We underline the need for Libya to comply with Security Council Resolutions 731 and 748 promptly and fully. We call upon all countries to enforce rigorously the sanctions against Libya so that those responsible for the bombings of PA 103 and UTA 772 may be brought to justice and Libya's support for terrorism is ended.

We support the measures of the International Civil Aviation Organization aimed at increased

security in Civil Aviation. We consider the Convention on the Marking of Plastic Explosives for the Purpose of Detection to be a significant step towards this aim.

POLITICAL DECLARATION: SHAPING THE NEW PARTNERSHIP

I.

1. We, the leaders of our seven countries and the representatives of the European Community, support the democratic revolution which has ended the East-West confrontation and has fundamentally changed the global political landscape. Since we last met, further dramatic changes have accelerated progress towards democracy, market-based economies, and social justice. The way has been opened for a new partnership of shared responsibilities, not only in Europe which at long last is reunited, but also in the Asia-Pacific region and elsewhere in the world. We are entering an era where confrontation has given way to cooperation.

2. This new partnership will take many forms. The former adversaries of East and West will cooperate extensively on economic, political and security issues. We look for worldwide development of similar patterns of cooperation within regions and between regions. As developed countries, we offer continuing support and assistance to developing countries. We believe that transnational problems, in particular the proliferation of weapons of mass destruction, can be solved only through international cooperation. Partnership will flourish, as common values take root, based on the principles of political and economic freedom, human rights, democracy, justice and the rule of law. We believe that political and economic freedom are closely linked and mutually reinforcing and that, to that end, good governance and respect for human rights are important criteria in providing economic assistance.

3. The countries of Central and Eastern Europe and the new states of the former Soviet Union can now seize unprecedented opportunities — but they also face enormous challenges. We will support them as they move toward the achievement of democratic societies and political and economic freedom. We encourage them to create a stable

constitutional and legal framework for their reform programmes and commend their efforts to cut substantially the proportion of public spending devoted to the military sector.

4. The Treaty signed at Maastricht by the twelve members of the European Community is a historic step on the way to European Union. Its implementation will enhance political stability on the European continent and open up new opportunities for cooperation.

5. Since we last met, the creation of the North Atlantic Cooperation Council has enhanced the cooperative relationship of the North Atlantic Alliance with countries in Central and Eastern Europe and with the states of the former Soviet Union. WEU, too, is strengthening its relationship with countries in Central and Eastern Europe.

6. The need for international cooperation has also been underlined by new instabilities and conflicts due to resurgent nationalism and interethnic tensions. Communal and territorial disputes are being settled by force, causing death, destruction, and widespread dislocation of innocent people throughout the former Yugoslavia, in parts of the former Soviet Union, and elsewhere in the world.

7. The full and immediate implementation of all CSCE commitments is essential in building security and stability in Europe. All CSCE states must solve their disputes by peaceful means and guarantee the equal treatment of all minorities. We call upon the Helsinki CSCE Summit to take decisions to strengthen the CSCE's capabilities for conflict prevention, crisis management and peaceful resolution of disputes. We also look forward to the establishment of a security cooperation forum at the Helsinki Summit. In this regard, we welcome the recent decisions by NATO foreign ministers and WEU ministers on support for peacekeeping operations carried out under the responsibility of the CSCE. We support the development of a regular and productive dialogue between Japan and the CSCE on matters of common concern.

8. In the Asia-Pacific region, existing regional frameworks, such as the ASEAN Post-Ministerial Conferences and the Asia-Pacific Economic Cooperation, have an important part to play in promoting peace and stability. We are seriously concerned at the present situation in Cambodia and urge all parties concerned to support UNTAC and

uphold the still fragile peace process to bring it to a successful conclusion.

9. We welcome Russia's commitment to a foreign policy based on the principle of law and justice. We believe that this represents a basis for full normalization of the Russian-Japanese relationship through resolving the territorial issue.

II.

1. The end of the East-West confrontation provides a historic opportunity, but also underlines the urgent need to curb the proliferation of nuclear weapons, other weapons of mass destruction and missiles capable of delivering them. We are firmly of the view that the indefinite extension of the nuclear Non-Proliferation Treaty at the 1995 Review Conference will be a key step in this process and that the process of nuclear arms control and reduction must be continued. The motivation for nuclear proliferation will also be reduced through efforts to advance regional security.

2. We urge countries not yet parties to the NPT to join. We look forward to the early adherence to the NPT as non-nuclear weapons states of Ukraine, Kazakhstan and Belarus as well as the other non-Russian states of the former Soviet Union. We shall continue through bilateral contacts and the International Science and Technology Centres in Moscow and Kiev our efforts to inhibit the spread of expertise on weapons of mass destruction. We attach the highest importance to the establishment in the former Soviet Union of effective export controls on nuclear materials, weapons and other sensitive goods and technologies and will offer training and practical assistance to help achieve this.

3. The world needs the most effective possible action to safeguard nuclear materials and to detect and prevent the transfer or the illicit or clandestine production of nuclear weapons. Nuclear cooperation will in future be conditional on adherence to the NPT or an existing equivalent internationally binding agreement as well as on the adoption of full-scope International Atomic Energy Agency safeguards, as recently laid down by the Nuclear Suppliers Group. The IAEA must receive the resources necessary to strengthen the existing safeguards regime and to conduct effective special inspections of undeclared but suspect nuclear sites as one means of achieving this. We

will support reference by the IAEA of unresolved cases of proliferation to the UN Security Council.

4. We reaffirm our willingness to share the benefits of peaceful nuclear technology with all other states, in accordance with our non-proliferation commitments.

5. We will continue to encourage all countries to adopt the guidelines of the Missile Technology Control Regime and welcome the recent decision by the plenary session of the MTCR to extend the scope of the guidelines to cover missiles capable of delivering all kinds of weapons of mass destruction. Each of us will continue our efforts to improve transparency and consultation in the transfer of conventional weapons and to encourage restraint in such transfers. Provision of full and timely information to the UN Arms Register is an important element in these efforts.

6. We will continue to intensify our cooperation in the area of export controls of sensitive items in the appropriate fora to reduce threats to international security. A major element of this effort is the informal exchange of information to improve and harmonize these export controls.

7. Arms control agreements which have been signed by the former Soviet Union, in particular the START and CFE treaties, must enter into force. The full implementation of the CFE Treaty will create the foundation for the new cooperative security framework in Europe. We welcome the far-reaching follow-on agreement on strategic nuclear weapons concluded by the US and Russia in June as another major step towards a safer, more stable world. Further measures, in particular the unilaterally announced elimination of ground-launched short-range nuclear weapons by the United States and the former Soviet Union, should be carried out as soon as possible. We support Russia in its efforts to secure the peaceful use of nuclear materials resulting from the elimination of nuclear weapons. The Geneva negotiations for a convention on the effective global ban on chemical weapons must be successfully concluded this year. We call on all nations to become original signatories to this convention.

III.

1. The new challenges underline the need for strengthening the UN, taking account of changing

international circumstances. Since our last meeting in London the tasks and responsibilities of the UN have further increased in a dramatic way, especially in the area of crisis prevention, conflict management and the protection of minorities. The UN has played a central role in the international response to developments in the Gulf, in Cambodia, in the former Yugoslavia and in other regions of the world.

2. We support the UN's role in maintaining international peace and security. The accession to the UN of new states has reinforced the importance of this role. We call upon all these new member states to abide by their solemn undertakings to uphold the purposes and principles of the UN Charter.

3. We reaffirm our commitment to cooperate on existing refugee problems. We deplore action by any state or group against minorities that creates new flows of refugees and displaced persons.

4. We support moves undertaken so far by the Secretary General to reform the Organization, including the appointment of a high-ranking emergency relief coordinator. The Secretary General's report "An Agenda for Peace" is a valuable contribution to the work of the United Nations on preventive diplomacy, peace-making and peace-keeping. We assure him of our readiness to provide the political support and resources needed to maintain international peace and security.

5. We strongly support improved cooperation between the UN and regional arrangements and agencies as envisaged in Chapter VIII of the UN Charter, which have an increasing role in solving conflicts.

6. In closing this Declaration, we reaffirm that recognition of the inherent dignity and of the equal and inalienable rights of all members of the human family is the foundation of freedom, justice and peace in the world. Human rights are not at the disposal of individual states or their governments. They cannot be subordinate to the rules of any political, ideological or religious system. The protection and the promotion of human rights remain one of the principle tasks of the community of nations.

DECLARATION ON FORMER YUGOSLAVIA

We, the leaders of our seven countries and the representatives of the European Community, are deeply concerned about the ongoing Yugoslav crisis. We strongly condemn the use of violence in the former Yugoslavia and deplore the suffering inflicted upon its population. We particularly deplore those actions directed against civilian populations as well as the forced expulsion of ethnic groups. Although all parties have contributed to this state of affairs the Serbian leadership and the Yugoslav Army controlled by it bear the greatest share of the responsibility.

We support the EC Conference on Yugoslavia chaired by Lord Carrington as a key forum for ensuring a durable and equitable political solution to the outstanding problems of the former Yugoslavia, including constitutional arrangements for Bosnia and Hercegovina. We call on all parties to resume negotiations in that Conference in good faith and without preconditions. We also welcome close consultations between the Conference chaired by Lord Carrington, the EC, the UN and the other parties concerned with the Yugoslav crisis. These consultations could lead to the holding of a broader international conference to address unresolved questions, including issues related to minorities. We stress the absolute need for the parties in former Yugoslavia to show the will for peace, which is indispensable to success and without which the peoples of former Yugoslavia will continue to suffer.

The tragic humanitarian situation especially in Bosnia and Hercegovina is unacceptable. We fully endorse the efforts of the international community to provide relief. We welcome the efforts made in achieving the opening of the airport of Sarajevo and we support actions taken by UNPROFOR to secure the airport. The blockade of Sarajevo must be lifted and the shelling of the town stopped in order to sustain a comprehensive relief operation.

We express our gratitude to all participants in the airlift to Sarajevo and the supply of its population. We appeal to all parties in Bosnia and Hercegovina not to imperil the humanitarian effort. We firmly warn the parties concerned, including irregular forces, not to take any action

that would endanger the lives of those engaged in the relief operation. Should these efforts fail due to an unwillingness of those concerned to fully cooperate with the United Nations we believe the Security Council will have to consider other measures, not excluding military means, to achieve its humanitarian objectives.

The airlift to Sarajevo can only be the beginning of a larger humanitarian effort. Safe access by road to Sarajevo as well as to other parts of Bosnia and Hercegovina in need must be guaranteed.

The needs of the hundreds of thousands of refugees and displaced persons require further significant financial support. We are willing to contribute and ask others also to make fair contributions.

We underline the need for Serbia and Croatia to respect the territorial integrity of Bosnia and Hercegovina and for all military forces not subject to the authority of the Government of Bosnia and Hercegovina to either be withdrawn or disbanded and disarmed with their weapons placed under effective international monitoring.

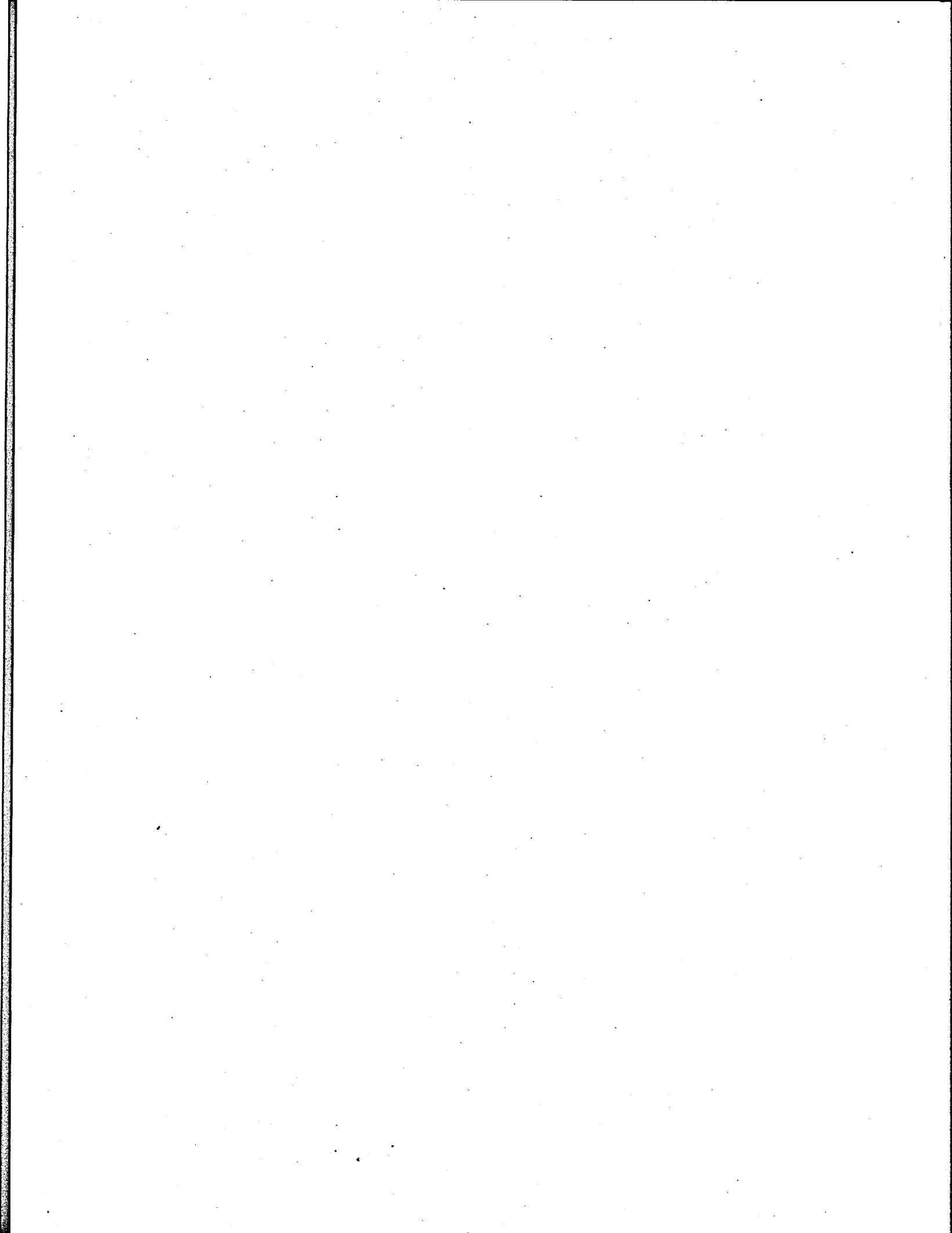
We call on all parties to prevent the conflict from spreading to other parts of the former Yugoslavia.

We urge the Serbian leadership to respect minority rights in full, to refrain from further repression in Kosovo and to engage in serious dialogue with representatives of Kosovo with a view to defining a status of autonomy according to the draft convention of the EC Conference on Yugoslavia.

Sanctions decided by the UN Security Council in resolution 757 as well as other provisions of relevant UN resolutions must be fully implemented.

We support the efforts of the UN peace keeping forces in implementing the UN peace plan for Croatia in all its elements. We demand that Serbs and Croats extend their full cooperation to the UN peace plan and make every effort to bring the bloodshed in Croatia to an end.

We do not accept Serbia and Montenegro as the sole successor state of the former Yugoslavia. We call for the suspension of the delegation of Yugoslavia in the proceedings of the CSCE and other relevant international fora and organizations.



b2495429 (E)
b2495430 (F)

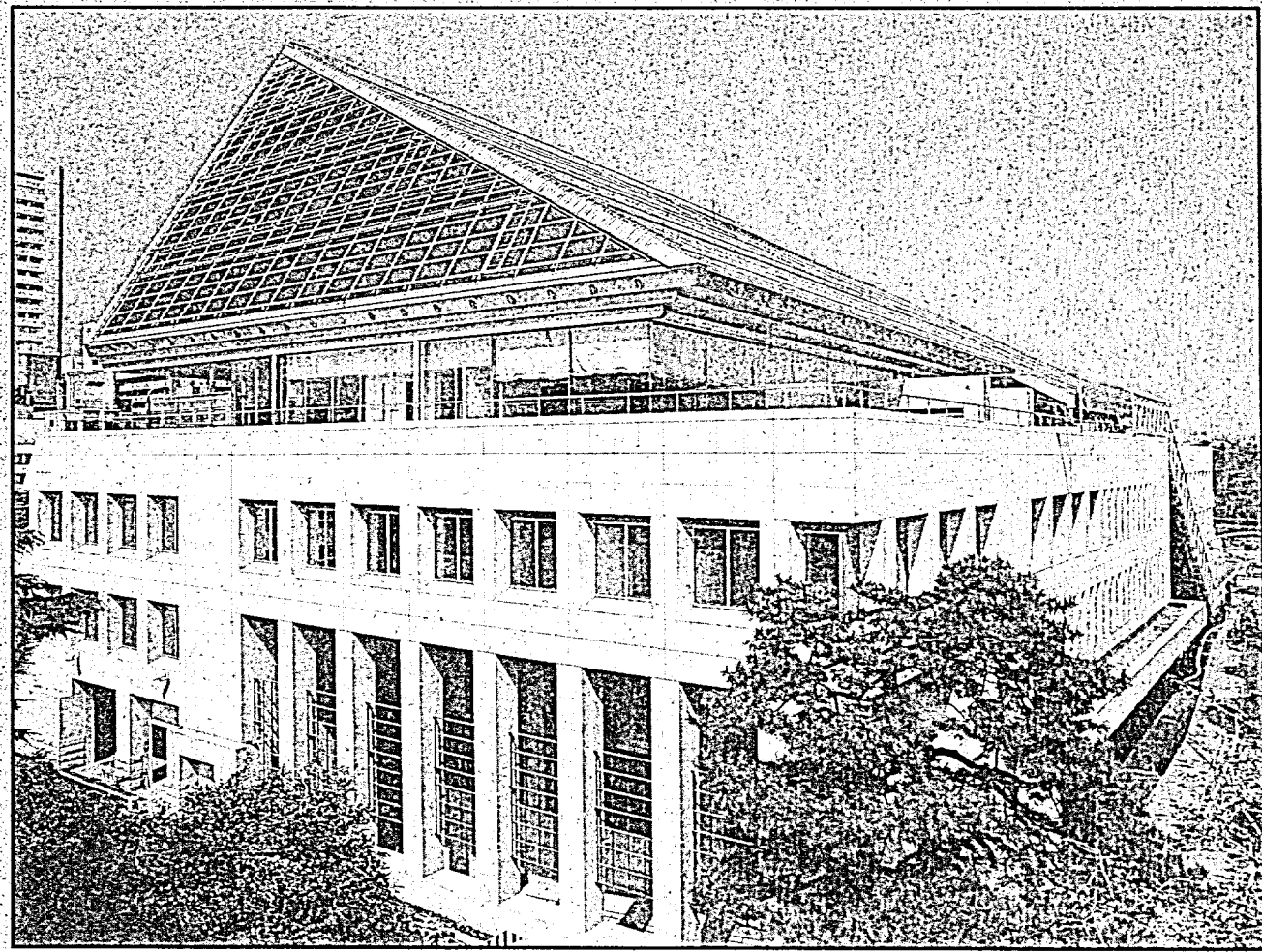
doc
CA1
EA511
93T52
EXF

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

JULY 7-9, 1993

7-9 JUILLET 1993



CANADA

Cover photo: Canadian embassy in Tokyo
Photo de couverture: Ambassade du Canada à Tokyo

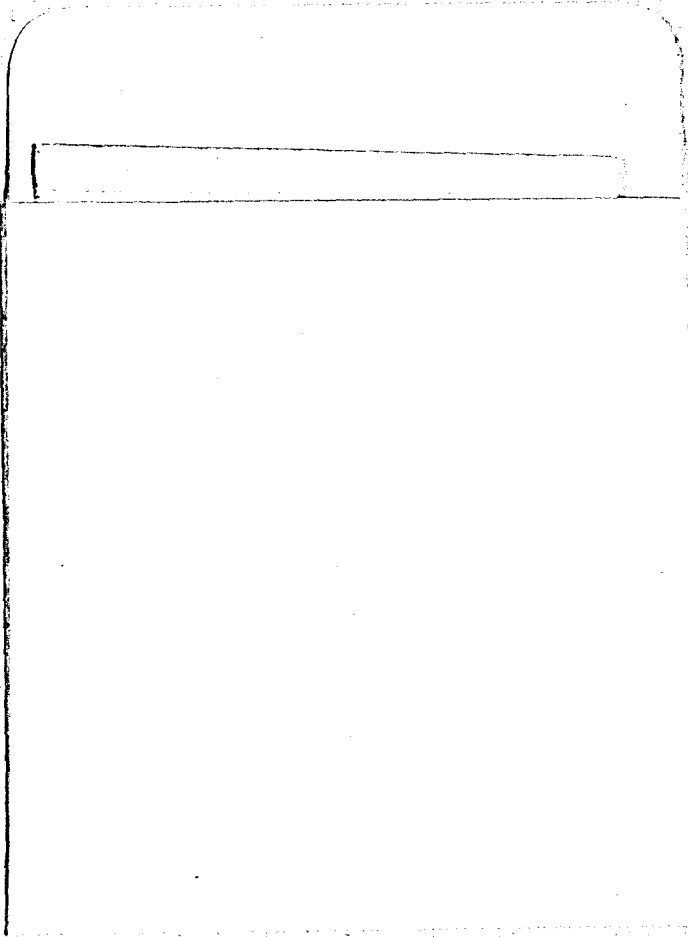
Printed on
recycled paper



Imprimé sur du
papier recyclé

Printed in Canada
Imprimé au Canada

LIBRARY E / BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20013424 8

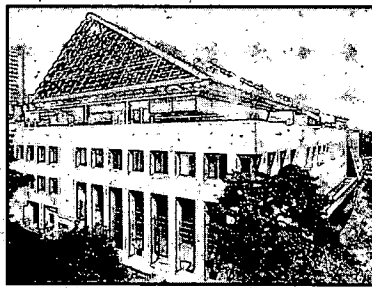


43-265-464 62495429
43-265-465-4650 62495430

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
AUG 9 1993
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

LE CANADA ET LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES DE L'URUGUAY ROUND

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) établit les règles de base du commerce mondial. Ce sont ces règles que l'Uruguay Round tente d'améliorer. Le principe de base du GATT est que la prospérité s'accroît dans la mesure où les obstacles au commerce entre les pays et les régions diminuent. Durant les 45 dernières années, le GATT a réussi à réduire les droits de douane et les a fait passer de 40 % en moyenne en 1947 à environ 5 % aujourd'hui, ce qui a multiplié par 12 le volume du commerce mondial.

L'Uruguay Round est la plus récente tentative pour actualiser et élargir les règles du commerce mondial sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il met en présence plus de 100 pays dans la série de négociations commerciales la plus vaste et la plus complexe jamais entreprise. Le Round englobe nombre de pays poursuivant des intérêts fort différents, mais il vise un objectif unique, le renforcement d'un système de réglementation du commerce mondial ouvert.

Depuis son lancement à Punta del Este (Uruguay) en septembre 1986, l'Uruguay Round a connu bien des tâtonnements. Il a été difficile d'en venir à un accord global et de grande envergure en raison de la complexité des questions, des échéances ratées et des priorités et pressions nationales. Le règlement des questions en suspens, surtout celle de l'accès des produits et services aux marchés, est la grande priorité du Canada en matière de commerce international.

Le Canada est une nation de taille intermédiaire où le commerce compte pour le tiers des emplois. Le Canada a besoin d'un cadre commercial global actualisé et basé

sur des règles claires convenues au niveau international. Un accord issu de l'Uruguay Round permettrait — avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et le projet d'Accord de libre-échange nord-américain — de renforcer et d'améliorer les règles qui régissent toutes les exportations et importations canadiennes de biens et de services.

La conclusion heureuse de l'Uruguay Round permettrait à l'économie mondiale de réaliser des gains d'au moins 200 à 300 milliards \$ US par année. La part canadienne de cette croissance pourrait bien dépasser 10 milliards \$ en avantages directs.

La conclusion du Round est de la plus haute importance pour le Canada, de même que pour le leadership mondial et la croissance économique, et pour donner l'assurance que le G-7 peut exercer un leadership sur les questions clés lorsque c'est nécessaire.

Le Canada est satisfait des progrès réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire. Un jalon important a été franchi en novembre 1992 lorsque les États-Unis et la Communauté européenne se sont entendus sur des éléments clés de l'accord issu des Négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture. Le Canada croit que l'Accord de Blair House qui en a découlé est un pas important dans la bonne direction.

Mais le succès des négociations suppose l'engagement des plus hauts niveaux politiques. Afin de canaliser cette volonté, le Canada a pris l'initiative d'une rencontre des ministres du Commerce des États-Unis, du Japon, de la Communauté européenne et du Canada à Toronto le



CANADA

14 mai, et deux semaines plus tard à Paris et à Tokyo, pour faire progresser les grandes questions d'accès aux marchés et faciliter la reprise rapide des négociations de l'Uruguay Round à Genève.

Ces réunions préparatoires et le Sommet proprement dit donneront l'élan nécessaire pour ramener tous les partenaires de l'Uruguay Round à la table de négociation à Genève et achever la négociation du Round d'ici le 15 décembre 1993.

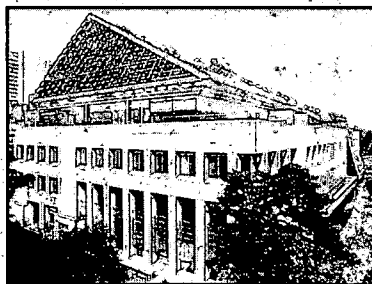
Le Canada est d'avis qu'une heureuse conclusion du Round offrirait d'importantes possibilités d'exportation des produits agricoles, des produits du bois et du papier, des métaux non ferreux, des produits chimiques, du matériel agricole, des services financiers, d'autres services commerciaux et professionnels et de plusieurs autres produits et services. L'amélioration du règlement des différends donnerait aussi plus de sécurité aux exportateurs canadiens.

Après le Sommet de Tokyo, les participants à l'Uruguay Round se pencheront de nouveau sur les questions de commerce agricole qui ont été laissées en suspens et qui ont constitué le principal obstacle à la conclusion du Round. Le Canada reste engagé à maintenir une forte régulation de l'offre et à cette fin le gouvernement réclame le renforcement de l'article XI.

Les ministres de l'OCDE ont accepté, dans la déclaration de clôture de leur réunion de Paris, de faire de leur mieux, individuellement et collectivement, pour que le Round produise rapidement un résultat substantiel, global et équilibré, sur la base du projet d'Acte final de décembre 1991, y compris un résultat substantiel sur l'accès des produits et services aux marchés. Dans leur déclaration, les ministres mentionnaient qu'il est réaliste non seulement d'espérer que l'Uruguay Round se termine d'ici la fin de l'année, mais de s'y attendre.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

LE CANADA : SITUATION ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

FAITS SAILLANTS

- La croissance reprend au Canada, sous l'effet du progrès spectaculaire de sa compétitivité.
- La faiblesse du taux d'inflation, conjuguée à la stabilité impressionnante des coûts, permet la baisse continue des taux d'intérêt.
- Selon les principaux prévisionnistes de la scène internationale, le Canada devrait, en 1993 et en 1994, venir en tête des pays du G-7 sur le plan de la croissance de la production autant que de l'emploi.

SITUATION ÉCONOMIQUE

- La croissance du PIB réel s'est raffermie; elle est passée de 2,6 % au quatrième trimestre de l'an dernier à 3,8 % (en taux annuels) au premier trimestre de l'année en cours. Le PIB réel n'était, au premier trimestre, que légèrement inférieur au sommet atteint avant la récession et il devrait le dépasser d'ici le milieu de l'année.
- La reprise a été alimentée par la demande extérieure. Cela traduit le raffermissement de l'économie aux États-Unis et le progrès spectaculaire de la compétitivité du Canada attribuable au ralentissement du taux de croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre et à la dépréciation du dollar canadien.
- La croissance de la demande intérieure a été faible. La restructuration et la rationalisation des secteurs privé et public ont freiné la croissance de l'emploi et ébranlé la confiance à court terme. Cependant, les gains solides réalisés au chapitre de la productivité donnent

une bonne assise à la croissance et à la création d'emplois. Du deuxième trimestre de 1991 au premier trimestre de l'année en cours, la productivité a augmenté au taux annuel moyen de 1,6 %, taux nettement supérieur au taux annuel moyen de 0,5 % des six dernières années.

- Le Canada continue d'afficher des résultats remarquables sur le plan de l'inflation et de l'évolution des coûts sous-jacents.

— En 1992, le taux d'inflation de l'Indice des prix à la consommation était de 1,5 %, soit le taux d'inflation le plus faible de tous les pays du G-7. Il s'est accru légèrement pour s'établir à 1,8 % en mai (taux d'une année sur l'autre), et ce, en dépit de la dépréciation importante que connaît le dollar canadien depuis un an.

— Au cours des quatre premiers mois de l'année, les règlements salariaux du secteur privé se sont établis, en moyenne, à un niveau inférieur à 1 %.

- La croissance modérée des salaires, conjuguée à l'amélioration de la productivité, a permis de réduire la croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre à moins de 1 % au cours des deux derniers trimestres. Ce progrès sur le plan intérieur donnera un bon élan à la compétitivité de nos exportations.

- En raison de la faiblesse des pressions inflationnistes, les taux d'intérêt ont sensiblement diminué, ce qui devrait à court terme entraîner le raffermissement de la demande intérieure. Malgré l'instabilité qu'ont connue les marchés des capitaux vers la fin de 1992,



CANADA

les taux d'intérêt à court terme ont retrouvé les creux atteints en septembre, les plus bas depuis vingt ans:

- D'après les données publiées récemment, le Canada suit la bonne voie — une croissance saine sans inflation. Cette situation devrait favoriser la confiance des investisseurs canadiens et étrangers dans l'économie canadienne.

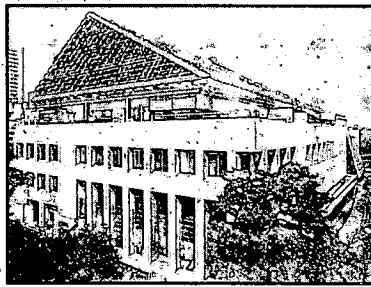
PERSPECTIVES

- Dans le budget d'avril 1993, le gouvernement prévoyait un taux de croissance réel de 2,9 % pour 1993. Il prévoyait en outre que la croissance serait essentiellement attribuable aux exportations, vu l'accroissement de l'activité économique aux États-Unis et l'amélioration de la compétitivité du Canada au chapitre des coûts. Les taux d'intérêt devraient diminuer davantage, ce qui favoriserait la croissance de la demande.

- Ces données rejoignent, dans l'ensemble, l'avis unanime du secteur privé ainsi que les dernières prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Fonds monétaire international (FMI). Tant l'OCDE que le FMI prévoient que le Canada se classera au premier rang de tous les pays du G-7 pour la croissance de la production et de l'emploi en 1993 et en 1994.
- La reprise s'accroissant, l'emploi devrait connaître une forte croissance qui, cependant, favorisera la remontée du taux d'activité de la main-d'oeuvre. Le taux de chômage ne diminuera donc qu'à un rythme très lent.
- Grâce à la restriction continue des salaires et à la forte croissance de la productivité, le Canada atteindra les objectifs qu'il s'est fixés sur le plan de l'inflation, soit un taux de 2,5 % vers le milieu de 1994 et un taux de 2 % à la fin de 1995.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

L'AIDE CANADIENNE AUX ÉCONOMIES EN TRANSITION

Depuis 1989, année où s'est amorcée la transformation radicale de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, le Canada a fourni de l'aide dans le cadre de programmes d'assistance technique et humanitaire, d'initiatives multilatérales et régionales, du Programme canadien de sécurité nucléaire, de crédits commerciaux et d'annulation de dettes.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Le programme canadien d'assistance technique vise les objectifs suivants :

- promouvoir la démocratie;
- faciliter la transition vers l'économie de marché;
- multiplier les liens dans les domaines du commerce et de l'investissement.

Lancé en 1989 avec un modeste budget de 1 million \$ sous la forme d'un programme de coopération économique avec la Hongrie et la Pologne, le programme canadien d'assistance technique touche aujourd'hui 14 pays où sont réalisés plus de 500 projets évalués à 150 millions \$. Dans chaque cas, l'encadrement technique canadien correspond à des besoins prioritaires établis de concert avec le gouvernement du pays bénéficiaire. La formation en gestion, la privatisation, la réforme macro-économique, l'agriculture, l'énergie et la réforme du droit sont les grands secteurs où les besoins se révèlent prioritaires.

Ce programme met l'accent sur la formation pratique en milieu de travail et sur le transfert de compétences et de savoir-faire. Il privilégie les contacts personnels et les projets communautaires susceptibles d'améliorer la qualité de vie des citoyens et mise largement sur les connaissances linguistiques et les liens culturels des

groupes ethniques du Canada. L'aide financière canadienne sert de catalyseur; grâce aux contributions à part égale provenant des organisations et des pays bénéficiaires, le programme a une bien plus grande envergure que si le gouvernement canadien devait en assumer seul le financement.

Le secteur privé canadien prend une part importante au programme dans le cadre de contrats et du programme à frais partagés Renaissance Europe de l'Est qui aide les entreprises canadiennes à établir des coentreprises et à exploiter les débouchés possibles en matière de commerce et d'investissement.

Le programme d'assistance technique et le programme d'assistance humanitaire relèvent de la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

EX-UNION SOVIÉTIQUE

RUSSIE

Le Premier ministre Mulroney a lancé le programme canadien d'assistance technique à la Russie au Sommet économique de Londres en juillet 1991. Environ 125 projets totalisant près de 16 millions \$ ont été approuvés les deux premières années.

Au Sommet de Vancouver les 3 et 4 avril 1993, le Premier ministre a annoncé que le Canada porterait à 150 millions \$ les fonds affectés à ce programme d'ici cinq ans. Le programme touche six domaines prioritaires :



CANADA

1. **L'énergie** : L'assistance canadienne dans le secteur de l'énergie consiste pour l'essentiel en conseils en matière de réglementation et de législation et elle touche la gestion d'entreprise, la prospection et l'exploitation pétrolières ainsi que l'amélioration de la gestion des services dans le secteur de l'électricité. Par ailleurs, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de trois ans également annoncée à Vancouver, 15 millions \$ serviront à aider la Russie à moderniser son secteur du pétrole et du gaz, à attirer des investissements étrangers et à créer des emplois spécialisés.

2. **L'aide au secteur privé** : Quelque 20 millions \$ seront injectés en trois ans dans un programme d'aide au secteur privé russe embryonnaire. Ce programme mettra l'accent sur la formation en gestion et sur les services financiers aux entrepreneurs. Son objectif est de promouvoir les liens commerciaux et financiers entre entrepreneurs canadiens et russes.

Entreprise Russie, un réseau de formation en gestion du secteur privé, qui dispose d'un budget de 8 millions \$, offrira à quelque 1 000 entrepreneurs russes une formation en économie et en affaires adaptée à leurs besoins. Le Canada accordera aussi 3 millions \$ à la Banque russe de financement de projets, qui fournit du financement aux entrepreneurs.

Le budget du programme canadien Renaissance Europe de l'Est sera porté à 10 millions \$ répartis sur trois ans. Ce programme sert à faciliter les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la Russie, ainsi qu'à aider le secteur privé russe.

3. **L'agriculture** : Un programme de 8 millions \$ d'une durée de trois ans facilitera la réforme et la modernisation du secteur agricole russe. Il se concentrera sur la manutention et la distribution des grains de même que sur la création de coopératives rurales.

4. **L'apprentissage de la démocratie et la saine conduite des affaires publiques** : Sur ce plan, les activités prévues visent l'assistance aux parlementaires, la formation en droits de la personne, la réforme du droit et des institutions judiciaires, la réforme électorale, le fédéralisme, l'éducation civique et la situation de la femme.

Dans le cadre d'un programme spécial de 20 millions \$, le Programme des bourses Eltsine pour la démocratie, des fonctionnaires russes viennent effectuer au Canada des stages de formation et de travail au sein d'organismes gouvernementaux et de ministères. Un premier groupe de six boursiers a participé au programme depuis son lancement en février.

5. **Le développement du Nord** : Le développement économique et social des autochtones et les problèmes environnementaux particuliers au Nord feront l'objet d'une stratégie de développement du Nord évaluée à 10 millions \$ dont la réalisation est étalée sur trois ans.

6. **La sécurité** : Le Canada contribue au règlement des problèmes de sécurité en participant à la reconversion de l'industrie de défense et à la mise sur pied du Centre international pour la science et la technologie de Moscou, et en mettant en oeuvre le Programme canadien de sécurité nucléaire.

En avril, de concert avec ses partenaires du G-7 à la Réunion ministérielle de Tokyo, le Canada a participé à la mise au point d'un programme global d'aide multilatérale et bilatérale à la Russie. Reconnaisant que la réforme est avant tout l'affaire du peuple russe, le programme repose sur les principes du partenariat et de l'initiative personnelle. Il comprend de l'aide en vertu des crédits de changement systémique du Fonds monétaire international (FMI), du Fonds de stabilisation du FMI, d'un emprunt structurel auprès de la Banque mondiale, d'un fonds pour la petite et moyenne entreprise de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de la restructuration de la dette dans le cadre du Club de Paris et de nouveaux crédits fournis par des agences de crédits à l'exportation.

Des entretiens sur la privatisation et le développement du secteur privé se sont aussi déroulés. L'aide du Canada, sous la forme de rééchelonnement de la dette, de crédits à l'exportation, d'aide technique et humanitaire, reflète les critères de l'aide établis à Tokyo. Le Canada participera aussi aux initiatives internationales.

UKRAINE

Le Canada injectera 30 millions \$ sur trois ans dans son programme d'assistance technique à l'Ukraine, lequel a pour but d'appuyer la réforme des structures politiques et économiques ukrainiennes et d'assortir les besoins prioritaires du pays et les capacités du Canada. Depuis la création du programme en 1991, 44 projets totalisant plus de 13 millions \$ ont été approuvés. Les participants ukrainiens profitent des compétences et de l'expertise canadiennes dans les secteurs prioritaires de l'administration publique, de l'agriculture, de la santé et des finances ainsi que du droit et de la justice.

KAZAKHSTAN

Le Canada est à mettre au point un programme d'assistance technique au Kazakhstan comportant principalement des projets dans les secteurs de l'agriculture, du pétrole et du gaz.

EUROPE CENTRALE ET EUROPE DE L'EST

POLOGNE

Le programme canadien d'assistance technique à la Pologne a débuté à l'automne de 1989, après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement non communiste de l'après-guerre. Des fonds canadiens dépassant les 12,5 millions \$ ont servi à financer plus de 80 projets. Une aide alimentaire de 13 millions \$ est venue s'y ajouter en 1989-1990. Le programme d'aide à la Pologne touche principalement les secteurs de l'agriculture, de la formation en gestion, de la privatisation, de l'industrie lourde, du développement des institutions, du commerce et de l'investissement.

HONGRIE

La Hongrie a été le deuxième pays après la Pologne à qui le Canada a consacré, en 1989, un programme d'assistance technique. Environ 104 projets totalisant plus de 8 millions \$ ont été approuvés. On a mis un soin particulier à associer les compétences canadiennes aux besoins de la Hongrie en matière de réforme économique et d'apprentissage de la démocratie, en insistant surtout sur les institutions bancaires et financières, le commerce et l'investissement, le droit et la justice, l'élaboration de programmes d'études et la formation en gestion.

Les entreprises canadiennes se sont montrées très intéressées à investir en Hongrie. Avec 28 projets approuvés d'une valeur globale de près de 1 million \$, le programme Renaissance Europe de l'Est est l'un des plus dynamiques de la région.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET SLOVAQUE

Le programme canadien d'assistance technique à la République fédérale tchèque et slovaque (RFTS) a été établi en août 1990. Environ 125 projets auxquels le gouvernement canadien verse 7,8 millions \$ ont été approuvés dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, des transports, des télécommunications, de la justice et de la démocratisation.

Par suite de la dissolution de la RFTS et de la proclamation de deux républiques distinctes le 1^{er} janvier 1993, il a été décidé de mettre prématurément fin aux projets canadiens qui devaient être réalisés dans l'ancienne république fédérale. De nouveaux projets seront entrepris dans le cadre de deux programmes distincts d'assistance technique à la République tchèque et à la Slovaquie.

ROUMANIE

Depuis la création en mai 1991 du programme canadien d'assistance technique à la Roumanie, quelque 40 projets totalisant 2,5 millions \$ ont été approuvés. La privatisation, la création de petites entreprises, l'expansion de l'agro-alimentaire, le développement des institutions financières, les investissements et la formation en gestion constituent les secteurs d'intervention prioritaires. Étant donné l'importance des investissements canadiens dans le domaine de l'énergie nucléaire en Roumanie, le programme met également l'accent sur la sécurité nucléaire et l'aide à la réglementation.

PAYS BALTES

Depuis septembre 1991, le gouvernement canadien s'est engagé à accorder une assistance technique globale de 7 millions \$ à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie. Ces fonds seront injectés dans plus de 55 projets, surtout dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'administration publique. Dans tous les projets, un accent particulier est mis sur la formation d'entrepreneurs et de gestionnaires. La part la plus importante de l'aide financière prévue, 2,7 millions \$, est affectée à un programme de gestion d'exploitations laitières et de formation de vétérinaires d'une durée de trois ans.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'assistance humanitaire consentie par le Canada aux pays de la région pour l'année financière 1992-1993 a totalisé 51,6 millions \$. La Yougoslavie a été le principal bénéficiaire de cette aide (plus de 34 millions \$) acheminée par l'entremise d'organismes internationaux.

Au Sommet de Vancouver, le Premier ministre a annoncé l'affectation de 10 millions \$ à un programme d'assistance humanitaire à la Russie. Sur cette somme, 4,8 millions \$ devaient permettre à la Croix-Rouge canadienne d'assurer l'envoi de fournitures médicales et de médicaments, 4,5 millions \$ étaient alloués au Fonds de l'enfance des Nations Unies pour l'achat de vaccins, de fournitures médicales et de produits laitiers destinés aux bébés et aux mères, et 700 000 \$ étaient affectés au Programme des infirmières visiteuses de la Croix-Rouge. La Russie avait déjà reçu 8 millions \$ d'assistance humanitaire sous forme de fournitures médicales et de médicaments.

PROJETS RÉGIONAUX

Le programme canadien d'assistance technique comporte un certain nombre de projets régionaux adaptés à des besoins communs aux pays de la région et qui permettent ainsi de réaliser des économies d'échelle. À la fin de l'année financière 1992-1993, plus de 15 millions \$ avaient déjà été dépensés, notamment en contributions à des organisations multilatérales.

Parmi ces projets figure le programme de consultants bénévoles; dans ce cadre, des consultants du Service d'assistance canadien aux organismes (SACO) travaillent en qualité de conseillers ou de consultants, y dispensent de la formation ou fournissent leur expertise en gestion dans les secteurs économiques et des services, tant privés que publics.

AIDE MULTILATÉRALE

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont établi des programmes d'investissement en Russie et offrent une aide économique et de l'assistance technique à ce pays.

Le Canada participe à ces programmes en cofinçant des projets et des activités et en mettant l'expertise canadienne à la disposition des pays bénéficiaires. Les fonds de fiducie suivants ont été établis :

- À la BERD, le Fonds canadien de coopération technique permet à la Banque d'engager des consultants canadiens dans le cadre de ses projets. En 1992, 1 million \$ ont été versés dans ce fonds de fiducie.

- À la BIRD, le Fonds canadien de coopération technique, créé en juin 1992, permet à la Banque d'engager des consultants canadiens dans le cadre de missions à court terme reliées à ses projets. La contribution annuelle du Canada est de 1 million \$.
- Toujours à la BIRD, un fonds distinct de 1 million \$ sert à financer la participation du Canada à des projets de la Banque dans le secteur du pétrole et du gaz en ex-Union soviétique.
- Enfin, depuis janvier 1992, des contributions totalisant 800 000 \$ ont été versées au Centre de coopération avec les économies européennes en transition de l'OCDE.

AIDE FINANCIÈRE ET CRÉDITS COMMERCIAUX

Par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et de la Commission canadienne du blé (CCB), le Canada a accordé aux pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et à l'ex-Union soviétique des lignes de crédit devant servir à l'achat de biens et services. Il a également pris des engagements au regard de l'aide à la balance des paiements accordée sous les auspices du G-24, et adopté d'autres mesures d'aide économique.

RUSSIE

- Ligne de crédit de 1,5 milliard \$ US de la CCB.
- Ligne de crédit de 150 millions \$ de la SEE pour l'achat de produits alimentaires autres que le blé.
- Ligne de crédit de 100 millions \$ de la SEE pour l'achat de biens et services canadiens.

- Nouvelle ligne de crédit de 30 millions \$ annoncée au Sommet de Vancouver, pour l'achat de matériel et de services médicaux, sanitaires et éducatifs destinés à des enfants et à des jeunes.

UKRAINE

- Ligne de crédit de 50 millions \$ de la SEE.

KAZAKHSTAN

- Ligne de crédit de 20 millions \$ de la SEE.

PAYS BALTES

- Lignes de crédit de 10 millions \$ accordées par la SEE à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie.

POLOGNE

- Ligne de crédit de 40 millions \$ de la SEE pour l'achat de biens d'équipement et de services.
- Crédits d'assurance à court terme de 20 millions \$ consentis par la SEE.

HONGRIE

- Crédits d'assurance à court terme de 15 millions \$ consentis par la SEE.
- Garanties d'emprunt au titre de l'aide à la balance des paiements (à venir) de 13,5 millions \$.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET SLOVAQUIE

- Crédits d'assurance à court terme de 25 millions \$ consentis par la SEE.
- Garanties d'emprunt au titre de l'aide à la balance des paiements (à venir) de 27 millions \$.

(Avant le 1^{er} janvier 1993, ces crédits avaient été accordés à la République fédérale tchèque et slovaque.)

ROUMANIE

- Crédits d'assurance à court terme de 10 millions \$ consentis par la SEE.
- Garanties d'emprunt au titre de l'aide à la balance des paiements (à venir) de 24 millions \$.
- Crédits de 319 millions \$ de la SEE au projet Chernavoda.

BULGARIE

- Garanties d'emprunt au titre de l'aide à la balance des paiements (à venir) de 10 millions \$.

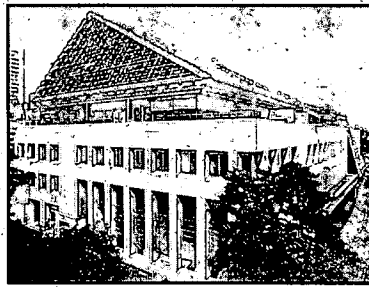
PROGRAMME CANADIEN DE SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

La création du Programme canadien de sécurité nucléaire a été annoncée par le Premier ministre Mulroney en juin 1992. Le Canada y a affecté 30 millions \$ sur trois ans pour les besoins d'activités tant bilatérales que multilatérales. Il participe aux côtés d'autres pays au travail fait pour améliorer la sécurité des réacteurs nucléaires de conception soviétique en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique. La BERD s'est dotée d'un compte de sécurité nucléaire qui servira à financer les projets ne faisant pas partie de programmes bilatéraux. Le Canada a versé 7,5 millions \$ dans ce compte.

Les fonds canadiens d'aide bilatérale seront dépensés dans les trois secteurs de la sécurité nucléaire, de l'assistance en matière de réglementation et de la gestion des services publics. Les principaux bénéficiaires seront la Russie, l'Ukraine et la Lituanie qui se servent de vieux réacteurs de type RBMK de conception soviétique semblables aux réacteurs de Tchernobyl.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT : LES RÉALISATIONS DU CANADA

Le Canada est un leader pour le volume et la qualité de son aide.

Pendant les quarante dernières années, son budget annuel d'aide est passé de 33 millions \$ à plus de 2,5 milliards \$, faisant du Canada le septième donateur en importance en termes absolus. Il se classe au deuxième rang des pays du G-7 pour le pourcentage du produit national brut consacré à l'aide au développement et pour le montant de l'aide par habitant.

Le Canada est reconnu pour la haute qualité de son aide. Il se classe au deuxième rang du G-7 (après le Royaume-Uni) pour le pourcentage, sous forme de subventions, de l'aide publique au développement (APD). L'aide de l'Agence canadienne de développement international, par exemple, se compose uniquement de subventions plutôt que de prêts et de subventions.

Pour ce qui est de l'aide accordée aux pays les plus pauvres et les plus désavantagés :

- Le Canada se classe au deuxième rang du G-7 pour le pourcentage de l'APD accordée aux pays les moins développés.
- Il se classe au premier rang du G-7 pour la proportion de l'aide affectée aux secours en cas de catastrophe et à l'aide humanitaire.
- Il se classe au premier rang du G-7 pour l'aide fournie par le biais d'organisations non gouvernementales, qui sont une voie importante d'acheminement de l'aide aux plus pauvres.

Le Canada a été l'un des premiers pays à aborder les questions sociales — comme la participation de la femme au développement, la dimension humaine de la réforme économique, l'allègement de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la programmation écologiquement rationnelle — dans le dialogue politique avec ses partenaires bilatéraux et les institutions multilatérales.

Il a aussi démontré, de multiples façons, son engagement envers la protection des droits de la personne, le développement démocratique et le bon gouvernement dans ses programmes d'aide internationale. C'est ainsi que, à cause de son souci de protéger les droits de la personne, il a suspendu les nouveaux projets d'aide en Indonésie, toute aide à Haïti (sauf l'aide humanitaire), et tout engagement d'aide au Kenya. Il a aussi appuyé la promotion des droits de la personne au moyen d'initiatives telles que le Fonds d'observation électorale de 1 million \$, l'appui aux institutions des droits de la personne au sein du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains, et le soutien aux systèmes judiciaire et juridique dans les pays en voie de développement.

Le Canada applique actuellement des restrictions budgétaires pour réduire son déficit. Tous les ordres de gouvernement participent à cet exercice. Malgré les compressions, le budget de l'aide au développement du Canada atteindra 2,5 milliards \$ en 1993-1994.

Le Canada a prouvé son engagement permanent à maintenir la qualité de son programme d'aide en protégeant des réductions les secours d'urgence en cas de



CANADA

famine et les programmes axés sur les enfants et sur les problèmes humanitaires. La plus large part du budget d'aide internationale reste ciblée sur les pays les plus pauvres et sur les populations les plus démunies.

L'aide n'est que l'un des outils du développement. Le leadership du Canada dans des domaines tels que l'allégement de la dette, le développement du secteur privé et le dialogue permanent sur la politique a été internationalement reconnu et grandement apprécié par les pays en développement. À cet égard, il a effacé la dette de l'aide publique au développement de l'Afrique sub-saharienne et des pays des Antilles membres du Commonwealth, il a lancé un programme de coopération industrielle de 73 millions \$ et créé des programmes pour le développement du secteur privé en Thaïlande, en Malaisie et au Maghreb.

Le Canada continuera à promouvoir le bien-être général des pays en développement dans nombre de dossiers économiques. De plus, il a demandé que le Communiqué du Sommet de Tokyo confirme l'engagement des pays du G-7 envers l'aide internationale.

QUALITÉ ET QUANTITÉ DE L'AIDE

CANADA

Le Canada se classe toujours en bonne position (au premier ou deuxième rang) parmi les pays du G-7 pour 7 des 9 indicateurs mentionnés ci-dessous.

POSITION DU CANADA PARMIS LES PAYS DU G-7	
INDICATEUR	POSITION DU CANADA
Sommes décaissées (en milliards \$) en APD nette (1992)	7
Pourcentage d'APD par rapport au PNB (1992)	2
APD par habitant (1990-1991) (\$)	3
Équivalence des dons en pourcentage de PNB (1991)	2
Pourcentage des subventions par rapport à l'APD bilatérale (1990-1991)	2
Pourcentage des contributions aux ONG par rapport au PNB (1989) ^a	1
Pourcentage de l'aide humanitaire par rapport au total des engagements d'APD (1990) ^b	1
Pourcentage de l'aide aux PLMA par rapport à l'APD totale (1991) ^c	2
Pourcentage de l'aide aux PLMA par rapport au PNB (1991) ^c	2

^a Données incomplètes pour 1990-1991; 1989 est la dernière année pour laquelle les données sont complètes.

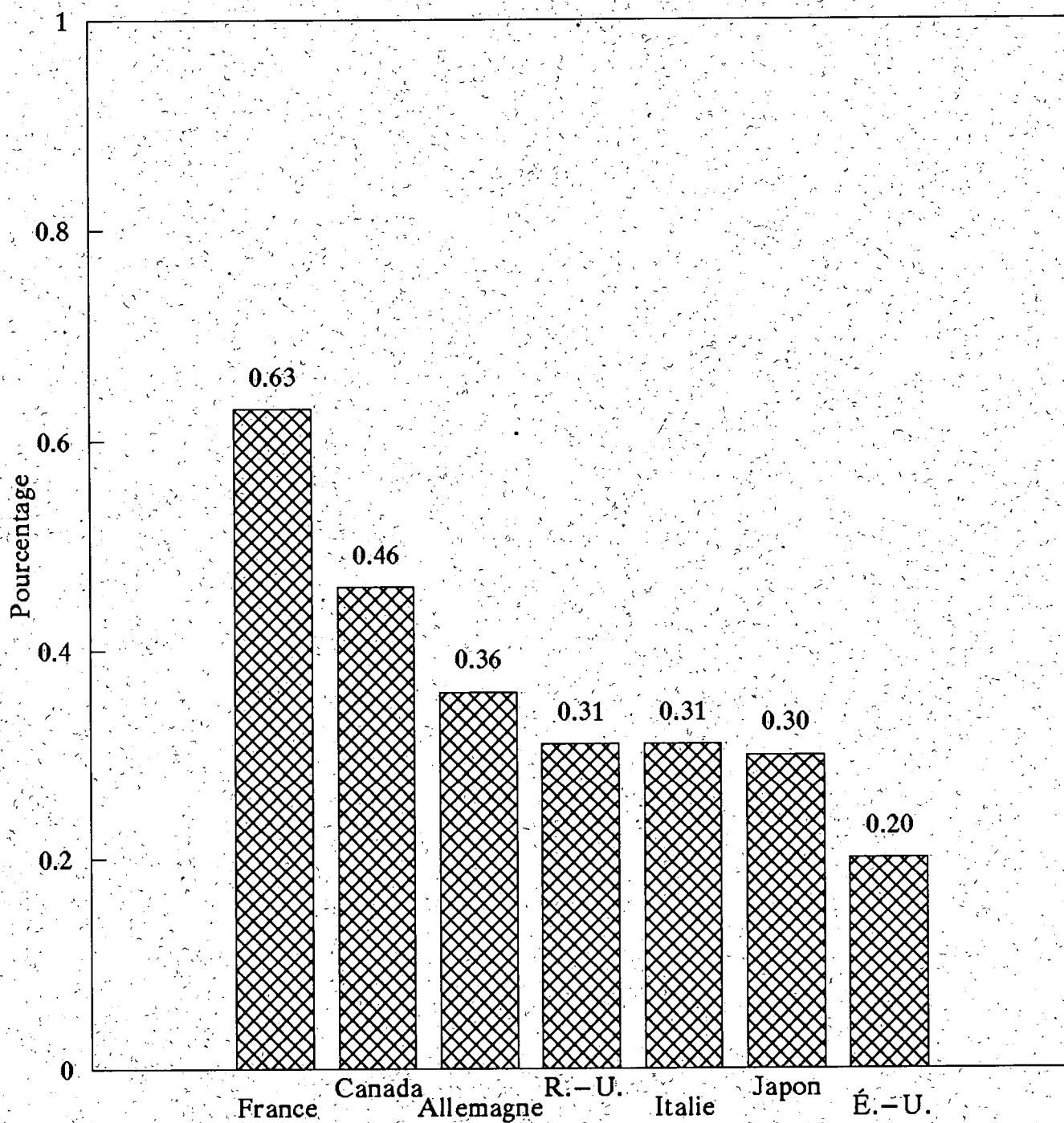
^b L'aide humanitaire comprend l'aide alimentaire et les secours d'urgence.

^c PLMA: Pays les moins avancés.

Note: APD: Aide publique au développement.

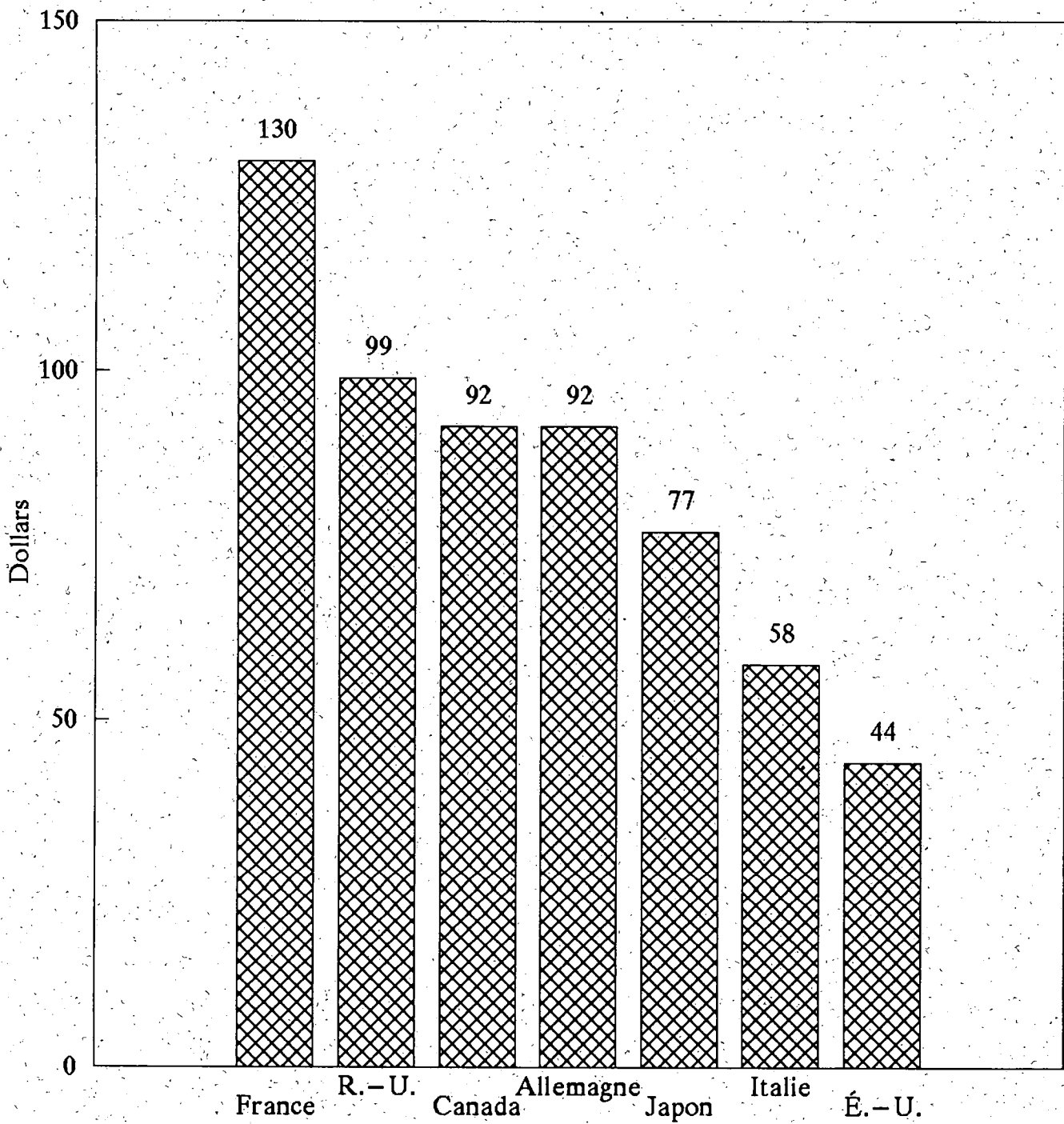
Source: OCDE, *Examen de la coopération pour le développement*, 1992.

Pourcentage d'APD par rapport au PNB (1992) (G-7)



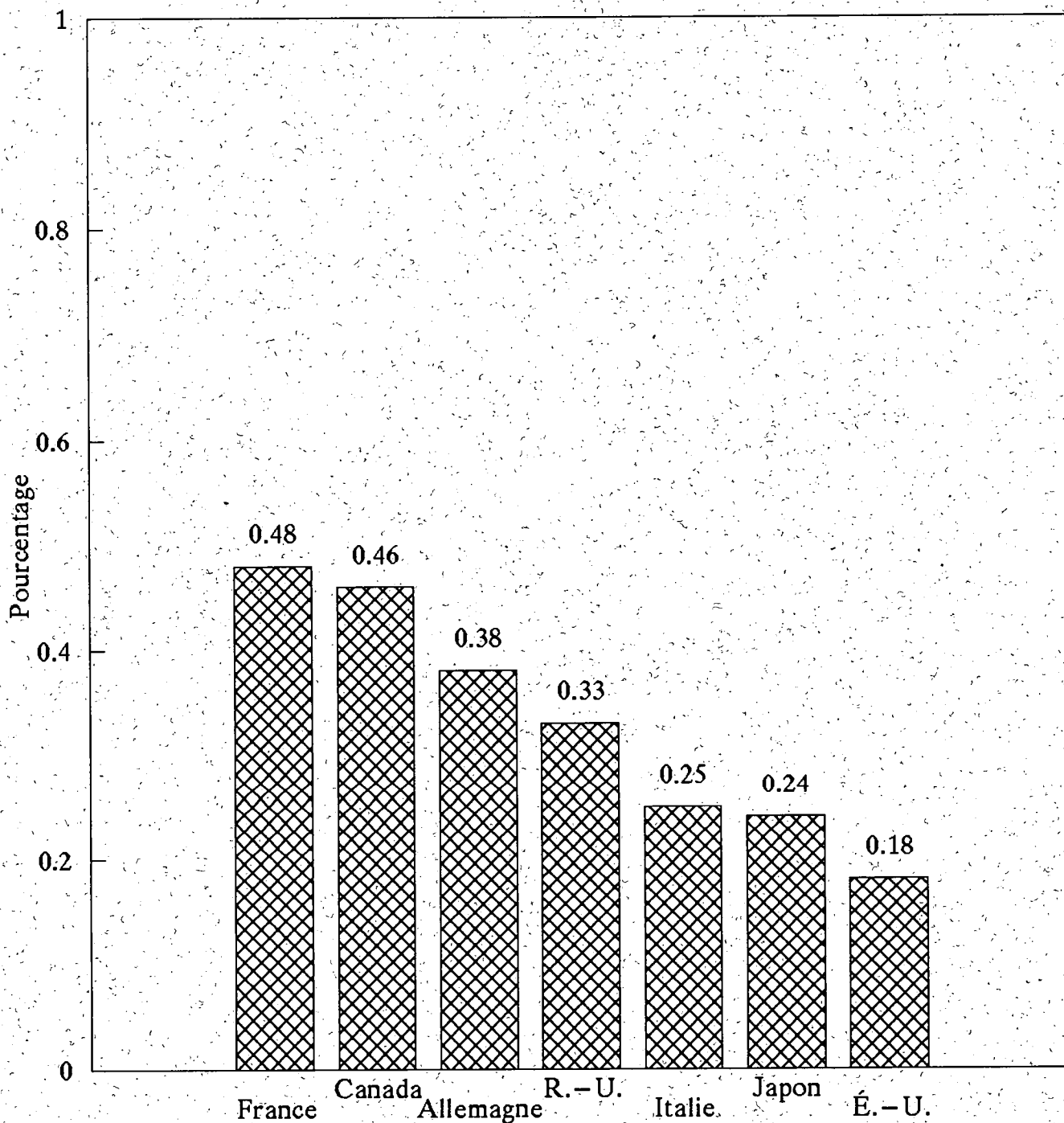
Source: OCDE, Communiqué de presse, juin 1993.

APD par habitant (1990–1991) (\$) (G-7)



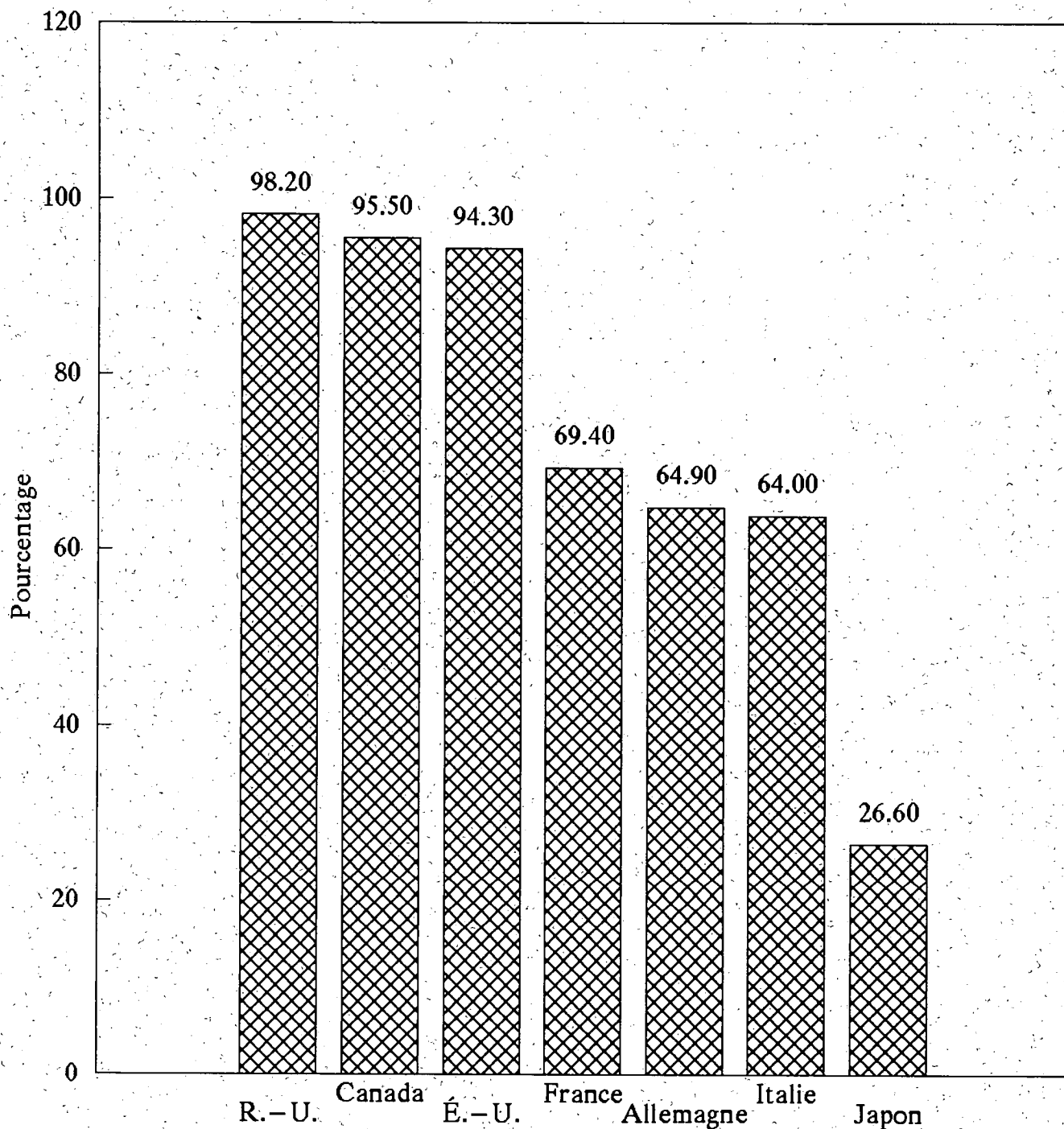
Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1992.

Équivalence des dons en pourcentage de PNB (1991) (G-7)



Source: OCDE, Communiqué de presse, avril 1993.

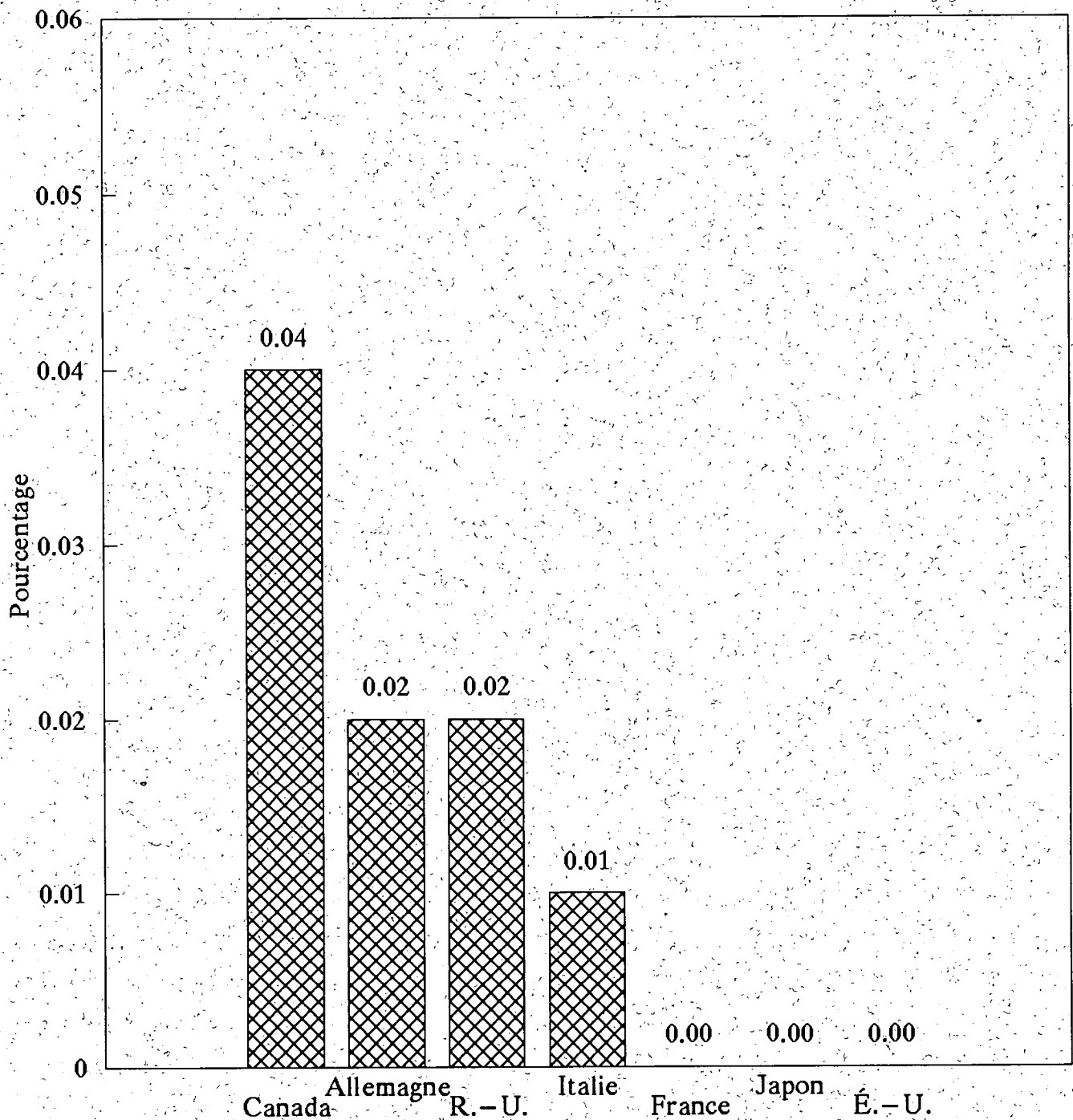
Pourcentage des subventions par rapport à l'APD bilatérale (1990-1991) (G-7)



Note: Ce tableau présente la partie bilatérale de l'aide publique au développement.
Tous les autres tableaux portent sur l'ensemble de l'APD.

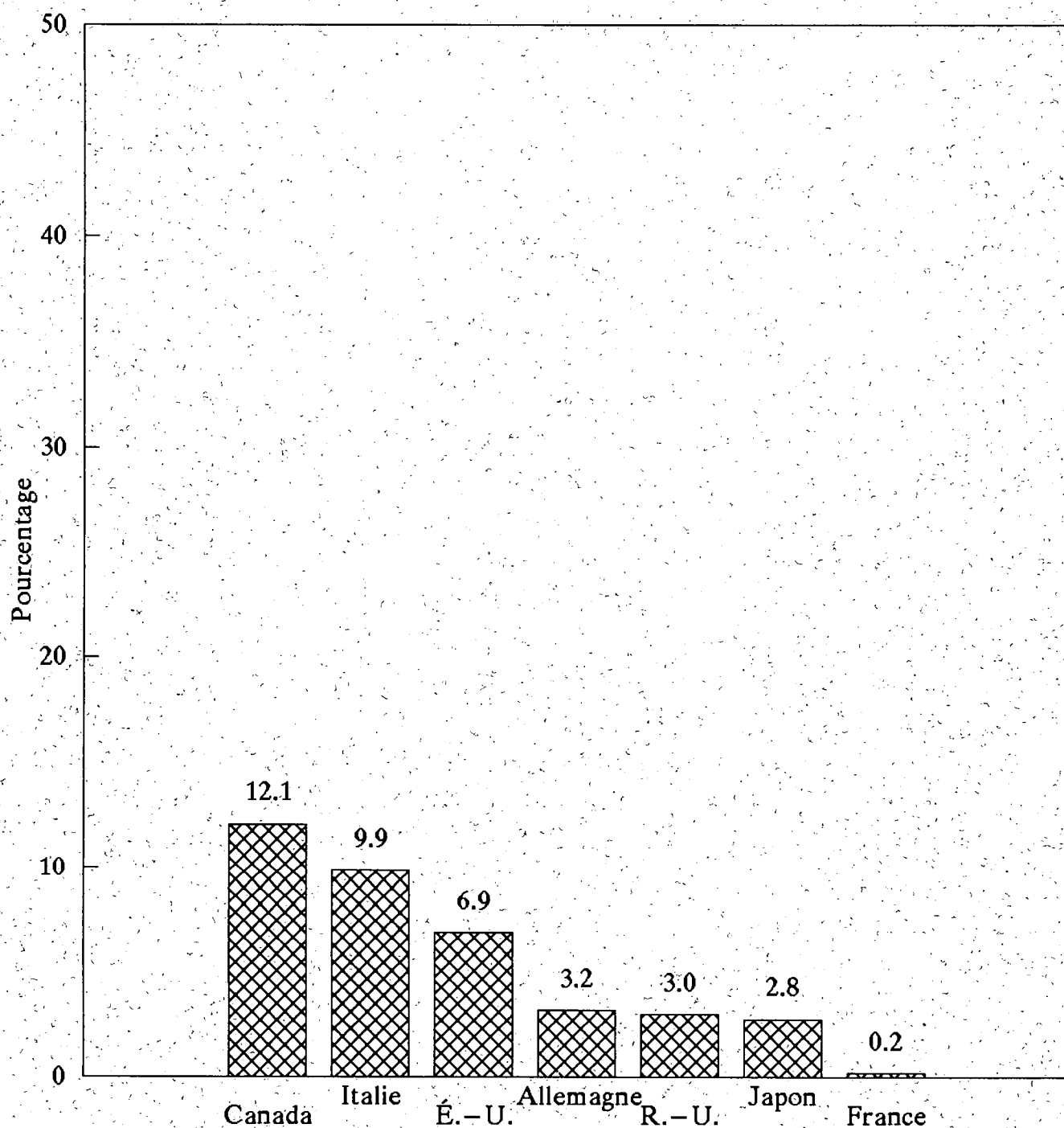
Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1992.

Pourcentage des contributions aux ONG par rapport au PNB (1989) (G-7)



Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1991.

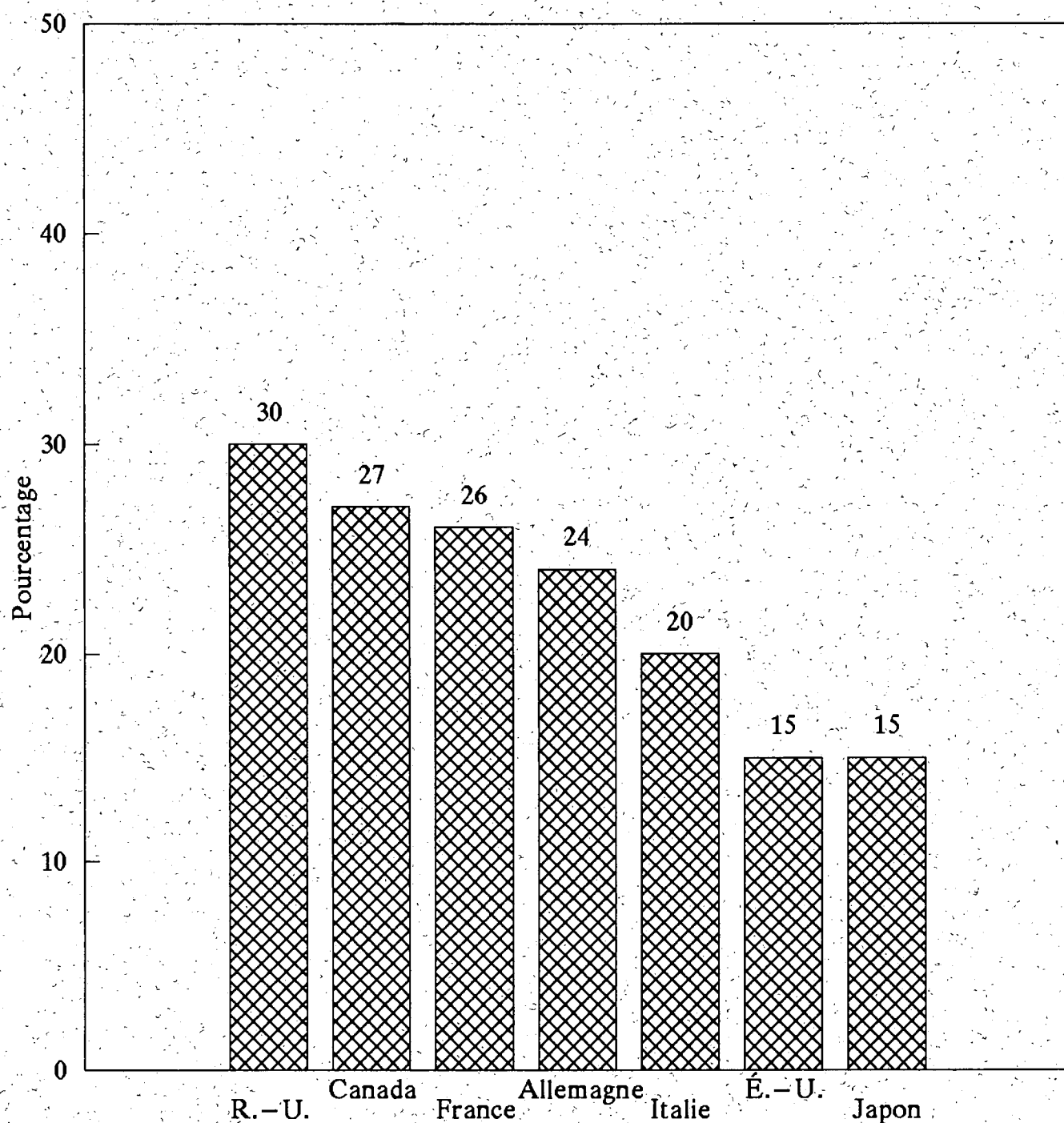
Pourcentage de l'aide humanitaire par rapport au total des engagements d'APD (1990) (G-7)



Note: L'aide humanitaire comprend l'aide alimentaire et les secours d'urgence.

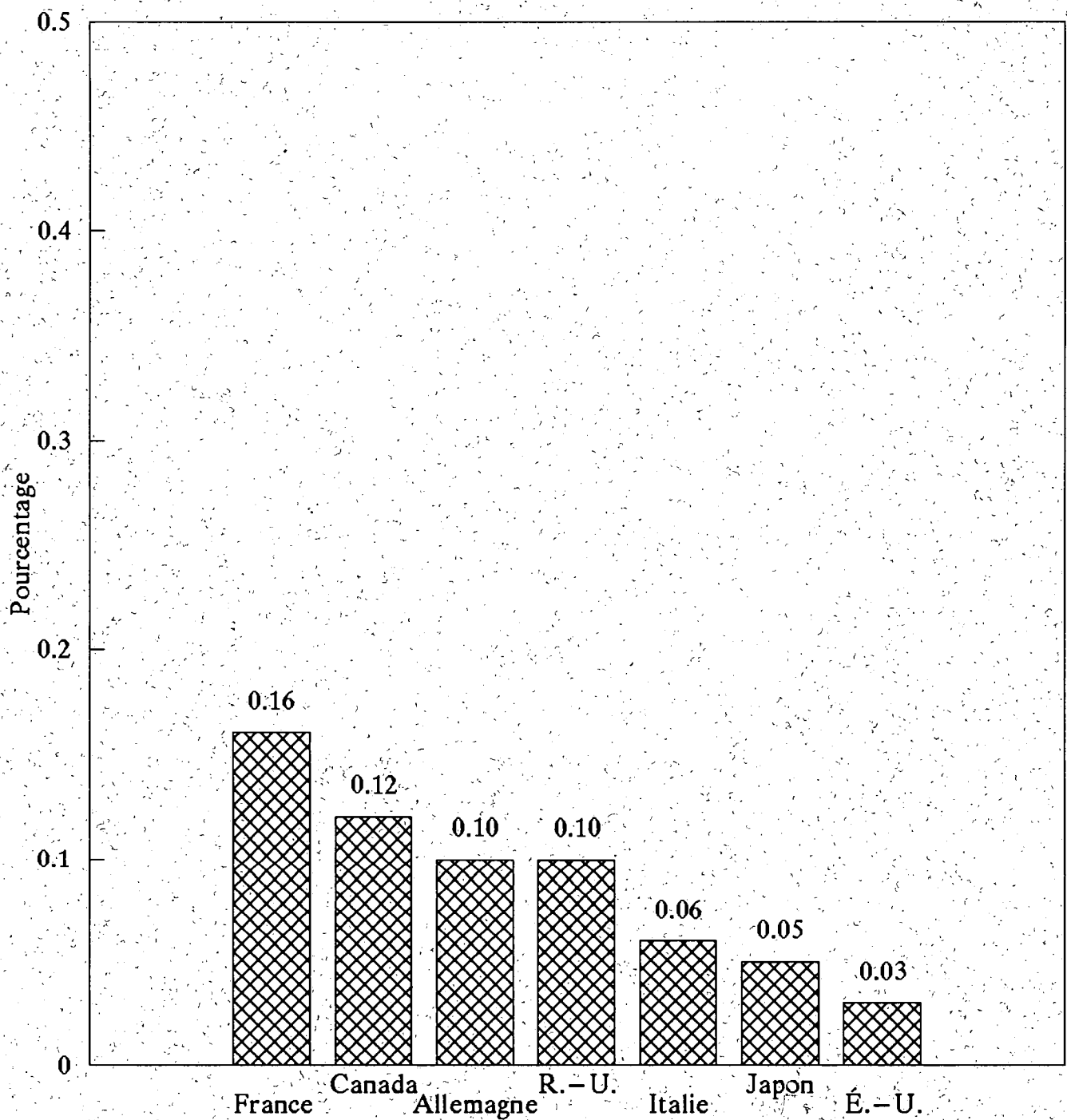
Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1992.

Pourcentage de l'aide aux pays les moins avancés par rapport à l'APD totale (1991) (G-7)



Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1992.

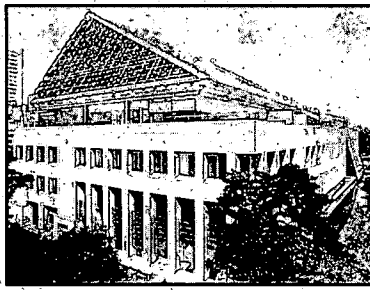
Pourcentage de l'aide aux pays les moins avancés par rapport au PNB (1991) (G-7)



Source: OCDE, Coopération pour le développement – Rapport, 1992.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

L'EX-YOUGOSLAVIE

Au cours de l'année écoulée, la destruction et la mort ont continué de faire des ravages en ex-Yougoslavie. Les inquiétudes exprimées dans la Déclaration sur l'ex-Yougoslavie, publiée en juillet 1992 à la fin du Sommet de Munich, sont toujours aussi justifiées, l'horreur des actes inhumains, de la cruauté et du saccage y ayant même monté d'un cran.

Les combats féroces, particulièrement en Bosnie-Herzégovine, ont entraîné d'innombrables violations des droits de la personne les plus fondamentaux par toutes les parties belligérantes, les Serbes étant toutefois responsables de la majorité des cas.

Le travail accompli par les participants à la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie recueille des appuis. D'abord présidées par Lord Carrington, les discussions se sont poursuivies sous la conduite de Lord Owen pour la Communauté européenne, puis de M. Cyrus Vance, et maintenant de M. Thorvald Stoltenberg pour les Nations Unies. Si les longues rondes de négociations menées en Europe et à New York ont permis certains progrès, la paix n'est pas encore pour demain. De nombreux cessez-le-feu et accords n'ont pas été respectés. Des sanctions et d'autres mesures coercitives non violentes ont été adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies et mises en application par des pays agissant isolément et par des groupes multinationaux.

La fin du siège de l'aéroport de Sarajevo a largement contribué à désamorcer la crise dans cette ville. Cette opération a été réalisée par des militaires canadiens faisant partie de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). Le Canada continue de fournir une assistance humanitaire aux victimes d'actes violents en ex-Yougoslavie; cette année, il a fourni une valeur de

9,5 millions \$ en secours humanitaires et 1,75 million \$ pour aider les victimes de violence sexuelle. Depuis l'automne de 1991, les contributions humanitaires du Canada ont totalisé plus de 36 millions \$.

Des avions des Forces canadiennes ont aussi effectué quelque 450 vols pour livrer à Sarajevo plus de 6 000 tonnes métriques de vivres et de fournitures médicales. Par ailleurs, le Secrétaire général des Nations Unies a nommé un spécialiste canadien du droit humanitaire international membre d'une commission d'experts chargée d'enquêter sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie.

Ces derniers mois, l'établissement d'un plan de paix complexe par Lord Owen et M. Vance a constitué un élément positif. Ce plan, même s'il n'est pas parfait, se veut équitable et exige des compromis de toutes les parties. Il comporte un ensemble de principes constitutionnels interreliés, des arrangements de cessez-le-feu et une carte prévoyant la division du pays en dix provinces selon des critères essentiellement mais non exclusivement liés à l'appartenance ethnique. Accepté par les dirigeants croates et musulmans en Bosnie, il a été rejeté par l'assemblée des Serbes de Bosnie et par la population serbe, qui s'est prononcée par référendum.

Le Canada appuie sans réserve les efforts déployés pour trouver une solution pacifique au conflit. La décision de renouveler ou non le mandat de surveillance de la paix de la FORPRONU I (dans les zones sous protection des Nations Unies en Croatie) devait être prise en juin. Tout en maintenant son appui à la FORPRONU II, dont le mandat consiste à protéger l'acheminement de l'assis-



CANADA

tance humanitaire en Bosnie, le Canada reconnaît que nos militaires et ceux d'autres pays se heurtent à des difficultés.

Des sanctions ont été imposées, et la communauté internationale poursuit ses efforts en vue d'en assurer l'application le plus efficacement possible.

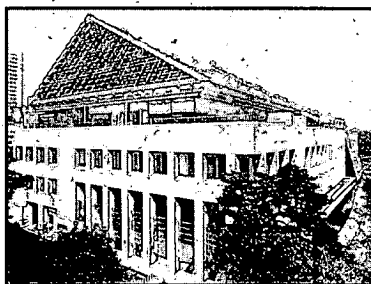
La récente déclaration du gouvernement serbe quant à son intention d'imposer des sanctions aux Serbes de Bosnie a été bien accueillie. Pour que les résultats escomptés soient atteints, la frontière serbo-bosniaque devra faire l'objet d'une surveillance internationale. Les zones de sécurité représentant un autre moyen d'améliorer la sécurité, des discussions sont en cours dans le but d'en augmenter le nombre et le niveau de sécurité. Certains pays sont d'avis que l'embargo sur les

armes décrété contre le gouvernement bosniaque devrait être levé, tandis que d'autres pensent que les perspectives d'un règlement pacifique du conflit ne seront pas améliorées pour autant.

Tous ces problèmes retiennent l'attention à l'approche du Sommet. Le plan de paix Vance-Owen pose les bases les plus prometteuses sur lesquelles pourrait être édiflée une paix durable.

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

LA PREMIÈRE MINISTRE KIM CAMPBELL

M^{me} Campbell est née à Port Alberni (C.-B.) et a été élevée à Vancouver. Après avoir obtenu un diplôme en sciences politiques de l'Université de la Colombie-Britannique, elle a fait des études de doctorat en krenlinologie à la London School of Economics. Elle a ensuite donné des cours de sciences politiques, de 1975 à 1981, à l'Université de la Colombie-Britannique et au Vancouver Community College.

Après avoir reçu son diplôme en droit de l'Université de la Colombie-Britannique, elle a travaillé comme avocate jusqu'en 1985, année où elle est devenue directrice exécutive au Cabinet du Premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett.

M^{me} Campbell a commencé sa carrière politique au Conseil scolaire de Vancouver, où elle a siégé de 1981 à 1984. Elle a été candidate à la direction du Parti Crédit social de la Colombie-Britannique en juillet 1986 et a été élue députée en octobre de la même année, dans la circonscription provinciale de Vancouver-Point Grey.

À l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, elle a présidé le Comité permanent du travail, de la justice et des relations intergouvernementales. Elle a aussi participé aux travaux d'un certain nombre d'autres comités, dont le Heritage Reform Committee.

Elle a été élue à la Chambre des communes en novembre 1988, comme députée de Vancouver-Centre. Elle a été nommée ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord canadien en 1989, et a été ministre de la Justice et Procureure générale du Canada de 1990 à 1992.

En janvier 1993, M^{me} Campbell a été nommée ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants; elle est alors devenue membre du Comité des priorités et de la planification.

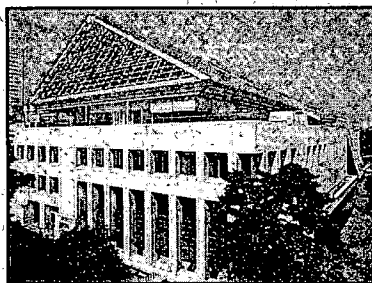
M^{me} Campbell a été élue leader du Parti progressiste conservateur du Canada le 13 juin 1993 et a été assermentée comme dix-neuvième premier ministre du Canada le 25 juin 1993.



CANADA

THE TOKYO ECONOMIC SUMMIT

JULY 7-9, 1993



SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

LE CHÔMAGE DANS LES PAYS DU G-7

Le chômage sera l'une des principales questions à l'ordre du jour lors du Sommet économique de Tokyo en 1993. Les gouvernements du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G-7) ont commencé à mettre en place les éléments d'une politique macro-économique pour appuyer une croissance durable de l'économie et la création d'emplois : la réduction des déficits en Amérique du Nord, l'abaissement des taux d'intérêt en Europe, et une politique de relance budgétaire au Japon. Tous sont d'accord que ces politiques doivent s'accompagner de réformes structurelles pour dynamiser le marché du travail et mieux préparer les gens à s'adapter à une économie en mutation.

Au cours de la dernière année, les ministres des Finances du G-7 se sont penchés sur le problème du chômage dans le cadre de la préparation d'un rapport portant sur les obstacles à la croissance et à l'emploi, que les chefs d'État des pays du G-7 leur ont demandé en 1992 lors du Sommet de Munich. Le rapport, portant sur les politiques macro-économiques et structurelles, sera présenté aux chefs d'État au Sommet de Tokyo.

PRINCIPAUX FAITS ET PROBLÈMES

En 1992, le taux moyen de chômage dans les pays du G-7 est passé à 7,2 %, une hausse marquée par rapport au taux de 5,7 % atteint deux ans plus tôt (tableau 1). Le nombre de chômeurs atteignait presque les 24 millions.

L'augmentation du chômage survenue au cours des deux dernières années est en majeure partie attribuable à la faiblesse de l'économie mondiale. Les gouvernements craignent de plus en plus que, même avec le renforcement de la croissance économique, le chômage demeure un problème. Cette situation est attribuable au

fait que le chômage est en partie un problème « structurel », causé par les entraves à une relation efficiente de l'offre et de la demande de travail. La tendance à la hausse du taux de chômage dans les pays du G-7 depuis 1960 (graphique 1) est l'un des facteurs qui laisse supposer que le chômage constitue vraiment un problème structurel.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que le taux moyen de chômage dans les pays du G-7 atteindra un sommet de 7,6 % au deuxième semestre de cette année et qu'il commencera à diminuer légèrement l'an prochain. Pour le Canada, l'OCDE prévoit une réduction graduelle du taux de chômage de 11,3 % en 1992 à 10,5 % en 1994.

Le marché du travail canadien est relativement dynamique. En 1992, seulement 7 % des chômeurs au Canada ont été sans travail pendant plus d'un an, contre 46 % dans la Communauté européenne. En conséquence, le roulement dans le domaine du chômage est considérable au Canada. En 1988, année type d'avant la dernière récession, 4,6 millions de Canadiens — soit près de 40 % de la population active — ont quitté leur emploi ou l'ont perdu, tandis que 5 millions en trouvaient un nouveau.

De plus, le Canada a un solide bilan en matière de création d'emplois; il était en tête du G-7 pour la croissance de l'emploi au cours des trente dernières années. Depuis 1960, le nombre d'emplois au Canada a doublé, tandis que dans les principaux pays d'Europe il n'a augmenté que de 10 % (graphique 2). Selon le Fonds monétaire international et l'OCDE, le Canada devrait enregistrer la plus forte progression de l'emploi dans le G-7 aussi bien en 1993 qu'en 1994.



CANADA

Le chômage chez les jeunes est source de préoccupation. Au Canada, le taux de chômage des jeunes, qui s'établit à 18 %, est beaucoup plus élevé que le taux moyen chez les adultes. En Allemagne, où les programmes d'apprentissage dans l'industrie sont grandement développés, ce taux est inférieur à 10 % et il n'est que légèrement supérieur à celui des adultes. En partageant leurs expériences de la conception de la mise en oeuvre de politiques efficaces du marché du travail, les pays qui participent au Sommet peuvent apprendre l'un de l'autre.

ÉTUDE DE L'OCDE SUR L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE

Le chômage fait actuellement l'objet d'une importante étude de l'OCDE. Ce projet de recherche de deux ans a pour but de fournir des recommandations précises aux gouvernements. Le secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye, a présenté un rapport intérimaire de cette étude aux ministres de l'OCDE les 2 et 3 juin.

Le rapport présente des propositions qui permettront aux pays de profiter de l'évolution des exigences du marché du travail et de la portée de cette évolution, y compris les changements technologiques et la mondialisation. Il pose trois défis aux gouvernements : premièrement, la mise en place d'une politique macro-économique visant à assurer un environnement économique solide, stable et prévisible; deuxièmement, l'adoption de politiques structurelles qui facilitent l'adaptation au changement et la transition vers des économies comptant davantage sur les compétences; et troisièmement, la conception de programmes d'aide sociale qui permettent d'atteindre des objectifs sociaux sans affecter le fonctionnement du marché du travail.

Sur le plan de la politique macro-économique, le rapport recommande que les gouvernements réduisent leurs déficits budgétaires, ce qui encouragera la baisse des taux d'intérêt à long terme et créera des conditions propices à une augmentation des investissements et des emplois. Il est aussi recommandé qu'il y ait amélioration dans les domaines des dépenses publiques et de la fiscalité.

Selon le rapport, les réformes structurelles sont des compléments essentiels à une politique macro-économique saine. La formation, le recyclage et l'enseignement sont recommandés pour préparer les personnes à occuper des emplois bien rémunérés et à forte productivité. Ces réformes, ainsi que celles qui sont nécessaires pour un meilleur fonctionnement du marché du travail, visent à améliorer les « capacités d'adaptation » des économies.

Le rapport recommande aussi que les programmes d'aide sociale et la fiscalité soient réexaminés. Il souligne que les avantages sociaux, associés à des taux marginaux d'imposition élevés, ont tendance à créer des « pièges de dépendance ».

MESURES ADOPTÉES AU CANADA

Le Canada a adopté des mesures macro-économiques à moyen terme appropriées. Des baisses importantes stables de l'inflation et une ferme détermination de la part des gouvernements à tous les niveaux de réduire les déficits budgétaires, contribuent à faire baisser les taux d'intérêt, ce qui stimulera la croissance et l'investissement.

Le gouvernement canadien a aussi pris une vaste gamme de mesures pour accroître la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale, notamment la déréglementation, la réforme fiscale, l'Accord de libre-échange canado-américain, les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain et une augmentation de l'aide aux sciences et à la technologie. Des gains dans les domaines de la productivité et de la compétitivité, de même qu'un meilleur accès aux marchés étrangers, ont soutenu une forte performance des exportations. Cette situation assure des bases solides à la croissance et à la création d'emplois.

Des initiatives ont aussi été entreprises pour améliorer l'efficacité des marchés du travail et assurer que les travailleurs auront les connaissances nécessaires pour réussir dans un monde plus concurrentiel. Le gouvernement fédéral effectue progressivement le transfert des ressources du maintien du revenu vers la formation, le recyclage et d'autres mesures actives. En conséquence, le gouvernement fédéral a augmenté les fonds qu'il consacre à la formation et à l'adaptation de la main-d'oeuvre. Le montant alloué au cours de l'exercice 1993-1994, soit 3,8 milliards \$, est supérieur de 60 % à ce qu'il était en 1990-1991.

Des mesures sont aussi prises pour introduire une « culture de la formation » dans le secteur privé. Pour ce faire, le gouvernement encourage les partenariats sectoriels entre les syndicats et les entreprises afin d'élaborer des stratégies efficaces de formation. De plus, le gouvernement fédéral et les provinces collaborent à l'amélioration des stimulants au travail et à la formation dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux de sécurité du revenu.

Tableau 1
Chômage dans les pays du G-7

	Moyenne de 1983 à 1990	1990	1991	1992	Dernier mois
Taux de chômage ⁽¹⁾					
(pourcentage)					
États-Unis	6,7	5,5	6,7	7,4	6,9 (mai)
Canada	9,4	8,1	10,3	11,3	11,4 (mai)
Japon	2,6	2,1	2,1	2,2	2,3 (avril)
Allemagne*	8,6	6,2	6,7	7,7	9,4 (avril)
France	9,7	8,9	9,5	10,2	10,9 (avril)
Royaume-Uni	9,6	5,9	8,3	10,1	10,5 (avril)
Italie	11,1	11,0	10,7	10,6	9,5 (1 ^{er} trim.)
G-7**	6,8	5,7	6,6	7,2	7,0
Nombre de chômeurs ⁽²⁾					
(en millions)					
États-Unis	---	6,9	8,4	9,4	8,9 (mai)
Canada	---	1,1	1,4	1,6	1,6 (mai)
Japon	---	1,3	1,4	1,4	1,6 (avril)
Allemagne*	---	1,9	2,6	3,0	3,1 (avril)
France	---	2,5	2,7	2,9	3,1 (avril)
Royaume-Uni	---	1,7	2,3	2,8	2,9 (avril)
Italie	---	2,8	2,7	2,6	2,2 (1 ^{er} trim.)
G-7	---	18,4	21,5	23,7	23,3

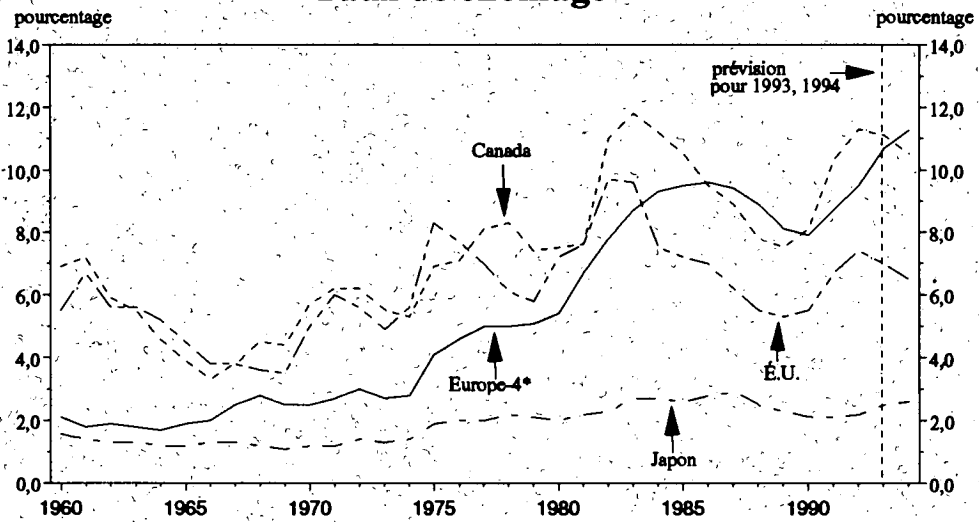
* Allemagne de l'Ouest jusqu'en 1990, Allemagne unifiée de 1991 à 1993.

** Moyenne pondérée.

(1) Sources : OCDE et Statistique Canada.

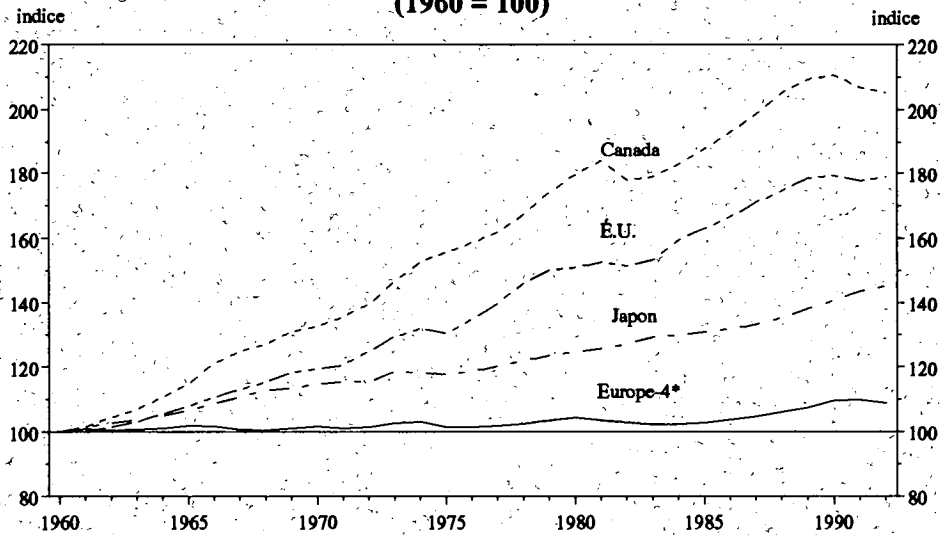
(2) Sources : Data Resources Incorporated et Statistique Canada.

Graphique 1
Taux de chômage



*Europe-4 comprend le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Sources: OCDE et Statistique Canada.

Graphique 2
Emploi
(1960 = 100)

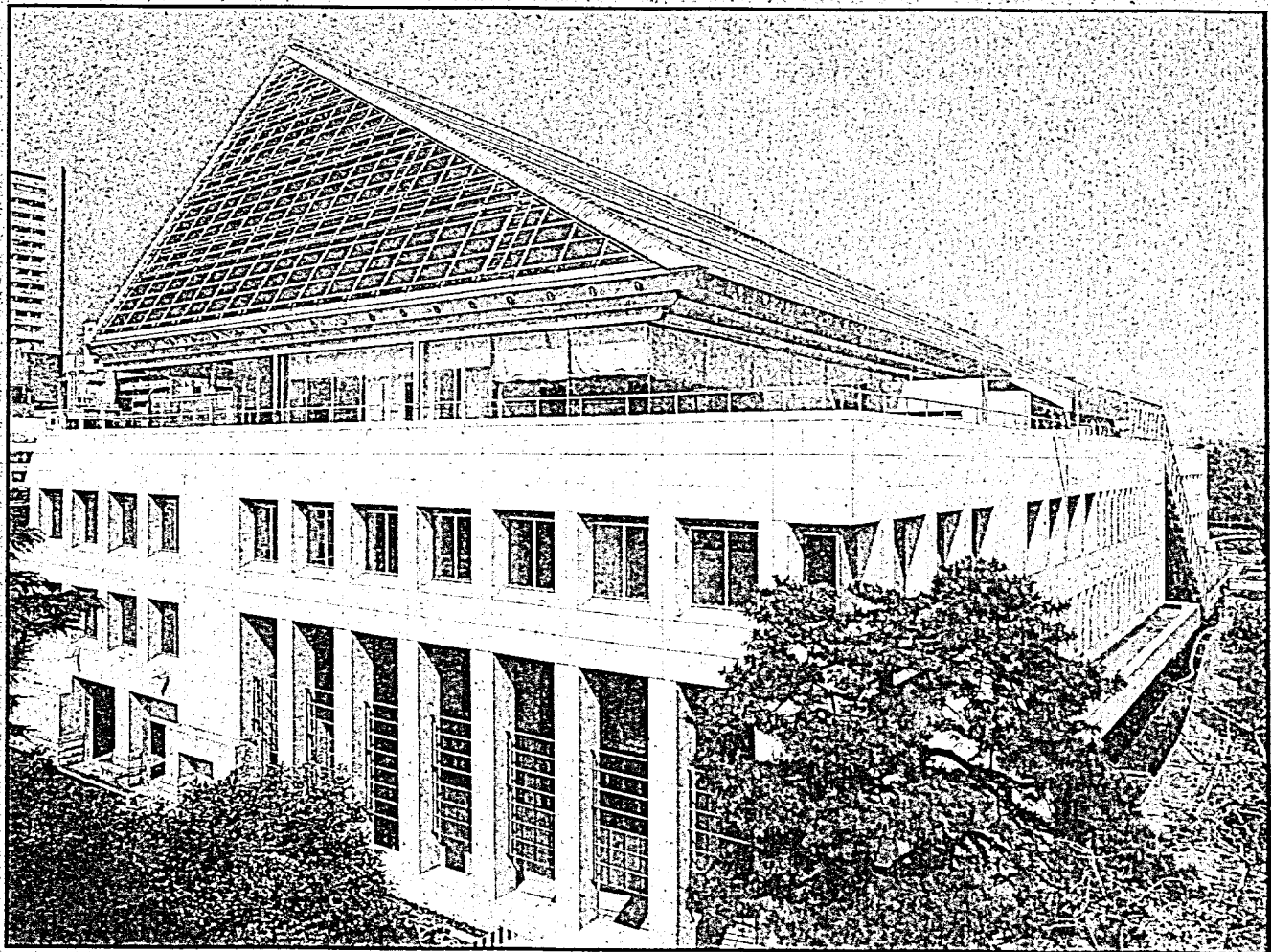


* Europe-4 comprend le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Sources: OCDE et Statistique Canada.

SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

7-9 JUILLET 1993

CAHIER D'INFORMATION



CANADA

Photo de couverture: Ambassade du Canada à Tokyo

**SOMMET ÉCONOMIQUE
DE TOKYO**

7-9 JUILLET 1993

CAHIER D'INFORMATION



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada



Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le Sommet économique de Tokyo	1
Le Canada et les sommets économiques	3
La situation économique mondiale	6
Les relations économiques avec les pays en développement	8
L'environnement	10
La sécurité nucléaire	12
Le renforcement des institutions multilatérales	14
La prolifération nucléaire	15
Le maintien de la paix	17
Résumé statistique par pays	19
Graphiques comparatifs sur l'économie	20
Les relations entre le Canada et l'Allemagne	26
Les relations entre le Canada et les États-Unis	27
Les relations entre le Canada et le Japon	28
Les relations entre le Canada et la France	29
Les relations entre le Canada et l'Italie	30
Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni	31
Les relations entre le Canada et la Communauté européenne	32
Les institutions et organismes économiques internationaux	33
Les déclarations du Sommet de Munich	39

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE TOKYO

Le Sommet économique de cette année, le dix-neuvième, réunira les leaders des sept pays les plus industrialisés (les pays du G-7) et le Président de la Commission des Communautés européennes. Il aura lieu à Tokyo, au Japon, du 7 au 9 juillet. Les deux leaders nord-américains, le Président Clinton des États-Unis et le nouveau Premier ministre du Canada, Kim Campbell, en seront à leur premier sommet du G-7. À l'issue de la rencontre, le Président Eltsine de Russie aura des discussions avec les participants.

La croissance et l'emploi, le commerce international et l'Uruguay Round, les relations économiques et politiques avec la Russie et les relations avec les pays en développement occuperont vraisemblablement une bonne partie des discussions économiques. Par ailleurs, le renforcement de la coopération internationale par l'entremise des Nations Unies, l'amélioration du maintien de la paix et la prévention de la prolifération nucléaire seront au nombre des dossiers politiques examinés. Enfin, les participants se pencheront sur les relations avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, la sécurité des centrales nucléaires et la gestion des déchets nucléaires, les questions environnementales et les grands enjeux politiques de l'heure.

Les leaders et leurs ministres des Finances auront aussi à l'esprit la reprise économique dans les pays du G-7, dont la performance a été inégale au cours de l'année écoulée. Bien que les cycles économiques soient à des stades différents d'un pays à l'autre, le défi est le même : comment parvenir à une croissance durable et non inflationniste et, à l'exception notable du Japon, comment trouver une solution à des taux de chômage qui restent trop élevés. Les participants examineront vraisemblablement tant les causes cycliques que structurelles de ces problèmes.

Une plus grande libéralisation du commerce international reste importante pour la croissance économique mondiale. Les leaders sont censés

traiter des progrès réalisés dans les négociations commerciales multilatérales, ainsi que des moyens de conclure l'Uruguay Round d'ici à la fin de l'année. À Tokyo, il sera aussi question de l'adoption d'un ensemble global et équilibré d'engagements concernant l'accès aux marchés des biens et services.

En préparation du Sommet, les ministres du Commerce du Canada, du Japon, des États-Unis et de la Communauté européenne se sont réunis à Toronto le 14 mai pour soulever certaines questions critiques relatives à l'accès aux marchés. Ils se sont de nouveau rencontrés à Paris les 2 et 3 juin dans le cadre de la Réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de rediscuter de ces questions. Les discussions au Sommet devraient faire fond sur la dynamique de ces réunions préparatoires.

Les négociations de l'Uruguay Round ne pourront réussir sans la volonté politique des plus hauts paliers gouvernementaux. Les préparatifs du Sommet et le Sommet lui-même peuvent stimuler les efforts déployés au sein du G-7 pour mener les négociations à bonne fin d'ici à la fin de l'année.

La stabilité économique et politique de la Russie, de l'Ukraine et d'autres nouveaux pays indépendants de l'ex-Union soviétique, de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est continue de retenir l'attention. Par l'entremise d'institutions financières internationales, les pays du Sommet leur fournissent une aide financière et technique considérable pour faciliter leur transition à une économie de marché.

Les leaders rencontreront le Président Eltsine pour discuter de ses mesures de réforme. Ils passeront probablement en revue les progrès réalisés au chapitre de la mise en oeuvre du programme d'aide adopté en avril à la Réunion ministérielle

conjointe du G-7 à Tokyo. Ils se pencheront également sur la coopération dans les dossiers politiques.

Il sera aussi probablement question des rythmes de croissance économique différents, de la mondialisation de la fabrication et des investissements, ainsi que de la libéralisation des échanges, tout comme des répercussions de ces facteurs sur les relations entre pays développés et en développement. Les liens économiques avec les pays en développement ne se limitent plus aujourd'hui à l'aide publique au développement; ils englobent de plus en plus le commerce, l'investissement et un dialogue permanent au sein d'une variété d'institutions multilatérales, à vocation aussi bien politique qu'économique. Les leaders voudront peut-être discuter des moyens d'accroître ces liens. On s'attend en outre à ce qu'ils soulignent l'importance d'une bonne gestion des affaires publiques, du respect des droits de la personne, du développement démocratique et de la mise en oeuvre de saines politiques économiques.

L'évaluation des progrès réalisés au regard du plan d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue l'an dernier à Rio de Janeiro sera un autre point important de l'ordre du jour du Sommet.

Les leaders et leurs ministres des Affaires étrangères accorderont beaucoup d'attention à plusieurs questions politiques. On s'accorde généralement pour dire que l'ONU doit revoir son mode de fonctionnement afin d'accroître son efficacité et de réduire ses coûts. Les leaders discuteront sans doute de la réforme des institutions onusiennes et il est possible qu'ils lui demandent de réévaluer son mode de fonctionnement.

La prolifération nucléaire reste une grande préoccupation en matière de sécurité internationale, du fait de l'instabilité politique et économique qui règne dans une grande partie de l'ex-Union soviétique. Les tentatives faites par l'Irak et la Corée du Nord de se doter d'armes nucléaires ont ajouté aux craintes.

Enfin, la persistance du conflit dans l'ex-Yougoslavie demeure un dossier important pour les leaders du G-7. Vu l'énorme expansion des opérations de maintien de la paix, ces derniers passeront sans doute en revue les pratiques dans ce domaine et discuteront des moyens de mieux utiliser les ressources pour satisfaire aux demandes dans l'ex-Yougoslavie et ailleurs. Le Canada s'intéresse de près à cette question et les Forces canadiennes participent à toutes les opérations actuelles de maintien de la paix des Nations Unies.

LE CANADA ET LES SOMMETS ÉCONOMIQUES

HISTORIQUE DES SOMMETS

Les sommets économiques annuels sont la composante la plus visible d'un vaste processus de consultation et de coopération auquel participent les sept pays les plus industrialisés. Les discussions qui ont lieu durant les sommets et les rencontres du Groupe des Sept ministres des Finances, trois ou quatre fois par année, sont étroitement liées aux travaux effectués dans d'autres instances internationales dont le GATT, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces rencontres et ces instances sont autant d'instruments avec lesquels les gouvernements cherchent à gérer une économie mondiale de plus en plus interdépendante.

Le Sommet de Tokyo est l'aboutissement de préparatifs qui se seront étalés sur un an. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été examinées au cours de cinq réunions préparatoires où les sherpas, représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement participants, ont cherché à délimiter les points susceptibles d'amener le Sommet à un consensus. Le représentant personnel de Madame le Premier ministre Campbell est M. Reid Morden, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le premier sommet économique, une initiative de l'ex-Président français, Valéry Giscard d'Estaing, a eu lieu à Rambouillet en 1975. Les dirigeants des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon et de l'Italie avaient alors été invités à discuter des grandes questions économiques de l'heure dans un cadre informel et relativement peu structuré. Le Canada s'est joint au groupe en 1976, au Sommet de Porto Rico, à l'invitation du Président des États-Unis. La Communauté européenne s'est vu conférer le statut d'observateur au Sommet de Londres en 1977.

Les premiers sommets étaient axés sur le redressement économique. Les chefs d'État et de gouvernement y ont convenu de mesures propres à soutenir une expansion économique stable et à réduire les taux élevés de chômage sans accroître les pressions inflationnistes. Les leaders avaient alors reconnu qu'il fallait apporter des modifications structurelles aux économies nationales pour faire face à l'augmentation du prix du pétrole et aux nouvelles réalités économiques.

Au début des années 80, la lutte contre l'inflation était la principale préoccupation. Les leaders se sont alors entendus sur la nécessité de restreindre les emprunts publics et la croissance de la masse monétaire. Ils ont ensuite cherché à harmoniser leurs politiques pour élargir, renforcer et soutenir la relance qui a suivi la récession de 1981-1982. Depuis, le maintien de la stabilité économique et de la prospérité par la réduction de l'inflation, des taux d'intérêt et des déficits budgétaires est resté l'une des grandes priorités des sommets économiques.

Étant donné l'importance grandissante accordée à la coordination des politiques économiques par les pays du Sommet, il a été convenu, après le Sommet de Tokyo en 1986, que les ministres des Finances du Canada et de l'Italie se joindraient à ceux des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon pour former le Groupe des Sept (G-7). Les ministres, les gouverneurs des banques centrales et les hauts fonctionnaires des pays du G-7 se rencontrent entre les sommets pour discuter des performances et des politiques économiques de leurs pays, ce qui renforce la coopération économique et monétaire.

Compte tenu du ralentissement de l'activité économique dans les pays occidentaux en 1990, l'accent a été mis sur les politiques susceptibles de tonifier et de soutenir la reprise à l'échelle mondiale. Confrontés à des taux de chômage élevés et au besoin d'ajuster les marchés du travail dans

tous les pays du G-7, les gouvernements se sont entendus en 1992 sur la nécessité de s'attaquer au problème.

Les leaders du Sommet discutent régulièrement de questions liées au commerce international. De concert avec ses partenaires, le Canada recherche une libéralisation progressive et régulière des marchés mondiaux des biens et services.

À l'initiative du Canada et avec l'appui des États-Unis, les dirigeants ont exprimé pour la première fois, à Tokyo en 1986, leur inquiétude au sujet des subventions et des mesures protectionnistes qui faussent les échanges agricoles mondiaux. L'agriculture est ainsi devenue l'un des grands enjeux des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round entreprises en 1986.

L'agriculture n'est cependant qu'un volet de ces négociations de portée très vaste, qui englobent le commerce des biens et des services, l'adoption de nouvelles règles commerciales et la mise en place d'une organisation commerciale multilatérale pour gérer les ententes négociées.

Bien que les questions macro-économiques et commerciales aient toujours dominé l'ordre du jour des sommets, d'autres grands dossiers y ont aussi occupé une place de plus en plus importante au fil des ans. Les déclarations des dirigeants sur des problèmes internationaux comme le terrorisme, le trafic des stupéfiants et les atteintes aux droits de la personne, attirent l'attention de la communauté internationale et conduisent souvent à des mesures concrètes.

Ainsi, au Sommet d'Ottawa en 1981, l'attention particulière portée aux relations entre pays développés et en développement a contribué à préparer le Sommet Nord-Sud de Cancun, au Mexique. Par ailleurs, la sensibilisation croissante aux problèmes environnementaux depuis le Sommet de Toronto en 1988 a fait du jumelage du développement économique et de la protection de l'environnement une priorité internationale, et elle a influé sur l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio en 1992.

Les derniers sommets se sont penchés sur la reconstruction de l'Europe centrale et de l'Europe

de l'Est. En 1989, les leaders ont demandé à la Commission des Communautés européennes de faire le nécessaire pour coordonner l'aide aux réformes en Pologne et en Hongrie. Depuis, une assistance coordonnée par les 24 pays de l'OCDE, le Groupe des Vingt-Quatre, a été offerte à tous les pays de la région.

C'est aussi en 1989 que le Président Gorbatchev a écrit aux leaders du Sommet pour leur faire part de son objectif d'intégrer l'Union soviétique au système économique international. Au Sommet de Houston en 1990, les dirigeants ont demandé au Fonds monétaire international, à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, à l'Organisation de coopération et de développement économiques et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de procéder à une étude conjointe de l'économie soviétique et de recommander des mesures de réforme. L'année suivante, aussitôt après le Sommet de Londres, les dirigeants ont rencontré le Président Gorbatchev pour discuter de ses plans de réforme. En 1992, après le Sommet de Munich, ils ont rencontré le Président Eltsine afin de passer en revue la situation dans son pays et d'annoncer un plan global d'aide à la Russie.

Les sommets ont pour but premier de fournir aux dirigeants des pays du G-7 l'occasion de discuter entre eux des grandes questions économiques et politiques de l'heure et de confronter leurs points de vue comme chefs de gouvernement et dirigeants politiques nationaux. C'est aussi l'occasion de rencontres privées entre des leaders élus qui ont pour tâche d'équilibrer les intérêts de leur nation et le besoin d'une approche collective face à des problèmes communs. La plupart des recommandations de réforme des sommets visent à faciliter de telles discussions.

Sur certaines questions, les leaders conviennent qu'une action concertée doit venir compléter les initiatives prises, à titre individuel, par leurs gouvernements. Il peut s'agir d'une initiative d'envergure qui retient l'attention du public — le plan d'aide à la Russie et à l'Europe de l'Est par exemple — ou d'une mesure qui passe plutôt inaperçue, comme la création, au Sommet de Munich, d'un fonds pour la sécurité nucléaire doté de crédits de 150 millions \$.

LE RÔLE DU CANADA AU SOMMET ÉCONOMIQUE

Le Canada s'est joint aux pays du Sommet en 1976, époque d'instabilité et de changement. Le choc pétrolier, l'instabilité des marchés financiers et l'incertitude économique mettaient en relief la nécessité d'un meilleur dialogue et de politiques plus cohérentes entre les grandes démocraties industrialisées.

Le Canada était alors — et est toujours — la septième économie industrialisée en importance. Comme les approvisionnements d'énergie et de matières premières étaient incertains, les abondantes ressources naturelles du Canada avaient une grande importance pour les pays occidentaux. Nation tributaire du commerce extérieur, le Canada a toujours favorisé une libéralisation progressive des échanges. Toute mesure ayant un impact sur les taux de change est d'une importance critique pour lui; c'est pourquoi il se doit d'être à la table des décideurs.

Pays sans passé colonialiste, partisan du multilatéralisme — comme en témoigne notamment son soutien à l'ONU et à ses opérations de maintien de la paix — et important donateur, le Canada a pu jouer un rôle utile d'intermédiaire entre les grandes puissances industrielles et les pays moins développés. Il s'est par ailleurs servi des sommets pour promouvoir plusieurs initiatives au profit des pays en développement, comme la proposition qu'il a faite au Sommet de Toronto en 1988 de rééchelonner leur dette à des conditions plus favorables.

Depuis le milieu des années 70, l'importance pour le Canada de participer aux sommets s'est fait de plus en plus sentir. La mondialisation des finances, du commerce et de l'information durant les années 80 et 90, combinée aux interventions qu'appelle l'effondrement du bloc soviétique, a accentué la nécessité de la coopération.

La prospérité et la sécurité du Canada dépendent de sa capacité d'influencer les affaires internationales, et son rôle aux sommets économiques restera déterminant. Son engagement reconnu en faveur de l'instauration d'un système international fondé sur le droit ajoute d'ailleurs à la crédibilité de sa participation.

La plus grande utilité des sommets économiques tient probablement au fait qu'ils servent à définir le cadre de la politique économique des pays du G-7. En montrant à la communauté internationale que les dirigeants des sept grandes économies industrialisées peuvent s'entendre sur une approche concertée de promotion de la croissance économique, les sommets donnent confiance aux milieux d'affaires, aux gouvernements et aux consommateurs partout dans le monde.

Les sommets peuvent aussi servir à promouvoir des enjeux politiques importants pour le Canada. Par exemple, les mesures prises par les pays du G-7 à l'appui des réformes dans l'ex-Union soviétique, en Europe centrale et en Europe de l'Est servent la cause de la sécurité dans le monde et assurent une répartition plus équitable des charges entre les donateurs. En retour, si la réforme institutionnelle et économique réussit, elle pourrait susciter des occasions d'affaires pour les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Le Canada peut profiter des sommets pour débattre des questions qui intéressent tout particulièrement les Canadiens. Au Sommet de Londres en 1991, il a ainsi obtenu que les leaders signent une déclaration très ferme invitant instamment la communauté internationale à protéger les ressources biologiques marines et à s'assurer que les régimes adoptés par les organisations régionales de pêche sont observés.

La participation du Canada aux sommets économiques sert à la fois ses intérêts nationaux et ses intérêts internationaux, alors même que la distinction entre les deux s'estompe de plus en plus.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

Le rythme de croissance des principaux pays industrialisés au cours de l'année écoulée a été inégal. Les économies de l'Amérique du Nord ont repris de l'élan et le Royaume-Uni a commencé à sortir de la récession prolongée qu'il a connue. Cependant, la croissance au Japon est faible et l'Europe continentale est entrée en récession. Quoique la croissance soit différente dans chaque pays, tous ont un taux de chômage beaucoup trop élevé.

En Amérique du Nord, la reprise s'est révélée anormalement lente et l'emploi ne s'est pas relevé aussi rapidement que dans les reprises antérieures. Au Japon, la baisse de la valeur des éléments d'actif a continué d'avoir d'importantes répercussions dans les secteurs financiers et non financiers de l'économie. Par contraste, la croissance européenne a été freinée par des taux d'intérêt élevés. En Allemagne, le boom produit par la réunification a provoqué une hausse des taux d'intérêt qui s'est répercutée sur le reste de l'Europe. Bien que les taux d'intérêt européens aient connu un recul important depuis le début de l'année, les signes de la relance sur le continent n'apparaîtront peut-être pas avant tard cette année.

La croissance dans les pays en développement a varié considérablement d'une région à l'autre. La plus rapide a été enregistrée au Moyen-Orient, où la production pétrolière de l'Irak et du Koweït a retrouvé son niveau normal et où les efforts de reconstruction ont généré des investissements accrus. Les économies en rapide expansion en Asie orientale, y compris celles de la Chine et de la Corée, ont beaucoup contribué à la croissance de l'Asie.

La croissance de l'économie des pays en développement dans l'hémisphère occidental a été moins de la moitié de celle des pays en développement en Asie. En moyenne, le taux de croissance le plus

faible a cependant été enregistré en Afrique, en partie en raison d'une terrible sécheresse mais aussi à cause d'un certain relâchement des tentatives de réforme.

Les anciennes économies à planification centrale ont continué à mener bataille pour passer à l'économie de marché. On estime que la production a fortement baissé dans l'ensemble des économies qui composaient l'Union soviétique et dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

L'inflation dans les grands pays industrialisés a baissé de 4,4 % en 1991 à 3,1 % en 1992. En 1992, le taux d'inflation au Canada était de 1,5 %, soit le plus faible parmi les pays du G-7. L'inflation est restée un problème dans les pays en développement, notamment en Amérique du Sud et en Russie.

Il y a eu beaucoup d'agitation sur les marchés financiers européens l'an dernier. En septembre, les pressions exercées par la spéculation sur la livre et la lire ont forcé le Royaume-Uni et l'Italie à retirer leur monnaie du mécanisme des changes du Système monétaire européen (SME) et d'autres monnaies ont été dévaluées à l'intérieur du SME.

Le deutsche mark s'est donc apprécié par rapport aux autres monnaies européennes. Il a cependant cédé un peu de terrain au dollar américain depuis l'automne par suite d'une diminution du différentiel des taux d'intérêt allemand et américain. Parallèlement, le yen s'est apprécié par rapport aux monnaies nord-américaines et européennes. Le dollar canadien est resté relativement stable au cours des six derniers mois, fluctuant dans une fourchette de 78 à 81 cents américains.

Les déséquilibres des comptes courants dans les grands pays industrialisés ont reçu plus d'attention au cours de l'année écoulée. Le changement le plus notable a été l'accroissement

marqué de l'excédent en compte courant du Japon, attribuable à la faiblesse de la croissance intérieure et à une reprise de la demande américaine.

Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI), le volume des échanges mondiaux devrait s'accroître de plus de 5 % cette année. Si les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round arrivaient à bonne fin, l'augmentation de la production pourrait même être plus forte et il y aurait à moyen terme une forte expansion des échanges mondiaux.

L'amélioration des perspectives de croissance et d'emploi est le principal objectif macro-économique des pays du G-7. À cette fin, ils mettent en place des politiques et procèdent à des réformes qui, globalement, jettent les assises d'un programme coopératif de croissance.

Le Japon exploite sa marge de manoeuvre sur le plan fiscal. Son programme de stimulants, fait de mesures pour accroître les dépenses gouvernementales et les emprunts du secteur privé, a été bien accueilli et, s'il est mis en oeuvre rapidement, il aidera à revitaliser l'économie intérieure et à stimuler les importations.

L'Allemagne a amorcé la réduction de ses taux d'intérêt par rapport aux sommets restrictifs de l'été dernier en diminuant la pression sur les prix et en s'engageant à réduire le déficit. Cette évolution prépare le terrain pour un allègement progressif des conditions monétaires dans l'ensemble de l'Europe.

L'Administration américaine s'est engagée à réduire son déficit budgétaire à moyen terme, ce qui a contribué à un recul des taux d'intérêt à long terme et préparé une remontée de l'investissement.

Le Canada fait sa part pour contribuer au programme de croissance. Une saine politique monétaire a conduit à une réduction progressive de l'inflation et, par voie de conséquence, des taux d'intérêt à court terme. Le ferme engagement de

stabiliser la situation budgétaire vient compléter ces mesures et contribue à réduire également les taux d'intérêt à long terme.

Les pays du G-7 commencent à entreprendre des réformes qui amélioreront le fonctionnement des marchés et accroîtront la capacité de leurs économies de s'adapter à de nouvelles conditions. Au sommet de l'an dernier, les leaders du G-7 ont demandé aux ministres des Finances d'examiner les obstacles à la croissance et de leur faire rapport à Tokyo. Dans cette optique, le Canada a souligné l'importance d'adopter des mesures pour donner plus de souplesse aux marchés du travail. On accorde la priorité à la formation de façon à s'assurer que les travailleurs canadiens soient prêts à répondre aux besoins changeants du marché.

Les efforts concertés consentis par les pays du G-7 jetteront les assises d'une croissance mondiale plus vigoureuse et plus durable. Dans son rapport, *Perspectives de l'économie mondiale*, le FMI prévoit que la croissance réelle dans les pays du G-7 passera d'un peu moins de 2 % cette année à 3 % l'an prochain. Il est prévu que l'ensemble des autres pays industriels connaîtront une progression comparable. La performance est censée être encore plus forte dans les pays en développement, la croissance réelle devant avoisiner 5 %. Globalement, les anciennes économies à planification centrale devraient subir de nouvelles contractions avant de profiter des réformes qu'elles ont mises en place. L'aide des pays industriels et des institutions financières internationales aura le plus d'efficacité dans les pays qui ont adopté de saines politiques macro-économiques et structurelles.

Les prévisionnistes, dont le FMI, s'entendent pour dire que le Canada connaîtra les plus forts taux de croissance et de création d'emplois de tous les pays du G-7 en 1994. Selon le Fonds monétaire, le PIB réel canadien devrait augmenter de 3,2 % en 1993 et de 4,4 % en 1994. En outre, le taux d'inflation du Canada devrait rester l'un des plus faibles du G-7.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

LA NOUVELLE SITUATION INTERNATIONALE

Le développement mondial a été caractérisé par des tendances divergentes. De 1960 à 1990, l'espérance de vie est passée de 47 à 63 ans et le taux de mortalité des moins de cinq ans a été réduit de moitié. Dans les seules années 80, le revenu moyen a augmenté de près de 50 %. La croissance économique a été exceptionnelle en Orient et dans l'Asie du Sud-Est. La pauvreté n'en reste pas moins un problème dans de nombreuses régions du monde en développement où près d'un milliard de personnes, en Afrique et en Asie, vivent dans des conditions inacceptables.

Les changements technologiques, la mondialisation des produits et des marchés et l'influence croissante des considérations environnementales ont eu des répercussions tant sur les pays développés que sur les pays en développement. Le succès de nombreuses nations asiatiques sur les marchés internationaux montre que les investissements à long terme dans l'éducation et les infrastructures et l'ouverture à l'innovation peuvent conduire à une augmentation spectaculaire de la capacité de production et du niveau de vie. On constate aussi des progrès en Amérique latine, où de nouveaux investissements stimulent les taux de croissance et réduisent le fardeau de la dette.

Les pays les moins développés, particulièrement en Afrique, n'ont pas participé pleinement à ce progrès économique. Le continent africain reste confronté à la détérioration des termes de l'échange, à la dépendance aux produits de base et à des niveaux élevés d'endettement.

LE CANADA ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La lutte contre la pauvreté reste le principal objectif du Canada en matière d'aide au développe-

ment. Il s'est, en termes absolus, classé au septième rang des donateurs en 1992, et en 1993-1994 son budget d'aide au développement atteindra 2,51 milliards \$.

En tant que membre des Nations Unies, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains, le Canada est dans une position privilégiée pour discuter des préoccupations des pays en développement aux sommets économiques. Bien que les problèmes soient variés et complexes, ils n'en témoignent pas moins d'une interdépendance croissante des pays développés et en développement.

Le Canada a cherché à encourager la croissance des pays en développement grâce à la libéralisation des échanges. Cette politique s'est manifestée encore plus par sa participation au GATT et durant les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain avec le Mexique.

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Un an après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, il reste beaucoup à faire pour concrétiser notre adhésion au principe du développement durable. Les pressions démographiques, l'épuisement des ressources et la dégradation du milieu naturel continuent de faire obstacle au développement et à la qualité de vie. Les problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontière. Les pays industrialisés et les pays en développement ont tous deux intérêt à s'attaquer aux problèmes de portée mondiale. Ceux-ci occupent d'ailleurs une place prioritaire dans les programmes canadiens d'aide bilatérale au développement.

Le Canada donne aussi une contribution financière à des initiatives multilatérales, comme le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal qui aide les pays en développement à lutter contre

l'appauvrissement de la couche d'ozone. Il contribue également au Fonds pour l'environnement mondial et il a milité pour que les banques multilatérales de développement fassent de la protection environnementale un de leurs critères de financement.

SAINE GESTION PUBLIQUE

La saine gestion publique, le respect des droits de la personne et la gestion avisée des ressources sont indispensables si on veut maximiser les avantages de l'aide au développement et de la croissance économique. C'est pourquoi le Canada a fait de la saine gestion publique, du développement démocratique et de la gestion économique avisée et transparente les éléments clés de sa politique d'aide au développement. Il a également choisi de mettre davantage l'accent sur le respect des droits de la personne dans ses décisions de financement.

LA QUALITÉ DE L'AIDE

À un moment où les ressources se font rares dans les pays industrialisés, la qualité de l'aide prend plus d'importance. En pourcentage de l'aide totale, le Canada se classe premier au sein du G-7 au chapitre de l'aide humanitaire et deuxième pour l'aide aux pays les moins développés. Il vient aussi au deuxième rang au chapitre de l'Aide publique au développement (APD) par habitant et des subventions en pourcentage de

l'aide bilatérale. Le Canada est en train de prendre des mesures pour rendre son aide plus efficace et favoriser une meilleure coordination entre les donateurs et faire en sorte que ses ressources soient employées au mieux.

L'ENDETTEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Les sommets économiques ont servi à élaborer des stratégies pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement. Le Canada a fourni des allègements considérables aux pays plus pauvres et il a annulé toutes ses créances d'APD aux pays les moins développés, aux pays de la Francophonie et du Commonwealth en Afrique subsaharienne ainsi qu'aux pays antillais du Commonwealth. La valeur totale des créances effacées est de 1,2 milliard \$.

L'adoption des « Modalités de Toronto bonifiées » par les principaux créanciers en 1991 a amélioré le rééchelonnement de la dette dont peuvent se prévaloir les pays en développement à faible revenu. Au Sommet de Munich en 1992, les leaders ont proposé d'étendre un rééchelonnement semblable à certains pays à « revenus moyens-inférieurs ». Bien que la reprise de la croissance économique et l'investissement privé aient réduit le fardeau de la dette de certains pays à revenus moyens, notamment en Amérique latine, l'endettement international reste un sérieux obstacle au développement en Afrique.

L'ENVIRONNEMENT

En vingt ans à peine, les problèmes environnementaux ont été projetés à l'avant-scène internationale. Il est maintenant reconnu que ces problèmes, que l'on croyait auparavant surtout de nature locale, ont une portée mondiale. Les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique transfrontalière, la déforestation, la désertification, la mauvaise gestion des ressources marines et d'autres problèmes ayant trait à l'environnement global ont obligé la communauté internationale à réagir.

C'est en 1972, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement, que les problèmes environnementaux ont été pour la première fois inscrits à l'ordre du jour international. La Conférence a également entraîné la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), chargé de coordonner et de faire progresser les dossiers environnementaux au sein du système des Nations Unies.

En avril 1987, le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a marqué un autre tournant dans le débat international sur l'environnement. Soulignant que l'environnement et la croissance économique non seulement vont de pair mais sont interdépendants, ses auteurs ont introduit l'expression « développement durable » dans le vocabulaire international.

Les sommets économiques de ces dernières années ont joué un rôle important dans l'examen des questions environnementales. Le débat de fond au Sommet de Toronto en 1988 a conduit les participants à souscrire au principe du développement durable.

En 1989, le communiqué du Sommet de Paris lançait un appel à l'action dans des domaines tels que le changement climatique, l'intégration des politiques environnementales et économiques,

l'exploitation durable des forêts et la bonne gestion des océans. Les leaders ont convenu que des stimulants économiques, entre autres la remise de dettes d'Aide publique au développement et les échanges dette/nature pourraient encourager les pays en développement à adopter de saines politiques sur le plan écologique.

Au Sommet économique de Houston en 1990, les leaders ont insisté pour que soient menées à terme les négociations sur les changements climatiques et l'exploitation des forêts et que soit élaborée une stratégie de lutte contre la pollution marine d'origine terrestre. Ils ont souligné la nécessité de préserver et de protéger les ressources biologiques marines, de respecter les régimes de conservation et de renforcer les organisations régionales des pêches. Ils ont également rappelé l'importance de préserver la diversité biologique (la richesse et la variété du matériel génétique, des espèces et des écosystèmes).

Le Sommet de Houston a aussi souscrit aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'interrelation entre l'environnement et l'économie, les approches axées sur le marché et les indicateurs environnementaux. Réunis en janvier 1991, les ministres de l'Environnement de l'OCDE ont arrêté une stratégie environnementale pour les années 90 qui englobait quatre initiatives canadiennes : l'examen des politiques nationales en matière d'environnement, l'adoption de saines pratiques environnementales par les gouvernements, l'examen des liens entre le commerce et l'environnement et la poursuite des travaux de l'OCDE sur les indicateurs environnementaux. Les ministres ont aussi encouragé l'Organisation à intensifier ses travaux sur les instruments économiques, notamment la « fiscalité verte » et la juste tarification des ressources.

Le Sommet de Londres en 1991 est venu renforcer le principe de la coopération environnementale. Il a mis l'accent sur le rôle des économies de marché

et des gouvernements démocratiques dans la mobilisation des ressources nécessaires et la responsabilisation des intervenants. Il a accordé une attention particulière à la protection des ressources biologiques marines, question prioritaire pour le Canada.

La grande priorité que les leaders des sommets économiques ont accordée aux questions environnementales, les fondements jetés par la Conférence de Stockholm et la Commission Brundtland et les efforts de nombreux autres organismes internationaux ont abouti à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. Réunissant les leaders de plus de 120 pays, la CNUED avait pour but d'établir un programme international d'action pour le XXI^e siècle et de favoriser une compréhension globale de l'interdépendance de l'environnement et du développement.

La Conférence a cherché à faire avancer de nombreux dossiers, allant du changement climatique et de la gestion des forêts à la protection de la biodiversité et des ressources marines. Elle a adopté la Déclaration de Rio, la Déclaration de principes sur les forêts et Action 21 (plan du développement durable pour le XXI^e siècle). En outre, plus de 150 gouvernements ont signé les Conventions-cadres sur la diversité biologique et sur les changements climatiques, que le Canada a ratifiées. Les participants du Sommet de Munich

de 1992 ont souligné la nécessité de concrétiser les réalisations de la CNUED et ont exhorté les autres pays à appuyer la création de la Commission du développement durable aux Nations Unies.

Parallèlement aux efforts multilatéraux de la CNUED et des sommets économiques, le Canada a entrepris de faire du développement durable une priorité nationale. À la suite de nombreuses consultations publiques sur les problèmes environnementaux, il dévoilait en décembre 1990 le « Plan vert du Canada ». À la fois un cadre global d'orientation et un plan d'action axé sur le développement durable, ce plan établit des objectifs et des calendriers à l'égard d'un éventail de problèmes environnementaux d'ordre national et international. Le Plan vert repose sur le principe du partenariat des intervenants, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, le monde des affaires, les syndicats, les groupes autochtones et les organismes non gouvernementaux. En consultant régulièrement tous ces groupes et en s'assurant de leur présence au sein de la délégation canadienne, le Canada a pu jouer un rôle important et constructif dans les travaux de la CNUED à Rio.

L'éveil croissant du public aux problèmes environnementaux, combiné à l'ampleur même de ces derniers, garantit que la protection du milieu et le développement durable resteront prioritaires dans les années à venir, aussi bien sur le plan national qu'à l'échelle internationale.

LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Comme elle ne génère pas de gaz à effet de serre et qu'elle ne contribue pas au réchauffement de la planète, l'énergie nucléaire est appelée à occuper une place de plus en plus grande à l'avenir. Au Canada, les centrales nucléaires fournissent 16 % des besoins en électricité; en Ontario, cette proportion est de 50 %.

L'énergie nucléaire joue aussi un rôle important dans l'ex-Union soviétique ainsi qu'en Europe centrale et en Europe de l'Est. Elle satisfait environ 12 % des besoins en électricité dans les pays de l'ex-Union soviétique et entre 25 et 50 % dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Depuis la catastrophe survenue à Tchernobyl en 1986, la sécurité des réacteurs soviétiques de type RBMK et des réacteurs de type VVER de la première génération suscite des craintes. Ces réacteurs sont toujours utilisés dans l'ex-Union soviétique, en Europe centrale et en Europe de l'Est. Comme l'a montré l'accident de Tchernobyl, nombre de pays en Europe et ailleurs courent de sérieux risques à cause de ces installations.

Les préoccupations au sujet de la conception, de la sécurité et de l'exploitation des réacteurs, de même que l'absence d'une réglementation efficace, appelaient une action concertée de la part des pays du G-7. À Munich en 1992, l'Allemagne a piloté une initiative destinée à mobiliser les efforts en vue d'améliorer la sécurité des réacteurs. Le Groupe des Vingt-Quatre a été choisi pour coordonner les activités de sécurité nucléaire en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique.

Pour le Canada, la sécurité nucléaire et les mesures de contrôle sont de la plus haute importance. Comme la technologie CANDU, qui fait notamment appel à des canaux de combustible sous pression est d'une grande importance dans son application aux réacteurs soviétiques de type RBMK, le Canada est bien placé pour aider à améliorer la sûreté de ces réacteurs et ce, jusqu'à

ce que l'on dispose d'une énergie de remplacement.

Les efforts du Canada ont été axés sur l'Initiative canadienne en matière de sécurité nucléaire, dotée d'un budget de 30 millions \$, annoncée par le Premier ministre Mulroney en 1992 à l'occasion de la visite au Canada du Président Eltsine de la Fédération de Russie. Les fonds sont affectés à des activités bilatérales et multilatérales.

Les fonds bilatéraux seront dépensés au titre de la sécurité nucléaire, de l'aide à la réglementation et de la gestion des services d'utilité publique. Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) a élaboré un programme de technique et de sûreté nucléaires dans le cadre duquel des spécialistes canadiens du nucléaire travailleront à Moscou et à Sosnovy Bor avec les administrateurs et les employés de ce domaine. Des fonctionnaires d'EACL sont allés en Russie et en Ukraine récemment pour déterminer quelle sorte de programme d'aide technique pourrait servir à établir des organismes de réglementation nucléaire efficaces dans ces pays.

Le volet multilatéral des efforts des pays du G-7 comprend l'ouverture d'un compte de sécurité nucléaire géré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Le Canada a versé 7,5 millions \$ à ce compte, qui servira à financer des projets non couverts par les divers programmes bilatéraux. Ce compte devrait commencer à subventionner des projets à partir du milieu de 1993.

En réponse à une demande des dirigeants des pays du G-7, la Banque mondiale et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont collaboré à la préparation d'un rapport sur la demande d'électricité et les problèmes d'approvisionnement auxquels font face les pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. L'étude, qui sera examinée par

les dirigeants, propose diverses options pour fermer et remplacer les réacteurs qui sont le plus à risque.

Le Sommet de Tokyo donnera aux leaders l'occasion de passer en revue les progrès réalisés

au cours de l'année écoulée et de recommander de nouvelles mesures pour accroître la sécurité des réacteurs nucléaires soviétiques qui présentent le plus de risques.

LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

Au cours des cinq dernières décennies, la communauté internationale a bâti un vaste réseau d'institutions destinées à faciliter la coopération. La guerre froide a dans une large mesure fait obstacle à la collaboration étroite envisagée dans la Charte de l'ONU, mais la fin de cette époque a ouvert de nouvelles avenues.

Bon nombre des institutions créées alors que le conflit idéologique battait son plein durant cette guerre froide ne sont plus à la hauteur des défis actuels. C'est pourquoi le Canada, qui a été un ardent défenseur de la coopération multilatérale, croit que le temps est venu d'envisager la réforme de plusieurs de ces institutions, particulièrement de l'Organisation des Nations Unies et de ses agences.

Le Sommet économique nous permet d'examiner l'efficacité de la coopération internationale et des institutions existantes. Il nous donne aussi l'occasion de discuter des priorités et de proposer des réformes. De l'avis du Canada, il faut non pas de nouvelles organisations de coopération internationale mais plutôt une plus grande efficacité de la part des institutions existantes.

Les arrangements en matière de consultation et de prise de décisions sur le plan international présentent de nombreux problèmes, dont plusieurs s'expliquent par la montée de l'interdépendance et la pression exercée par de nouveaux enjeux. C'est surtout le cas pour les problèmes qui ont trait au mandat, aux ressources et à la gestion. Le Secrétaire général des Nations Unies procède actuellement à des réformes fondamentales du système, mais les nouvelles tâches de l'ONU, particulièrement dans le domaine du maintien de la paix, dépassent la capacité d'agir de l'Organisation et la volonté des États membres de payer leur quote-part.

Dans son « Agenda pour la paix », le Secrétaire général a mis de l'avant une gamme d'options qui

permettront aux Nations Unies de travailler plus efficacement à l'amélioration du climat de sécurité à l'échelle internationale. Il a notamment proposé diverses façons d'accroître la capacité de l'Organisation de faire face à une liste de plus en plus longue de demandes d'intervention pour le maintien de la paix. Les options incluent différentes façons de faire enquête et de résoudre des différends avant que n'éclatent des conflits, de même que des actions militaires qui vont du déploiement préventif à l'imposition de la paix. D'autres mesures sont centrées sur l'après-conflit, par exemple la constitution de tribunaux pour juger les crimes de guerre, le rapatriement des réfugiés, les secours humanitaires, la surveillance du processus électoral, l'implantation d'administrations civiles et la reconstruction économique. Certaines de ces options ont déjà été mises en pratique en Bosnie, au Cambodge et en Somalie. Le Canada appuie l'orientation des propositions du Secrétaire général.

Les problèmes de mandat, d'administration et de leadership continuent de nuire à l'efficacité de la coopération internationale. Au sein du système des Nations Unies, la coordination entre organismes qui se font concurrence a tendance à être faible. Faute de priorités claires, les organismes ne peuvent s'attaquer de façon efficace aux questions de substance et fournir des niveaux suffisants de financement. Au fur et à mesure que de nouvelles organisations internationales sont établies — dont bon nombre au niveau régional —, les querelles de mandat engendrent du double emploi plutôt qu'une coopération efficace.

Puissance moyenne très engagée dans la promotion de la paix et de la sécurité, le Canada croit que les pays du G-7 doivent prendre le parti de revitaliser les institutions multilatérales de coopération politique et économique, entre autres en appuyant des propositions comme celles mises de l'avant par le Secrétaire général de l'ONU dans son « Agenda pour la paix ».

LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

La prolifération nucléaire demeure la plus grave menace qui pèse sur la sécurité mondiale. Le démembrement de l'Union soviétique a multiplié le nombre d'États susceptibles de disposer d'armes nucléaires, ainsi que les sources de prolifération. En mai 1992, le Premier ministre Mulroney a annoncé une politique en sept points visant à empêcher la prolifération nucléaire; plusieurs éléments de cette politique ont été avalisés au Sommet de Munich en juillet 1992. M. Mulroney a proposé les actions suivantes :

- renforcer le Traité sur la non-prolifération (TNP) en le reconduisant de façon illimitée en 1995 et en amenant tous les pays à y adhérer;
- renforcer les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et augmenter les ressources financières nécessaires à leur application;
- resserrer les contrôles à l'exportation des armes et de la technologie nucléaires;
- arrêter la vente de compétences nucléaires à des États délinquants;
- encourager la coopération en matière de sécurité dans les régions où il y a des tensions.

L'Ukraine et le Kazakhstan n'ont jusqu'à maintenant ni accédé au TNP ni ratifié le Protocole de Lisbonne, par lequel ils ont convenu d'éliminer les armes nucléaires stratégiques. De plus, la notification récente, par la Corée du Nord, de son intention de se retirer du Traité sur la non-prolifération pourrait faire reculer sérieusement les efforts en vue de consolider et de reconduire le TNP, et affaiblir le régime dans son ensemble.

Il faut absolument que les pays du G-7 continuent de respecter les engagements qu'ils ont pris au

Sommet de Munich en vue de refréner et de prévenir la prolifération des armes nucléaires.

Le Canada estime que la communauté internationale doit d'abord et avant tout amener tous les pays à faire partie du Traité sur la non-prolifération nucléaire et reconduire celui-ci de façon illimitée à la Conférence de réexamen du TNP en 1995. Ratifié par 157 pays, c'est le principal instrument international dont on dispose pour mettre un terme à la prolifération nucléaire. Plusieurs pays qui ont des programmes nucléaires ou des armes nucléaires sur leur territoire n'ont pas encore signé le Traité.

Les importantes réductions des arsenaux nucléaires des États-Unis et de l'ex-Union soviétique effectuées au cours de l'année écoulée devraient favoriser la réussite de la Conférence de réexamen en 1995. Mais les autres États pourvus d'armes nucléaires devraient aussi faire leur part. La conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre les États de ce groupe serait la plus sûre façon de prévenir une nouvelle course aux armements nucléaires. Un moratoire général et prolongé auquel se rallieraient tous ces États maintiendrait un climat propice à la négociation.

Ces récentes réalisations devraient rassurer bon nombre de pays pour qui le régime de non-prolifération perpétue un système « à responsabilités inégales, sécurité inégale ». En affaiblissant le TNP, on accroîtrait les risques et l'instabilité. La reconduction illimitée du Traité est la meilleure protection contre l'aventurisme nucléaire. De concert avec ses partenaires du G-7 et d'autres pays de même opinion, le Canada travaillera donc au succès de la Conférence de réexamen du TNP.

Il faut reconnaître que l'adhésion au Traité n'exclut pas nécessairement la possibilité de programmes nucléaires clandestins, comme on a pu le voir avec la Corée du Nord et l'Irak. Il faut

adopter des mesures plus contraignantes pour dissuader les contrevenants. Le cas de la Corée du Nord a démontré d'une part la nécessité d'un système cohérent de gestion des cas de non-observation et, d'autre part, l'utilité de donner à l'AIEA les moyens et l'autorité voulus pour faire l'inspection de n'importe quelle installation en tout temps afin de vérifier si les garanties sont respectées. Le Canada continuera d'oeuvrer avec d'autres contributeurs des Nations Unies au renforcement de l'AIEA.

Le Canada croit qu'on peut aussi faire progresser la cause de la non-prolifération en appliquant les dispositions du TNP relatives à la coopération et à l'aide dans le domaine de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. C'est pourquoi il appuie l'idée d'un programme élargi de coopération technique à l'AIEA. De nouveaux progrès à cet égard nous rapprocheraient de notre objectif à long terme.

L'éventuelle migration des compétences et de la technologie d'États qui constituaient auparavant

l'Union soviétique au profit de pays désireux de se doter d'armes nucléaires représente un problème de taille. La création de deux Centres internationaux pour la science et la technologie en Russie et en Ukraine devrait atténuer ce problème en fournissant du travail aux scientifiques en cause. Le Canada fait des contributions à ces deux centres et il pilote la mise en place du deuxième centre à Kiev.

Parallèlement, il faut poursuivre les efforts en vue de s'attaquer aux problèmes régionaux en matière de sécurité qui sont à la source de la prolifération. Le processus de paix au Moyen-Orient, la convocation d'une conférence des cinq puissances en Asie du Sud ainsi que la gamme d'activités menées dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et du Conseil de coopération nord-atlantique devraient servir à apaiser les craintes et à dissuader les États d'acquiescer des armes nucléaires.

LE MAINTIEN DE LA PAIX

Le Canada est fier de sa contribution à la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde. Depuis 1956, année où Lester B. Pearson, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, a lancé l'idée d'une force de maintien de la paix des Nations Unies pour faciliter le règlement de la crise de Suez, le Canada a participé à presque toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Au cours des deux ou trois dernières années, toutefois, on a vu le nombre de ces opérations, leur coût et les risques qu'elles comportent augmenter de façon spectaculaire. Le Canada a accru sa contribution en conséquence.

Les ressources des Nations Unies et des États participants sont devenues depuis trois ans dangereusement surutilisées, les besoins étant aujourd'hui six fois plus importants qu'ils ne l'étaient. L'opération en cours au Cambodge coûtera 2 milliards \$ aux Nations Unies, et 1 milliard \$ devra être investi dans les opérations en ex-Yougoslavie. Dans cette dernière région, l'application d'un plan de paix parrainé par l'ONU coûtera encore beaucoup plus cher. D'ici deux ou trois ans, l'ONU pourrait avoir besoin de bien plus que 3 milliards \$ pour continuer ses opérations de maintien de la paix actuelles ou entreprendre celles qui se profilent à l'horizon.

Les effets de la pression que subissent les ressources et la gestion des Nations Unies ont commencé à se faire sentir. Convaincu que l'ONU est l'instrument le plus efficace pour assurer la paix et la sécurité dans le monde, le Canada a souscrit aux objectifs formulés par le Secrétaire général dans son rapport « *Agenda pour la paix* ».

Les propositions énoncées dans ce rapport rendent compte de la complexe réalité de l'après-guerre froide. Y sont décrits les nombreux outils — maintien de la paix, rétablissement de la paix, mesures d'exécution, diplomatie préventive, consolidation de la paix — et ressources nécessaires

pour prévenir, gérer et régler des conflits. Compte tenu de la croissance zéro des budgets, l'affectation ou le réaménagement des ressources financières et humaines exigera un effort collectif et la volonté de répartir équitablement le fardeau. Pour y arriver, le Secrétaire général devra pouvoir compter sur l'indéfectible appui des principaux pays donateurs, en particulier les membres du G-7, qui fournissent ensemble aux Nations Unies 65 % de ses contributions.

En plus de participer aux missions de maintien de la paix en cours, le Canada a déjà pris des mesures pour répondre aux attentes du Secrétaire général. C'est ainsi qu'il a mis à la disposition du Secrétariat les services d'un expert qui l'aidera à élaborer un programme de soutien, et qu'il examine avec les Nations Unies une proposition par laquelle il lui fournirait des forces de réserve pouvant entrer en action dans les plus brefs délais, sur décision du Conseil de sécurité. Le Canada, par ailleurs, parraine un programme destiné à aider l'ONU à développer sa capacité de soutien logistique aux opérations de maintien de la paix.

Le Canada croit qu'il faudrait envisager d'autres mesures afin de répondre aux besoins urgents qui se font sentir tant au siège des Nations Unies que sur le terrain pour garantir un travail professionnel, notamment l'établissement d'une structure de commandement claire, l'adoption de pratiques normalisées permettant d'éviter les pertes de temps et de ressources chaque fois qu'une nouvelle mission est organisée, et un meilleur niveau d'« interopérabilité » des forces nationales. Il faudrait peut-être aussi songer à créer une école d'état-major des Nations Unies.

Le Canada cherche, entre autres, à faire en sorte que les Nations Unies sachent en tout temps sur à peu près quelles forces et quelles ressources elles peuvent compter, ce qui aidera l'Organisation à mieux planifier et exécuter des interventions préventives rapides. Dans le même ordre d'idées, le Canada est d'avis qu'il conviendrait d'élaborer

des mesures d'alerte et de prévention permettant de résoudre les crises avant qu'elles ne dégènerent en conflits armés.

Si le Canada est disposé à continuer de faire sa juste part dans toutes les interventions de maintien de la paix des Nations Unies, il reste que la

complexité, l'envergure et le nombre même des opérations commandent une participation accrue d'autres pays membres de l'Organisation.

RÉSUMÉ STATISTIQUE PAR PAYS

		Canada	É.-U.	Japon	Allemagne ¹	France	R.-U.	Italie	G-7
Population (millions)	1991	27,3	252,7	123,9	80,1	57,0	57,6	57,8	655,7
Fraction de la population mondiale (%)	1991	0,5	4,7	2,3	1,5	1,1	1,1	1,1	12,3
Fraction du PIB² mondial (%)	1990	2,2	22,5	7,6	4,3	3,5	3,5	3,4	46,9
Taux du PIB/PNB réel	1991	-1,7	-1,2	4,0	1,0	1,1	-2,2	1,3	0,2
(changement en %)	1992	0,9	2,1	1,3	2,0	1,8	-0,6	0,9	1,6
Taux de chômage (%)	1991	10,3	6,7	2,1	6,7	9,9	8,1	10,9	6,6
	1992	11,3	7,4	2,2	7,7	10,3	9,8	11,1	7,2
Taux d'inflation de l'IPC	1991	5,6	4,2	3,3	4,8	3,1	5,9	6,3	4,4
(changement en %)	1992	1,5	3,0	1,7	4,5	2,8	3,7	5,5	3,1
Solde courant	1991	-25,5	-3,7	73,0	-20,0	-6,0	-11,0	-21,0	-15,0
(milliards \$ US)	1992	-23,7	-62,4	118,0	-25,0	3,0	-21,0	-25,0	-37,0
Balance commerciale	1991	5,0	-73,4	103,0	40,3	-10,0	-18,2	-0,7	30,0
(milliards \$ US)	1992	7,8	-95,2	132,6	49,9	1,7	-24,3	4,9	58,4
Taux de croissance du volume des exportations (changement en %)	1992	9,0	6,9	0,7	-0,1	5,5	2,8	3,7	N.D.
Taux de croissance du volume des importations (changement en %)	1992	7,0	11,6	-0,7	1,3	0,9	5,9	3,2	N.D.
Commerce du Canada avec le G-7	1992								
(billions \$ CAN)									
Exportations vers		—	118,4	7,4	2,2	1,3	3,0	1,1	133,4
Importations de		—	96,4	10,8	3,5	2,7	4,1	1,7	119,2
Balance commerciale		—	22,0	-3,3	-1,4	-1,4	1,1	-0,7	14,2
Pourcentage des exportations par rapport au total		—	77,0	4,8	1,4	0,9	2,0	0,7	86,8
Pourcentage des importations par rapport au total		—	65,2	7,3	2,4	1,8	2,8	1,2	80,6
Aide publique au développement³									
En pourcentage du PIB/PNB	1991	0,45	0,20	0,32	0,40	0,62	0,32	0,30	0,3
Par habitant (\$ US)	1991	96,0	44,6	88,4	86,0	129,0	56,0	58,7	69,7
Aide à la Russie depuis 1989									
en date du 14 avril 1992									
Engagements par habitant (\$ US)		79,0	40,4	37,8	486,0	43,0	23,0	49,0	96,0
Déboursés par habitant (\$ US)		69,0	31,0	6,0	343,0	35,0	1,0	30,0	63,0
Solde financier des administrations publiques centrales en pourcentage du PIB/PNB⁴	1991	-4,4	-3,7	-1,2	-1,9	-1,8	-2,5	-9,7	-3,4
	1992	-3,8	-5,0	-1,8	-1,4	-2,5	-6,3	-10,6	-4,4
Taux d'intérêt à court terme (%)	1991	7,1	4,3	5,7	9,6	10,3	11,0	12,4	—
(en date du 31 décembre)	1992	6,9	3,4	3,8	8,7	12,0	7,1	13,1	—
Taux d'intérêt à long terme (%)	1991	8,1	7,1	5,8	8,2	8,7	9,6	N.D.	—
(en date du 31 décembre)	1992	7,9	6,7	4,7	7,2	8,1	8,3	13,5	—
Taux de change									
Monnaie nationale par rapport au \$ US (en date du 31 décembre)	1991	1,156	1,30	124,9	1,52	5,20	1,866	1151	—
	1992	1,27	1,21	124,9	1,62	5,53	1,51	1475	—

Sources : Ministère des Finances Canada; *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, mai 1993; *Perspectives économiques de l'OCDE* 52, décembre 1992; *Principaux indicateurs économiques de l'OCDE*, avril 1993.

Note : N.D. signifie non disponible.

¹ Toutes les données se rapportent à l'Allemagne unifiée.

² Les fractions de PIB sont établies à partir de la valeur pondérée du pouvoir d'achat des PIB des pays, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, mai 1993.

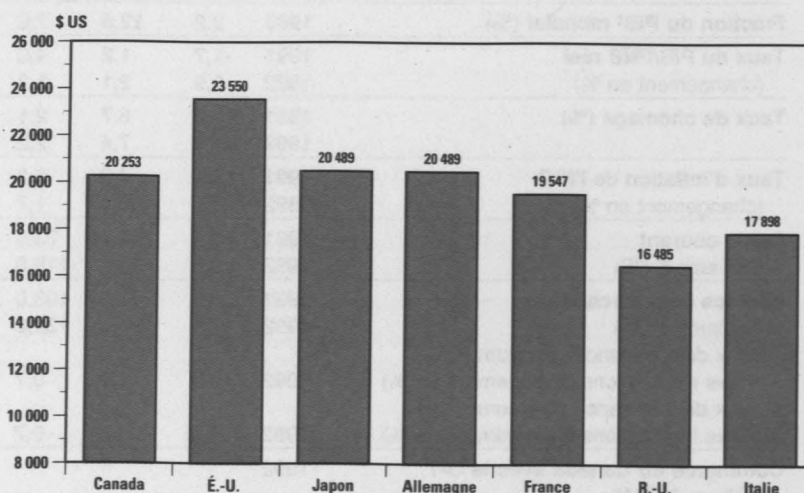
³ Les données sur l'aide publique au développement pour la France excluent les débours aux départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM). Pour les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon, elles comprennent la remise des dettes autres que la dette d'APD.

⁴ Sur la base des comptes nationaux.

GRAPHIQUES COMPARATIFS SUR L'ÉCONOMIE

GRAPHIQUE 1
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN 1992

Le Produit intérieur brut (PIB) par habitant sert souvent à comparer les niveaux de vie dans différents pays. Pour assurer la comparabilité des données, il est préférable d'utiliser une seule monnaie (par ex. le \$ US), les taux de change servant à illustrer le pouvoir d'achat relatif des différents pays. En utilisant cette méthode, on peut constater que les États-Unis avaient le plus haut PIB par habitant en 1992. Le Japon et l'Allemagne partageaient le deuxième rang et le Canada suivait en troisième place.

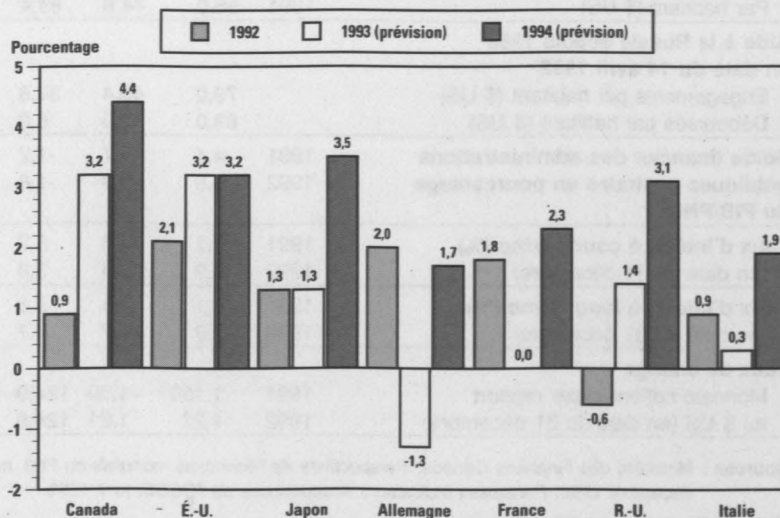


Sources : OCDE et ministère des Finances Canada.

GRAPHIQUE 2
CROISSANCE DU PIB RÉEL, 1992-1994

En 1992, le taux de croissance du G-7 a été modeste. Aux É.-U. et au Canada, l'activité s'est raffermie à mesure que se confirmait le redressement consécutif à la récession de 1990-1991. Au R.-U., la contraction du PIB réel s'est poursuivie. Dans les autres pays européens, les taux d'intérêt élevés et la perte de confiance ont freiné la croissance. Au Japon, la croissance réelle du PIB a baissé quand la demande s'est contractée sous l'effet de la chute du cours des actifs et d'une perte de confiance.

En 1993, les économies nord-américaines sont en expansion, la reprise prend de l'élan au R.-U., l'Allemagne entre dans une récession qui a stoppé la croissance ailleurs sur le continent. Selon le FMI, le Canada et les É.-U. auront, en 1993, la meilleure progression du PIB réel et le Canada, en 1994, le taux de croissance le plus élevé du G-7.

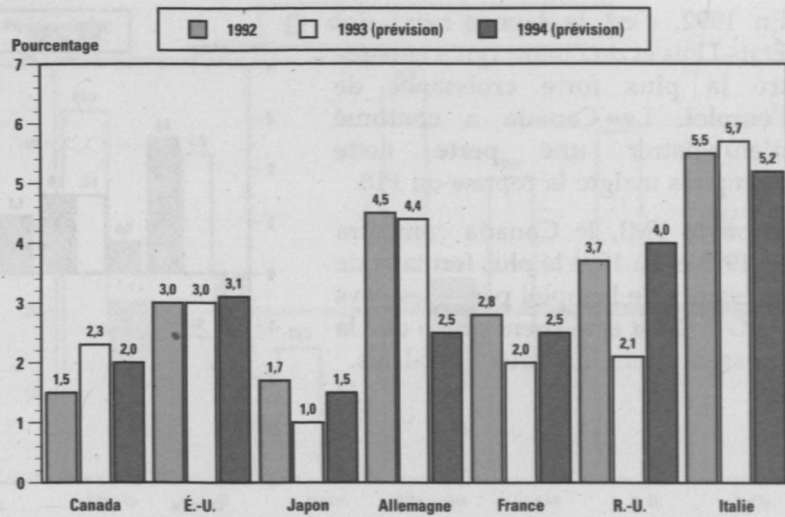


Source : FMI Perspectives de l'économie mondiale, mai 1993.

GRAPHIQUE 3

AUGMENTATION DES PRIX À LA CONSOMMATION, 1992-1994

En 1992, le Canada a connu le taux d'inflation le moins élevé de tous les pays du G-7 et il est prévu que ce taux restera l'un des plus faibles en 1993 et 1994. Ces résultats seront conformes aux objectifs du gouvernement et de la Banque du Canada : réduire l'inflation à 2,5 % d'ici le deuxième semestre de 1994, et à au moins 2 % à la fin de 1995.

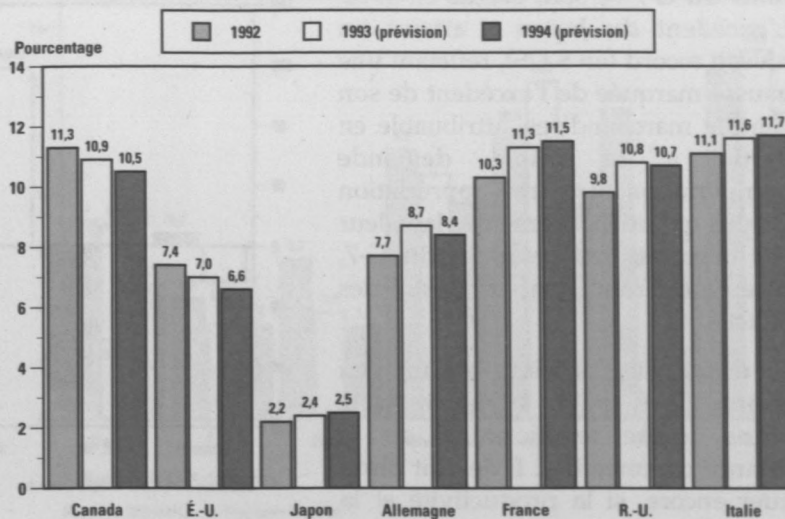


Source : FMI Perspectives de l'économie mondiale, mai 1993.

GRAPHIQUE 4

TAUX DE CHÔMAGE, 1992-1994

Les taux de chômage ont augmenté dans tous les pays du G-7 en 1992 en raison de la lenteur de la reprise en Amérique du Nord et de la faiblesse économique en Europe et au Japon dans la seconde moitié de l'année. Ils reculeront au Canada et aux États-Unis en 1993 et en 1994 alors que la croissance commencera à générer plus d'emplois. Le recul sera lent, toutefois, car l'amélioration des perspectives d'embauche incitera plus de personnes à chercher un emploi. On s'attend par ailleurs à une montée du chômage en 1993 dans les pays européens du G-7 et au Japon.

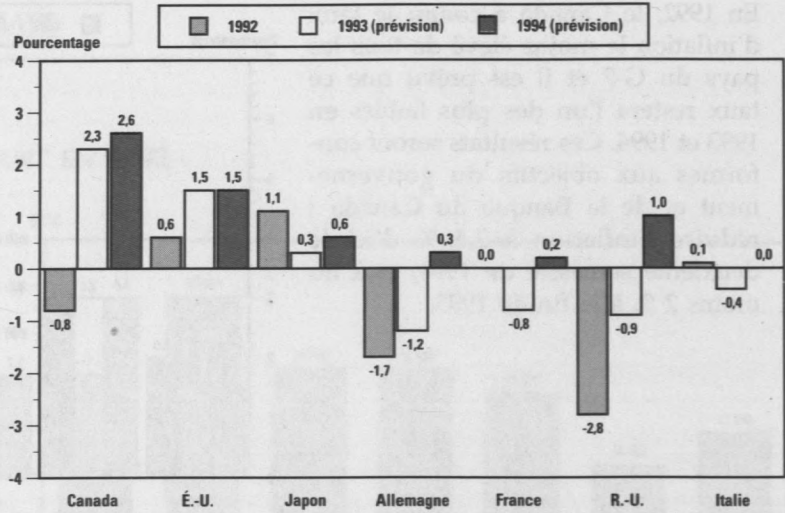


Source : FMI Perspectives de l'économie mondiale, mai 1993.

GRAPHIQUE 5 CROISSANCE DE L'EMPLOI, 1992-1994

En 1992, c'est le Japon, suivi des États-Unis et de l'Italie, qui a enregistré la plus forte croissance de l'emploi. Le Canada a continué d'enregistrer une perte nette d'emplois malgré la reprise du PIB.

Selon le FMI, le Canada connaîtra en 1993 et en 1994 le plus fort taux de croissance de l'emploi parmi les pays du G-7. Il est également prévu que la croissance sera forte aux États-Unis.

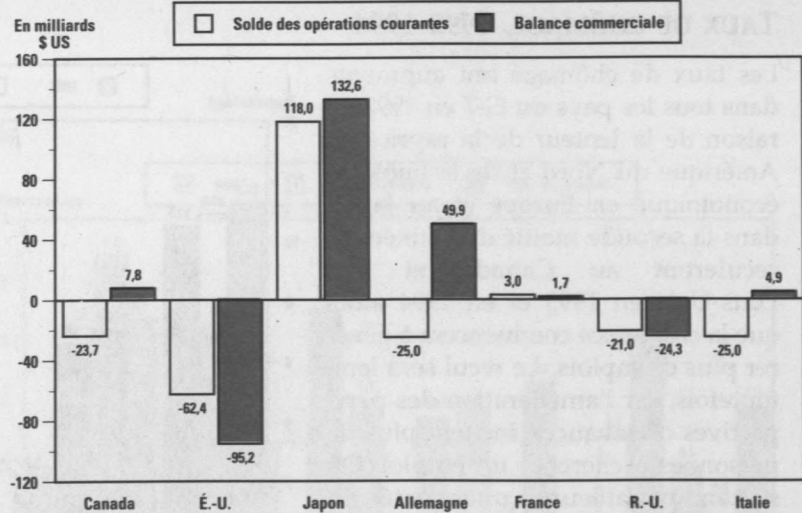


Source : FMI Perspectives de l'économie mondiale, mai 1993.

GRAPHIQUE 6 SOLDES DES OPÉRATIONS COURANTES ET DE LA BALANCE COMMERCIALE EN 1992

Les déséquilibres des comptes courants du G-7 se sont accrus en 1992. L'excédent du Japon a atteint un niveau record (en \$ US), reflétant une hausse marquée de l'excédent de son compte marchandises, attribuable en partie à la faible demande d'importation et à une appréciation du yen qui a fait augmenter la valeur des exportations. Les pays du G-7, excepté la France, ont enregistré des déficits.

Le déficit du Canada a été un peu moins élevé qu'en 1991 par suite d'une légère amélioration de la balance commerciale. Il devrait diminuer encore, si la productivité et la compétitivité accusent des gains soutenus.

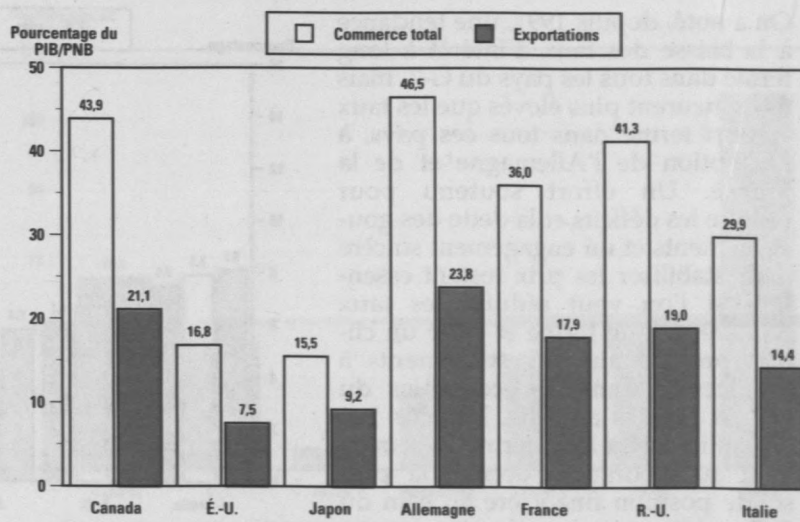


Sources : FMI, Statistique Canada.

GRAPHIQUE 7

LE COMMERCE DES BIENS ET DES SERVICES EN TERMES DU PIB, 1992

Le commerce est l'une des activités économiques fondamentales des pays du G-7. Dans une petite économie ouverte comme celle du Canada, les exportations et les importations combinées représentent plus de 40 % du PIB. Les pays membres de la Communauté européenne commercent également beaucoup entre eux et avec le reste du monde. Aux États-Unis et au Japon, qui disposent de marchés intérieurs plus importants, le commerce extérieur constitue, comparativement, une faible part du PIB.

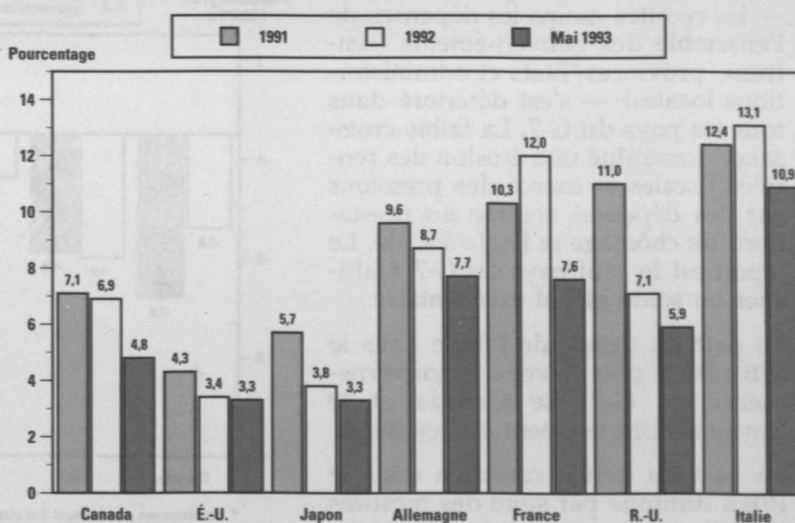


Source : FMI.

GRAPHIQUE 8

TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME, DE 1991 À MAI 1993*

On a remarqué une tendance à la baisse des taux d'intérêt à court terme depuis la fin de 1991 dans la plupart des pays du G-7, sauf en France et en Italie où l'agitation au sein des marchés financiers européens à la fin de 1992 a poussé temporairement les taux d'intérêt à la hausse. Depuis lors, les taux ont repris leur mouvement à la baisse, mais ils demeurent encore comparativement élevés dans la Communauté européenne. Cette situation découle des efforts de la Banque centrale allemande pour maîtriser l'inflation des prix à la consommation à la suite de l'essor généré par l'unification. Les États-Unis, le Japon et le Canada affichent présentement les plus bas taux d'intérêt à court terme.



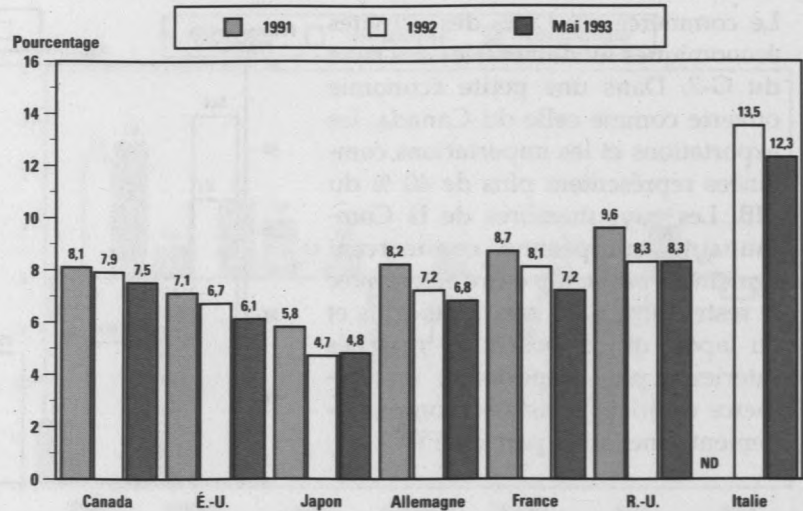
* Niveaux à la fin de la période.

Source : Ministère des Finances Canada.

GRAPHIQUE 9

TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME, DE 1991 À MAI 1993*

On a noté, depuis 1991, une tendance à la baisse des taux d'intérêt à long terme dans tous les pays du G-7, mais ils demeurent plus élevés que les taux à court terme dans tous ces pays, à l'exception de l'Allemagne et de la France. Un effort soutenu pour réduire les déficits et la dette des gouvernements et un engagement sincère pour stabiliser les prix restent essentiels si l'on veut réduire les taux d'intérêt à long terme et créer un climat propice aux investissements à long terme dans les économies du G-7. À l'heure actuelle, les plus bas taux d'intérêt à long terme se retrouvent au Japon, qui occupe la plus solide position financière au sein du G-7 et détient un bon dossier de contrôle de l'inflation. Les plus hauts taux sont en Italie.



* Niveaux à la fin de la période.

Source : Ministère des Finances Canada.

GRAPHIQUE 10

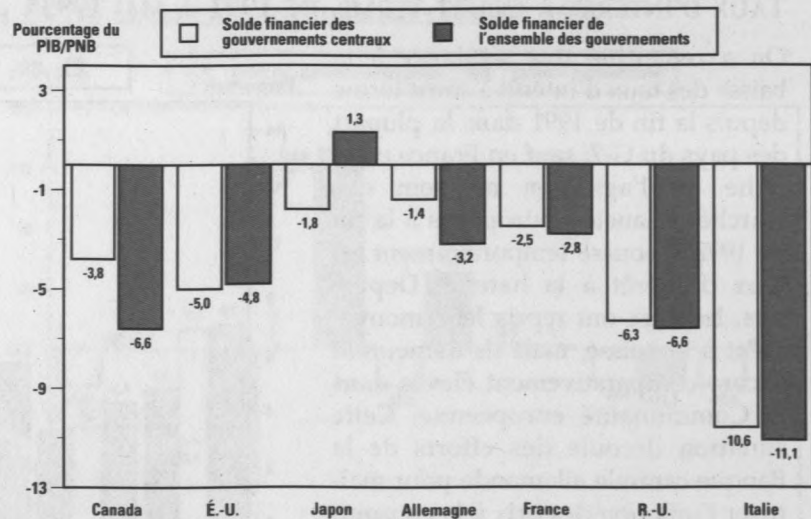
SOLDES FINANCIERS DES GOUVERNEMENTS EN 1992*

Le solde financier des gouvernements — les recettes moins les dépenses de l'ensemble des gouvernements (centraux, provinces/États et administrations locales) — s'est détérioré dans tous les pays du G-7. La faible croissance a entraîné une érosion des rentrées fiscales et exercé des pressions sur des dépenses comme les prestations de chômage et l'aide sociale. Le Japon est le seul pays du G-7 à afficher un solde global excédentaire.

La part du déficit de l'Italie dans le PIB a été la plus élevée des gouvernements du G-7. Le Canada et le Royaume-Uni venaient en deuxième.

La part du déficit canadien dans le PIB a diminué par suite des mesures adoptées pour contenir les dépenses. Les déficits provinciaux ont augmenté ces dernières années et représentent environ 40 % du déficit global des gouvernements.

Le Canada est le seul pays du G-7 qui s'est donné pour objectif d'éliminer de nouveaux emprunts d'ici cinq ans.



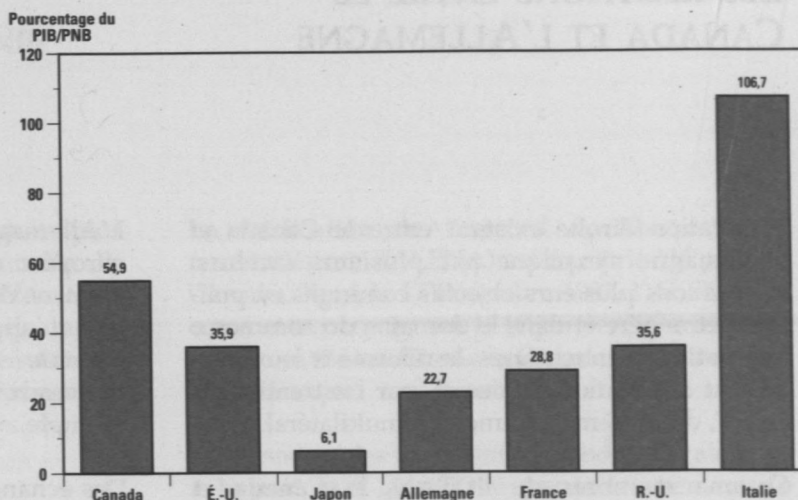
* Les données proviennent des comptes nationaux.

Sources : OCDE et ministère des Finances Canada.

GRAPHIQUE 11

DETTE PUBLIQUE NETTE DES GOUVERNEMENTS EN 1992*

La dette publique nette représente la dette moins les actifs financiers et physiques du gouvernement. Parmi les pays du G-7, c'est le Japon qui a la dette nette la plus faible par rapport à son PIB; de fait, sa dette nette a diminué en 1992 par suite de l'excédent financier accumulé au cours de l'année.



* Les données proviennent des compte nationaux.

Source : OCDE.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'ALLEMAGNE

La relation étroite existant entre le Canada et l'Allemagne s'explique par plusieurs facteurs. Nous avons plusieurs objectifs communs en politique étrangère et dans le domaine du commerce international, entre autres, la réforme et le renforcement des Nations Unies et, par l'entremise du GATT, du système commercial multilatéral.

Comme membres de l'OTAN, le Canada et l'Allemagne sont aussi des partenaires dans le domaine de la défense. La présence de troupes canadiennes en Allemagne, l'entraînement de membres des Forces armées allemandes au Canada et les discussions récentes sur le maintien de la paix aident aussi à resserrer les liens entre les deux pays.

Les chefs de gouvernement, les ministres et les fonctionnaires des deux pays se rencontrent fréquemment dans le cadre du G-7, des Nations Unies, de l'OTAN et de la CSCE.

L'Allemagne vient au quatrième rang des partenaires commerciaux du Canada, après les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Le commerce bilatéral, d'une valeur de 5,8 milliards \$ en 1992, continue de prendre de l'expansion. Parmi les pays de la CE, l'Allemagne est la deuxième source d'investissement étranger direct au Canada après le Royaume-Uni. Le Canada est l'un des plus grands investisseurs dans les nouveaux Länder qui constituaient autrefois la République démocratique allemande.

L'Allemagne est le plus important partenaire européen du Canada au chapitre du développement et de l'application de nouvelles technologies. L'application de la technologie environnementale canadienne pour débarrasser les nouveaux Länder de déchets d'uranium en est un exemple.

Des échanges culturels et universitaires continus aident les Canadiens et les Allemands à mieux se comprendre. Des universités et des organisations comme le Brücke de l'Atlantique et l'Institut canadien des affaires internationales ont particulièrement bien développé leurs propres rapports, en dehors des gouvernements.

Il y a des relations entre les provinces et les Länder ainsi qu'entre les parlementaires. L'Ontario et le Québec ont respectivement signé des accords de coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation avec le Bade-Wurtemberg et la Bavière.

La formulation d'une approche coordonnée et efficace aux problèmes de paix et de sécurité internationales fait de plus en plus l'objet de consultations et de coopération. La coordination de l'aide à la Russie et aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et le soutien des activités des Nations Unies dans le monde en constituent deux thèmes prioritaires.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Le Canada et les États-Unis sont les deux plus grands partenaires commerciaux au monde. Ils sont en outre des alliés dans la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe et ils ont un engagement commun à préserver leur environnement. Le commerce, la défense et l'environnement sont depuis longtemps les trois piliers de leur relation.

Chacun des pays est le principal client et fournisseur de l'autre. En fait, plus de 15 % du produit intérieur brut du Canada est directement généré par ses exportations aux États-Unis. L'Accord canado-américain de libre-échange (ALE), entré en vigueur il y a cinq ans, a contribué pour beaucoup à la croissance économique des deux pays.

En 1992, le Canada a exporté aux États-Unis des biens d'une valeur record de 122,3 milliards \$, soit une augmentation de 14,7 milliards \$ par rapport à 1991. Le commerce bilatéral de marchandises s'est chiffré à 226,9 milliards \$. Les deux pays ont tenu cinq séries de pourparlers pour éliminer des droits de douane, et plusieurs différends commerciaux importants ont été résolus en recourant au mécanisme prévu dans l'ALE.

La ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est une priorité pour le Canada. Signé le 17 décembre 1992, l'ALENA est censé entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1994, une fois qu'il aura été ratifié par le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Le Canada et les États-Unis collaborent également à la paix et à la sécurité par le truchement de plusieurs instances multilatérales et dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. L'Accord du NORAD, reconduit tous les cinq ans, a été modifié de manière à permettre de surveiller et de suivre les avions qu'on soupçonne de transporter de la drogue en contrebande dans l'espace aérien nord-américain.

Depuis qu'ils ont signé le Traité relatif aux eaux limitrophes en 1909, le Canada et les États-Unis ont coopéré à la protection de leur environnement dans des dossiers comme la surveillance de la qualité de l'air et de l'eau de part et d'autre de la frontière, la gestion de la faune et l'assainissement des Grands Lacs.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LE JAPON

Le Canada entretient des rapports diplomatiques avec le Japon depuis plus de soixante ans, mais les relations commerciales entre les deux pays remontent à plus d'un siècle. Il existe 26 mécanismes de consultation servant à développer les relations politiques, économiques et culturelles.

En 1991, le Premier ministre Brian Mulroney a inauguré à Tokyo la nouvelle chancellerie du Canada, qui en est venue à représenter l'importance des relations entre les deux pays. Visitée chaque mois par plus de 4 000 personnes, l'ambassade expose les réalisations et les produits canadiens. Outre son ambassade à Tokyo et son consulat général à Osaka, le Canada possède des bureaux commerciaux régionaux à Fukuoka et Nagoya, et il a nommé des représentants commerciaux honoraires à Hiroshima, Sendai et Sapporo.

Les investissements japonais au Canada sont importants, et la collaboration entre les deux pays dans le domaine des sciences et de la technologie s'est considérablement accrue. Le Premier ministre Mulroney a profité de sa visite au Japon en 1991 pour annoncer, conjointement avec le Premier ministre Toshiki Kaifu, la création du « Forum Canada-Japon 2000 : Partenaires par-delà le Pacifique ». Les deux gouvernements, aidés par des conseillers canadiens et japonais, sont en voie d'appliquer les recommandations faites par le Forum en décembre 1992 dans les domaines de la coopération politique, économique et multilatérale ainsi que dans celui des relations culturelles.

Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis. Les échanges entre les deux pays se chiffraient à 18,2 milliards \$ en 1992. La composition des exportations canadiennes se diversifie, et les exportations de produits manufacturés augmentent, particulièrement dans les marchés à créneaux. Les relations commerciales sont généralement harmonieuses mais les relations économiques tendues entre le Japon et les États-Unis risquent d'avoir des répercussions sur le Canada.

En mars 1992, les investisseurs japonais de portefeuille détenaient des obligations et des titres canadiens d'une valeur d'environ 49 milliards \$. Ces investissements japonais de portefeuilles au Canada ont commencé par un petit emprunt fait par le Québec, en 1972, sur le marché financier de Tokyo. À l'heure actuelle, environ 20 % des obligations canadiennes (gouvernement fédéral, provinces, sociétés d'État, administrations municipales et sociétés réunies) détenues par des non-résidents sont entre les mains d'investisseurs japonais. Ceux-ci ont surtout investi dans les obligations des gouvernements et des sociétés d'État, les actions canadiennes ne représentant qu'une part modeste de leurs placements.

Les investissements directs des Japonais au Canada continuent d'augmenter. Ils ont plus que triplé par rapport aux chiffres de 1985, et ils atteignaient 6,4 milliards \$ en 1992. Au cours des dix dernières années, le Japon est passé du huitième au troisième rang parmi les investisseurs étrangers au Canada, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Les papeteries, l'industrie automobile et l'exploitation minière sont les trois secteurs où les Japonais investissent le plus. Environ 48 000 Canadiens travaillent pour des sociétés affiliées à des entreprises japonaises.

Si des difficultés financières intérieures ont obligé certaines institutions financières japonaises à réduire leur présence à l'étranger, quatre compagnies d'assurance-vie, dix banques et quatre courtiers en valeurs mobilières ont toujours des succursales au Canada.

Un mécanisme consultatif dans le domaine des sciences et de la technologie est en place depuis le milieu des années 70. Après avoir signé l'accord en confirmant l'existence en mai 1986, le Canada a procédé à la création du Fonds japonais des sciences et de la technologie qui a déjà approuvé plus de 140 projets.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

Les relations entre le Canada et la France sont chaleureuses et fructueuses.

En 1992, la valeur du commerce entre les deux pays atteignait près de 4,5 milliards \$. De 1980 à 1991, la valeur des investissements français au Canada est passée d'environ 1,3 milliard \$ à 4 milliards \$, ce qui place la France au troisième rang des pays de la Communauté européenne ayant des investissements au Canada.

En 1972, le Canada et la France ont signé un accord sur la pêche dans le nord-est de l'Atlantique, accord qui donnait à chacun des pays un accès dans les eaux de l'autre. Il n'y a cependant pas eu d'entente de délimitation de la frontière maritime entre le Canada et la France, en l'occurrence Saint-Pierre-et-Miquelon. Un accord conclu en 1989 instituait un tribunal d'arbitrage chargé de trancher cette question. En juin 1992, celui-ci a reconnu la juridiction du Canada sur la majorité de la zone en litige. Le Canada et la France ont alors entamé des discussions pour convenir des quotas de pêche des navires français dans la zone économique exclusive canadienne. Ces discussions n'ont pas abouti et le 9 octobre 1992, le Canada a défini lui-même des quotas de pêche qu'il estime équitables et raisonnables.

Les investissements canadiens en France ont également connu un accroissement sensible au cours

des dix dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre en 1993, compte tenu d'initiatives majeures telles que les importantes dépenses d'investissement de Northern Telecom dans Matra Communication et celles de Parfinance (holding français détenu conjointement par des intérêts belges et par Power Corporation) dans le groupe d'emballage Carnaud Metalbox, la construction d'une usine de fabrication de maisons en pièces sur pièces à Rumminghem, dans le nord de la France, l'implantation d'une usine de sous-traitance à Tours et le rachat d'un fabricant de jus de fruits par le géant de l'agro-alimentaire McCain France. En tout, plus de 100 sociétés françaises dépendent à divers degrés de capitaux canadiens.

La coopération culturelle entre le Canada et la France s'exerce au niveau des gouvernements (accord culturel de 1965, nombreux programmes d'échanges), ainsi que grâce au dynamisme des créateurs et à la diffusion de leurs oeuvres dans les deux pays. Quinze centres d'études canadiennes mènent en France une action particulièrement efficace pour faire connaître le Canada aux Français. Enfin, le Canada et la France sont d'étroits partenaires dans le domaine audiovisuel, grâce à des accords de coproductions et une participation commune à TV-5. Ce domaine, avec plus de 300 millions \$ d'investissements en coproductions depuis 1986, représente un intérêt économique certain.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'ITALIE

Les solides liens culturels, commerciaux et industriels qui unissent le Canada et l'Italie sont cimentés par la présence de plus d'un million de personnes d'origine italienne au Canada. Dans l'ensemble, les relations entre les deux pays restent mutuellement bénéfiques et très diversifiées.

En 1992, la valeur du commerce entre le Canada et l'Italie a atteint 2,9 milliards \$, la situation n'ayant presque pas changé par rapport à 1991. Les exportations canadiennes ont augmenté légèrement et les importations italiennes ont baissé, ce qui a quelque peu réduit l'écart commercial. Onzième client et huitième fournisseur du Canada, l'Italie a bénéficié ces dernières années d'un excédent commercial avec celui-ci. Ce surplus, qui se chiffrait à près de 800 millions \$ en 1991, a reculé à 700 millions en 1992.

Pour renforcer et diversifier la coopération, et en particulier pour promouvoir le commerce et l'investissement, les deux gouvernements ont conclu en 1988 un accord de coopération économique et industrielle qui a servi de cadre à des

échanges entre l'Association des manufacturiers canadiens et Confindustria, la fédération des associations industrielles italiennes. L'Alcan, la Compagnie Seagram, Bata Industries et la Brasserie John Labatt comptent parmi les grandes entreprises canadiennes qui font des affaires en Italie.

Les provinces canadiennes y sont elles aussi actives. Depuis juin 1990, l'Ontario travaille en étroite collaboration avec les « quatre locomotives de l'Europe », les grands secteurs de concentration de l'industrie en Espagne, en France, en Italie et en Allemagne. La « locomotive » italienne est la Lombardie, au nord du pays, et son principal centre d'activité est Milan.

L'élimination des restrictions sur les mouvements de capitaux et l'abolition des contrôles des changes pourraient accroître davantage les investissements italiens au Canada. De plus, les deux pays auraient beaucoup à gagner en s'associant dans des coentreprises et des alliances stratégiques visant leurs marchés voisins en Europe centrale et en Europe de l'Est et aux États-Unis.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni sont, à presque tous les égards, les plus importantes que notre pays entretienne avec un pays européen. Même si on a souvent tendance à mettre en relief les liens familiaux et historiques et l'héritage institutionnel commun, les rapports entre gouvernements n'en sont pas moins très étendus, et ils comprennent des entreprises faites en collaboration dans de nombreuses régions du monde et dans différents secteurs d'activité.

Comme en témoignent les nombreux échanges tant officiels qu'informels entre les deux pays, le Canada entretient des relations privilégiées avec le Royaume-Uni. Plus de 100 ministères et organismes canadiens participent avec leur pendant britannique à des échanges et à des activités de coopération qui vont des conférences internationales aux opérations de maintien de la paix.

Tenu chaque année depuis onze ans, le Colloque Canada — Royaume-Uni parrainé par les gouvernements des deux pays fournit aux participants l'occasion d'examiner un problème de politique gouvernementale. Le colloque réunit des représentants des secteurs public et privé de Grande-Bretagne et du Canada qui s'y rendent pour mettre en commun leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences dans des domaines d'intérêt mutuel, et pour resserrer les relations entre les deux pays. Le prochain colloque, sur les soins de santé, aura lieu en novembre au Royaume-Uni.

Depuis un an, le nombre des visites officielles — dont certaines effectuées par des sous-ministres et des ministres — ont dépassé la centaine. À Londres, en mai 1993, les deux Premiers ministres ont abordé différentes questions de politique étrangère et de commerce. Les deux ministres des Affaires étrangères ont pour leur part des consultations sur différents dossiers en marge de conférences internationales.

Ces 25 dernières années, le Canada et la Grande-Bretagne ont commencé à réorienter leur intérêt sur leurs régions respectives. L'entrée de la

Grande-Bretagne dans la Communauté européenne en 1973, et la signature par le Canada de l'Accord canado-américain de libre-échange en 1988, et de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1992 ont constitué des étapes marquantes dans cette voie, tout comme l'importance croissante qu'accorde le Canada à ses relations avec les pays côtiers du Pacifique.

Pour les entreprises canadiennes, le Royaume-Uni constitue en quelque sorte la porte d'entrée sur les pays de la Communauté européenne. À la fin de 1991, elles avaient fait au Royaume-Uni des investissements directs se chiffrant à 12 milliards \$, soit plus de trois fois le total enregistré à la fin de 1984. Les investisseurs britanniques, de leur côté, continuent d'être attirés par le Canada. À la fin de 1991, les investissements britanniques directs y atteignaient les 18 milliards \$. Le Royaume-Uni est de loin le pays européen qui investit le plus au Canada avec 51 % des investissements européens totaux, suivi par l'Allemagne avec 14 %. De plus, les investisseurs britanniques sont maintenant détenteurs d'obligations canadiennes totalisant 23 milliards \$, comparativement à 7 milliards \$ en 1987.

Troisième partenaire commercial du Canada après les États-Unis et le Japon, le Royaume-Uni est un important marché pour les produits primaires et, de plus en plus, pour les produits manufacturés canadiens. En 1992, les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 7,2 milliards \$, une légère hausse par rapport à 1991.

Les points de désaccord entre les deux pays sont présentement peu nombreux. Les mésententes sur le plan économique surviennent la plupart du temps dans des secteurs où la politique est décidée par la Communauté européenne. Le Royaume-Uni, comme le Canada, est en faveur d'une plus grande coopération politique au sein de la CE, il souhaite la réussite des Négociations commerciales multilatérales du GATT et il resserre ses liens avec les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Le Canada a toujours attaché une grande importance à ses relations avec la Communauté européenne (CE) et ses douze États membres qui, ensemble, constituent son deuxième partenaire commercial.

Le commerce est un volet important des relations du Canada avec la CE. En 1992, il représentait 8,4 % des échanges du Canada, le commerce bilatéral totalisant 25,4 milliards \$, soit un léger recul par rapport à 1991 (25,8 milliards \$). Le Canada a un déficit commercial avec la CE depuis 1983.

En 1991, les investissements canadiens directs dans la CE totalisaient 18,6 milliards \$, soit 20 % des investissements canadiens directs à l'étranger. Les investissements directs de la CE au Canada totalisaient pour leur part 30,8 milliards \$, soit 24 % des investissements étrangers directs au Canada.

En 1976, le Canada et la CE ont signé un accord-cadre visant à développer, à promouvoir et à diversifier les échanges commerciaux et économiques. Les ministres se rencontrent une fois l'an pour faire le point et stimuler l'activité économique. En 1988, le Canada et la CE ont convenu de tenir des consultations semestrielles sur d'importantes questions de politique étrangère au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires.

En novembre 1990, la signature de la Déclaration sur les relations entre le Canada et la CE — la Déclaration transatlantique — a marqué un tournant dans les relations politiques entre le Canada, la CE et ses États membres. Dans ce document, les parties s'engagent à collaborer dans différents dossiers bilatéraux et internationaux.

Les mécanismes de consultation politique ont également été renforcés de manière à englober des consultations entre, d'une part, le Premier ministre du Canada et, d'autre part, le Président du Conseil européen et le Président de la Commission des Communautés européennes. Les plus récentes ont eu lieu à Ottawa en décembre 1992, durant le mandat du Royaume-Uni à la présidence du Conseil européen.

En 1992, le Canada et la CE ont réglé un différend de longue date concernant la surpêche dans l'Atlantique Nord. Aux termes de l'entente intervenue, la Communauté respectera les contingents fixés par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord, et le Canada rouvrira ses ports aux bateaux de pêche de la CE. L'entente doit recevoir l'approbation finale du Conseil des ministres de la Communauté.

LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX

ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE (GATT)

Depuis 1948, le GATT est le principal organisme international qui s'occupe de libéraliser le commerce mondial et de négocier la réduction des mesures de restriction et de distorsion du commerce. Même si la Russie et la République populaire de Chine n'en sont pas encore membres, il compte au-delà de 100 membres qui représentent plus de 90 % des échanges internationaux. Le GATT, qui établit des règles pour le commerce international des biens, cherche dans le cadre de l'Uruguay Round à négocier la réglementation des investissements, des services, de la propriété intellectuelle et du commerce du textile et du vêtement.

L'une des principales fonctions du GATT est de fournir un cadre de règlement des différends commerciaux entre les gouvernements. Lorsque les consultations informelles échouent, les pays membres peuvent recourir au mécanisme de règlement des différends du GATT qui prévoit des consultations officielles. Si l'impasse persiste, on peut demander la constitution d'un groupe spécial du GATT.

Sept rondes de négociations commerciales multilatérales ont eu lieu avant l'Uruguay Round. La dernière, le Tokyo Round, s'est déroulée de 1973 à 1979 et elle a permis d'adopter plusieurs accords internationaux importants. En plus de convenir de réductions tarifaires importantes, les parties contractantes du GATT avaient alors accepté d'assujettir à une plus grande discipline l'utilisation de barrières non tarifaires comme les licences d'importation, les subventions gouvernementales, les évaluations en douane, les normes techniques et les politiques en matière d'achats gouvernementaux. L'Uruguay Round représente, de l'avis d'un grand nombre, la négociation la

plus ambitieuse jamais entreprise dans le cadre du GATT.

Le Secrétariat du GATT a son siège à Genève et son directeur général est M. Arthur Dunkel, de la Suisse.

AGENCE DE L'OCDE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE (AEN)

Créée en 1956 sous le nom d'Agence européenne pour l'énergie nucléaire, l'AEN est devenue l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire en 1972 au moment de l'adhésion du Japon. Le Canada et les États-Unis en sont devenus membres en 1976. Organe subsidiaire, l'AEN a pour mandat de faire progresser la production et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, y compris les applications des rayonnements ionisants.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Fondée en 1957 et ayant son siège à Vienne, l'AIEA s'occupe de coopération technique sur plusieurs questions se rapportant au domaine nucléaire, telles que la puissance et la sécurité nucléaires, la protection contre les rayonnements, la gestion des déchets et les applications du pouvoir non nucléaire. En outre, elle a élaboré un programme d'inspections, de vérifications et de contrôles d'inventaire qui se font sur place. Connues sous le vocable de « garanties », ces mesures sont destinées à empêcher des pays d'utiliser des matières nucléaires à des fins militaires plutôt que pacifiques. Les tentatives faites par des pays signataires du Traité sur la non-prolifération, notamment l'Irak et la Corée du Nord, pour mener des programmes clandestins d'armement nucléaire, ont toutefois amené plusieurs des

118 États membres à la conclusion que les garanties de l'AIEA doivent être renforcées.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

L'Association internationale de développement (IDA) est l'organisme de la Banque mondiale chargé des opérations de financement à des conditions de faveur. Elle vient en aide surtout aux pays en développement pauvres, leur consentant des prêts sans intérêt et avec des délais de grâce et de remboursement très longs. Les fonds de l'IDA viennent principalement de contributions volontaires des pays donateurs qui négocient entre eux, tous les trois ans, la reconstitution des réserves de l'Association. Les négociations sur la dixième reconstitution se sont achevées en décembre 1992.

Le Canada, septième donateur en importance, a engagé 829 millions \$ sur une période de huit ans, à compter de 1994-1995 jusqu'à la dixième reconstitution.

ASSOCIATION MONDIALE DES EXPLOITANTS DE CENTRALES NUCLÉAIRES (AMECN)

L'AMECN, qui a été créée en 1989, ouvre ses portes à tout exploitant qui souscrit à ses objectifs, soit la gestion responsable des centrales et l'obligation d'informer et de faire bénéficier les autres de l'expérience acquise. Les membres canadiens de l'AMECN sont Énergie atomique du Canada ltée, la Société d'électricité du Nouveau-Brunswick, Hydro Ontario et Hydro-Québec.

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BERD)

La BERD, qui a son siège à Londres, a été fondée en 1991. Cette institution a pour mission de faciliter la transition à l'économie de libre marché et de promouvoir l'esprit d'entreprise dans les pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de

l'ex-Union soviétique qui se sont engagés à appliquer les principes de la démocratie pluripartite, du pluralisme et de l'économie de marché.

Le Canada, membre fondateur de la Banque, détient 3,4 % de son capital de base. Le ministre canadien des Finances représente le Canada au Conseil des gouverneurs.

En réponse à la demande des leaders du G-7 au Sommet de Munich tenu en 1992, la Banque a établi un compte de sécurité nucléaire qui voit à répartir les contributions destinées à financer de l'équipement et des matériaux pour apporter d'urgence des améliorations à court terme aux centrales nucléaires à risque en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique. Le Canada a versé 7,5 millions \$ à ce compte.

À la réunion ministérielle de Tokyo en avril 1993, on a demandé à la BERD de créer, de concert avec le G-7, un fonds de promotion de la petite et moyenne entreprise en Russie.

BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale regroupe quatre institutions : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). Ces institutions ont toutes pour objectif d'aider les pays en développement à relever leur niveau de vie grâce aux ressources financières des pays développés qu'elles leur transfèrent.

La BIRD compte plus de 150 États membres, dont le Canada. Son président est M. Lewis Preston, des États-Unis. Le ministre canadien des Finances représente le Canada au Conseil des gouverneurs. Sixième contributeur en importance, le Canada a souscrit 318,7 millions \$ US du capital de la BIRD.

CLUB DE PARIS

Le Club de Paris est un groupe informel qui réunit des représentants de créanciers publics sous la présidence du Trésor français. Il rééchelonne le remboursement de crédits gouvernementaux directs et de prêts commerciaux garantis par l'État

accordés à des pays débiteurs. Créé dans les années 50, le Club ne se réunit régulièrement que depuis le début des années 80, quand se sont généralisés les problèmes de service de la dette dans les pays en développement.

Les conditions de rééchelonnement varient selon le niveau de développement économique du pays débiteur. Dans le cas de la tranche inférieure des pays à revenus intermédiaires, il prolonge cette période à quinze ou vingt ans. En 1988, le Club a convenu d'accorder aux pays les plus pauvres de meilleures conditions de faveur (Modalités de Toronto) qui prévoyaient une réduction des obligations du débiteur d'environ 33 % en termes de la valeur nette courante. L'allègement a été relevé à 50 % avec l'adoption des « Modalités de Toronto bonifiées » en 1991, qui permettent aussi le rééchelonnement, à des conditions de faveur, de la totalité de l'encours de la dette.

Pour obtenir du Club de Paris l'allègement recherché, le pays débiteur doit adopter un programme de réforme, qui reçoit l'approbation du FMI, afin d'améliorer sa situation économique et financière et ainsi être en mesure d'assurer le service de sa dette extérieure. En rééchelonnant plus de 15 milliards \$ de dettes de l'ex-Union soviétique, en avril 1993, les créanciers du Club de Paris ont fait une contribution importante à sa réforme économique.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (CDD)

La CDD est la nouvelle commission des Nations Unies chargée d'assurer le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui a eu lieu à Rio de Janeiro en juin 1992. La CDD encourage le dialogue avec des organismes non gouvernementaux et des groupes indépendants et travaille avec d'autres agences de l'ONU à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble du système onusien. Le secrétariat de la CCD a été établi à New York où a eu lieu, du 14 au 25 juin 1993, la première session annuelle de cette commission. M. Arthur Campeau, l'ambassadeur du Canada pour l'environnement et le développement durable, a été élu à l'un des postes de vice-président du Bureau de la Commission.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED)

La CNUCED tient tous les quatre ans une réunion au niveau ministériel afin d'étudier les questions économiques internationales qui influent sur les plans et sur les perspectives de développement des pays en développement. Elle dispose d'un secrétariat permanent et compte divers organismes et comités qui se réunissent régulièrement à Genève. À la CNUCED VIII, qui s'est déroulée en février 1992, il a été convenu de mettre en oeuvre des réformes fondamentales qui privilégient la recherche et l'analyse et sont axées sur les politiques à l'intention de la communauté internationale.

Le Canada appuie financièrement la CNUCED par l'entremise de la quote-part qu'il verse chaque année aux Nations Unies. Le secrétaire général de la CNUCED est M. Kenneth Dadzie, du Ghana.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUED)

La CNUED, qui a eu lieu à Rio de Janeiro en juin 1992, a réuni des chefs d'État et de gouvernement du monde entier pour discuter de l'intégration, à l'échelle mondiale, des stratégies en matière d'environnement et de développement.

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (CSCE)

Créée en 1975 par l'Acte final d'Helsinki, la CSCE lie le Canada, les États-Unis et 51 pays européens par une série d'engagements politiques couvrant tous les aspects de la sécurité — des mesures militaires de confiance aux droits de la personne, en passant par les questions environnementales, le développement démocratique et la transition à l'économie de marché. Le Japon en fait maintenant partie à titre d'observateur.

Afin de relever les défis d'une Europe en transition, la CSCE doit constamment s'adapter. La

Conférence, qui était à l'origine un processus, a commencé, en 1990, à se transformer en institution en établissant un petit secrétariat à Prague, un Centre de prévention des conflits à Vienne et un Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à Varsovie. Un Conseil des ministres des Affaires étrangères et un Comité des hauts fonctionnaires ont également été établis. La CSCE a par la suite créé un poste de secrétaire général ainsi qu'un poste de haut-commissaire pour les minorités nationales. Les représentants de la CSCE se réunissent de façon régulière à Vienne.

La CSCE concentre beaucoup de ses efforts sur la prévention et la gestion des conflits en Europe; elle se penche autant sur les causes, en portant une attention plus grande à la question du développement démocratique et des droits de la personne, que sur les symptômes en menant des missions opérationnelles. La CSCE déploie un peu partout en Europe — en Estonie, en Moldavie, au Tadjikistan, en Géorgie et en ex-Yougoslavie — des missions d'enquête, de conciliation, de soutien des sanctions et de prévention des conflits. Des Canadiens participent à plusieurs de ces missions.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Le FMI a été créé en 1945 pour promouvoir la coopération monétaire internationale et le commerce mondial par une plus grande ouverture et une plus grande stabilité du système international des paiements. Le Fonds offre un soutien financier aux pays membres qui éprouvent des difficultés de balance des paiements et il les aide à améliorer leur gestion économique. Il supervise aussi le fonctionnement du système monétaire international.

Le FMI compte 177 États membres, dont le Canada. Son directeur général est M. Michel Camdessus, de la France. Le Canada est représenté au Conseil des gouverneurs par le ministre canadien des Finances et il siège également au Conseil d'administration.

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Le FEM a été établi en novembre 1990 sous forme d'un projet pilote de trois ans pour fournir du financement aux pays en développement afin qu'ils puissent entreprendre des projets bénéfiques sur quatre aspects de l'environnement planétaire : les changements climatiques, la diversité biologique, la gestion des eaux internationales et l'appauvrissement de la couche d'ozone. (Il s'applique seulement aux pays qui ne peuvent se prévaloir de l'aide financière du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.) La Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement sont chargés d'administrer le Fonds. La contribution du Canada à la phase pilote, incluant le financement de base et le cofinancement, totalise 25,2 millions \$.

Le FEM a été désigné comme mécanisme financier intérimaire des Conventions-cadres sur les changements climatiques et sur la diversité biologique. Les discussions sur la restructuration du FEM devraient se terminer à la fin de 1993. Elles porteront en partie sur les dispositions des conventions-cadres relatives à un mécanisme financier, constitué sur la base d'une représentation universelle et dans le cadre d'une structure de gestion équilibrée, démocratique, équitable et transparente. Les discussions sur la reconstitution des fonds du FEM pour la période 1994-1996 se termineront elles aussi en 1993.

GROUPE DE CAIRNS

Le Groupe de Cairns rassemble treize pays de petite et moyenne tailles (Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay) qui exportent des produits agricoles et dont l'objectif commun est de promouvoir une réforme du commerce agricole. Le Groupe tient son nom de la ville de Cairns, en Australie, où a eu lieu, en 1986, sa première réunion de niveau ministériel.

GROUPE DES SEPT (G-7)

Créé au Sommet économique de Tokyo en 1986, le G-7 regroupe les ministres des Finances des pays du Sommet (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Il a pour mandat de resserrer la surveillance et la coordination des politiques économiques internationales de façon à améliorer la performance économique des pays membres.

Le G-7 se réunit régulièrement, souvent avec la participation du directeur général du FMI.

GROUPE DES QUINZE (G-15)

Dans le sillage du Sommet de 1989 du Mouvement des non-alignés à Belgrade, quinze pays en développement ont décidé de tenir une réunion au sommet sur les questions économiques et la coopération entre les pays en développement, le « Sud ». La première réunion du groupe, sur la consultation et la coopération Sud-Sud, a eu lieu à Kuala Lumpur, en Malaisie, en juin 1990. La deuxième a eu lieu à Caracas, au Venezuela, en novembre 1991 et la troisième à Dakar, au Sénégal, en novembre 1992.

La présidence, qu'assume à tour de rôle chaque pays membre, est actuellement assurée par l'Inde. Le Mouvement est composé des pays suivants : Algérie, Argentine, Brésil, Égypte, Inde, Indonésie, Jamaïque, Malaisie, Mexique, Nigeria, Pérou, Sénégal, Venezuela, Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et Zimbabwe.

GROUPE DES VINGT-QUATRE (G-24)

Au Sommet économique de Paris, en 1989, les leaders du G-7 ont décidé d'accorder une aide économique à la Pologne et à la Hongrie. La Commission des Communautés européennes, à laquelle ils ont demandé de coordonner cette aide, a invité vingt-quatre pays, tous membres de l'OCDE, à échanger de l'information, à établir des priorités et à examiner les progrès réalisés. Présidé par la CE, ce groupe, qui a pris pour nom le Groupe des Vingt-Quatre, se réunit à Bruxelles. Le G-24 offre maintenant une aide économique concertée à la République tchèque, à la République slovaque, à la Bulgarie, à la Roumanie, à l'Albanie, à la Lettonie, à la Lituanie, à l'Estonie

et à la Slovaquie. À part la sécurité nucléaire, son mandat ne s'étend pas aux pays de l'ex-Union soviétique.

MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS (MNA)

Le MNA a été créé après une série de réunions de plus en plus structurées qui débutèrent à Bandung, en Indonésie, en 1955. Né durant la guerre froide, il prônait le « non-alignement » par rapport aux deux superpuissances. Son mandat comprenait aussi la recherche de solutions aux problèmes économiques mondiaux et particulièrement aux disparités de développement à l'échelle mondiale. Le MNA est actuellement composé de 110 États de tendances diverses, la majorité faisant partie du monde en développement. Un certain nombre de pays, dont le Canada, et plusieurs organisations internationales et multilatérales y ont le rang d'observateur. L'Indonésie assure actuellement la présidence du Mouvement.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Fondée en 1961, l'OCDE a remplacé l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) qui avait été établie en 1948 pour coordonner les demandes européennes d'aide faites dans le cadre du Plan Marshall. Le Canada en a été un membre fondateur.

L'OCDE, qui a son siège à Paris, est un forum où les représentants des démocraties industrialisées peuvent échanger de l'information sur leurs économies respectives et se consulter sur les approches à adopter à l'égard de questions économiques et commerciales internationales. L'OCDE se penche sur diverses questions ressortissant à la fois aux politiques internationales et nationales, dans des domaines comme l'emploi, l'environnement, les politiques sociales, et aussi sur les interactions entre le commerce international et les politiques nationales, notamment dans les secteurs de la concurrence et de l'investissement.

Témoignant de l'intégration croissante de l'économie mondiale, l'OCDE a engagé le dialogue avec divers pays à l'extérieur de l'Organisation et tout particulièrement avec le Mexique et la Corée du Sud. Elle poursuit aussi un dialogue informel avec des pays non membres aux économies dynamiques, dont Hong Kong, Singapour, Taiwan, la Malaisie, la Thaïlande, le Brésil, l'Argentine et le Chili. Par l'entremise du Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, l'OCDE a également mis en place, à l'intention des pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, un programme global d'assistance technique dans le secteur des politiques publiques.

Le Conseil de l'OCDE, où sont représentés les vingt-quatre autres États membres, parmi lesquels le Canada, se réunit une fois l'an au niveau ministériel. La dernière réunion a eu lieu les 2 et 3 juin 1993. Le secrétaire général est M. Jean-Claude Paye, de la France.

ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPANO)

L'OPANO est l'organisme international chargé de gérer les stocks de poisson dans l'Atlantique nord-ouest à l'extérieur de la zone de 200 milles du Canada. La Convention de l'OPANO réu-

nit 11 parties contractantes : le Canada, la Communauté européenne, la Bulgarie, Cuba, le Danemark (pour le compte des îles Féroé et le Groenland), l'Islande, le Japon, la Norvège, la Pologne, la Roumanie et la Russie. Son objectif est de contribuer, par la consultation et la coopération, à l'utilisation optimale, à la gestion rationnelle et à la conservation des ressources halieutiques.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Le PNUE a été créé en 1972 à la suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Son premier directeur général a été M. Maurice Strong, un Canadien qui a été président à la fois de la Conférence de Stockholm et de la CNUED. En décembre 1992, l'Assemblée générale a approuvé la décision du Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali de nommer M^{me} Elizabeth Dowdeswell, haut fonctionnaire à Environnement Canada, au poste de directeur exécutif du PNUE, en remplacement de M. Mostafa Tolba, d'Égypte. Le PNUE, qui a son siège à Nairobi, au Kenya, a pour mission de promouvoir la coopération internationale et de suivre l'évolution de la situation environnementale dans le monde. Le Canada a accordé un soutien constant au PNUE et, en 1992, il a doublé sa contribution annuelle à 2,2 millions \$. Le financement du Programme est assuré par des contributions volontaires.

LES DÉCLARATIONS DU SOMMET DE MUNICH

8 JUILLET 1992

AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE PLUS FORTE ET UN MONDE PLUS SÛR

1. Nous, chefs d'État ou de gouvernement des sept grands pays industriels et Président de la Commission des Communautés européennes, nous sommes réunis à Munich pour notre 18^e Sommet annuel.

2. La communauté internationale est au seuil d'une ère nouvelle, libérée du fardeau du conflit Est-Ouest. Les conditions ont rarement été aussi favorables pour établir une paix durable, garantir le respect des droits de l'homme, faire appliquer les principes de la démocratie, assurer la liberté des marchés, vaincre la pauvreté et préserver l'environnement.

3. Nous sommes résolus, en agissant dans un esprit de partenariat, à saisir les chances uniques qui s'offrent à nous. Malgré les risques que comporte un changement aussi fondamental, nous plaçons notre confiance dans la créativité, l'effort et le dévouement des hommes, sources véritables du progrès économique et social. La dimension internationale des défis, ainsi que l'interdépendance, exigent une coopération au niveau mondial. L'étroite coordination de nos politiques, partie intégrante de cette coopération, est plus importante que jamais.

Économie mondiale

4. Une croissance économique mondiale forte est le préalable pour relever les multiples défis que comporte le monde de l'après-guerre froide. Les signes d'une reprise économique globale sont de plus en plus perceptibles. Mais le résultat n'est pas acquis. Nous agissons donc ensemble de manière à ce que la reprise de l'activité économique se renforce et à ce que la croissance reprenne.

5. Trop de personnes sont sans emploi. Les capacités potentielles des hommes, des entreprises ainsi que des ressources ne sont pas pleinement utilisées. Nous sommes particulièrement inquiets des difficultés que crée le chômage.

6. Chacun d'entre nous fait face à des situations économiques différentes. Mais nous bénéficierions tous grandement d'une croissance plus forte, durable, non inflationniste.

7. Une croissance plus forte aidera aussi les autres pays. La croissance génère de nouveaux marchés. Davantage de commerce stimulera la croissance dans les pays en voie de développement et dans les nouvelles démocraties, qui s'efforcent de transformer leurs économies pour devenir des partenaires efficaces au sein du marché mondial. Leur réussite économique est de notre intérêt commun.

8. Une issue favorable au Cycle d'Uruguay constituerait une contribution significative pour l'avenir de l'économie mondiale. Une conclusion rapide des négociations renforcera nos économies, stimulera le processus de réforme en Europe orientale et donnera de nouvelles chances pour assurer le bien-être d'autres nations, notamment des pays en développement.

Nous déplorons le rythme lent des négociations depuis le Sommet de Londres, l'année dernière. Cependant, des progrès ont été réalisés au cours de ces derniers mois. En conséquence, nous sommes convaincus qu'un accord équilibré est possible.

Nous accueillons avec satisfaction la réforme de la Politique agricole commune de la Communauté européenne qui vient juste d'être adoptée et qui devrait faciliter le règlement des problèmes en suspens.

Des progrès ont été réalisés dans le traitement de la question du soutien interne d'une manière

compatible avec la réforme de la Politique agricole commune, du volume des exportations subventionnées, ainsi que pour éviter des litiges à l'avenir. Ces sujets demandent à être étudiés plus profondément. En outre, les parties contractantes continuent à avoir des inquiétudes concernant les domaines de l'accès au marché et du commerce des produits de substitution de céréales qu'elles cherchent à résoudre.

Nous réaffirmons que les négociations devraient conduire à un résultat globalement équilibré. Un accord doit créer des marchés plus ouverts pour les biens et les services et exigera des efforts comparables de la part de tous les partenaires à la négociation.

Sur cette base, nous nous attendons à ce qu'un accord puisse être conclu avant la fin de 1992.

9. Nous sommes résolus, à travers des actions coordonnées et individuelles, à renforcer la confiance des investisseurs, des épargnants et des consommateurs. Ils doivent être convaincus que le travail apportera une meilleure qualité de la vie, que les investissements seront rentables, que l'épargne sera rémunérée, que la stabilité des prix ne sera pas compromise.

10. Nous nous engageons à adopter des politiques axées sur la création d'emplois et la croissance. Nous chercherons à prendre les mesures appropriées, en fonction de la situation de chacun, pour mettre en oeuvre des politiques macro-économiques saines qui permettront une croissance plus forte et durable. Dans cette perspective, nous sommes convenus des principes d'action suivants :

- continuer à poursuivre des politiques monétaires et financières saines en vue de soutenir la reprise sans relancer l'inflation;
- créer les conditions pour un abaissement des taux d'intérêt, en réduisant les déficits publics excessifs et en encourageant l'épargne;
- réduire les déficits publics excessifs avant tout par la réduction des dépenses publiques. L'argent du contribuable doit être utilisé de manière plus économique et plus efficace;

- intégrer plus étroitement nos objectifs de croissance et de protection de l'environnement, en encourageant les stimulants du marché et l'innovation technologique pour promouvoir une consommation et une production saines au regard de l'environnement.

Plus le risque d'inflation s'estompera, grâce à nos politiques, plus grande sera la possibilité de voir diminuer les taux d'intérêt. Ceci favorisera de nouveaux investissements et, par voie de conséquence, une croissance plus forte et de nouveaux emplois.

11. Mais de bonnes politiques macro-économiques ne sont pas suffisantes. Nos économies sont toutes entravées par des rigidités structurelles qui limitent nos taux de croissance potentiels. Il faut encourager la concurrence. Il faut créer un environnement plus favorable à l'initiative privée. Il faut réduire l'excès de réglementation, qui étouffe l'innovation, l'esprit d'entreprise et la créativité. Nous renforcerons les possibilités d'emploi par une meilleure formation, par l'enseignement et par une mobilité accrue. Nous renforcerons les bases de la croissance à long terme en améliorant les infrastructures et en accordant davantage d'importance à la recherche et au développement. Nous encourageons ce type de réformes dans les nouvelles démocraties en transition vers des économies de marché. Nous ne pouvons pas exiger moins de nous-mêmes.

12. La coordination des politiques économiques et financières est un élément central de notre stratégie commune pour une croissance soutenue et non inflationniste. Nous demandons à nos Ministres des Finances de renforcer leur coopération, sur la base des principes d'action que nous avons agréés, et d'intensifier leur travail pour réduire les obstacles à la croissance et, par conséquent, promouvoir l'emploi. Nous leur demandons de nous en rendre compte lors de notre réunion au Japon en 1993.

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

13. Le Sommet de la Terre a constitué une étape essentielle, en faisant prendre davantage conscience de l'enjeu que représente l'environnement

à l'échelle de la planète et en donnant une nouvelle impulsion au processus de création d'un partenariat mondial sur le développement et l'environnement. Une action rapide et concrète est nécessaire pour réaliser nos engagements sur le changement climatique, la protection des forêts et des océans, la préservation des ressources marines, et le maintien de la biodiversité. Nous appelons en conséquence tous les pays, développés et en développement, à orienter leurs politiques et leurs ressources vers un développement durable, qui préserve les intérêts tant des générations actuelles que des générations futures.

14. Pour maintenir l'élan donné par la Conférence de Rio, nous appelons les autres pays à se joindre à nous :

- pour parvenir à ratifier la Convention sur le changement climatique d'ici à la fin de 1993;
- pour établir et publier, avant la fin de 1993, des plans d'action nationaux, comme il a été prévu à la CNUED;
- pour protéger les espèces et leurs habitats naturels;
- pour apporter aux pays en développement un soutien financier et technique supplémentaire pour un développement durable, au moyen de l'aide publique au développement (APD). Ceci passera en particulier par la reconstitution de l'AID et, pour les actions globales, par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le but d'en faire un mécanisme de financement permanent;
- pour créer lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1992 la Commission du développement durable, qui aura un rôle vital à jouer pour le suivi de la mise en oeuvre de l'Agenda 21;
- pour créer un processus international d'examen des principes relatifs à la protection des forêts et en entamant rapidement un dialogue, sur la base de la mise en oeuvre de ces principes, sur des arrangements convenus au niveau international, y compris une assistance internationale accrue;

- pour améliorer encore la surveillance de l'environnement global, notamment par une meilleure utilisation des données fournies par satellite et d'autres programmes d'observation de la terre;
- pour promouvoir le développement et la diffusion des technologies de l'énergie et de l'environnement, y compris des propositions de programmes technologiques novateurs;
- pour faire en sorte que la Conférence internationale sur la pêche en haute mer soit organisée dès que possible.

Pays en développement

15. Nous saluons les progrès économiques et politiques accomplis par de nombreux pays en développement, notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est, mais également en Amérique latine et dans certaines parties de l'Afrique. Néanmoins, bien des pays dans le monde continuent à lutter contre la pauvreté. L'Afrique sub-saharienne suscite une inquiétude particulière.

16. Nous sommes attachés à un dialogue et à un partenariat fondés sur un partage des responsabilités et un consensus croissant sur les principes politiques et économiques fondamentaux. Des défis mondiaux, tels que la croissance démographique et l'environnement, ne peuvent être relevés que grâce à des efforts concertés de tous les pays. La réforme du secteur économique et social du système des Nations Unies constituera un pas important dans cette direction.

17. Nous constatons avec satisfaction que les principes d'une bonne gestion des affaires publiques sont de mieux en mieux acceptés. Le progrès économique et social ne peut être assuré que si chaque pays mobilise son propre potentiel, si toutes les catégories de la population y participent et si les droits de l'homme sont respectés. La coopération régionale entre les pays en développement favorise le développement et peut contribuer à la stabilité, à des relations pacifiques et à une réduction des dépenses d'armement.

18. Les pays industrialisés exercent une responsabilité particulière dans le maintien d'une économie mondiale saine. Nous tiendrons compte des

effets de nos politiques sur les pays en développement. Nous continuerons à déployer tous nos efforts pour accroître l'aide publique au développement et en améliorer la qualité, conformément aux engagements que nous avons pris. Nous l'orienterons davantage vers les pays les plus pauvres. La pauvreté, la politique démographique, l'éducation, la santé, le rôle des femmes et le bien-être des enfants méritent une attention particulière. Nous soutiendrons plus particulièrement les pays qui font des efforts crédibles pour s'aider eux-mêmes. Nous invitons les pays en développement les plus prospères à contribuer à l'aide internationale.

19. Nous soulignons l'importance pour les pays en voie de développement du commerce, des investissements étrangers directs et d'un secteur privé dynamique. Une assistance technique devrait être apportée aux pays en développement pauvres afin de diversifier leurs exportations, notamment en produits manufacturés.

20. Les négociations sur une reconstitution substantielle des fonds de l'AID devraient être conclues avant la fin de 1992. Le FMI devrait continuer à fournir des financements concessionnels pour soutenir les programmes de réforme des pays les plus pauvres. Nous demandons qu'une décision soit rapidement prise par le FMI en ce qui concerne la prolongation pour un an de la Facilité d'ajustement structurel renforcée et le plein examen d'options pour la période suivante, y compris un renouvellement de la Facilité.

21. Nous sommes profondément inquiets devant la sécheresse sans précédent que subit l'Afrique australe. Les deux tiers des objectifs d'aide fixés par « l'Appel en faveur des victimes de la sécheresse » ont été atteints. Mais beaucoup reste à faire. Nous demandons à tous les pays de participer à cette aide.

22. Nous saluons les progrès réalisés par de nombreux pays en développement pour régler leurs problèmes d'endettement et retrouver leur solvabilité. Les initiatives des précédents Sommets y ont contribué. Cependant, de nombreux pays en développement se trouvent encore dans une situation difficile.

23. Nous confirmons la pertinence de la stratégie internationale de la dette. Nous accueillons avec satisfaction le renforcement de l'allègement de la

dette accordé aux pays les plus pauvres par le Club de Paris. Nous notons que le Club de Paris a accepté d'étudier une réduction globale du stock de la dette, sous certaines conditions, après une période de trois ou quatre ans, pour les pays les plus pauvres prêts à faire des efforts d'ajustement. Nous l'encourageons à reconnaître, au cas par cas, la situation particulière de certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Nous accordons une grande importance à l'utilisation accrue des conversions volontaires de dette, y compris les conversions de dette pour la protection de l'environnement.

Europe centrale et orientale

24. Nous saluons les progrès accomplis par les démocraties d'Europe centrale et orientale (PECO), ainsi que par les États baltes, sur la voie des réformes politiques et économiques et de leur intégration dans l'économie mondiale. La réforme doit être poursuivie énergiquement. De grands efforts, et même des sacrifices, sont encore nécessaires de la part de leurs populations. Notre soutien constant leur est acquis.

25. Nous accueillons avec satisfaction l'assistance multilatérale et bilatérale importante qui soutient les réformes dans les PECO. Les financements apportés par la BERD jouent un rôle utile. Depuis 1989, le total de l'aide et des crédits fournis par le Groupe des 24 et les institutions internationales, sous forme de dons, de prêts et de crédits garantis, s'élève à 52 milliards \$. Nous demandons au Groupe des 24 de poursuivre son activité de coordination et de l'adapter aux besoins de chacun des pays en cours de réforme. Nous réaffirmons notre volonté de contribuer de manière équitable.

26. Nous sommes favorables à l'idée de travailler avec la Pologne pour réaffecter, sur la base des arrangements existants, les fonds provenant du Fonds de stabilisation de la monnaie, après accord sur un programme du FMI. Ces fonds seront destinés à de nouvelles fins, à l'appui des efforts de la Pologne pour une réforme vers l'économie de marché, en renforçant en particulier la compétitivité des entreprises.

27. Les pays industrialisés ont accordé des avantages commerciaux substantiels aux PECO afin d'assurer le succès de leurs réformes économiques. Mais tous les pays devraient poursuivre

les efforts d'ouverture de leurs marchés. Les accords conclus entre la Communauté européenne et les pays membres de l'AELE, afin d'établir des zones de libre-échange avec ces pays, représentent une contribution importante. Nous continuerons à offrir aux PECO une assistance technique pour renforcer leur capacité d'exportation.

28. Nous demandons aux PECO de développer leurs relations économiques, entre eux, avec les nouveaux États indépendants de l'ex-URSS et plus largement, sur la base des principes d'une économie de marché et conformément aux règles du GATT. Nous considérons comme une étape positive, dans cette direction, la coopération particulière mise en oeuvre entre la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, et nous espérons que le libre-échange sera bientôt possible entre ces pays.

29. Les investissements étrangers devraient être favorablement accueillis. Ils constituent, pour les PECO, un élément important pour développer au mieux leur potentiel économique. Nous demandons donc aux PECO d'axer leurs politiques sur la création d'un environnement attrayant et fiable pour les capitaux privés. Nous fournissons nos instruments bilatéraux de crédit, d'assurance et de garantie pour promouvoir l'investissement étranger, lorsque ces conditions, y compris le service de la dette, sont réunies. Nous invitons les entreprises des pays industrialisés à profiter des possibilités d'investissement dans les PECO.

Les nouveaux États indépendants de l'ex-URSS

30. Les changements profonds survenus dans l'ex-URSS offrent la chance historique d'un monde meilleur, plus sûr, plus démocratique et plus prospère. Sous la direction du Président Eltsine, le gouvernement russe s'est engagé dans un processus de réforme difficile. Nous souhaitons que notre rencontre avec lui permette de discuter de la coopération que nous pouvons apporter pour soutenir ces réformes. Nous sommes disposés à travailler avec les dirigeants de tous les nouveaux États qui ont engagé des réformes. Leur succès est de l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

31. Nous sommes conscients que la transition impliquera des ajustements difficiles. Nous offrons aux nouveaux États de les aider à s'aider

eux-mêmes. Notre coopération aura un caractère global et sera mesurée par le progrès des réformes économiques et par une attitude responsable sur le plan international, comportant de nouvelles réductions des dépenses militaires et le respect des obligations déjà souscrites.

32. Nous encourageons les nouveaux États indépendants à adopter des politiques économiques saines, principalement en réduisant leur déficit budgétaire et l'inflation. La collaboration avec le FMI leur permettra de bénéficier de son expérience et apportera une plus grande crédibilité aux efforts entrepris. La stabilisation macro-économique ne doit pas être différée. Elle ne réussira que si tous les fondements d'une économie de marché sont aussi mis en place : privatisation, réforme agraire, mesures visant à promouvoir l'investissement et la concurrence, protection sociale appropriée de la population.

33. Il est essentiel, pour attirer l'investissement privé, d'établir la confiance et d'élaborer un cadre juridique fiable. La manière dont les nouveaux États s'acquittent de leurs engagements financiers sera l'un des éléments de la confiance des milieux financiers.

34. Les capitaux privés et l'esprit d'entreprise doivent jouer un rôle décisif et croissant dans la reconstruction économique. Nous demandons aux nouveaux États de développer un secteur privé efficace, en soulignant l'importance particulière des PME dans le fonctionnement d'une économie de marché.

35. Des progrès rapides sont particulièrement urgents et peuvent être réalisés dans deux secteurs : l'agriculture et l'énergie. Ces secteurs ont une importance décisive pour améliorer la situation de l'offre et accroître les recettes en devises. Les secteurs du commerce et de l'industrie de nos pays sont prêts à coopérer. Un temps précieux a déjà été perdu du fait du maintien de barrières à l'investissement. Pour l'énergie, nous notons l'importance de la Charte européenne de l'énergie pour encourager la production et assurer la sécurité de l'approvisionnement. Nous demandons la conclusion rapide des travaux préparatoires.

36. Tous les participants au Sommet ont fait preuve de solidarité dans une situation difficile, en accordant une aide alimentaire, des crédits et une assistance médicale importants. Ils se sont

également engagés à fournir une assistance technique. Un vaste apport de savoir-faire et d'expérience est indispensable pour que les nouveaux États puissent exploiter leur propre potentiel. Les secteurs privé et public peuvent y contribuer. Les conseils concrets sur place et l'assistance pratique sont ce qu'il y a de plus nécessaire. L'accent devrait être mis sur des projets sélectionnés pour leur valeur d'exemple ou pour leur importance stratégique dans le processus de réforme. Le partenariat et l'assistance à la gestion dans les entreprises peuvent s'avérer particulièrement efficaces.

37. Nous soulignons la nécessité d'une ouverture plus grande des marchés internationaux aux produits provenant des nouveaux États. La clause de la nation la plus favorisée devrait leur être octroyée et d'autres mesures d'accès préférentiel devraient être étudiées. Les nouveaux États indépendants ne devraient pas entraver la reconstruction en érigeant des barrières commerciales entre eux. Il est de leur propre intérêt de coopérer entre eux en ce qui concerne la politique économique et monétaire.

38. Nous souhaitons aider les nouveaux États à préserver leurs compétences scientifiques et techniques hautement développées et à les utiliser pour reconstruire leur économie. Nous invitons les secteurs de la science et de l'industrie dans les pays industrialisés à promouvoir la coopération et les échanges avec les nouveaux États. En créant les Centres Internationaux pour la Science et la Technologie, nous aidons à reconvertir à des fins civiles l'expertise de scientifiques et d'ingénieurs spécialisés dans les domaines sensibles de la fabrication des armes de destruction massive. Nous poursuivrons nos efforts pour permettre aux scientifiques civils de haut niveau de demeurer dans leur pays pour promouvoir la coopération dans le domaine de la recherche avec les pays industriels occidentaux.

39. Nous nous félicitons de l'adhésion des Nouveaux États indépendants aux institutions financières internationales. Ceci leur permettra d'élaborer des programmes de réforme économique en collaboration avec ces institutions et, sur cette base, d'avoir recours à leurs ressources financières importantes. Le versement de ces fonds devrait être lié aux progrès dans l'application des réformes.

40. Nous soutenons la stratégie de coopération par étapes entre le gouvernement russe et le FMI. Le FMI sera ainsi en mesure de verser une première tranche de crédit dans les toutes prochaines semaines pour soutenir les mesures de stabilisation les plus urgentes, tout en continuant à négocier un programme de réforme global avec la Russie. Ceci ouvrira la voie à la pleine utilisation des 24 milliards \$ en mesures de soutien annoncés en avril. Sur ce montant, 6 milliards \$ destinés à un fonds de stabilisation du rouble seront mis à disposition dès que les conditions macroéconomique seront réunies.

41. Nous suggérons la mise en place de groupes consultatifs par pays dans les nouveaux États indépendants, en tant que de besoin, afin de favoriser une étroite coopération entre les États concernés, les institutions internationales et les autres partenaires. La mission de ces groupes serait d'encourager les réformes structurelles et de coordonner l'assistance technique.

Sûreté des centrales électronucléaires dans les nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique et en Europe centrale et orientale

42. Tout en reconnaissant le rôle important que joue l'électricité nucléaire dans l'approvisionnement énergétique global, la sûreté des centrales électronucléaires de modèle soviétique est une source de grande préoccupation. Chaque État est responsable, par l'intermédiaire de ses autorités de sûreté et des opérateurs de centrales, de la sûreté de ses centrales électronucléaires. Les nouveaux États concernés de l'ex-URSS et les pays d'Europe centrale et orientale doivent accorder une haute priorité à l'élimination de ce danger. Ces efforts devraient faire partie d'une réforme des politiques énergétiques orientée vers le marché, qui encourage les financements commerciaux pour le développement du secteur énergétique.

43. Un effort spécial doit être fait pour améliorer la sûreté de ces centrales. Nous offrons aux États concernés notre soutien dans le cadre d'un programme d'action multilatéral. Nous nous attendons à ce que ceux-ci coopèrent pleinement. Nous demandons aux autres États intéressés d'y contribuer également.

44. Le Plan d'action devrait comprendre des mesures immédiates dans les domaines suivants :

- amélioration de la sûreté d'exploitation;
- améliorations techniques à court terme des centrales, fondées sur une analyse de sûreté;
- renforcement des régimes de réglementation.

Ces mesures peuvent permettre de réaliser des progrès rapides et significatifs.

45. En outre, le plan d'action doit créer une base pour des améliorations de sûreté à long terme, par l'examen de :

- la possibilité de remplacer les centrales les moins sûres par le développement de sources d'énergie de substitution et une utilisation plus efficace de l'énergie;
- la possibilité d'améliorer les centrales de modèle plus récent.

En complément, nous viserons à un achèvement rapide d'une convention sur la sûreté nucléaire.

46. Le plan d'action devrait établir des priorités claires, organiser la cohérence des mesures et assurer que celles-ci seront mises en oeuvre au plus tôt. Pour mettre en oeuvre les mesures immédiates, le mandat de coordination existant du G-24 sur la sûreté nucléaire devrait être étendu aux nouveaux États concernés de l'ex-URSS et rendu simultanément plus efficace. Nous sommes tous disposés à renforcer notre assistance bilatérale.

En outre, nous soutenons la mise en place, dans les conditions appropriées, d'un mécanisme multilatéral supplémentaire pour répondre, au-delà des programmes bilatéraux, aux besoins d'amélioration immédiats de la sûreté tant en ce qui concerne les procédures de fonctionnement que les dispositifs techniques. Nous invitons la Communauté internationale à contribuer au financement. Le Fonds tiendrait compte du financement bilatéral, serait administré par un comité directeur de donateurs, agissant sur la base du consensus, coordonné avec le G-24 et la BERD et assisté par eux.

47. Les décisions sur l'amélioration des centrales électronucléaires de modèle plus récent exigeraient que soient préalablement clarifiées des questions concernant la sûreté des centrales, la politique énergétique, les sources d'énergie de substitution et le financement. Afin d'établir une base adéquate permettant de prendre ces décisions, nous estimons que les mesures suivantes sont nécessaires :

- les études de sûreté nécessaires devraient être présentées sans délai;
- en liaison avec les organisations internationales compétentes, en particulier l'Agence internationale de l'énergie, la Banque mondiale devrait préparer les études énergétiques indispensables, y compris sur les sources d'énergie de remplacement et sur les conséquences financières. Sur la base de ces études, la Banque mondiale et la BERD soumettront dans les meilleurs délais un rapport sur les besoins financiers potentiels.

48. Nous examinerons les progrès faits dans la mise en oeuvre de ce plan d'action lors de notre réunion de 1993.

49. Nous prenons acte des communications que nous avons reçues de différents chefs d'État ou de gouvernement, ainsi que d'organisations internationales, et nous les étudierons avec intérêt.

Prochain Sommet

50. Nous avons accepté avec plaisir l'invitation du Premier ministre Miyazawa à tenir notre prochaine réunion à Tokyo en 1993.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU SOMMET

1. Nagorny-Karabakh, Moldavie, Ossétie

Nous déplorons la poursuite des combats au Nagorny-Karabakh. Nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de cesser immédiatement les hostilités et leur lançons un appel pour qu'elles permettent la mise en application de mesures nouvelles telles qu'un désengagement des forces armées et le retour des réfugiés

vers leurs régions d'origine. Nous insistons sur le fait que nous ne reconnaitrons en aucun cas les faits accomplis résultant d'actes de force. Nous demandons à toutes les parties au conflit de participer aux négociations de Rome et ensuite de Minsk, en vue de trouver un règlement politique juste et durable, conforme aux principes de la CSCE.

Nous observons avec une grande inquiétude l'escalade du conflit sur la rive gauche du Dniestr dans la République de Moldavie. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de cesser immédiatement les hostilités et de s'abstenir de toute attaque.

Nous soutenons les efforts pour parvenir à un règlement pacifique qu'ont accomplis les Présidents de la République de Moldavie, de Roumanie, de la Fédération de Russie et d'Ukraine lors de la réunion au Sommet des pays riverains de la Mer Noire, qui a eu lieu le 25 juin 1992 à Istanbul et soutenons leur appel à la CSCE pour qu'elle les aide à trouver une solution.

Nous lançons un appel à tous les pays pour qu'ils n'autorisent aucune mesure qui puisse servir, politiquement ou matériellement, à soutenir les combats.

Nous notons avec satisfaction que le cessez-le-feu en Ossétie du Sud est largement observé et appelons toutes les parties concernées à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir au plus vite à un règlement pacifique du conflit en Géorgie. Il est à nouveau demandé instamment aux dirigeants politiques d'Ossétie du Sud et du Nord de signer et de respecter l'accord de cessez-le-feu négocié entre les Présidents de la Fédération de Russie et de Géorgie. Nous appelons toutes les parties concernées à parvenir rapidement à un règlement pacifique du litige sur la base des principes de la CSCE et à respecter l'intégrité territoriale des États concernés et les droits des minorités qui y vivent.

2. Les États baltes

Accorder un traitement égal à toutes les minorités des États baltes est un élément fondamental pour la paix et la stabilité de la région.

Nous comprenons l'inquiétude des États baltes à propos de l'impasse dans laquelle se trouvent les

négociations avec la Russie concernant le retrait des ex-forces soviétiques. Nous sommes également conscients des problèmes pratiques que leur retrait pose à la Russie. Toutefois, ces problèmes ne doivent pas empêcher l'application du principe du droit international, selon lequel des forces militaires ne peuvent pas être stationnées sur le territoire d'un autre État sans son consentement. Il est donc important de parvenir rapidement dans les négociations actuelles à un accord sur un calendrier du retrait des troupes.

3. Moyen-Orient

Nous réaffirmons notre soutien sans réserve au processus de paix au Moyen-Orient lancé par la Conférence de Paix de Madrid. Nous exprimons l'espoir que les négociations bilatérales directes entre les parties au conflit ainsi que les négociations multilatérales sur des questions régionales aboutiront à un règlement de paix juste, durable et global fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Nous accueillons avec satisfaction les progrès accomplis par les cinq groupes de travail multilatéraux lors des premières réunions qui ont eu lieu récemment. Les discussions constituent une part importante des efforts faits pour développer la confiance entre les nations concernées sur la voie de la paix au Moyen-Orient. Nous appelons toutes les parties à créer une atmosphère de confiance.

4. Irak

Nous notons que l'Irak refuse toujours de se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité sans réserve. Nous continuerons à exiger l'élimination de toutes les armes de destruction massive irakiennes et la libération de tous les prisonniers. Nous mettons en garde le régime irakien contre toute action répressive à l'égard des populations de l'Irak en violation de la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Irak doit accepter cette responsabilité pour le bien-être de ses citoyens et pour le traitement égal de ses minorités. Il est essentiel que Bagdad se conforme aux résolutions 706 et 712 du Conseil de sécurité afin que les livraisons alimentaires et médicales puissent être distribuées de manière équitable. Nous condamnons tout recours à la

force contre ceux qui viennent en aide à la population.

5. Corée

Nous accueillons favorablement les progrès accomplis dans le dialogue entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. Ceci nous donne des raisons d'espérer une nouvelle diminution des tensions.

Nous sommes préoccupés par le programme nucléaire de la Corée du Nord. L'Accord sur les garanties de l'AIEA doit être intégralement appliqué et un régime d'inspection bilatéral efficace doit être mis en place.

6. Chine

Les progrès récents réalisés par la République populaire de Chine en matière de réforme économique sont encourageants. Nous souhaitons également voir la Chine déployer davantage d'efforts en matière de réforme politique. En ce qui concerne les droits de l'homme, la situation doit être considérablement améliorée. Nous saluons l'adhésion de la Chine au Traité de non-prolifération et le fait qu'elle applique les directives et les paramètres du Régime de contrôle de la technologie des missiles. Nous souhaitons que la Chine joue un rôle plus constructif au niveau international.

7. Pays méditerranéens

Nous estimons qu'il est nécessaire d'apporter une plus grande attention à la situation dans les pays méditerranéens. Notre objectif doit être de déployer des efforts concertés permettant aux pays concernés de se développer en préservant la paix et la sécurité, en favorisant la compréhension des principes de la démocratie et en assurant un plus grand respect des droits de l'homme.

Nous soutenons les efforts récemment déployés par le Secrétaire général des Nations Unies afin de trouver une solution au conflit chypriote. Nous appelons toutes les parties à coopérer avec le Secrétaire général afin de saisir l'occasion qui se présente actuellement pour négocier, sur la base de la résolution 750 du Conseil de sécurité, un règlement à ce problème tragique qui se pose depuis longtemps.

8. Afrique

En Afrique, le respect des droits de l'homme, le pluralisme politique et les réformes visant à instaurer une économie de marché gagnent du terrain. Nous continuerons à soutenir ce processus de réformes économiques et politiques.

Les progrès significatifs réalisés en matière d'abolition totale de l'apartheid ont été interrompus par de nouvelles flambées de violence. Nous invitons toutes les parties à reprendre les négociations dès que possible et à faire davantage d'efforts pour empêcher la violence. Nous appelons toutes les parties concernées à poursuivre, par la négociation, les efforts visant à instaurer une démocratie exempte de barrières raciales. Une croissance économique soutenue est la condition essentielle à la résolution des problèmes de l'Afrique du Sud.

La situation dans la Corne de l'Afrique est encore alarmante. Les conflits ethniques en Éthiopie se poursuivent même après les élections qui ont été controversées.

La fin de l'anarchie, du chaos, de la violence et de la famine qui règnent en Somalie dépend encore de la décision de multiples groupes locaux de bien vouloir autoriser les Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organisations à apporter l'aide humanitaire et médicale destinée à la population. Nous saluons et soutenons la mission de paix des Nations Unies pour la Somalie, l'UNOSOM.

9. Amérique latine

Nous apprécions à leur juste valeur les progrès accomplis en Amérique latine et en Amérique centrale visant à consolider les acquis en matière de démocratie et d'économie de marché.

À cet égard, nous saluons les efforts de l'OEA, y compris le recours aux sanctions, qui visent à garantir le retour d'Haïti à l'ordre constitutionnel.

Nous avons hâte de voir le Pérou revenir à un ordre constitutionnel.

Nous accueillons avec satisfaction la signature de l'accord de paix au Salvador et les efforts des deux parties en vue de sa mise en oeuvre rapide.

Nous encourageons les efforts déployés dans d'autres pays de la région pour régler les conflits en cours.

Un nombre croissant de pays de la région reconnaissent que pour relever des défis mondiaux, tels que la protection de l'environnement ou le trafic de drogue, une étroite coopération internationale est indispensable. Nous sommes très préoccupés par les liens de plus en plus étroits qui unissent les organisations terroristes et les trafiquants de drogue.

Les efforts entrepris par l'Argentine et le Brésil afin d'autoriser l'inspection totale de leurs activités nucléaires, et leur décision d'appliquer le Traité de Tlatelolco et d'envisager de signer l'Accord sur les garanties intégrales de l'AIEA, contribueront également à une coopération dans ce domaine.

10. Drogue

Grâce à nos initiatives de ces dernières années, nous avons considérablement renforcé la coopération internationale en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. Par ailleurs, plus de vingt pays, ainsi que la Communauté européenne et différentes organisations internationales, y compris le Programme international de lutte contre la drogue des Nations Unies, participent aux travaux du Groupe d'action financière (GAFI) qui enquête sur le blanchiment de l'argent de la drogue et du Groupe d'action sur les produits chimiques visant à empêcher que des produits chimiques ne soient utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants. La lutte contre la drogue demeure un défi capital. Afin d'être en mesure de relever ce défi efficacement, nous poursuivrons nos efforts en vue d'une large coopération internationale. À cet égard, nous attachons une importance particulière au rôle des Nations Unies, et notamment à son Programme international de lutte contre la drogue.

11. Terrorisme

Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et réaffirmons notre volonté de coopérer pour le combattre. Nous appelons tous les pays concernés à renoncer à soutenir le terrorisme, en particulier financièrement, et à prendre des mesures efficaces pour refuser l'utilisation de leur territoire aux organisations terroristes.

Nous dénonçons tout aussi vigoureusement la prise d'otages. Nous nous réjouissons de la libération récente de deux otages au Liban. Nous demandons de nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages qui pourraient être encore détenus, et des informations au sujet de toutes les personnes prises en otage qui ont pu mourir au cours de leur détention.

Nous soulignons qu'il est nécessaire que la Libye se conforme rapidement et totalement aux résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité. Nous demandons à tous les pays d'appliquer rigoureusement les sanctions contre la Libye afin que ceux qui sont responsables des attentats à la bombe contre les vols PA 103 et UTA 772 puissent être traduits en justice et que la Libye cesse de soutenir le terrorisme.

Nous soutenons les mesures de l'OOACI destinées à accroître la sécurité de l'aviation civile. Nous considérons la convention sur le marquage des explosifs au plastic aux fins de détection comme étant un pas décisif dans cette voie.

DÉCLARATION POLITIQUE VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT

I

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté européenne, soutenons la révolution démocratique qui a mis fin à l'affrontement Est-Ouest et a fondamentalement modifié le paysage politique mondial. Depuis notre dernière rencontre, de nouveaux événements spectaculaires ont accéléré les progrès vers la démocratie, l'économie de marché et la justice sociale. La voie est ouverte pour un partenariat nouveau fait de responsabilités partagées, non seulement dans une Europe enfin réunie mais également dans la région Asie-Pacifique et ailleurs dans le monde. Nous entrons dans une ère où l'affrontement a fait place à la coopération.

2. Ce partenariat nouveau prendra des formes multiples. Les anciens adversaires de l'Est et de l'Ouest vont coopérer largement tant dans les domaines économique, que politique et de sécurité. Nous appelons au développement de modèles semblables de coopération dans le monde entier, tant à l'intérieur des régions

qu'entre celles-ci. En tant que pays développés, nous apportons une aide et un soutien continus aux pays en développement. Nous pensons que les problèmes de caractère transnational, en particulier celui de la prolifération des armes de destruction massive, ne peuvent être résolus que par la coopération internationale. Le partenariat se développera harmonieusement à mesure que s'imposeront des valeurs communes, fondées sur les principes de la liberté politique et économique, des droits de l'homme, de la démocratie, de la justice et de la primauté du droit. Nous pensons que la liberté politique et la liberté économique sont étroitement liées et se renforcent mutuellement et qu'à cette fin, la bonne gestion des affaires publiques et le respect des droits de l'homme sont des critères importants pour l'octroi d'une aide économique.

3. Les pays de l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États de l'ex-Union soviétique peuvent à présent saisir des occasions sans précédent, mais sont aussi confrontés à d'immenses défis. Nous leur apporterons notre soutien à mesure qu'ils progressent vers l'instauration de sociétés pleinement démocratiques et vers la liberté politique et économique. Nous les encourageons à créer un cadre constitutionnel et juridique stable pour leurs programmes de réformes et nous saluons leurs efforts de réduction substantielle de la part des dépenses publiques consacrées au secteur militaire.

4. Le Traité signé à Maastricht par les douze membres de la Communauté européenne est une mesure historique sur la voie de l'Union européenne. Sa mise en oeuvre renforcera la stabilité politique du continent européen et offrira de nouvelles chances de coopération.

5. Depuis notre dernière rencontre, la création du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord a renforcé les relations de coopération entre l'Alliance atlantique, les pays de l'Europe centrale et orientale et les États de l'ex-Union soviétique. L'UEO renforce, elle aussi, ses relations avec des pays d'Europe centrale et orientale.

6. La coopération internationale est d'autant plus nécessaire que sont apparus instabilités et conflits nouveaux, dus à une résurgence du nationalisme et à des tensions interethniques. Différends entre communautés et litiges territoriaux

sont réglés par la force, entraînant mort, destructions et déplacements massifs de personnes innocentes dans toute l'ex-Yougoslavie, dans des parties de l'ex-Union soviétique et ailleurs dans le monde.

7. La mise en oeuvre pleine et immédiate de l'ensemble des engagements de la CSCE est essentielle pour instaurer la sécurité et la stabilité en Europe. Tous les États de la CSCE doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques et garantir un traitement égal à toutes les minorités. Nous appelons le Sommet de la CSCE à Helsinki à adopter des décisions renforçant les capacités de la CSCE en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de règlement pacifique des différends. Nous appelons également la création d'un forum de coopération en matière de sécurité au Sommet d'Helsinki. À cet égard, nous accueillons favorablement les décisions prises récemment par des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et par les ministres de l'UEO quant au soutien des opérations de maintien de la paix menées sous la responsabilité de la CSCE. Nous apportons notre appui au développement d'un dialogue régulier et fécond entre le Japon et la CSCE sur des questions d'intérêt commun.

8. Dans la région Asie-Pacifique, les structures régionales existantes, telles que les Conférences postministérielles de l'ASEAN et la Coopération économique Asie-Pacifique, ont un rôle important à jouer pour favoriser la paix et la stabilité. Nous sommes profondément préoccupés par la situation actuelle au Cambodge et exhortons toutes les parties intéressées à soutenir l'APRONUC et à préserver le processus de paix encore fragile pour l'amener à une heureuse conclusion.

9. Nous nous félicitons de l'attachement de la Russie à une politique étrangère fondée sur le principe du droit et de la justice. Nous sommes convaincus que cela constitue une base pour l'entière normalisation des relations russo-japonaises par le règlement de la question territoriale.

II

1. La fin de l'affrontement Est-Ouest ouvre des perspectives historiques, mais elle met également en évidence la nécessité urgente de réduire la prolifération des armes nucléaires et autres armes de

destruction massive et de leurs vecteurs. Nous sommes fermement convaincus que la reconduction illimitée du Traité de non-prolifération nucléaire à la Conférence de réexamen de 1995, sera une étape décisive dans ce processus et que le processus de contrôle et de réduction des armes nucléaires doit se poursuivre. Les efforts déployés en vue de faire progresser la sécurité régionale contribueront aussi à prévenir la prolifération nucléaire.

2. Nous appelons instamment les pays qui ne sont pas encore parties au TNP à y adhérer. Nous espérons voir adhérer prochainement au TNP, en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires, la Biélorussie, l'Ukraine, le Kazakhstan ainsi que les autres États non russes de l'ex-Union soviétique. Nous poursuivrons, par des contacts bilatéraux et grâce aux Centres internationaux pour la science et la technologie de Moscou et de Kiev, nos efforts pour empêcher que les compétences acquises en matière d'armes de destruction massive ne s'étendent à des pays susceptibles de développer celles-ci. Nous attachons la plus grande importance à l'établissement, dans l'ex-Union soviétique, de contrôles efficaces sur les exportations de matières nucléaires, d'armes et autres biens et technologies sensibles, et accorderons à cette fin une aide à la formation et une assistance pratique.

3. Le monde exige que l'action la plus efficace possible soit menée pour contrôler les matières nucléaires et pour détecter et prévenir le transfert ou la production illicite ou clandestine d'armes nucléaires. La coopération nucléaire dépendra, à l'avenir, de l'adhésion au TNP ou à un accord existant équivalent et internationalement contraignant, ainsi que de l'adoption des garanties intégrales de l'Agence internationale de l'énergie atomique, comme il en a été récemment décidé par le Groupe des fournisseurs nucléaires. L'AIEA doit disposer des ressources nécessaires pour renforcer le régime de garanties existant et pour mener des inspections spéciales efficaces de sites nucléaires non déclarés mais soupçonnés, ce qui sera l'un des moyens d'y parvenir. Nous sommes favorables à ce que l'AIEA soumette des cas non résolus de prolifération au Conseil de sécurité des Nations Unies.

4. Nous réaffirmons notre volonté de partager les avantages de la technologie nucléaire pacifique avec tous les autres États, conformément à nos engagements de non-prolifération.

5. Nous continuerons à encourager tous les pays à adopter les directives du Régime de contrôle de la technologie des missiles et nous accueillons favorablement la récente décision de la session plénière du RCTM d'étendre le champ d'application de celles-ci aux missiles pouvant servir de vecteurs à tous les types d'armes de destruction massive. Chacun d'entre nous poursuivra ses efforts afin d'améliorer la transparence et la consultation en matière de transferts d'armes conventionnelles et d'encourager la retenue dans ces transferts. La fourniture d'informations complètes en temps utile au Registre des armements des Nations Unies constitue un élément important de ces efforts.

6. Nous continuerons d'intensifier notre coopération dans le domaine des contrôles des exportations de biens sensibles, au sein des instances appropriées, afin de réduire les menaces contre la sécurité internationale. Un élément majeur de cet effort est constitué par les échanges informels d'informations afin d'améliorer et d'harmoniser ces contrôles à l'exportation.

7. Les accords de contrôle des armements signés par l'ex-Union soviétique, notamment les traités START et CFE, doivent entrer en vigueur. La pleine application du Traité CFE établira les bases du nouveau cadre de coopération en matière de sécurité en Europe. Nous nous réjouissons de l'accord de grande portée en matière d'armes nucléaires stratégiques conclu en juin par les États-Unis et la Russie, nouvelle mesure essentielle vers un monde plus sûr et plus stable. D'autres mesures, notamment l'élimination, annoncée unilatéralement, des armes nucléaires à courte portée basées au sol par les États-Unis et l'ex-Union soviétique, devraient être appliquées aussitôt que possible. Nous soutenons la Russie dans ses efforts visant à assurer l'utilisation pacifique des matières nucléaires provenant de l'élimination d'armes nucléaires. Les négociations de Genève sur la convention d'interdiction globale et efficace des armes chimiques devront être menées à bon terme cette année. Nous appelons toutes les nations à signer cette convention dès l'origine.

III

1. Les défis nouveaux soulignent la nécessité de renforcer les Nations Unies, en tenant compte du changement du contexte international. Depuis

notre dernière rencontre à Londres, les missions et responsabilités des Nations Unies se sont développées de manière considérable, notamment dans le domaine de la prévention des crises, de la gestion des conflits et de la protection des minorités. Les Nations Unies ont joué un rôle essentiel dans la réponse que la communauté internationale a apportée aux événements survenus dans le Golfe, au Cambodge, dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres régions du monde.

2. Nous soutenons le rôle que jouent les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales. L'accession aux Nations Unies de nouveaux États a renforcé l'importance de ce rôle. Nous appelons tous ces nouveaux États membres à respecter l'engagement solennel qu'ils ont pris de défendre les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

3. Nous réaffirmons notre engagement à coopérer pour faire face aux problèmes actuels des réfugiés. Nous déplorons l'action de tout État ou groupe contre des minorités, qui crée de nouveaux flux de réfugiés et de personnes déplacées.

4. Nous apportons notre soutien aux mesures prises jusqu'à présent par le Secrétaire général en vue de réformer l'Organisation, y compris la nomination d'un coordinateur de haut niveau pour les secours d'urgence. Le rapport du Secrétaire général « Un calendrier pour la paix » constitue une contribution précieuse aux travaux des Nations Unies sur la diplomatie préventive, la recherche et le maintien de la paix. Nous l'assurons de notre disposition à fournir le soutien politique et les ressources nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

5. Nous sommes résolument en faveur d'une amélioration de la coopération entre les Nations Unies et les accords et organismes régionaux tels que définis au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, qui jouent un rôle croissant dans le règlement des conflits.

6. En concluant cette déclaration, nous réaffirmons que la reconnaissance de la dignité inhérente et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Les droits de l'homme ne sont pas à la disposition des États ou de leur gouvernement. Ils ne peuvent être soumis à la loi d'un

quelconque système politique, idéologique ou religieux. La protection et la promotion des droits de l'homme demeurent l'une des tâches principales de la communauté des nations.

DÉCLARATION SUR L'EX-YOUGOSLAVIE

Nous, dirigeants de nos Sept pays et représentants de la Communauté européenne, sommes profondément préoccupés par la crise yougoslave. Nous condamnons avec force l'utilisation de la violence dans l'ex-Yougoslavie et nous déplorons les souffrances infligées à sa population. Nous déplorons en particulier les actions menées contre les populations civiles ainsi que l'expulsion forcée de groupes ethniques. Bien que toutes les parties aient contribué à la situation actuelle, la plus grande part de responsabilité revient aux dirigeants serbes et à l'armée yougoslave que ceux-ci contrôlent.

Nous apportons notre soutien à la Conférence de la Communauté sur la Yougoslavie, présidée par Lord Carrington, en tant qu'enceinte essentielle pour apporter une solution politique durable et équitable aux problèmes auxquels est confrontée l'ex-Yougoslavie. Cette solution devrait prévoir des arrangements constitutionnels pour la Bosnie-Herzégovine. Nous invitons toutes les parties à reprendre les négociations au sein de cette conférence, de bonne foi et sans condition préalable. Nous sommes également en faveur d'étroites consultations entre la Conférence présidée par Lord Carrington, la Communauté européenne, les Nations Unies, et les autres parties concernées par la crise yougoslave. Ces consultations pourraient conduire à la tenue d'une conférence internationale plus large qui se saisirait des questions en suspens, notamment de celles relatives aux minorités. Nous soulignons la nécessité absolue pour les parties en Yougoslavie de démontrer leur volonté de paix, qui est indispensable au succès et sans laquelle les peuples de l'ex-Yougoslavie continueront de souffrir.

La situation humanitaire notamment en Bosnie-Herzégovine est tragique et inacceptable. Nous soutenons résolument les actions de la communauté internationale pour apporter des secours. Nous saluons les efforts qui ont été déployés pour parvenir à l'ouverture de l'aéroport de Sarajevo et nous apportons notre soutien aux mesures prises

par la FORPRONU pour assurer la sécurité de l'aéroport. Le blocus de Sarajevo doit être levé et les bombardements sur la ville doivent être arrêtés afin qu'une opération de secours de grande envergure puisse se développer.

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui participent au pont aérien sur Sarajevo et qui acheminent une aide à la population de cette ville. Nous lançons un appel à toutes les parties en Bosnie-Herzégovine afin qu'elles ne mettent pas en danger l'entreprise humanitaire. Nous mettons fermement en garde les parties concernées, y compris les forces irrégulières, afin qu'elles ne menacent d'aucune façon la vie des hommes engagés dans les opérations de secours. Si ces efforts venaient à échouer du fait du refus des parties concernées de coopérer pleinement avec les Nations Unies, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait examiner d'autres mesures, sans exclure les moyens militaires, afin d'atteindre ses objectifs humanitaires.

Le pont aérien sur Sarajevo ne peut-être que le début d'un effort humanitaire de plus vaste ampleur. Il faut garantir la sécurité des accès par route à Sarajevo ainsi que vers les autres parties de la Bosnie-Herzégovine.

Pour faire face aux besoins des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées, une aide financière accrue est nécessaire. Nous sommes disposés à contribuer à celle-ci. Nous demandons aux autres pays d'apporter leur juste part.

Nous soulignons la nécessité pour la Serbie et la Croatie de respecter l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Il est également nécessaire que toutes les forces militaires non soumises à

l'autorité du gouvernement de Bosnie-Herzégovine soient retirées, démobilisées ou désarmées, leurs armes étant placées sous contrôle international efficace.

Nous appelons toutes les parties à éviter que le conflit ne s'étende à d'autres régions de l'ex-Yougoslavie.

Nous pressons les dirigeants serbes de respecter intégralement les droits des minorités, de s'abstenir de toute nouvelle répression au Kosovo et d'engager un dialogue sérieux avec des représentants du Kosovo en vue de définir un statut d'autonomie, conformément au projet de convention de la Conférence de la Communauté sur la Yougoslavie.

Les sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 757, ainsi que les autres dispositions des résolutions pertinentes des Nations Unies doivent être intégralement appliquées.

Nous appuyons les efforts des Forces de maintien de la paix des Nations Unies pour mettre en oeuvre, dans tous ses éléments, le plan de paix des Nations Unies pour la Croatie. Nous exigeons que les Serbes et les Croates apportent leur entière coopération à ce plan de paix et qu'ils s'efforcent par tous les moyens de mettre fin au bain de sang en Croatie.

Nous n'acceptons pas que la Serbie et le Monténégro soient le seul successeur de l'ex-Yougoslavie. Nous demandons la suspension de la participation de la délégation de Yougoslavie aux travaux de la CSCE et des autres enceintes et organisations internationales concernées.

